CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2017

Le dimanche 12 novembre 2017, à 10h00, les membres du Conseil du 20^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Mairie, sur convocation adressée individuellement à chaque Conseiller par Madame la Maire, le mercredi 08 novembre 2017, conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10, L.2121-12 et L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée réglementairement à la porte de la Mairie, le jour même.

La majorité des 42 membres du Conseil d'arrondissement était présente, à savoir par ordre alphabétique :

ETAIENT PRESENTS

M. ASSOULINE	M. BARGETON	M. BAUDRIER
M. BLANDIN	M. BOUAKKAZ	Mme CALANDRA
Mme CARIME-JALIME	Mme DASPET	Mme De MASSOL
Mme EL AARAJE	M. EPARA EPARA	Mme FANFANT
M. GASSAMA	M. GLEIZES	M. GUERRIEN
Mme GUHL	Mme HERRERO	M. HOCQUARD
Mme KELLER	Mme LAURENT	M. LE BARS
M. LE BORGNE	Mme MAQUOI	M. MARTIN
M. NONY	M. PERIFAN	Mme PRIMET
M. SAMAKE	Mme SIMONNET	M. SOREL
Mme STEPHAN	M. VON GASTROW	

S'ETAIENT EXCUSES

M. GRANIER M. PASCAL Mme RAME

POUVOIRS

Mme BACHE a donné pouvoir à M. HOCQUARD Mme DUCHAUCHOI a donné pouvoir à M. BAUDRIER Mme HAZAN a donné pouvoir à Mme FANFANT M. HMOUDANE a donné pouvoir à Mme PRIMET Mme RIVIER a donné pouvoir à M. GLEIZES M. SHI a donné pouvoir à M. LE BARS Mme VICQ a donné pouvoir à Mme LAURENT

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme EL AARAJE

SECRETAIRES AUXILIAIRES

M.CONQUES - Mme CERQUEIRA

Ordre du jour

1. Délibérations 8
MA20.2017.223 : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017 8
MA20.2017.225 : Dotation de l'État spécial du 20 ^e arrondissement au titre du Budget Primitif 2018. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DAC 839 : Subvention (3.000 euros) et avenant à convention avec l'association L'Onde et Cybèle (20 ^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DDCT 88 : Subventions fonds du maire (14 524 euros) à 5 associations (20 ^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DPA 53 : « Paris fait Paris » - Présentation du bilan des délibérations globales adoptées en 2015 et 2016, portant sur les opérations d'équipements publics. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DU 236 : Dénomination passage Hypatie d'Alexandrie (20 ^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DU 240 Dénomination place Henri Malberg (20°). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure 39
2017 DEVE 94 : Approbation du principe de la création d'un crématorium et de ses équipements complémentaires. Approbation du principe de la DSP portant sur l'exploitation des crématoriums parisiens. Mme Marinette BACHE rapporteure
2017 DEVE 170 : Ici, demain, ensemble pour le climat : Projet de Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure
Vœux rattachés au projet de délibération 2017 DEVE 170
□ V20.2017.233 : Vœu pour une déclinaison opérationnelle du Plan Climat au niveau de la mairie du 20 ^e arrondissement assorti de moyens dédiés, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste du 20 ^e 42
□ V20.2017.234 : Vœu relatif à la prise en compte du phénomène d'îlots de chaleur dans les projets urbains et à la préservation des îlots de fraicheur, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste du 20 ^e 42
□ V20.2017.235 : Vœu relatif au soutien à l'éducation à l'environnement, déposé par Florence Herrero et les élu-e-s du Groupe écologiste du 20 ^e
□ V20.2017.236 : Vœu relatif à la création d'une Canopée Solaire et à la transformation du périphérique déposé par le groupe des écologistes du 20 ^e arrondissement
□ V20.2017.237 : Vœu pour le soutien aux initiatives citoyennes permettant de relever le défi du Climat, déposé par le groupe des écologistes du 20 ^e arrondissement
□ V20.2017.238 : Vœu relatif à la promotion de menus végétariens dans les cantines scolaires, déposé par le groupe écologiste du 20 ^e
□ V20.2017.239 : Vœu pour le soutien aux applications innovantes, déposé par le groupe des écologistes du 20 ^e arrondissement
2017 DASES 35 : Locaux 136 boulevard Davout (20 ^e) - Fixation du loyer pour la prise à bail des locaux avec l'association « PLUS LOIN ». Mme Virginie DASPET rapporteure

2017 DDCT 146 : Subventions (275 500 euros) à 84 associations pour le financement de 93 projets sur les quartiers politique de la ville parisiens et avenant à une convention avec une association - Troisième enveloppe 2017. Mme Virginie DASPET rapporteure
2017 DDCT 147 : Subventions (290 107 euros) à 57 associations porteuses de 67 postes d'adultes relais. Mme Virginie DASPET rapporteure
2017 DLH 183 : Réalisation 52 rue Stendhal 55-57 rue des Prairies (20 ^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie de 49 logements par Batigère Île-de-France. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure
2017 DLH 202 : Réalisation 39, rue des Amandiers (20 ^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie par la RIVP. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure
2017 DLH 245 : Réalisation 1-7, rue Duris, 2-8, passage Duris, 33-37, rue des Amandiers et 2-8, et 16, rue Jacques Prévert (20°) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie par la RIVP. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure
2017 DLH 188 : Réalisation 1-5, rue de la Croix Saint-Simon (20 ^e) d'une opération de construction neuve de 16 logements sociaux PLS par hsf. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure
2017 DAE 297 : Budget Participatif 2016 : Mise en œuvre du projet « Plus de commerces dans les quartiers populaires » - Subvention (524.000 euros) et convention avec Paris Habitat - OPH. Mme Florence de MASSOL rapporteure
2017 DDCT 158 : Mise en œuvre du projet « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires ! » voté au Budget Participatif parisien 2016 : autorisation de financement 2017 pour la rénovation et l'aménagement de deux locaux associatifs (41 047 euros). Mme Florence de MASSOL rapporteure
2017 DFPE 28 : Réalisation d'une crèche collective de 68 places dans le lot E2 du secteur d'aménagement Paul Meurice à Paris (20 ^e) - convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/ELOGIE-SIEMP. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DAC 847 : Conventions avec le collège Robert Doisneau et le conservatoire municipal d'arrondissement du 20 ^{ème} relative à un atelier de pratique chorégraphique. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure
2017 DFA 86 : Signature d'une concession de services provisoire relative à l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local, supportant de la publicité à titre accessoire. M. Renaud MARTIN rapporteur
2017 DU 244 : Règlement local de la publicité - Objectifs et Modalités de la concertation. M. Renaud MARTIN rapporteur
2017 DVD 28: Aménagement des 7 places parisiennes. Convention d'études avec la RATP. M. Renaud MARTIN rapporteur
2017 DAE 08: Marché aux puces de la Porte de Montreuil (20 ^e) - Règlement. M. Weiming SHI rapporteur72
2017 DAE 186 : Marché aux puces de la Porte de Montreuil (20 ^e) - Attribution de délégation de service public. M. Weiming SHI rapporteur
2017 DAE 300 : Convention portant sur l'organisation d'un événement festif mensuel boulevard de Belleville (11 ^e /20 ^e) "La rue passe à table". M. Weiming SHI rapporteur
2017 DAE 177: Subventions (271.200 euros), conventions et adhésion (3.150 euros) pour le soutien de dix-neuf initiatives pour le réemploi et l'économie circulaire. M. VON GASTROW, M. LE BORGNE rapporteurs

2017 DAE 303 : Subvention (124.000 euros) et convention avec l'entreprise solidaire d'utilité sociale Kelbongoo (19 ^e). M. VON GASTROW, M. LE BORGNE rapporteurs
2017 DDCT 155 : Subventions (231 574 euro) à treize associations et deux bailleurs sociaux RIVP et Paris Habitat. Mme Virginie DASPET rapporteure
2017 DEVE 144 : Cession à titre gratuit de 3 équipements ludiques, provenant de deux squares du 14 ^e arrondissement, à la brigade de Sapeurs Pompiers, 47 rue Saint-Fargeau (20 ^e) – Convention de don. Mme Florence de MASSOL rapporteure
2017 DEVE 167 : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'abris à moineaux et insectes dans les copropriétés et chez les bailleurs sociaux / Budget participatif 2016 "+ de nature en ville". Mme Florence de MASSOL rapporteure
2017 DFPE 60 : Subvention (74.623 euros) et avenant n°1 avec l'association Les Apaches des Vignoles (20 ^e) pour la crèche parentale (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 63 : Subvention (179.215 euros) et avenant n°1 avec l'association Le Repaire des Lutins (20 ^e) pour sa crèche parentale (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 98 : Subventions (3 728 841 euros), avenants n°1 et convention pluriannuelle d'objectifs à l'association Crescendo (11e) pour ses 18 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 115 : Subvention (158 159 euros) et avenant n° 1 avec l'association A.J.H.I.R (Aide aux Jeunes Handicapés pour une Insertion Réussie) (11 ^e) pour la halte garderie (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 116 : Subventions (1 892 049 euros) et avenants n°1 avec l'association ENFANT PRÉSENT (20 ^e) pour ses cinq établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 133 : Subventions (6 801 290 euros) avenants et conventions à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (20°) pour ses 20 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
2017 DFPE 144 : Subvention (59 811 euros) et avenant N° 1 avec l'association Archipélia (20 ^e) pour le multi-accueil (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 145 : Subventions (412 013 euros) et avenants n° 1 avec l'association « ESTRELIA» (20 ^e) pour ses 3 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure 80
2017 DFPE 148 : Subvention (116 033 euros) et avenant n° 1 avec l'association LE RELAIS MÉNILMONTANT (20°) pour la crèche collective Le Petit Relais (20°). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 162 : Subventions et avenants n° 1 (675 554 euros) avec l'association Groupe d'œuvres Sociales de Belleville (G.O.S.B) (20 ^e) pour ses trois établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure
2017 DFPE 180 : Subventions (69.250 euros) à neuf associations, dont huit avec convention, pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et l'école (2°, 3°, 10°, 12°, 13°, 14°, 15°, 18°, 19°, 20°). Mme KELLER, M. LE BARS rapporteurs
2017 DFPE 181 : Subventions (28.000 euros) et conventions avec onze associations concernant le projet Paris Collèges Familles visant à rapprocher les familles et les équipes éducatives des collèges. Mme KELLER, M. LE BARS rapporteurs
2017 DJS 136 : Aides Paris Jeunes Vacances – Mise en œuvre du dispositif pour l'année 2018. Mme Charlotte LAURENT rapporteure

2017 DJS 253 : Subventions (30.000 euros) et 6 conventions avec 6 associations de Jeunesse (14°, 19°, 20°). Mme Charlotte LAURENT rapporteure
2017 DJS 257 : Subvention (2.000 euros) et convention avec l'association Les Petits Débrouillards Île- de-France (14 ^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure
2017 DPSP 04 : Subventions (81 930 euros) et conventions à 18 associations dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017. Mme Charlotte LAURENT rapporteure
2017 DASCO 73 : Subvention (15.900 euros) à 38 collèges parisiens dans le cadre du fonctionnement de « l'Action collégiens ». M. Alexandre LE BARS rapporteur
2017 DASCO 130 : Ressort des écoles publiques de Paris pour l'année scolaire 2018 -2019. M. Alexandre LE BARS rapporteur
2017 DASCO 133 : Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (212 452 euros), subventions d'équipement (130 972 euros) et subventions pour travaux (4 356 euros). M. Alexandre LE BARS rapporteur
2017 DAC 843 : Subventions (5.500 euros) à deux structures du 20 ^e dans le cadre de la Politique de la ville. Mme MAQUOI, Mme DASPET rapporteures
2017 DVD 27: Aménagement des 7 places parisiennes (4°, 5°, 8°, 11°, 12°, 13°, 19° et 20°). Communication du bilan annuel du projet. M. Renaud MARTIN rapporteur
2017 DU 78 : Secteur Paul Meurice (20 ^e) - Protocole foncier relatif à la vente du lot E à PBA. Protocole d'intention Ville de Paris/PBA/ELOGIE-SIEMP pour la réalisation du programme de logement social et de crèche. Mme Hélène VICQ rapporteure
2017 DU 186 : Comptes rendus financiers des opérations d'aménagement arrêtés au 31 décembre 2016. Mme Hélène VICQ rapporteure
Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement
2017 DASCO 56-G : Divers collèges- Dotations (703 750 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs
2017 DASCO 60-G : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (93 037 euros), subventions d'équipement et d'investissement (583 153 euros), et subventions pour travaux (56 140 euros)
2017 DASES 82-G: Subvention (400 000 euros) et convention avec Paris Habitat pour des travaux rue des Rigoles (20 ^e)
2017 DASES 88-G: Subventions (672 000 euros) à 46 associations et conventions avec chacune d'entre elles pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique
2017 DASES 149-G: Subventions (774 606 euro) et conventions avec 14 associations pour le déploiement des dispositifs de remobilisation sociale en vue d'une insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi
2017 DASES 275-G : Subvention (5.000 euros) à l'association Pôle de Santé des Envierges (20°) 81
2017 DASES 298-G Subvention d'investissement (30 000 euros) et convention avec l'association le relais Ménilmontant pour l'équipement de leur nouveau local situé au 70 rue des Rigoles (20°) 81
2017 DASES 359-G: Subventions (98.054 euros) relatives au fonctionnement de 5 Bagageries parisiennes (1 ^{er} , 5 ^{ème} , 15 ^{ème} , 19 ^{ème} et 20 ^{ème} arrondissements). Conventions annuelles

2017 DASES 403-G : PPIE. Appel a projet « Dynamiques professionnelles » – 70.959, 62 euros 81
2. Voeux
□ V20.2017.283 : Vœu déposé à l'initiative de Virginie Daspet, Hamidou Samaké, Frédéric Hocquard et les élu-e-s des groupes socialistes et apparentés, communistes et écologistes concernant la situation de l'association Strataj'm - La Maison des jeux
□ V20.2017.284 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés pour les associations d'intérêt social et solidaire, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP 82
□ V20.2017.285 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés dans les établissements d'enseignement secondaire, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP82
□ V20.2017.286 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés dans les structures politique de la ville et Jeunesse, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP 82
□ V20.2017.287 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés, sur proposition de Laurent SOREL et du groupe « Place au peuple ! »
□ V20.2017.288 : Vœu du groupe Démocrates, Progressistes et Écologistes du 20 arrondissement portant sur la restitution à la Ville de Paris du stade Henry Paté
□ V20.2017.289: Vœu de l'Exécutif portant sur les bâtiments industriels de la Villa Riberolle98

Déroulement de la séance

Mme CALANDRA

Mes chers collègues, avant d'ouvrir ce conseil d'arrondissement, je souhaite évoquer ce qui, malheureusement, devient une tragique habitude, à savoir les victimes des effroyables attentats qui ont frappé notre pays et le monde depuis notre dernier conseil d'arrondissement, celui de la Gare Saint-Charles, bien évidemment, revendiqué par l'État islamique qui a fait deux victimes le 1^{er} octobre dernier, deux jeunes femmes fauchées dans la fleur de l'âge. Elles avaient tout juste 20 ans. Enfin, ceux de Mogadiscio, ville frappée par deux fois le 28 septembre, puis le 14 octobre avec près de 300 morts. Et enfin, l'attentat de New York, le plus récent qui a fait 8 victimes le 31 octobre dernier. Ces terroristes ont frappé comme toujours lâchement des gens sans distinction d'âge, de sexe, d'identité, de culture ou de religion, comme vous tous, je ne peux qu'exprimer ma colère face à ces crimes contre l'humanité. Et je vous prie de bien vouloir respecter avec moi une minute de silence en honneur des victimes de ces attentats terroristes dans le monde.

Minute de silence

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

Alors, avant d'ouvrir formellement les débats de ce conseil, je souhaite porter à votre connaissance que j'ai été informée, selon les règles de notre règlement intérieur, de la constitution d'un nouveau groupe au sein de notre conseil d'arrondissement, le groupe démocrate progressiste écologiste qui est co-présidé par Florence De MASSOL et Mohamad GASSAMA. Ce groupe rassemble à ce jour huit élus outre ces deux co-présidents, Julien BARGETON, Alexandre LE BARS, Thierry BLANDIN, Kathy CARIME-JALIME, Renaud MARTIN et Weiming SHI. Ce nouveau groupe m'a fait savoir la déclaration qu'il m'a adressée qu'il s'inscrit pleinement dans l'action menée par la majorité municipale et en soutien aux engagements pris par Anne HIDALGO et son équipe devant les Parisiennes et les Parisiens en 2014.

Oui, M. HOCQUARD.

M. HOCQUARD

J'avais une question concernant la déclaration du groupe, ici au conseil d'arrondissement. Je voulais savoir si c'était un groupe, le nouveau groupe que vous avez annoncé, je voulais savoir si c'était un groupe qui était un groupe rattaché à un des groupes de l'Hôtel de Ville ou si c'était un groupe du 20° arrondissement ? Puisque selon notre règlement intérieur, vous savez que ce n'est pas la même chose, je voulais que vous nous donniez cette information.

Mme CALANDRA

Alors, je laisse répondre M. GASSAMA.

M. GASSAMA

Oui, effectivement, nous sommes donc rattachés au groupe démocrate progressiste qui s'est constitué au mois d'octobre à l'Hôtel de Ville présidé par Julien BARGETON.

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

1. Délibérations

MA20.2017.223: Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017.

M. GLEIZES

J'ai une remarque parce que lors du dernier conseil d'arrondissement, il avait été évoqué donc le vœu du quartier de Belleville, notamment donc Florence De MASSOL avait indiqué qu'elle avait reçu le vœu du conseil de quartier Belleville la veille, et que théoriquement, selon notre règlement intérieur, selon l'article 15, les vœux issus des conseils de quartier sont inscrits prioritairement dans l'ordre du jour du conseil. Donc théoriquement, ce vœu devrait être à ce conseil d'arrondissement.

Mme CALANDRA

Écoutez, on regardera mais je...

M. GLEIZES

C'est page 22 du PV. Donc, c'est Florence De MASSOL qui indique : « Une petite remarque à propos du vœu conseil de quartier Belleville. Malheureusement, il est arrivé hier soir à 21 h donc il est extrêmement difficile de pouvoir le discuter lors de ce conseil », et que depuis, on aurait dû le mettre à ce conseil d'arrondissement.

Mme De MASSOL

Depuis, nous avons adopté une délibération concernant le Civic Hall qui reprenait quasiment l'intégralité du vœu.

M. GLEIZES

Ce vœu portait surtout sur le devenir après Civic Hall sur la Maison de l'Air, pas uniquement à cette période-là.

Mme CALANDRA

Bien, écoutez, on inscrira à un prochain ordre du jour du conseil et on en re-débattra de toute façon. Je connais notre capacité infinie à débattre à de nombreuses reprises des mêmes sujets. Donc, nous en rediscuterons.

Après consultation des membres, le procès-verbal est adopté.

Mme CALANDRA

Donc, maintenant, je souhaite que nous passions à l'examen des délibérations et des vœux déposés dans les temps. Je vous annonce le dépôt de deux vœux d'urgence ainsi qu'un vœu de l'exécutif. Donc, mes chers collègues, comme vous le savez il faut que nous inscrivions à notre ordre du jour les examens des vœux d'urgence conformément à notre règlement intérieur. Le premier vœu d'urgence a été déposé par le groupe démocrate progressiste écologique sur la restitution à la ville de Paris de l'utilisation du stade Henry Paté. Le second vœu d'urgence émane de M. Laurent SOREL pour le groupe Place au Peuple et porte sur la suppression des contrats aidés. Je vous consulte, qui est pour l'inscription ? Oui, M. HOCQUARD.

M. HOCQUARD

Oui, excusez-moi. Vous dites un vœu de l'exécutif sur Riberolle, il ne me semble pas que le vœu ait été déposé par l'exécutif de cet arrondissement. Donc, est-ce qu'il est déposé par un groupe ou pas ? Voilà, je me tourne vers les membres de l'exécutif de cet arrondissement pour savoir s'ils ont déposé ce vœu.

Mme CALANDRA

Ou est-ce que vous avez entendu un vœu de l'exécutif?

M. HOCQUARD

Vous avez parlé d'un vœu de l'exécutif.

Mme CALANDRA

Oui, le vœu d'après, vous pouvez me laisser en parler ?

M. HOCQUARD

C'est pour savoir, vous dites un vœu de l'exécutif sur ça. Donc, ce n'est pas a priori pas un vœu de l'exécutif. Il peut tout à fait être déposé par des groupes qui peuvent déposer des vœux.

Mme CALANDRA

M. HOCQUARD, comme vous le savez, à l'Hôtel de Ville, les vœux déposés par l'exécutif ne sont pas votés par l'exécutif. Comme vous le savez préalablement. Ils sont déposés par l'exécutif. Mais si vous permettez déjà, je suis sur les deux vœux d'urgence des deux groupes dont je viens de parler. On va parler ensuite du vœu de l'exécutif.

Après consultation des membres, les vœux d'urgence sont inscrits à l'ordre du jour.

Mme CALANDRA

Alors ensuite, conformément donc à notre règlement intérieur, il y a un vœu de l'exécutif que je vous proposerai d'adopter et qui porte sur les bâtiments industriels de la Villa Riberolle dans lesquels la société Deliveroo envisage d'installer une cuisine centrale et comme à l'Hôtel de Ville, les vœux de l'exécutif sont déposés par l'exécutif et ne sont pas adoptés préalablement par l'exécutif.

M. HOCQUARD

Excusez-moi Madame la Maire mais je ne parle pas simplement en tant que président du groupe socialiste et apparentés mais je crois qu'il y a un certain nombre de groupes de cette docte assemblée, qui souhaitent faire des interventions liminaires à l'ordre du jour.

Mme CALANDRA

C'eût été bien de me le demander à l'avance. Comme vous le savez, le Maire est maître de l'ordre du jour, et pour qu'il y ait un ordre du jour, moi je vous aurais donné la parole. Il faut le demander à l'avance. J'ai un cabinet qui peut entendre ces choses-là. Je veux dire, on n'improvise pas, c'est comme au Conseil de Paris. On n'improvise pas l'ordre du jour en séance. Il y a des institutions qui sont garantes de la façon dont on mène les débats, on n'improvise pas un ordre du jour en séance. Il faut me le faire savoir avant. C'est quand même la moindre des courtoisies. Non M. HOCQUARD, excusez-moi. Alors, vous savez quoi, vous aurez tout loisir au moment des vœux de vous exprimer. Ce que je vous propose c'est qu'on procède à l'ordre du jour, et ensuite au moment des vœux, comme vous en avez déposés beaucoup, vous aurez tout loisir pour vous exprimer. Mais je suis navrée, il n'y a pas de déclaration liminaire qui ne soit pas inscrite à l'ordre du jour. Il faut quand même demander. Ce n'est pas le cirque Medrano, c'est un conseil municipal. Un conseil municipal c'est garanti par le Code général des collectivités territoriales, pour justement que ça se déroule dans des formes, non M. HOCQUARD.

Allez, on aborde l'étude des délibérations.

MA20.2017.225 : Dotation de l'État spécial du 20^e arrondissement au titre du Budget Primitif 2018. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

Mme MAQUOI

Merci. Mes chers collègues.

Je voulais intervenir sur cet État spécial d'arrondissement qui est globalement satisfaisant et d'abord, remercier ceux qui ont négocié budgétairement pour la Mairie du 20^e, dans un contexte qu'on sait très contraint pour les finances de la ville et puis remercier aussi Julien BARGETON, ancien adjoint aux finances de Anne HIDALGO, qui a préparé ce budget primitif 2018.

Néanmoins, j'ai quand même quelques questions, quelques interrogations et quelques éclaircissements à demander parce que nous n'avons pas eu le débat d'orientation budgétaire prévu, que ce soit dans ce conseil ou dans les cadres de la majorité, et aussi parce que les documents qui sont transmis aux élus sont particulièrement bruts et donc, je ne voudrais pas avoir fait de mauvaise lecture. Et d'ailleurs, si c'était possible pour l'année prochaine d'avoir les mêmes tableaux présentés mais sur les trois dernières années, ce qui permet de parfois mieux interroger, mieux voir des évolutions, je pense notamment aux fluides, à nos efforts en termes de consommation qui est un objectif essentiel, et qui va d'ailleurs occuper les débats de notre conseil dans quelques minutes, à propos du plan climat.

Donc, tout d'abord, on peut noter effectivement, nous notons une légère baisse de ce qu'est la partie dotation d'animation locale que vous faites apparaître, et vous faites apparaître aussi le fait que la Mairie du $20^{\rm e}$ met à disposition 23 000 euros pour les conseils de quartier. Cette baisse légère de la dotation d'animation locale est largement compensée par une hausse de la DGL, et notamment, une hausse pour le fonctionnement de la Mairie, son train de vie, lisible sur la ligne des conseils d'arrondissement et administration générale.

Voici maintenant mes interrogations. Sur la dotation d'animation locale, page 5. À quoi correspondent les contrats et prestations de service à hauteur de 156 000 euros ? Je vous avoue que j'ai cherché sur le site internet de la Mairie, la publication annuelle des marchés passés par la Mairie du 20^e et que je n'ai pas trouvé, mais je sais que le site est par ailleurs en reconstruction en ce moment donc, je suis sure que cette publication légale interviendra dans les prochaines semaines. Pourriez-vous donc communiquer aux élus la liste pour 2016 et 2017 des marchés passés par la Mairie du 20^e, leur montant, leur attributaire, leur durée quand, par exemple, le marché est pluriannuel ? J'ai vu par ailleurs en fin de semaine dernière qu'un marché de conseil et de stratégie en communication était lancé. S'agit-il d'un renouvellement ou d'un nouveau contrat ? Je voudrais aussi intervenir ici sur les frais de nettoyage des locaux que j'ai trouvé extrêmement élevés en général sur la DGL, puisqu'ils se portent à plus de 1 million d'euros. Et je me demandais à quoi correspondaient ceux qui sont inscrits sur la partie DAL pure sachant qu'il y a aussi une inscription sur la partie fonctionnement des conseils d'arrondissement et qui donc, je suppose, est la Mairie. Et d'ailleurs, à ce propos-là, je croyais que la Mairie était nettoyée par les agents de la Mairie donc, la provision je crois de mémoire de 14 000 euros prévue, je voulais savoir à quoi elle correspondait.

Page 17, concernant les stades, je note aussi que nous prévoyons une baisse de la consommation d'eau de 47 000 euros à 12 000 euros. Alors, on peut s'en féliciter si jamais c'est de la mise en place de nouveaux dispositifs pour consommer moins d'eau ou alors, est-ce qu'il y a des équipements aujourd'hui qui vont être en réparation, qui sont prévus dans l'année 2018, donc sur lequel les sportifs ne consommeront pas d'eau là-dessus. Je voudrais juste avoir ces éléments d'explication. Par contre, sur les piscines, je vois que vous prévoyez une augmentation en consommation d'eau et d'électricité. Là aussi, pourriez-vous nous donner une explication? Est-ce qu'on a constaté en 2017 qu'il y avait une plus forte augmentation? On sait que c'est très consommateur parfois d'énergie, parce que pour moi, aujourd'hui, la piscine Davout n'est pas du tout construite, donc il n'y a pas de changement du périmètre.

Je voulais juste une petite précision sur la section salle polyvalente. Je suppose que c'est le Pavillon Carré Baudouin, en tout cas, je pense. Je demandais juste une précision. Et du coup, est-ce que l'année prochaine pour la plus grande clarté de nos débats, ca pourrait être indiqué ?

Et enfin, sur la section des espaces verts, j'ai deux questions. À quoi correspond la ligne terrain où est prévue une augmentation à 353 000 euros, je voulais savoir sur ce terrain, qu'est-ce que signifiait cette ligne? Et par ailleurs, il y a une provision pour les fêtes et cérémonies qui s'y déroulent. Je voulais savoir à quoi ça correspondait. Est-ce que du coup, sont budgétées dans cette partie-là, les fêtes et cérémonies qui dépendent du Père-Lachaise par exemple, et qui se déroulent en Mairie, et du coup dans les frais et réceptions de la Mairie, ils ne sont pas comptés ou est-ce que c'est autre chose?

Je vous remercie Madame la Maire pour vos futurs éclaircissements.

Mme CALANDRA

Alors, Mme MAQUOI, vos questions sont, comment dirais-je... Je ne peux pas y répondre dans l'immédiat toutes, parce qu'il faut qu'on regarde un certain nombre de sujets. Par exemple, sur le frais de nettoyage des locaux, ce sont les équipements de proximité, c'est le nettoyage de tous les équipements, petites crèches, gymnases, etc. Donc le montant ne correspond pas au seul nettoyage des locaux de la Mairie du 20^e mais au nettoyage par exemple des 75 ou près de 80 équipements de petite enfance que nous avons dans le 20^e, au nettoyage de tous les équipements sportifs que nous avons etc., donc vous comprenez que les montants sont très importants. Donc, c'est regroupé sous une seule ligne.

Sur la question des piscines et des terrains, je peux laisser la parole à M. EPARA EPARA pour qu'il vous réponde. Ce que je sais sur les piscines, très sincèrement, je n'ai pas le détail de la consommation, ce que je sais c'est que nous avons eu à de très nombreuses reprises des intrusions, notamment dans les bassins-écoles Vitruve et Lumière avec des dégradations extrêmement importantes et des pollutions des bassins par des jeunes du quartier, qui ont obligé à vider l'ensemble des bassins, à les curer et à les remettre en eau ce qui, à chaque fois, coûte extrêmement cher et c'est probablement pour ça que la DJS a prévu une somme plus importante cette année ; mais pour ça, il faut que je regarde le détail. M. EPARA EPARA peut peut-être vous répondre sur aussi la question des terrains.

Sur la question des marchés passés par la Mairie du 20°, ça moi je veux bien vous le fournir mais je ne peux pas vous le faire ici, je n'ai pas la liste avec moi, etc. Donc il y a une série de questions auxquelles moi je veux bien répondre, enfin je note, ça suscite des curiosités très récentes, mais je veux bien vous répondre ligne par ligne sachant qu'il y a des évolutions. Je rappelle par exemple que la ville de Paris a fait un effort, a essayé, a tenté de faire un effort de réduction d'un degré de la mise en chauffe des eaux de piscines pour faire des économies, notamment parce que nos piscines sont chauffées, je crois à 25, il me semble, au-delà de 23, et que ce n'est pas forcément nécessaire. Les usagers n'ont pas apprécié, on est revenu en arrière là-dessus, c'est peut-être aussi pour ça qu'il y a une hausse du budget parce qu'un degré d'écart de chauffe, ce sont des centaines de milliers d'euros en plus de fluide. Ça va très vite, multiplié par toutes les piscines parisiennes. Alors sincèrement, comme je ne suis pas fonctionnaire de la DJS, je ne suis pas forcément dans le détail de toutes les évolutions. Il suffit qu'il y ait eu une fuite importante sur une piscine, une année ou qu'il y ait un problème d'entretien sur une des piscines pour que tout de suite ça fasse grimper la facture.

M. BARGETON

Oui, juste pour préciser deux points. Premièrement, la liste des marchés publics figure sur le site de la ville de Paris, et y compris des mairies d'arrondissement, puisque c'est une obligation du code des marchés publics qui rend obligatoire la publication de tous les marchés passés. Ils sont séparés en trois tableaux : marché de biens, marché de services et marché de travaux. Donc, vous avez ça sur le site. Donc là, c'est 2016 qui est en cours. Et puis sur la dimension pluriannuelle, moi je partage le fait toujours de renforcer l'information, la transparence financière. Vous savez que la loi NOTRe a quand même accru les obligations à la matière, et notamment le débat d'orientation budgétaire de la ville de Paris, est notamment désormais toujours pluriannuel et par exemple la stratégie d'endettement doit être présentée sur les trois années qui viennent. Donc, nos documents budgétaires à la ville de Paris sont bien présentés de façon pluriannuelle.

Mme CALANDRA

M. GLEIZES et ensuite Mme SIMONNET.

M. GLEIZES

Oui, merci Madame la Maire.

Moi je ne vais parler que de la partie fluides. En octobre 2014, nous avions voté un vœu dans cet arrondissement, dans cette assemblée, pour mettre la Mairie d'arrondissement en norme ISO 14001. À cette époque, nous avions appris qu'il y a eu un effort très important qui a été fait entre 2010 et 2014, puisque donc la consommation de gaz était passée de 660 000 KW à 305 000, que l'eau pareille avait été divisée par trois et que l'électricité ça a été divisée par deux.

Il y avait un moment aussi un projet dans cette délibération de panneau solaire à la Mairie. Et donc, sur cette délibération donc on voit qu'il y a une augmentation des dépenses en électricité, en gaz et en eau donc savoir où c'est qu'on en est par rapport à cette trajectoire. Et où en est-on aussi sur la norme ISO 14001 pour la Mairie d'arrondissement ? Dans la logique du débat qu'on va voir ensuite sur le plan climat.

Mme SIMONNET

Mes chers collègues. Ne faisons pas comme si le débat budget de notre Mairie d'arrondissement était déconnecté d'un cadre de débat plus global. Faisons attention à ne pas dépolitiser les enjeux qui sont devant nous. Aujourd'hui, on sait pertinemment que lors du débat budgétaire au conseil de Paris qui va donc déterminer les moyens alloués à l'ensemble des Mairies d'arrondissement et globalement à l'ensemble de la politique municipale dont beaucoup et directement géré depuis l'exécutif parisien, une situation de poursuite de baisse des dotations de l'État et d'augmentation de la contribution de la ville à l'effort de péréquation de solidarité des territoires, qui fait que finalement, on va être quasi dans un équilibre qui s'annule. C'est-à-dire avec sans aide de l'État pour accompagner le budget de la ville et du département de Paris. On est dans ce contexte-là de contrainte d'austérité. Cette contrainte d'austérité ne répond pas à une fatalité qui serait dans l'air du temps contre laquelle on ne pourrait rien faire. Il relève de choix politiques que le président de la République a réaffirmé dans la continuité du précédent et dans la continuité du précédent encore. Depuis Nicolas SARKOZY, ces politiques d'austérité de baisse des dotations de l'État se poursuivent dans un schéma aussi de carcan en termes de politique austéritaire imposée par l'Union européenne et que l'absence totale de résistance et de réflexion pour, au contraire, lancer une politique de relance qui permette réellement aux collectivités sur l'ensemble du territoire d'être à la fois l'acteur principal de l'investissement et de la relance de l'activité par l'investissement, et de satisfaction des besoins collectifs, et bien ne se fait pas. Résultat, on va avoir des conséquences dans le 20^e extrêmement concrètes qui vont s'aggraver.

Moi j'apprends qu'il y a une inquiétude, alors je ne sais pas, vous me direz Madame la Maire, si c'est juste une inquiétude ou si c'est quelque chose de vrai, par exemple qu'il y a des animateurs qui ont peur que les concours de la ville cette année pour les animateurs, soient reportés, qu'il y aurait cette année pour la première fois des suppressions nettes d'emplois à la ville, après des années de péréquation, parce que quand on crée des nouveaux services publics, et bien la ville au lieu d'augmenter les effectifs, a toujours effectué des redéploiements de poste avec une souffrance au travail, qui augmente dans l'ensemble des services de la ville de manière importante.

Et vous le savez comme moi, il y a aussi des services qui discrètement sont privatisés, sont externalisés dans plein de secteurs différents et qui créent un véritable problème de privatisation dans un certain nombre de services publics. Et pendant ce temps, les intérêts privés, eux ont la belle vie. On a des projets à chaque conseil de Paris, sur réinventer Paris où on vend du foncier, on vend la capitale, on augmente les recettes issues de la publicité en aggravant l'envahissement publicitaire et on se retrouve avec des groupes comme Vinci qui se font 40 millions d'euros de bénéfice net par an, pendant qu'en même temps, on constate le mouvement associatif qui est en train de crever, pas simplement là du fait des contrats aidés, qui va évidemment être gravissime et imposer la clé sous la porte à un nombre d'associations si nous ne l'empêchons pas, mais qui vient conséquemment à des années de politique de marché d'appel d'offre de mise en concurrence. Donc, toute cette logique-là, il faut la regarder droit dans les yeux, et savoir est-ce qu'on s'y soumet ou est-ce qu'on s'y oppose.

Pour faire une petite référence à ce qui s'est passé la semaine dernière au conseil d'arrondissement, moi je me réjouis, notre groupe Place au Peuple se réjouit que des élus prennent enfin conscience qu'il y a un véritable problème politique et dans cet arrondissement mais nous, nous considérons qu'il y a un véritable problème politique aussi sur l'ensemble de la capitale, et que pour cela, il faut assumer de prendre ses responsabilités. S'il y a une rupture de contrat de majorité, sachant que nous, nous avions fait le choix dès le début d'être dans l'opposition et bien il faut rendre ces mandats, et je pense que la meilleure situation quand il y a une crise politique et qu'on estime qu'il y a un désaccord profond, et bien c'est de s'en remettre aux citoyennes et aux citoyens, que les citoyennes et les citoyens votent. Et il est tout à fait possible puisqu'il suffirait à un moment donné d'assumer de démissionner du conseil d'arrondissement pour que les élections soient à nouveau convoquées. La question budgétaire est une question centrale. Ça n'est pas pour rien que nous votons contre les budgets au conseil de Paris, parce que cette soumission à l'austérité est en train de tuer la réponse d'intérêt général, qu'en tant que toute élue de la République, on se doit d'œuvrer.

Mme MAQUOI

Merci Madame la Maire. Je laisserai mes collègues après répondre, parce que du coup le fait de n'avoir pas accepté des interventions liminaires, donne des informations qui sont données par Danielle SIMONNET, une lecture qui n'est pas celle des groupes de la majorité.

Je voudrais juste préciser sur un certain nombre de mes questions puisque vous nous apporterez les réponses après. Bien sûr que j'avais compris que la ligne globale des frais de nettoyage était pour tous les équipements de proximité. Dans le détail, là où je me posais une question, c'est celle sur la Mairie du $20^{\rm e}$ où il est prévu 13 000 euros sur des frais de nettoyage, et c'était juste pour savoir est-ce que c'est un complément au travail des agents ou pas ? Ou si c'était autre chose, je remercie M. BARGETON de m'indiquer où pouvoir trouver les informations sur les marchés publics.

Et enfin, nous avons toujours regardé en tant qu'élu depuis le début de la mandature avec attention tous les documents qui nous étaient transmis pour les conseils d'arrondissement. Les interventions, et bien sûr que je ne pouvais pas demander à M. EPARA EPARA Epency les informations sur les stades et les piscines, puisqu'à mon sens, ce document-là, on a obtenu pour le conseil d'arrondissement, on ne l'a pas travaillé en amont, ni même sur les choix budgétaires sur les différents équipements de proximité. Merci.

Mme CALANDRA

Les 14 000 euros d'abord, je rappelle que les élus travaillent en amont sur des budgets mais les 14 000 euros correspondent au nettoyage des salles annexes, à savoir les salles entre autres des conseils de quartier.

Donc ensuite, nous avons M. BARGETON puis M. HOCQUARD.

M. BARGETON

Oui, Mme SIMONNET, nous aurons ce débat en conseil de Paris donc, ne déflorons pas trop. Juste quand même, pour vous rappeler que pour la première fois en 2018, s'interrompt le processus de baisse des dotations aux collectivités locales. Nous avons vécu entre 2011 et 2017 une division par deux de la dotation globale de fonctionnement de la ville de Paris. Mais c'est la réalité, on est passé de 1,2 milliard à 600 millions d'euros. Pour la première fois, ce mouvement s'interrompt, puisqu'il n'y aura pas de baisse de dotation en 2018. Et par ailleurs, il n'y a pas de hausse des péréquations. Je m'étonne d'ailleurs de votre position sur les péréquations des finances locales. Mais en tout cas, bon, visiblement vous êtes contre. Eh bien, les péréquations n'augmentent pas dans le projet de loi de finances pour la première fois. Donc, ce débat, nous l'aurons mais quand on parle d'austérité accrue, il faut regarder la réalité des chiffres du projet de loi de finances.

La deuxième chose, vous pourriez ajouter à votre liste d'ailleurs, Mme SIMONNET, vous avez oublié sans doute l'externalisation du contrôle du stationnement, qui va être notamment réalisé par Indigo, vous pourriez le rajouter. Et moi je vais vous dire Mme SIMONNET, lorsque la Maire de Paris mène les projets Réinventer Paris, lorsqu'elle se prononce pour les Jeux olympiques, lorsqu'elle veut

construire la Tour Triangle, lorsqu'elle décide de réfléchir à la publicité numérique, lorsqu'elle se bat pour l'extension de Roland Garros, lorsqu'elle décide, comme vous l'avez dit, un certain nombre de délégations services publics, nous nous sentons pleinement dans cette majorité municipale qui œuvre aussi pour la modernisation de nos procédures, pour l'inventivité et pour la création en matière budgétaire. Et ça, nous l'assumons pleinement, donc oui, moi j'assume cette politique et y compris, nous aurons le débat en conseil de Paris sur la publicité. Je pense que se priver de 40 millions d'euros de recettes publicitaires pour la ville de Paris, c'est de la folie, voilà, je le dis comme je le pense, et que personne ne peut accepter que la ville de Paris se prive de 40 millions d'euros de recettes, liées à la publicité. Et ça, il faut l'assumer aussi.

Donc voilà, nous aurons ce débat, mais encore une fois, ne mélangeons pas les choses. Ici, il s'agit du budget, vous savez de l'État spécial des arrondissements, ça ne concerne absolument pas tous les éléments, puisque vous entrez sur ce terrain, je vous réponds, et je sens que nous aurons un débat riche et fourni au conseil de Paris.

M. HOCQUARD

Oui, merci de me passer la parole.

D'abord, je n'ai pas eu le temps, l'occasion de le faire tout à l'heure mais je voulais saluer les employés de cette Mairie qui ont été convoqués par vous un dimanche matin. Je savais que vous étiez, et que ce gouvernement voulait mettre en place le travail du dimanche, je ne pensais pas que ça irait aussi vite dans la Mairie du 20^e arrondissement, et que ça concernerait aussi l'ensemble des employés du secteur public.

La deuxième chose, à refuser les débats et notamment ce que je vous avais dit les interventions liminaires, afin que chacun puisse exposer ses positions et expliquer puisque nombreux sont les habitants qui sont venus assister au conseil d'arrondissement, et tant mieux, on se retrouve avec d'autres discussions et M. BARGETON en est le parfait exemple qui nous défend, qui venait ici, je crois maintenant à la tribune du sénat mais il défend le projet de loi de finances du gouvernement. Merci de ne pas m'interrompre M. BARGETON. Et on se retrouve effectivement avec d'autres discussions sur la question du projet de loi de finances et du budget de la Mairie du 20° arrondissement. Je pense que vous devriez, Madame la Maire, mener les débats de manière différente, de manière à ce que justement, les différents points de vue puissent s'exprimer.

On a parlé justement des questions qui sont des questions nationales avec leur déclinaison en local. Et je voudrais revenir quand même sur ces questions d'emplois aidés, parce que quand M. BARGETON, vous dites, et je laisse ce débat-là à la question du sénat ou de l'Assemblée nationale ce qui est faux, que le projet de loi de finances ne prévoit plus des baisses en direction des collectivités territoriales, je pense que c'est bien plus pernicieux ce qui est en train de se passer en ce moment. C'est que non seulement, il y a des baisses à cet endroit, mais que le gouvernement, à travers ce qu'il fait, notamment sur la question des emplois aidés, et notamment sur le fait qu'il baisse un certain nombre d'interventions de services publics, nous contraint, nous, et nous met ,nous les collectivités territoriales, dans des difficultés majeures.

Regardez ce qui se passe sur la question des emplois aidés dans lesquels dans cet arrondissement, et je ne vous parle pas du sénat, je ne vous parle pas de la politique nationale, plus de 150 emplois aidés sont menacés auprès des associations. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que le tissu associatif de cet arrondissement va être matraqué. Ça veut dire que le tissu associatif de cet arrondissement dans le domaine sportif, dans le domaine culturel, dans le domaine social, ne va plus avoir les moyens de pouvoir continuer le travail qu'il fait. Mais ça c'est un travail qui est un travail territorial, et le sujet et le problème, il est à cet endroit-là aujourd'hui.

Alors, pour reprendre, oui, effectivement, nous sommes aujourd'hui dans une situation qui est une situation un peu baroque, pas simplement sur le fait que nous nous réunissions un dimanche matin, mais aussi sur le fait que la majorité des élus de cet arrondissement ont refusé de siéger Madame la Maire au dernier conseil d'arrondissement, parce que vous avez choisi, notamment sur la question des emplois aidés, Madame la Maire, de rompre une partie du contrat de majorité. Vous avez choisi d'ouvrir une crise, parce que vous avez choisi que par rapport à des questions qui sont des questions

majeures qui concernent les habitants, sur la base sur laquelle nous avons été élus, quand nous avons été élus en 2014, c'était pour défendre, c'est pour défendre...

Mme CALANDRA

M. HOCQUARD, est-ce qu'on pourrait revenir au sujet ?

M. HOCQUARD

Je vais y revenir, ne vous inquiétez pas.

Mme CALANDRA

La délibération MA20,2017...

M. HOCQUARD

Et si vous êtes gentille, vous n'interrompez pas mon intervention. Si vous me passez la parole...

Mme CALANDRA

Nous allons avoir des débats sur les vœux, sur les emplois aidés.

M. HOCQUARD

Si vous me passez la parole, ça n'est pas pour m'interrompre Madame la Maire. Si vous me passez la parole, vous êtes maître de l'ordre du jour, mais vous n'êtes pas là pour m'interrompre.

Mme CALANDRA

C'est vrai que Mme HIDALGO n'interrompt jamais personne au Conseil de Paris, de même M. DELANOË ne le faisait jamais. Je vous rappelle, pour une bonne maîtrise des débats, que vous venez d'appeler de vos vœux, que nous allons avoir des débats sur les vœux, sur les contrats aidés. Pouvez-vous revenir sur la délibération ?

M. HOCQUARD

Je vais continuer Madame la Maire.

Mais pour finir sur ce point-là, vous avez choisi vous d'ouvrir une crise sur cette question-là, et sur d'autres aussi sur les méthodes de fonctionnement, vous le montrez là en me coupant la parole. Je suis président du groupe de la majorité. Ici d'un groupe que vous avez choisi de quitter, il y a peu, pour être maintenant non inscrite dans cet arrondissement et dans ce conseil municipal. Pour finir, puisqu'effectivement, nous reviendrons sur ces débats, moi je trouve et je suis étonné d'ailleurs qu'on ait aussi peu de chiffres qui soient à disponibilité là-dessus, que l'intervention de Nathalie MAQUOI ou d'autres, notamment sur les questions de transparence sur le plan budgétaire et sur le plan financier de cet arrondissement, sont importantes. Je crois que je peux parler au nom du groupe socialiste et apparentés que je préside, que nous serons à ce conseil d'arrondissement, mais aussi aux autres, eh bien particulièrement vigilants sur la manière dont les choses se passent ou si à cet endroit-là, c'est peut-être nouveau mais Julien BARGETON, et là-dessus je le rejoins, a souhaité dans le cadre la loi NOTRe alors, lui comme il est maintenant au sénat, il parle souvent des questions nationales mais je parlais des questions locales, mais qu'effectivement, nous ayons sur cette question comme sur d'autres, un effort particulier de transparence qui soit fait en Mairie du 20°. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Et dans les autres mairies. M. HOCQUARD, je vous remercie de cette soudaine vigilance sur les budgets que vous votez sans problème depuis 2014. Je suis Maire depuis 2008. C'est vrai que ce soudain intérêt passionné, et Mme MAQUOI, vos questions étant extrêmement précises, je vous remercierais de nous les fournir par écrit, nous allons y répondre par écrit pour la prochaine fois. Je

remercie les élus de cette majorité municipale de démontrer tout à coup un intérêt pour le détail de toutes ces dépenses mais il n'y a pas de problème, nous vous fournirons des réponses. Si M. BARGETON a évoqué la loi NOTRe, ce n'est absolument pas parce que tout à coup, étant devenu parlementaire, il évoque des questions purement nationales, c'est parce qu'il décrit le contexte législatif dans lequel nous devons fournir des éléments, il décrit l'évolution du contexte qui s'applique. Je rappelle que les lois ne sont pas seulement votées par le parlement pour être décoratives mais elles s'appliquent à notre exécutif quand il est concerné. C'est aussi simple que ça.

Donc, les mauvais procès, évidemment, je sens que ça va être tout à coup ce qui était formidable avant on va devenir très mal, mais bon, j'aimerais quand même qu'on ne soit pas dans la totale caricature. M. ASSOULINE, si nous pouvions revenir au débat dont il est question, à savoir sur... Oui, pardon, il y avait monsieur, non, M. ASSOULINE a levé la main avant M. BAUDRIER. M. ASSOULINE, puis M. BAUDRIER.

M. ASSOULINE

Oui, Madame la Maire.

Deux questions, la question qui nous préoccupe là concrètement avec cette délibération est pour moi une question préalable qui me semble évidente si on ne veut pas faire semblant. Il y a eu un acte très important sur le plan politique de cet arrondissement cette semaine, puisque la majorité de ce conseil d'arrondissement a décidé de porter publiquement des questions politiques de désaccord, et sur le plan politique, et sur le plan du fonctionnement de la municipalité de façon réfléchie, après une longue période où ces questions se discutaient plutôt en interne à la majorité, parce qu'on considérait, certains considéraient que ce n'est pas à mettre sur le plan public. Donc, c'est un évènement très important et très grave.

On peut vouloir tous, et je suis sûr que vous le voulez aussi, que les habitants du $20^{\rm e}$ arrondissement n'en pâtissent pas. C'est-à-dire que nous soyons là avant tout pour servir les citoyens qui nous ont élus. Mais il y a un désaccord sur la méthode. Si les choses sont publiques, c'est que ça ne peut plus continuer comme avant. Or, si la réponse c'est de dire : on continue comme avant, et même l'expression de ce désaccord par les groupes de la majorité ne peut pas s'exprimer ici, la régulation sera impossible. Donc, je voulais le dire parce que je ne pense pas que la majorité municipale qui a reçu les suffrages de la majorité des citoyens du $20^{\rm e}$ arrondissement, puisse parce que bien évidemment, pour la continuité du service public, le pouvoir de la Maire est un peu absolu on va dire, mais nous avons toujours considéré que ça devait s'appuyer, bien entendu, sur une cohésion d'une majorité dans sa pluralité pour que les choses se fassent autrement que formellement, mais avec l'harmonie et le dynamisme que nécessite la gestion d'une municipalité. Donc, je ne crois pas qu'il faut continuer comme cela, je vous le dis, c'est un conseil et en même temps, un avertissement politique.

La deuxième chose c'est sur le débat qui nous concerne. Ce n'est pas vrai de dire que, comme le fait M. BARGETON, mais je ne sais pas si Madame la Maire est d'accord avec ça parce qu'elle n'est pas dans le même groupe politique, qu'il n'y a pas de baisse des dotations. Ce n'est pas la peine de répéter et de sans arrêt parler comme ça en marmonnant, il n'y en a pas, il n'y en a pas. Vous savez que je suis aussi informé et au courant, instruit sur les questions qui concernent le budget de la nation. Donc, nous avons deux éléments. Un élément, c'est ce qui a déjà été fait concrètement, ce n'est même pas en discussion à l'assemblée, c'est un décret du 20 juillet, qui a supprimé 46,5 millions de budget accordés à la politique de la ville. Et qui a enlevé à peu près 216 millions de dotations aux collectivités locales. Ça c'est déjà à l'œuvre sur le budget 2017, mais enfin qui nous concerne, nous sommes dedans, donc une baisse par ce gouvernement a déjà eu lieu. Devant la bronca et notamment le résultat des élections sénatoriales qui a montré que les élus locaux n'appréciaient pas tellement cette politique, il a été décidé de ne pas porter une baisse des dotations sur l'année 2018, sans rien retirer à la promesse gouvernementale et présidentielle de baisser de 13 milliards sur l'ensemble du quinquennat. J'ai l'ensemble des déclarations y compris celle d'Edouard PHILIPPE qui dit : on ne va pas le faire en 2018, mais ça ne veut pas dire qu'on ne va pas le faire parce qu'il y a une trajectoire budgétaire qui a été décidée par ce gouvernement et des engagements même européens à ce titre qui vont forcément le faire. Donc, non seulement parce que ça a déjà eu lieu que nous sommes affectés, parce que la politique de la ville dans le 20e, on sait ce que c'est, puisque nous sommes un quartier populaire. Mais aussi parce que nous savons que c'est devant nous, et parce que nous savons que, et c'est là que le débat sur les emplois aidés a un sens et qu'on peut dire que ce n'est pas une baisse des dotations aux collectivités mais enfin quand une collectivité, notamment dans les milieux les plus défavorisés, est obligée pour maintenir le lien social de recourir à ces emplois, pour le mouvement sportif, je ne parle même pas des associations multiples qui maillent le tissu social de notre arrondissement mais le mouvement sportif nationalement et localement, ce sont des milliers et des milliers d'associations qui ne peuvent vivre qu'avec cela. C'est quelque chose de grave. Donc, je pense que comme nous avons toujours défendu cela ensemble pendant des années, le fait que brutalement, on pense que maintenant, c'est des choses acceptables, va affecter notre cohésion et l'affecte concrètement.

Donc, je finis en disant la chose suivante: ce débat, pour qu'il soit serein, qu'il n'entrave pas le fonctionnement municipal et le service rendu aux citoyens, doit se faire non en faisant comme s'il n'y avait pas de problème à la schlague ou en faisant vivre une majorité municipale, une diversité municipale. Et cela, je vous le dis parce que je ne veux laisser aucun espace à ceux qui, depuis le début de notre majorité, ont été dans les coins pour nous mettre en difficulté, alors qu'ils ont été minoritaires dans le vote des citoyens du $20^{\rm e}$ arrondissement. Je parle de la droite mais je parle aussi de la France Insoumise. Je voulais absolument qu'on entende cela, et je soutiens donc la démarche des groupes qui demandent qu'il y ait un débat pour refaire une majorité municipale cohérente sur la base du projet qui les a fait élire, c'est-à-dire celui d'Anne HIDALGO qui n'est pas le projet en cohérence avec la politique de l'actuel gouvernement.

M. BAUDRIER

Oui, cette délibération sur l'État spécial du 20^e arrondissement au titre du budget primitif 2018 pose la question du service public que nous pouvons apporter aux habitantes et aux habitants du 20e. Et bien entendu, nous avons eu à subir des baisses de dotations dramatiques durant les dernières années, mais il faut soulever, et je répondrai donc Danielle SIMONNET que dans ce contexte, l'exécutif municipal s'est battu à tous les niveaux, au niveau de l'Assemblée nationale pour obtenir des recettes supplémentaires, taxer les résidences secondaires, avec des batailles gagnées, y compris d'ailleurs par des députés communistes et également a fait le choix de maintenir un niveau d'investissement public qu'aucune collectivité française, en regard de son budget n'a maintenu. Avec 10 milliards d'euros, l'exécutif municipal parisien a un programme d'investissement de la mandature maintenu même au-delà des précédentes mandatures donc, c'est bien loin de l'austérité. C'est dans un contexte extrêmement difficile, une prise de responsabilité très importante avec 3 milliards d'euros pour le logement social, plus de 1 milliard d'euros pour les équipements publics, et nous aurons l'occasion d'ailleurs, lors de ce conseil d'arrondissement, d'évoquer la mise en œuvre des investissements publics structurant pour la mandature dont j'ai la joie de m'occuper au niveau parisien. Donc, c'est très loin de l'austérité, c'est un investissement public important et une bataille permanente pour en obtenir les moyens.

Ensuite, sur la question de la politique actuelle du gouvernement et les dangers qu'elle pose sur nos services publics et sur notre collectivité, elle est effectivement bien pire que celle du gouvernement précédent puisqu'il y a une baisse de dotations 13 milliards d'euros qui est programmée, et que le gouvernement souhaite imposer dès 2018, au-delà des mesures déjà régressives qu'a abordé, à juste titre, David ASSOULINE et Frédéric HOCQUARD, imposer une contractualisation vraiment perverse et léonine aux grandes collectivités, dont Paris, imposant de réduire, de plafonner les dépenses de fonctionnement donc, d'empêcher très concrètement les embauches, d'empêcher les augmentations de salaires des agents du service public parisien, et de limiter par le haut les investissements de la ville de Paris. Alors que justement, nous souhaitons investir pour offrir du service public aux habitants. Donc, c'est une mise sous tutelle sur des collectivités territoriales qui est historique et qui remet en cause clairement les choix de la loi de décentralisation de 1982 et de Gaston DEFFERRE. Donc c'est un recul social et une politique de droite au-delà de ce qui était réalisé par tous les gouvernements depuis 1982 vis-à-vis des collectivités locales. On est vraiment dans une situation dramatique et en tant qu'élu du 20e et dans la cohérence de notre majorité, doit être de s'opposer de façon claire et déterminée à ces choix politiques et qui se concrétise évidemment, également par les choix annoncés cet été sur les contrats aidés où on voit bien qu'il y a déjà 150 contrats aidés qui sont menacés dans le 20^e et il m'est déjà arrivé de participer dans 13 associations et de participer à de nombreux conseils d'administration d'écoles et de collèges, où cette réalité est vécue comme absolument dramatique. Nous aurons l'occasion d'y revenir mais la cohérence de notre majorité doit être celle de s'opposer à cette politique nationale, et de défendre le service public, et bien entendu en tant qu'élu communiste,

nous sommes très satisfaits qu'il y ait un rassemblement large, cohérent, uni pour porter ces valeurs de gauche contre la politique nationale et pour le service public dans le 20^e comme à Paris.

M. GLEIZES

Oui, merci Madame la Maire.

Je ne vais pas intervenir sur le fond politique de ce débat. Je laisserai le président du groupe écologiste, Stéphane VON GASTROW, le faire. Je vais revenir sur quelques éléments qui ont été dits. D'un point de vue technique, pour qu'on ne soit quand même pas, si ce n'est les mensonges, dans les erreurs d'analyse. Tout d'abord, je vais quand même poser des questions concernant cette délibération et j'aimerais avoir les réponses sur la question des dépenses des fluides, sur la question de l'application de la norme ISO 14001 pour cette Mairie, bon voilà, j'en reviens. Alors, peut-être pas pour ce conseil d'arrondissement mais pour un autre conseil d'arrondissement...

Mme CALANDRA

Il n'y a pas de problème, comme pour Mme MAQUOI, vous nous écrivez vos questions, on vous répondra par écrit. Oui, il y a un compte rendu très bien. On prend vos questions, on vous répondra par écrit.

M. GLEIZES

Donc, par rapport à ce qui a été dit, je voudrais aussi qu'on évite de se dénigrer entre soi, notamment dire que ce sera la première fois que les écologistes intervenaient sur l'État spécial. Ce n'est pas vrai, on peut revenir dans le passé, on est déjà intervenu plusieurs fois, parce que souvent sur la question des fluides, on est intervenus, que ce soit au conseil d'arrondissement ou au conseil de Paris. Donc, ce n'est pas la peine de dire que d'un seul coup, on découvrirait donc cette question-là, c'est faux, première chose.

Mme CALANDRA

Et je n'ai pas parlé des écologistes, que je sache.

M. GLEIZES

Mais comme on ne sait pas à qui on parle, donc c'est un peu compliqué de suivre le débat...

Mme CALANDRA

À Mme MAQUOI...

M. GLEIZES

Mais si on pouvait éviter de me couper la parole, ça serait quand même bien. Mais moi, je ne vous ai pas coupé quand je me suis senti attaqué par vos propos Madame la Maire, à ce que je sache. Donc si possible, on peut me rendre la même chose, ne pas me couper quand vous vous sentez donc attaquée, réciproquement, je ne le fais pas donc j'aimerais qu'on fasse la même chose.

Donc, je reviens sur cette question de l'État spécial, y compris pour répondre aussi à Mme SIMONNET. L'État spécial c'est une goutte d'eau dans le budget de la ville. Donc que l'on ne mélange pas le débat notamment, même M. BARGETON donc a un peu mélangé les deux débats, entre le débat que nous aurons donc au conseil de Paris dans 15 jours, dans une semaine, et le débat que nous avons ici. L'État spécial ce n'est vraiment pas grand-chose sur l'ensemble, sur les 7 milliards du budget de Paris, et même si le 20^e est la deuxième plus grosse Mairie de Paris, c'est une goutte d'eau. Donc, on parle bien des dépenses qui sont décidées dans cette Mairie. On ne parle pas de ce qui est imposé par l'extérieur, première chose.

Deuxième chose, je vais quand même revenir sur, puisque M. BARGETON a lancé le débat sur la question que ce gouvernement est formidable. Comme ça a été dit par M. HOCQUARD, ce

gouvernement est très pernicieux. C'est-à-dire que donc on ne baisse pas cette année la dotation globale de fonctionnement, on ne bouge pas les péréquations mais par contre, ce qu'on va faire c'est qu'on va contractualiser les relations entre les collectivités territoriales et la préfecture. Mais en fait c'est avec le ministère des Finances, avec Bercy, sur lequel on va imposer des critères qui de fait, vont entraîner à terme une baisse des dotations globales de fonctionnement pour les collectivités territoriales qui ne seraient pas sérieuses selon les critères de Bercy. Donc ce débat, on l'aura donc au conseil de Paris. Je ne vais pas aller plus loin là-dedans mais c'est quand même ça la réalité. Donc, puisqu'il y a du monde, aujourd'hui, il ne faut pas quand même faire croire que ce gouvernement est formidable, et je vais finir sur une dernière chose qui concerne vraiment l'arrondissement.

Je vais reprendre donc M. BARGETON lui-même. M. BARGETON a reconnu lors du dernier conseil d'arrondissement que les emplois aidés ont augmenté dans les collectivités territoriales pour compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement. Vous l'avez dit lors du dernier conseil d'arrondissement. Vous avez dit aussi que les emplois aidés coûtent 25 millions d'euros à la ville de Paris et l'État nous verse 14 millions. Donc, ils nous coûtent 11 millions d'euros. Par conséquent, la suppression totale des emplois aidés, si on ne les remplace pas, c'est une économie pour la ville de Paris. Sauf que M. BARGETON, vous oubliez que derrière ces 25 millions, ce sont des personnes. Ce sont 150 personnes dans l'arrondissement. Et que ces gens-là donc, s'ils ne sont pas salariés, c'est-àdire qu'ils ne travaillent plus. Donc ca veut dire qu'on a remplacé leur travail par autre chose. Donc il faut arrêter de dire que d'un seul coup, on va faire des économies, alors qu'en fait, on va compenser ça par d'autres choses. Et souvent, l'autre chose, ce n'est pas de service public, parce que les choses ne sont pas gratuites dans la vie malheureusement. Qu'il y a des choses qu'il faut payer. Il faut payer l'électricité. Il faut payer les salaires des gens qui travaillent. Et ça, ça nous concerne au niveau de l'arrondissement. Donc, M. BARGETON, je suis désolé, c'est vous qui a lancé le débat par rapport à ça. On y reviendra au conseil de Paris sur la partie qui concerne directement les collectivités territoriales mais il ne faut pas dire tout et son contraire. Merci.

Mme CALANDRA

Mme EL AARAJE.

Mme EL AARAJE

Je vous remercie Madame la Maire.

Moi je voudrais juste revenir sur deux points quand même déjà. Tout d'abord, je regrette quand même qu'on n'ait pas pu avoir un propos liminaire de la part des différents groupes qui composent aujourd'hui la majorité, pour leur permettre d'expliquer un petit peu ce qui se passe et donner une grille de lecture un peu plus explicite, déjà aux autres élus de ce conseil d'arrondissement. Il me semble quand même que c'est la moindre des courtoisies, puisque vous avez évoqué tout à l'heure. Mais au-delà de ça, aux différents administrés qui sont aujourd'hui dans cette salle, et qui je pense aimerait bien avoir un peu plus d'analyse de ce qui est en train de se passer. Et peut-être pour qu'ils comprennent aussi un petit peu la tonalité des débats qui nous animent aujourd'hui.

Ensuite, j'aimerais revenir quand même sur deux points sur cette délibération. Vous vous êtes étonnée Madame la Maire des interrogations de Nathalie MAQUOI sur le budget primitif 2018, évoquant le fait que pour la première fois, il y a des questions qui étaient posées sur ce point-là, et que ce budget avait fait l'objet d'une concertation préalable. Je suis désolée Madame la Maire mais en tant que membre de l'exécutif, pour ma part, et je pense les autres élus de cet arrondissement, membres de la majorité me rejoindront, il n'y a pas eu de concertation préalable sur ce budget et c'est bien ce qu'on dénonce aujourd'hui, à savoir un manque de transparence, un manque de concertation et un manque de travail collectif et concerté autour des enjeux de notre arrondissement. Donc, je vous prierais de ne pas avoir l'air surprise si c'est des questions comme celle-ci émanent, notamment sur les questions budgétaires.

Ensuite, M. BARGETON, j'aimerais quand même juste vous reprendre puisque ça fait quand même plusieurs fois que vous dites explicitement qu'il n'y a pas de baisse des dotations des collectivités sur le budget actuel. Vous savez très bien que ce n'est pas vrai. En fait, soit vous vous jouez de mots, soit vous faites preuve d'une malhonnêteté intellectuelle qui me surprend, puisque je me permets quand

même juste de vous rappeler que 13 milliards d'euros d'économie de fonctionnement sont attendus sur les collectivités locales que, effectivement, il n'y a pas de baisse des dotations des collectivités en tant que telles mais pour autant, il y a des économies de fonctionnement qui sont attendues avec des objectifs qui vont être contractualisés. Et je me permets de reprendre quand même le Premier ministre qui a évoqué dans la conférence nationale des territoires, qui a eu lieu en juillet dernier. Je cite : « Nous devons essayer, et c'est un exercice délicat, de trouver un mécanisme assurant la baisse de la dépense publique, la baisse de l'endettement public, plus intelligemment que par l'imposition brutale d'une baisse des dotations », avait-il dit, ajoutant : « Mais cela ne veut pas dire qu'on peut contourner une baisse des dépenses. »

Donc excusez-moi M. BARGETON, oui, on peut se jouer de mots et on peut expliquer qu'il n'y a pas de baisse des dotations. La réalité c'est que 13 milliards d'euros d'économie sont attendus de la part des collectivités et j'espère que c'est uniquement sur quinquennat et pas à l'année mais j'imagine que c'est effectivement le cas sur 50 milliards de budget de fonctionnement global. Donc, excusez-moi si ce n'est pas une base des dotations. Moi j'aimerais que vous m'expliquiez ce que c'est. Et vous le savez aussi bien que moi, pour 300 collectivités qui, aujourd'hui, représentent 80 % des dépenses locales, il y a des contrats financiers qui sont en cours de négociation, qui vont donner lieu à une demande de la part du gouvernement aux collectivités de baisser d'elles-mêmes leurs dépenses publiques de façon à rentrer dans le cadre des objectifs de 13 milliards d'euros d'économie attendus d'ici la fin du quinquennat et vous avez aussi bien que moi que ce qui a été demandé aux collectivités, c'est que si leurs engagements n'étaient pas tenus sur 2018, il leur serait imposé sur 2019 et 2020.

Donc, bon, ne nous jouons pas de mots, M. BARGETON, la réalité c'est qu'il y a aujourd'hui une politique très dure qui est appliquée à l'endroit des collectivités locales que comme toutes les collectivités, nous la subissons pleinement, donc ce qui signifie que clairement, ce sont aujourd'hui les administrés et les citoyens qui vont subir la baisse des dotations qui sont décidées par le gouvernement actuel.

Mme GUHL

Oui, Madame la Maire, chers collègues, j'aimerais intervenir ici également pour vous dire Madame la Maire que je ne comprends pas comment ce conseil d'arrondissement peut démarrer de cette manière-là. Nous avons vécu la semaine dernière un évènement sans précédent dans notre arrondissement : un conseil d'arrondissement a été annulé, faute de quorum parce que les élus, et un nombre important d'élus, n'ont pas souhaité siéger, suite à des problématiques politiques. Et vous ouvrez ce conseil comme si rien ne s'était passé, simplement sur l'ordre du jour et l'ensemble des délibérations.

Moi je ne partage pas cette manière de gérer les problématiques qui se posent dans l'arrondissement, Madame la Maire. Je le disais, c'est une crise sans précédent et une crise sans précédent qui a lieu pour plusieurs raisons. Bien sûr, votre prise de position sur les contrats aidés, qui est d'ailleurs reliée au sujet qui nous anime là aujourd'hui sur le budget, bien sûr, ça a été un élément déclencheur. Mais je dirais que c'est également une forme de déni de la réalité, le même que celui que vous êtes en train de faire en ce moment même, qui amène un certain nombre d'habitants du 20^e arrondissement à se retrouver eux aussi dans cette situation de ne pas être écoutés.

On pourrait prendre des exemples que ce soit la manifestation sur Carrefour Gambetta, que ce soit Villa Ramponeau où de nombreux habitants se sont mobilisés, que ce soit la Maison de l'air, etc., les exemples sont nombreux Madame la Maire, d'un déni ou d'un refus d'écoute, ce qui génère des problématiques et qui génère ensuite des situations politiques plus graves. C'est exactement ce qui s'est passé aujourd'hui, et en tout cas, c'est exactement ce que montre la manière dont vous gérez le débat aujourd'hui. Et il me semble moi qu'un travail plus collectif tel qu'il devrait être envisagé au sein d'une Mairie d'arrondissement, un travail collectif avec l'ensemble des forces politiques qu'elles soient écologistes, qu'elles soient socialistes, qu'elles soient communistes ou des nouvelles forces politiques telles qu'elles apparaissent et on l'a vu aujourd'hui dans ce conseil, mais également les forces d'opposition eut été une manière, il me semble bien plus démocrate, plus intéressante et, sans aucun doute, bien plus efficace dans ce problème qui nous rassemble aujourd'hui.

M. VON GASTROW

Personnellement et aussi au nom de mon groupe, je me réjouis que nous passions du temps sur la discussion concernant l'État spécial de notre arrondissement. Parce que, et ça c'est quelque chose que j'ai toujours regretté, tel qu'il nous est présenté et Mme Nathalie MAQUOI et mon collègue Jérôme GLEIZES ont eu raison de poser toutes les questions qu'ils ont posé, en fait, il nous donne à voir ce qu'on pourrait appeler tout simplement un nuage de chiffres. Il ne nous éclaire pas clairement sur une orientation en matière du budget. C'est regrettable, pas seulement pour nous, mais pour la population du 20^e arrondissement. Donc, j'entends bien Madame la Maire que vous allez répondre aux questions qui vous ont été clairement posées par mes collègues. Et j'émets le souhait que ces réponses écrites, vous dites, soient intégrées dans le procès-verbal de notre débat, pour que justement l'ensemble des citoyens du 20^e arrondissement puissent en avoir connaissance, en même temps qu'ils ont connaissance des questions.

Pour revenir à la question plus générale, c'est-à-dire ce qui aussi est débattu en ce moment, ce moment difficile, ce moment de crise que nous traversons. J'aurais aimé, mon groupe aurait aimé que nous ne soyons pas confrontés à une telle situation. Vous dites Madame la Maire que vous ne souhaitez pas que notre conseil d'arrondissement devienne une tribune où on ferait le procès de M. Emmanuel MACRON. Cependant, vous semblez dire de cette façon, que donc notre arrondissement, peut-être même la ville de Paris serait une île. Non, parce que ce qui est décidé au niveau du gouvernement de la France, malheureusement, certaines fois, a des impacts négatifs ici même. Et la question des emplois aidés était particulièrement éclairante là-dessus.

Et d'ailleurs, vous vous êtes contredite immédiatement par le nouveau groupe qui vient de se créer, et d'ailleurs en tant que président du groupe des élus écologistes du 20° arrondissement, je tiens à saluer la présence de ce groupe démocrate progressiste et écologiste de la Mairie du 20° arrondissement, parce que tout ce qui concourt à une expression, à un éclaircissement du débat est le bienvenu. Dans la déclaration liminaire de ce groupe, il est bien marqué que ce groupe souhaite la réussite du quinquennat de M. Emmanuel MACRON. Donc, forcément, à un moment, vous êtes bien dans cette logique. M. BARGETON dans ses discours, nous le fait bien sentir que nous ne sommes pas indépendants au niveau de l'arrondissement de ce qui se passe au niveau national. Donc à un moment, ces éclaircissements étaient nécessaires, même si effectivement ils sont difficiles, même d'une certaine manière un peu désagréable. Pour autant, c'est désagréable également pour les personnes touchées par la suppression des emplois aidés à cette politique. Et je ne voudrais pas trop développer là-dessus puisque mes collègues l'ont déjà pas mal fait.

Donc moi, ce que je souhaite, et ce que notre groupe souhaite, c'est que nous continuions à débattre pour arriver justement à retrouver la manière de faire bien fonctionner notre Mairie du 20^e arrondissement, et d'avoir une majorité qui se tient et qui ne soit pas une majorité de facade. Ce qui est important c'est effectivement le contrat qui a été établi entre nous et avec la population en 2014. Ce contrat qui unit les écologistes et la gauche, et qui a porté Mme HIDALGO à la Mairie de Paris, c'est ça qui effectivement est important. Ce qui est important aussi, c'est que tout cela soit actualisé, soit fait par rapport à ce qui nous touche maintenant. Parce que vous l'avez dit Madame la Maire, la question des emplois aidés n'a jamais été évoquée en 2014. Mais évidemment, il n'y avait aucune raison. La région à l'époque, gouvernée par la gauche et les écologistes, promouvait les emploistremplin. À l'époque, le gouvernement de gauche et des écologistes n'attaquait pas les emplois aidés. Donc quand un problème ne se pose pas dans un contrat, on n'en parle pas. Mais de nos jours, après tous les chamboulements qu'il y a eu au printemps forcément, maintenant la question se pose. D'autant plus que, alors qu'effectivement, nous avons été amenés au second tour des élections présidentielles à voter pour Emmanuel MACRON mais pas pour lui accorder un blanc-seing, mais surtout pour refuser au front national de diriger ce pays. Dans son programme, il n'y avait pas la suppression des emplois aidés.

Et donc, nous avons tout à fait raison de réagir et de montrer notre solidarité envers ceux qui sont touchés par cette politique. Je ne souhaite pas aller davantage là-dedans. Je crois que les autres interventions complèteront utilement. Mais le point essentiel du message que je souhaite délivrer maintenant, ce matin, c'est effectivement que le débat ait lieu et que trouvions les moyens de ressouder une majorité mais sur la question politique, parce qu'il s'agit clairement d'un débat politique.

M. PERIFAN

Merci Madame la Maire, chers collègues, bonjour.

Je dois vous avouer qu'en ce dimanche matin pluvieux, quel spectacle hallucinant, ahurissant, nous donnons aujourd'hui en fait au 20° arrondissement, et je suis désolé que pour une fois, la salle soit archipleine. Elle est souvent vide lorsque nous avons des échanges constructifs, et là on va donner un spectacle vraiment triste. J'en suis triste pour nous, j'en suis triste pour les habitants du 20° et j'ai envie de dire à certains de mes collègues, qu'est-ce qui s'est passé là tout d'un coup ? Depuis 2014 – ça fait plus de 3 ans et demi que j'ai l'honneur de présider ce groupe d'opposition du centre et de la droite avec mes collègues – chaque fois que nous intervenions pour poser les mêmes questions que vous avez posé sur l'État spécial pour faire des remarques, pour apporter des choses constructives, tous, vous faisiez bloc derrière Frédérique CALANDRA. Et pardon, même si ce n'était pas votre intention, nous recevions quand nous avions 35-36 personnes virulentes, nous tombant en dessus de manière assez violente, c'était un peu difficile. Je remercie Danielle SIMONNET et son groupe qui, loin de nous malheureusement, étaient parfois aussi dans cette même situation, de recevoir aussi en fait l'opprobre général.

Vous parlez aujourd'hui en fait, d'un manque de transparence, voire par certaines questions, de plus qu'un manque de transparence, et je ne vais pas rentrer dans les querelles intestines en fait de la gauche aujourd'hui. Vous lâchez en rase campagne Frédérique CALANDRA, et Dieu sait si en 4 ans, sur le plan politique, je n'ai pas soutenu, j'ai combattu Frédérique CALANDRA. Au plan humain, je voudrais tout simplement dire une chose en ce dimanche matin, et je suis voilà, je comprends Frédérique CALANDRA, que ce n'est pas facile d'être lâchée par beaucoup. Ça me rappelle les Mousquetaires, un pour tous, tous pour un. Là c'est un contre tous, tous contre un. Je trouve qu'on donne un triste spectacle.

Et je voudrais terminer mon propos en disant, dans ce jeu politique quelque part, nous donnons un triste spectacle aux habitants du 20^e dans une situation en fait où la classe politique est discréditée de plus en plus, où la parole publique est discréditée, je crains que dans ce jeu politique, où sous couvert d'intérêt général, sous d'intérêt de conviction, les intérêts personnels et les équations personnelles, la mauvaise foi et les ambitions légitimes vont faire qu'on sera tous perdants.

Je termine en vous donnant une anecdote. Hier, il y avait les cérémonies du 11 novembre, on était ensuite à la Mairie et derrière moi, trois habitants discutaient, bien évidemment, ils parlaient de quoi ? Ils ne parlaient pas des 99 ans de l'armistice, ils parlaient en fait de la situation politique du 20°. Ils parlaient de tambouille politique. Ils disaient : avant, quand la soupe était bonne, à gauche, ils étaient tous ensemble, aujourd'hui en fait, maintenant que c'est un peu plus difficile, ils sont chacun pour soi. Alors, je vous invite, vous alliez régler vos « comptes » dans le bureau du Maire avant les conseils municipaux précédemment. Faites ce que vous voulez, mais essayons d'être constructifs. Je ne vois pas comment on va pouvoir partir sur 3 ans, déjà nos conseils d'arrondissement duraient éternellement, on est en fait au bout de quasiment une heure et demie de conseil, encore au premier point. Soit on décide de tous s'installer de manière permanente dans cette Mairie, et Madame la Maire, vous nous installez quelques lits de camp, une salle de bain, et on passe notre vie ensemble dans une nouvelle communauté politique, et vous êtes tous tellement sympathiques que j'y prendrai plaisir, dans une grande fête des voisins généralisée et permanente.

Mme CALANDRA

Tant que ce n'est pas une communauté sexuelle, je suis d'accord.

M. PERIFAN

Ce n'était pas là mon propos, Madame la Maire. En tout cas voilà, je voudrais terminer en vous disant que pour être cohérent avec notre position politique depuis 3 ans, le groupe de la droite et du centre votera contre l'État spécial. Je vous remercie chers collègues.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. GASSAMA, puis Mme PRIMET, puis M. BARGETON. Si vous pouvez voilà, M. GASSAMA.

M. GASSAMA

Je vais faire très court parce que les débats ont déjà été assez conséquents et on ne va pas en rajouter plus, mais je voulais vraiment être sur l'essentiel. C'est-à-dire que nous sommes au service des habitants, tout simplement, et depuis 2014, je ne pense pas que cette majorité municipale ait dévié de cette route-là. Donc, nous, les démocrates progressistes et écologistes, nous resterons sur cette ligne-là, sur cette boussole, et on ne déviera pas de cela, parce que je crois que ce qui s'est passé, effectivement, le 7 novembre est grave, parce que des élus ont refusé de siéger dans notre conseil d'arrondissement donc, n'ont pas permis que des délibérations puissent être votées. Donc, délibérations c'est-à-dire ce qui est concrètement appliqué pour les habitants, pour les associations, et ainsi de suite. Donc, c'est effectivement un acte grave. Et j'oserai même dire irresponsable. Mais je ne vais pas continuer ici les qualificatifs.

Je remercie Stéphane VON GASTROW de saluer notre création, et effectivement, nous sommes un groupe cohérent et qui s'inscrit pleinement dans la majorité municipale. Non mais effectivement, et bien sûr, nous déroulerons pleinement ce contrat de mandature qui, je le dis ici avec tous les représentants du groupe DPE, est un contrat qui est vraiment efficace et on l'a vu depuis le début de la mandature.

Nous voterons cette délibération, bien sûr, et les débats ont été extrêmement longs sur cette délibération. Je voulais néanmoins aussi saluer la DGS, la Direction Générale des Services pour le colossal travail qu'il fournit, qu'il consent pour justement cumuler ces chiffres, parce que ce n'est pas si simple tous les jours. Et il ne faut pas oublier effectivement que des agents se réunissent aujourd'hui, parce qu'on n'a pas pu se réunir le 7 novembre, et donc il en faut pas oublier cela.

M. VON GASTROW, quand vous dites effectivement dans notre déclaration, nous ne souhaitons pas l'échec de la France. L'échec de la France dans 5 ans serait encore une catastrophe. Et effectivement, il ne faut pas souhaiter cela. Et c'est pour cela que, à un moment donné, il faut se recentrer et pouvoir dire à la fin peut-être de ce quinquennat que la France a pu se transformer. Voilà juste l'objectif que l'on se donne, et on ne va pas dévier de ça. Merci.

Mme PRIMET

Oui, alors, juste pour M. PERIFAN, ce qui est sûr c'est qu'on n'a jamais voté un des vœux que vous ayez présenté. Par contre, il nous arrivait bien souvent de voter des vœux de la France insoumise. Je ne vais pas reprendre tout ce qui a été dit. On était 23 à ne pas vouloir être au conseil municipal parce qu'on voulait marquer le point, effectivement pour nous de renoncement politique, M. GASSAMA, par rapport à 2014. C'est-à-dire nous, on a été élu sur un contrat, sur la défense des habitants de nos quartiers populaires, et il nous semble que donc la politique gouvernementale n'y répond pas et que dans ce cadre-là, que notre conseil municipal ne peut pas le soutenir, et moi je le dis, la création de ce groupe démocrate écologiste et progressiste ou l'inverse me pose une question. Vous, vous dites, vous êtes dans la majorité. Je voudrais bien savoir sur quoi ? Qu'est-ce qu'on peut partager ? Nous, on a dit, au niveau du conseil de Paris, le rassemblement de la gauche n'ira pas de MACRON aux communistes, et ce qu'on a dit pour l'hôtel de ville est valable pour ici. Donc moi, à un moment donné, comment on va gérer tant de différences, tant de contradictions ? Donc, je pose la question et effectivement, on pourra en avoir une discussion au sein de la majorité.

Ce que je voulais dire à Mme SIMONNET, c'est que les budgets de l'État, toutes les municipalistes les subissent, y compris par exemple les municipalités communistes. La différence, c'est comment on s'y oppose, comment on y résiste et c'est ce que nous, nous demandons ici. Je vous remercie.

M. BARGETON

Oui, je vais essayer d'être rapide. J'étais quand même interpelé à plusieurs reprises. D'abord, je note que M. PERIFAN ne s'exprime pas sur le fond du débat, sans doute est-il gêné parce que le candidat

qu'il soutenait lui, allait jusqu'à supprimer 600 000 emplois publics, 50 milliards d'euros d'économie, totalement infaisable. Donc, il se contente de commenter mais il ne nous rappelle pas ce que serait la politique de la droite pour le budget. Mais je lui conseille d'ailleurs de le faire parce que ce serait très compliqué. Nous avons des débats ici qui parfois, évidemment, sont vifs mais rejoignent des sujets qui sont parfois un peu techniques. On me parle des 13 milliards. Vous savez très bien que les 13 milliards ne sont pas une baisse de dotations. Et vous verrez la différence quand on a subi la réduction par de la dotation globale de fonctionnement, qui est une réduction nette et 13 milliards c'est quoi ? C'est de moindre hausse des dépenses que ce qui était prévu.

Alors, c'est peut-être compliqué à expliquer mais c'est la réalité. C'est ce que d'ailleurs nous avons fait. Et regardez M. BAUDRIER a parlé des 1,2 %. M. BAUDRIER a parlé des 1,2 % en disant, il y a une maîtrise des dépenses. À Paris, on a fait moins 0,1 % sur le budget de fonctionnement 2016, moins 0,1. Et ce compte administratif, il a été voté par toute la majorité. Nous avons réduit les dépenses de fonctionnement, légèrement, mais nous les avons réduites. Donc, regardez la réalité de ce que c'est. C'est une maîtrise des dépenses, et on peut avoir une différence avec ça. Moi je pense qu'elle est nécessaire la maîtrise des dépenses publiques et la maîtrise de l'endettement public pour les collectivités locales, comme pour l'État, mais c'est peut-être une différence que nous avons.

Sur ce que me disait Jérôme GLEIZES, il parle des contrats aidés. Mais je dirais à Jérôme, et il le sait très bien qu'il y a trois types de contrats aidés. Il y a le contrat aidé des collectivités locales, c'est ceux-là auxquels je faisais référence ; il y a les contrats aidés des associations et les contrats aidés du monde marchand. C'est trois cas tout à fait différents, d'ailleurs, et je le rappelai aussi, et ça vous n'avez pas rappelé. La ville de Paris s'est montrée modérément enthousiaste sur l'embauche de contrats aidés dans les structures de la ville elle-même parce que ça pose un certain nombre de difficultés, et vous le savez très bien. Et je sais très bien qu'il y a des femmes et des hommes derrière ces sujets-là.

Je reconnais à Raphaëlle PRIMET une cohérence, je la rassure en lui disant que nous voterons évidemment l'essentiel des délibérations, comme nous l'avons toujours fait et nous voterons notamment le budget. Bien sûr que nous sommes dans la majorité. Je sens bien qu'il y a de la part de M. David ASSOULINE ou de M. Frédéric HOCQUARD, l'idée de dire, c'est incompatible. C'est incompatible, on ne peut pas soutenir la politique qu'on a voulue dans le contrat de mandature de 2014, et être dans la majorité présidentielle. Moi je vous rappellerai que ce n'est pas la position de la Maire de Paris et de l'exécutif parisien. Mao PÉNINOU et Jean-Louis MISSIKA ont soutenu Emmanuel MACRON, ils sont non seulement de la majorité mais dans l'exécutif parisien. Et excusezmoi des postes : urbanisme, attractivité économique pour l'un, propreté et le conseil de Paris pour l'autre. Est-ce que ce sont des adjoints qui ne sont pas importants en termes de délégation ? Si. Et ils ne sont pas dans mon groupe mais ils ont soutenu Emmanuel MACRON. Et mon groupe est invité aux réunions de la majorité du conseil de Paris, à la préparation du conseil de Paris, au conseil stratégique de finances, à toutes les structures qui réunissent la majorité, le groupe démocrate et progressiste sera invité, évidemment. Donc, je crois qu'il y a une déclaration ici d'exclusive qui consiste à dire qu'il ne s'est rien passé en 2017, comme il ne s'était rien passé, mais enfin et notamment les électeurs parisiens et du 20^e arrondissement, mais parisiens ont voté dès le premier tour, je le dis pour M. VON GASTROW, pour Emmanuel MACRON. On sait bien qu'il y a deux clivages différents. Le clivage 2014 qui est celui du contrat de mandature, et puis celui de 2017 qui est celui de la majorité présidentielle. Il faut que nous vivions ensemble pour le bien-être des Parisiens, des habitants du 20e. Il faut que nous continuons à construire, à travailler. Car qu'est-ce qui sera la réalité ? Il faut regarder ce que nous ferons, comment nous agirons dans ces deux sens. Et moi je vous le dis, il y a évidemment la possibilité de vouloir en même temps la réussite de la France et la réussite de Paris. Parce que Paris a besoin de la France et que la France a besoin de Paris, ne serait-ce que pour préparer les Jeux olympiques. On doit avoir une capitale qui avance pour la nation, et on doit avoir une nation qui réussit pour le bien-être des Parisiens et du 20^e arrondissement. C'est ça l'objectif et on pourra démontrer à Paris comme dans le 20^e que c'est possible.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. ASSOULINE.

M. ASSOULINE

Oui, tout d'abord, qu'il n'y ait aucune ambiguïté et que je suis partisan de la transparence du débat public. Et donc, c'est pour cela que je m'étonnais qu'on essaie de passer vite sur un évènement politique majeur qui a eu lieu cette semaine dans l'arrondissement. Et pour répondre donc à M. PERIFAN. M. PERIFAN, qu'est-ce qui s'est passé ? Tout le pays sait ce qui s'est passé. Il y a eu un débat national qui a duré plusieurs mois autour des élections nationales dont nous ne sommes pas soustraits, puisque nous sommes des citoyens, qui a provoqué une onde de choc dans le pays, qui a percuté l'ensemble des formations politiques, et je crois que vous ne devriez pas traiter de cette façon les difficultés claires, publiques, de la majorité municipale du 20e. En vous soustrayant à l'onde de choc qui vous a percuté encore plus brutalement à Paris, vous. Puisque votre candidate aux élections municipales, votre tête de liste, celle derrière laquelle vous avez tous été élus pour porter un projet à Paris, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, n'est plus votre responsable, vous l'avez oubliée. Vous l'avez débarquée, elle n'est plus la présidente de votre groupe. Elle est même dans un désaccord fondamental avec votre majorité. Donc, vous faites comme si c'était nos problèmes. Non, c'est un problème global et vous, vous avez perdu en chemin celle qui apportait vos couleurs devant les citoyens. Nous, Annie HIDALGO est toujours là et plus que là, et pour un bon bout de temps. Donc, c'était pour vous dire.

La deuxième chose sur ce que vient de dire M. BARGETON. Ce n'est pas juste, comment vous dire... La maîtrise des dépenses publiques, elle est nécessaire. Mais quand on veut maîtriser la dépense publique, et qu'on est de gauche, et nous sommes de gauche, nous, on regarde là où les injustices et les régulations doivent s'effectuer. Or, quand vous dites, il faudra réduire les dépenses, vous l'admettez, 13 milliards, techniquement parce que vous êtes un technicien, vous appelez ça une moindre hausse. C'est une façon de dire, d'acter qu'il y aura 13 milliards prévus pour la dépense publique et donc pour les citoyens qui seront enlevés. Vous oubliez de dire, et ça a été révélé de façon dramatique encore cette semaine, qu'il y a entre 60 et 80 milliards qui échappent à la recette, par l'évasion fiscale. 60 à 80 milliards, on n'est pas sur 13 milliards. Ce sont ceux qui ont déjà tout qui se débrouillent, ou par la fraude, ou par l'optimisation, d'échapper à la contribution à l'intérêt général du pays.

Et donc là, même en essayant de lutter pour amasser le quart, le cinquième, le sixième de cette somme, on compenserait largement cette baisse que vous proposez de 13 milliards nécessaires pour l'équilibre des finances publiques. Et c'est ça la différence entre la gauche et la droite. C'est que nous considérons qu'il faut bien gérer, qu'il faut qu'il ait une maîtrise des dépenses, mais sur cette maîtrise des dépenses, l'effort doit porter sur ceux qui ont déjà beaucoup et par sur ceux qui aujourd'hui tentent de maintenir un lien social dans une crise internationale importante, si la cohésion dans notre pays, y compris face aux attentats qui ont eu lieu. Si la cohésion se maintient, c'est parce qu'il y a tous ces filets de protection sociale, et qu'il y a des services publics qui sont encore dignes de ce nom dans ce pays.

Et donc faire œuvre de République c'est aussi faire attention à ce que ne déchire pas cette cohésion sociale en faisant une politique qui ne va que vers les plus favorisés, ce que nous contestons à gauche. Donc, on aura ces débats, est-ce que c'est contradictoire avec Paris ? Je vais vous dire ici, les désaccords se sont manifestés de façon brutale sur les enjeux locaux, parce qu'il y a eu une crise, elle décante. Il ne s'agit pas de dire tu es où, si tu soutiens un tel nationalement, tu ne peux plus soutenir localement. Non, je ne suis pas moi là-dedans. Je suis sur les faits et les actes. Le désaccord qui s'est exprimé ici concrètement dans un conseil d'arrondissement et qui a été une goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est-à-dire qu'on est sorti du domaine interne à la majorité un domaine public, c'est ce que défend M. BARGETON. Et notamment, la question des emplois aidés qui nous percute frontalement ici. C'est local les emplois aidés ici. Allez voir les clubs sportifs, allez voir les associations, si c'est un problème comme ça national sur lequel on peut passer.

Donc, nous sommes sur la réalité du service rendu aux Parisiens. Ici, il y a eu un acte qui a marqué une rupture qui n'est pas le cas au niveau parisien pour ceux que vous citez, Mao PÉNINOU, etc. Je ne les ai pas entendu se départir, y compris sur ces sujets-là, d'un soutien à la Mairie de Paris pour défendre les emplois aidés, je ne les ai pas entendus. Donc voilà, les choses évoluent, elles se restabiliseront à un moment. En tous les cas, ce qui est impossible à faire, c'est de faire comme si rien ne s'était passé. La majorité municipale a été élue par la majorité des citoyens. Un Maire peut considérer qu'il n'a plus de majorité mais il continue comme avant pendant 3 ans. Ça peut durer

quelques mois, ça existait, y compris, j'ai connu M. TIBERI dans cette situation à la fin de son règne. Mais je ne crois pas que c'est possible sur 3 ans, si on veut continuer à être efficace vis-à-vis des citoyens du $20^{\rm e}$. Donc, je réitère la majorité de ce conseil municipal a demandé que les choses fonctionnent autrement. C'est un appel qui doit être entendu ou sinon à un moment donné, les citoyens ne comprendraient pas qu'une personne entourée d'une minorité de l'arrondissement dirige la destinée de l'ensemble de cet arrondissement. Donc, alerte !

Mme CALANDRA

Bien, heureusement, M. ASSOULINE que vous étiez engagé à être bref.

Alors, mes chers collègues, si vous permettez, je vais... Non Mme SIMONNET. Alors, très bref s'il vous plaît. J'aimerais répondre et qu'on passe au point suivant. On en est toujours au point 1 de l'ordre du jour.

Mme SIMONNET

Justement, avant qu'on passe au vote sur cette délibération, je réitère que notre groupe, évidemment, fait la distinction entre l'État spécial et le débat budgétaire, c'est pour ça que nous votons toujours contre, notamment au conseil de Paris les budgets qui accompagnent l'austérité et nous nous abstenons sur l'État spécial. Et en guise de conclusion de tout ce que j'ai pu entendre, il va falloir quand même à un moment donné clarifier. Soit il y a une incompatibilité politique entre les groupes historiques de la majorité parisienne, avec lesquels nous ne sommes pas, puisque nous sommes dans l'opposition, nous avons toujours assumé d'être dans cette opposition au niveau local comme au niveau parisien. Soit il y a une incompatibilité entre les groupes historiques de la majorité parisienne et celles et ceux qui ont rejoint le mouvement En marche d'Emmanuel MACRON. Mais à ce moment-là, ce qui est valable au niveau du 20e est valable aussi au niveau du conseil de Paris, soit c'est un problème de fonctionnement propre à la majorité, simplement organisationnel et pas politique, réglezle. Moi j'en avais connaissance déjà dès 2008 et il me semble que j'avais quand même relayé un certain nombre de batailles sur les problèmes de fonctionnement de cette majorité-là quand j'en étais membre en 2008. Vous n'avez jamais suivi à aucun moment. Mais là, il va falloir qu'on puisse passer à autre chose. Moi je pense que quand il y a une crise politique, je réitère et je trouve ça dommage que vous n'ayez pas répondu à cela. Si c'est une crise politique majeure que vous posez, il y a un acte que je respecte, à ce moment-là, il faut être cohérent. Et je vous assure, soit vous avez le sentiment qu'il y a une rupture de contrat de majorité, et à ce moment-là, vous pouvez poser un acte fort qui permettrait la solution de cette crise. Quand il y a une crise politique, la solution c'est toujours d'avoir recours aux citoyennes et aux citoyens qui puissent voter. Et donc, comment peuvent-ils voter? Vous êtes 23, si vous démissionnez d'abord d'une part de vos délégations, ensuite du conseil d'arrondissement, il v a de facto, une convocation des élections municipales, et donc ce débat politique pourrait être tranché dans les urnes par les citoyens et les citoyennes. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Alors, mesdames et messieurs, mes chers collègues, si vous permettez que je réponde à un certain nombre de points. J'aurais souhaité qu'on s'en tienne à l'ordre du jour, puisque vous aviez tout le loisir de nous prévenir à l'avance, et donc je réitère : si vous souhaitez faire des déclarations liminaires, pouvez-vous en prévenir mon cabinet, de fait, maintenant elles ont été faites à l'occasion de cette délibération qui n'avait rien à voir. Mais à l'avenir, pouvez-vous en prévenir mon cabinet, afin que je puisse l'inscrire à l'ordre du jour ? C'est les seules conditions d'un débat ordonné et démocratique. Je rappelle que si les institutions de la République garantissent la maîtrise de l'ordre du jour par le Maire, ce n'est pas parce que le Maire est un dictateur, c'est parce qu'on a tiré de l'expérience, le fait que les élus ne devaient pas débattre sous pression de quoi que ce soit.

La deuxième chose, sur des sujets les plus politiques aux sujets les plus vénaux. Sur la question de fonds politique, je reprends totalement à mon compte la déclaration d'Anne HIDALGO, Maire de Paris, à l'AFP le 3 octobre dernier : « Mon sujet n'est pas d'être ni l'opposante, ni le soutien de M. MACRON. Moi mon rôle c'est d'être Maire, je la cite. Faire en sorte que cette majorité, cette coalition qui est née en 2014 sur la base d'un projet, soit toujours liée par ce projet, c'est ça qui fonde une majorité. » Je reprends à mon compte l'intégralité de ces propos. Je rappelle que moi qui ai soutenu M. Bertrand DELANOË au sein de mon propre parti pour qu'il soit candidat, puis ensuite pour qu'il devienne Maire

de Paris. À l'époque, je rappelle que M. DELANOË, comme Mme HIDALGO en 2014, ont toujours expliqué qu'ils seraient des maires ouverts à l'esprit non sectaire. Je rappelle que Mme HIDALGO l'a marqué fortement, en prenant dans sa majorité municipale M. Jean-François MARTINS qui vient du MoDem, et qui n'a jamais renié ses convictions, ni ce qu'il était, ni ce qu'il faisait. Je rappelle que ceci avait d'ailleurs été contesté par des membres de la majorité à l'époque, et pourtant nous avons constitué une équipe et un contrat de mandature avec M. Jean-François MARTINS dans nos rangs. Je rappelle que récemment, encore une fois, comme l'a très bien dit M. BARGETON, M. MISSIKA cité par M. MACRON lui-même à la tribune de la ville de Paris, quand Mme HIDALGO le recevait au terme du protocole républicain habituel qui veut que la ville reçoive le président de la République, M. MISSIKA était cité par M. MACRON et remercié chaleureusement.

Pourquoi ? Parce que Mme HIDALGO et cette majorité mènent une politique remarquable qui fait que la ville de Paris aujourd'hui, je remercie aussi Julien BARGETON, et non seulement troisième meilleure ville du monde en termes de gestion financière et budgétaire et de sérieux budgétaire et de maîtrise des dépenses, mais qui plus est, elle a été distinguée comme première ville européenne pour ce qui est de l'innovation économique et pourquoi ? Parce qu'Anne HIDALGO a mené à la suite de Bertrand DELANOË, grâce notamment au rôle de M. MISSIKA, une politique extrêmement audacieuse visant à développer les entreprises de l'innovation, les startups, le secteur privé, à renforcer le secteur privé de la ville de Paris et l'initiative économique. Et pourquoi ? Parce que c'est grâce à cela qu'on crée des emplois.

Vous parlez des emplois aidés. Moi je vais vous dire quelque chose sur les emplois aidés. Les emplois aidés, les emplois-tremplin, les emplois-jeunes, avant ça. Avant, on a eu les TUC. Moi j'ai commencé dans les années 80 dans le monde associatif avec les TUC. Ce que je veux exprimer ici fortement, et c'est pour ça que j'aimerais que le gouvernement de la France réussisse, pas parce que c'est M. MACRON. Ce que je souhaite, ce sont des emplois non précaires, ce sont de vrais emplois pour les habitants de nos quartiers. C'est ça que je demande. Et ce sont de vrais emplois, des emplois avec des salaires décents. Je souhaite qu'on crée des emplois dans ce pays. Je le dis depuis des années, vous m'avez entendue à de nombreuses reprises le dire, nous avons en France une croissance molle qui est marquée par la destruction des emplois. Et notamment par un déficit du commerce extérieur structurel. Plus nous croissons, plus nous consommons, plus nous avons un déficit du commerce extérieur. Puisque vous avez voulu faire de la politique nationale. Je vais m'exprimer là-dessus. Quelle est notre problématique ? Nous avons un tissu de PME en France qui est trop faible. Nous avons des problématiques, et ce n'est pas avec la politique des emplois aidés, vous le savez très bien. Même si je vais me battre, évidemment que je vais me battre pour que nos associations conservent leurs emplois aidés. Qu'est-ce que vous croyez ? Bien entendu. Mais est-ce que, pardonnez-moi, autour de cette table, il y a des personnes, des membres notamment de mon parti, car je rappelle que j'ai toujours ma carte du parti socialiste, et que mon parti percoit toujours mes cotisations d'élus au niveau local du 20^e arrondissement. Ce qui permet de payer la permanence, puisque vous voulez parler en transparence, au niveau du groupe socialiste à l'hôtel de ville dont je suis toujours membre, et pour lequel je cotise toujours, ainsi au niveau national. Pardonnez-moi de vous le rappeler, je paie mes cotisations, j'ai ma carte, je suis membre du parti socialiste. Et ceux qui me donnent des brevets de gauche aujourd'hui...Je rappelle qu'il y a un certain nombre autour de cette table pendant 5 ans, se sont livrés à une démolition en règle du précédent gouvernement de la gauche, une démolition tellement violente qu'elle a conduit à François HOLLANDE à même pas être en mesure se représenter, et je prendrai des leçons moi, je prendrai des leçons de gauche de ces personnes-là. Mais écoutez, ça suffit maintenant. On a ravagé, c'est un champ de ruine la politique française à droite comme à gauche. Un champ de ruine. Nous avons, M. PERIFAN a raison de le dire, déconsidéré la classe politique, déconsidéré les politiques aux yeux des citoyens. Nous nous sommes livrés à des batailles même pas dignes de congrès de l'UNEF, même pas dignes du congrès du MJS, et croyez bien que je sais de quoi je parle, j'en ai été membre. Franchement, nous avons livré des batailles devant nos citoyens qui s'inquiètent pour leurs emplois, qui s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants, qui s'inquiètent pour l'école. Nous avons livré des batailles misérables entre nous. Et je prendrais des brevets de gauche de la part de gens qui ont conduit à la ruine de l'union de la gauche?

Excusez-moi, moi je me bats pour l'union de la gauche depuis les années 80. J'ai commencé à militer à 14 ans sur les marchés avec mon père. Mon père est celui qui a fait dessiner le poing à la rose pour le parti socialiste. Et je prendrais des leçons, M. HOCQUARD, je n'ai pas quitté le groupe socialiste.

Vous avez, digne d'un petit Beria, vous avez produit un texte misérable que nous ne pouvions de signer!

M. HOCQUARD

Madame la Maire, vous ne me parlez pas comme ça...

Mme CALANDRA

M. HOCQUARD, j'ai été mise en cause...

M. HOCQUARD

Madame la Maire, vous ne me parlez pas comme ça en me traitant de petit Beria...

Mme CALANDRA

Vous me laissez parler.

M. HOCQUARD

Madame la Maire, vous ne parlez pas comme ça. Je ne vous insulte pas. Vous ne m'insultez pas et vous ne me traitez pas de petit Beria publiquement. Je m'excuse...

Mme CALANDRA

Écoutez...

M. HOCQUARD

...Beria c'est le ministre de l'intérieur de Staline. Ce sont des milliers de gens envoyés au goulag. Vous ne me traitez pas comme ça, Madame la Maire. D'accord ?

Mme CALANDRA

Alors, vous me laissez terminer? Donc, vous avez produit un texte sommant les membres du groupe socialiste et apparentés de le signer sous faute de quoi, ils seraient exclus de fait. Je n'ai jamais quitté ce groupe. Vous m'en avez exclue, et vous en avez exclu de fait les autres membres qui ont créé leur groupe. Voici ce qui s'est passé. Alors, puisque vous voulez qu'on parle en transparence devant les habitants de ce conseil. Par ailleurs, s'il vous plaît, parce que moi je suis mise en cause depuis des jours et des jours dans la presse. Je suis mise en cause, je souhaiterais pouvoir terminer.

Ensuite, sur les conditions du travail de la majorité, mesdames et messieurs. Mme Lamia EL AARAJE, vous vous étonnez de ne pas être associée davantage à l'élaboration de l'ESA du 20^e arrondissement. Juste une chose, sachez que tous les adjoints qui ont en charge des équipements de proximité, travaillent sur le budget des équipements de proximité. Il se trouve que votre délégation ne comprend pas d'équipements de proximité. Il suffit... Mme Lamia EL AARAJE, pouvez-vous s'il vous plaît me laisser parler? Je suis maîtresse de l'ordre du jour. Alors, M. EPARA et la chargée de mission des sports, M. Renaud MARTIN sur la DVD, etc., tous les adjoints qui ont des équipements de proximité, Mme DUCHAUCHOI sur les crèches, participent, M. LE BARS sur les écoles avec moi, à des réunions avec les services centraux d'élaboration des budgets. Cela nous prend des heures de travail, de réunion. Donc, quand Mme MAQUOI remercie d'une façon générale ceux qui contribuent à élaborer ces documents, je remercie effectivement mon directeur général des services, les services de la Mairie du 20^e, je me remercie, pardonnez-moi l'immodestie, moi-même pour toutes les heures de réunion que je passe dans ce dialogue, et je remercie les adjoints et les chargés de mission du cabinet qui travaillent à l'élaboration des ESA.

M. Stéphane VON GASTROW, vous avez dit quelque chose de contradictoire avec ce qu'a dit Mme MAQUOI. Vous avez dit : je souhaite que les questions écrites que nous allons poser sur les ESA soient intégrées à ce compte rendu, tandis que Mme MAQUOI me dit : il y a le compte rendu

pour savoir les questions qu'on a posées. Et vous vous mettez d'accord, vous me dites ce que vous voulez, et je ferai comme vous voulez. J'intègre ou pas les questions écrites, peu me chaut, j'y répondrai par écrit, de toute façon.

Sur la question Mme Lamia EL AARAJE, puisque vous me priez de bien vouloir ne pas être surprise. Alors, déjà je vous répondrai que je fais ce que je veux. Deuxièmement, je ne suis absolument pas surprise des questions que posent Mme MAQUOI, ni de l'ambiance de ce conseil. Je m'y attendais bien au contraire. Je m'attendais également à ce qu'il y ait du monde dans la salle puisque d'habitude, toute cette sorte de choses, je m'y attendais parfaitement. Je me suis contenté de constater que depuis 2008, pas 2014, depuis 2008, des débats qui ne se posaient pas, et des élus qui ne posaient pas de question sur l'ESA, viennent en poser, c'est tout. Je me suis permis de le constater, comme d'ailleurs je pense, le public l'a constaté également. Je voulais également répondre sur l'ESA, puisqu'on est quand même sur cette délibération. Et sur l'austérité et sur la façon dont la ville de Paris est marquée par l'austérité, Mme SIMONNET. Je rappelle que nous avons constamment depuis 2008, voté un budget ESA en augmentation. Constamment. Je rappelle également que depuis que je suis Maire de cet arrondissement, il y avait des élus qui n'étaient pas là dans la précédente mandature. Je me suis battue constamment, et il suffit d'objectiver avec les chiffres du 20e. Je me suis battue constamment pour qu'il y ait plus de places en crèche. Des centaines de place en crèche ont été livrées dans cette mandature et dans la précédente. Des centaines. Et nous avons encore plusieurs crèches à construire. Excusez-moi, j'ai participé à de nombreuses réunions, notamment de concertation publique. J'ai lu quelque part ou entendu que les habitants du 20e n'étaient pas associés à notre politique. C'est une plaisanterie. Il y a en moyenne dans cet arrondissement de deux à trois réunions publiques ou réunions de travail avec des habitants par semaine depuis 2008. Deux à trois par semaine. Je peux fournir les agendas de la Mairie, les miens propres, pour montrer que j'ai été en face des habitants. Je demande quel Maire d'arrondissement dans Paris, quel Maire d'arrondissement peut exciper d'un tel bilan. Je demande combien d'autres maires d'arrondissement passaient autant d'heures que moi ? Et mes services, et mes équipes et mon cabinet, dans des réunions publiques avec encore la semaine dernière, je recevais des riverains avec Karim AINAOUI, mon chargé de mission sur des problèmes, et le commissaire du 20^e des problèmes de prévention sécurité.

La semaine dernière, j'ai eu au moins trois réunions avec des habitants du 20^e arrondissement. Je suis quand même sidérée d'apprendre que le public et les habitants ne sont pas associés à notre politique. Sidérée. Vous-même qui participez à de nombreuses réunions, les réunions de concertation sur la porte de Montreuil, sur le GPRU Vincennes, sur le GPRU Saint-Blaise, des dizaines de réunions, des centaines de réunions avec les habitants. Mais qu'est-ce que c'est que ces procès ? Excusez-moi. Mais il faut des preuves quand on accuse.

Alors ensuite, j'apprends également, je vais vous faire évacuer monsieur. Vous pouvez sortir ce monsieur s'il vous plait? Allez, merci. Le public n'a pas à manifester. Au revoir monsieur. Donc, ensuite, sur la question des dossiers qui me sont reprochés. J'ai appris par exemple que dans le dossier Grésillon Ramponeau, c'était grâce à des élus de l'hôtel de ville que le dossier était sorti de l'impasse. C'est vrai que le fait que je sois présidente de la RIVP que j'ai demandé au directeur de la RIVP de reprendre cette parcelle, évidemment, n'a eu aucun impact dans l'affaire, bien entendu. Le fait que je siège d'ici quelques jours au jury qui va déterminer le projet d'hôtel artisanal, bien sûr sur la parcelle, n'a strictement aucun rapport, etc. Bon enfin, vous vous moquez du monde, c'est quand même une plaisanterie.

Sur la question de la Maison de l'air, quel est le procès qu'on fait ? On me fait un procès sur la maison de l'air. C'est moi qui ait proposé, enfin j'ai dit à Mme HIDALGO, quand ils m'ont demandé, est-ce qu'on peut installer le Civic Hall à titre provisoire pendant un an sur la Maison de l'air ? Je leur ai dit oui, bien sûr. C'est une très bonne idée. Et ensuite, il y avait eu préalablement par l'hôtel de ville, une discussion dans la commission des concessions, si je ne dis pas de bêtise, M. BARGETON, qui a établi, il y a un programme, un plan sur les pavillons et sur les concessions de la ville de Paris qui a déterminé que la Maison de l'air ferait partie de ce plan. Ce n'est pas une décision de la seule Maire du 20°. C'est une décision de l'hôtel de ville. C'est une décision d'Anne HIDALGO, enfin excusez-moi. J'aimerais savoir qui soutient quoi dans cette assemblée ? Et qui est dans la majorité ? Moi j'ai soutenu cette décision qui était une décision de l'hôtel de ville.

Qu'est-ce qu'il y avait encore comme autre mauvais procès ? Bon, carton rouge et le Carrefour Gambetta, je n'y reviens pas, je m'en suis expliquée des dizaines de fois. À partir du moment, si vous

voulez où la DIA n'a pas été, la préemption n'a pas été souhaitée par la ville de Paris. Vous savez très bien qu'un Maire d'arrondissement n'a pas les moyens d'acheter, ne dispose pas d'un budget, du pouvoir d'acheter un bâtiment, la question était donc résolue. Et je rappelle autour de cette table que c'est Mme Hélène VICQ, mon adjointe communiste en charge de l'urbanisme qui a reçu Carrefour et qui a négocié avec eux en demandant à plusieurs adjoints autour de cette table leur avis, qui a négocié la convention avec Carrefour et elle a eu raison pour, si j'ose dire, limiter les dégâts et obtenir des choses. Et ça, je peux le prouver tout simplement, parce que là aussi, il y a un agenda des adjoints. Et les gens de Carrefour pourront dire qui ils ont rencontré dans cette Mairie, et expliquer comment cette convention est venue. Et je rappelle que c'est Mme Olivia POLSKI, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce et de l'artisanat, qui a siégé à la CDAC et qui a voté avec l'unanimité de la CDAC et pas moi, représentant Mme HIDALGO.

Donc, vous voyez que je suis parfaitement transparente et donc je suis extrêmement étonnée des procès qui me sont faits sur trois dossiers qui me paraissent quand même invraisemblables. Moi je n'ai jamais souhaité, je rappelle encore une fois que contrairement à la légende urbaine qui a été accréditée par certains d'entre vous, le bâtiment du rectorat n'a jamais été un bâtiment public, encore moins propriété de la ville de Paris. C'était un bâtiment qui appartenait à BNP Paribas qui a été cédé à une foncière par BNP Paribas, parce que malgré ma demande, la ville de Paris n'a pas procédé à la préemption. Au demeurant, ce qui m'a été expliqué, c'est que si préemption il y avait eu, la seule motivation pour dépenser de telles sommes c'était de construire du logement social. Or, je rappelle qu'à cet endroit-là, ce n'est pas précisément le souhait majoritaire qui émanait des habitants, notamment quand j'en ai parlé au conseil de quartier, Télégraphe-Pelleport-Saint-Fargeau, par exemple. Je n'ai pas senti une très vive demande de la population pour ajouter encore du logement social dans ce quartier. C'était la seule raison pour laquelle la Ville de Paris aurait préempté ce bâtiment. Il se trouve que physiquement parlant, le bâtiment de rectorat ne permet pas du logement social sauf à être démoli et reconstruit, ce qui aurait été encore plus cher que ce que c'est aujourd'hui. Et c'est un débat du privé avec le privé, dans lequel je ne puis mais. Et donc, ce n'est pas moi, je le rappelle qui siégeait en CDAC.

Donc, j'ai répondu, il me semble point par point. Je redis aussi une dernière chose. Vous nous reprochez, vous me reprochez de ne pas dialoguer. Je rappelle que je vous ai proposé de transformer la réunion classique de l'exécutif préalable à ce conseil d'arrondissement, lundi 6 octobre à l'heure habituelle. Donc, ce n'était pas une convocation anormale. J'ai proposé lors de cette réunion d'avoir une réunion de majorité sur la gouvernance, puisque vous en parliez, sur les discussions de gouvernance, et vous ne vous êtes pas présenté à cette réunion. Donc, je considère que vous n'avez pas répondu à la main que je vous tendais pour discuter, vous auriez pu venir débattre à ce moment-là. Vous n'êtes pas venu, quel procès me faites-vous ?

Maintenant, je souhaite pour parler de l'ESA qui permet à cette Mairie de fonctionner et surtout un certain nombre d'animations de se tenir dans le 20^e arrondissement. Je vous consulte qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? M. HOCQUARD, vous ne prenez pas part au vote ? Vous vous abstenez ? Vous votez pour ? Je ne vous ai pas vu lever la main.

M. HOCQUARD

Madame la Maire, si vous regardiez un peu vos élus, vous verrez que j'ai voté pour.

Mme CALANDRA

D'accord. Très bien. Non, je regarde, vous êtes nombreux donc, j'ai regardé, OK.

M. HOCQUARD

Et je pense, vous avez quelqu'un à côté qui fait les comptes.

Mme CALANDRA

Donc, je note que l'ESA, à l'exception du groupe de M. PERIFAN et de Place au Peuple qui s'est abstenu, l'ESA est adopté par cette majorité municipale.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

Mme PRIMET

Madame la Maire, nous souhaitons avoir une interruption de séance, s'il vous plait.

Mme CALANDRA

Oui, si vous voulez. S'il vous plaît 5 mn, pas plus.

Interruption de séance

2017 DAC 839 : Subvention (3.000 euros) et avenant à convention avec l'association L'Onde et Cybèle (20°). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

Mme MAQUOI

Merci Madame la Maire. Cette intervention est une explication de vote à titre personnel et du groupe socialiste et apparentés, pour expliquer pourquoi nous nous abstiendrons sur cette délibération. La délibération propose donc d'attribuer 3 000 euros à l'association Onde et Cybèle, 1 000 euros qui sont prévus de la politique de ville du 18^e en soutien pour le Festival Rhizomes, un évènement gratuit qui se déroule dans un jardin du 18^e arrondissement, 2 000 euros sont accordés sur proposition de la Maire du 20^e sur l'enveloppe des Bloche. L'enveloppe des Bloche sert à soutenir des initiatives locales d'intérêt culturel. Ici, les 2 000 euros sont fléchés sur le Festival parisien de musique, La Voix est Libre, dont quelques concerts de la programmation ont eu lieu dans le 20^e arrondissement au Cirque Électrique et donnent lieu à une entrée payante. Il n'y a pas de travail de médiation en transmission artistique réalisé sur le territoire. Le logo de la Mairie du 20^e n'a pas été mis sur les outils de communication. C'est pourquoi, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

M. VON GASTROW

Oui, alors en fait, j'interviens sur deux points. Plus précisément, sur cette délibération, notre position, vu ce qu'a bien clairement expliqué Mme MAQUOI, notre position donc du groupe écologiste est la même. Par ailleurs, en fait je souhaitais vous répondre par rapport à la question que vous avez posée tout à l'heure, concernant l'État spécial d'arrondissement puisque vous demandiez, qu'est-ce que vous deviez faire au niveau des réponses écrites? Je crois qu'il n'y a aucune différence d'appréciation entre moi et Mme MAQUOI sur ce point. C'est que tout simplement, quand dans un conseil d'arrondissement, on ne peut pas faire la réponse orale, bien sûr, il est tout à fait classique dans un procès-verbal de joindre une réponse écrite qui est claire, comme je vous l'avais dit, les citoyens ont donc ainsi la suite des questions et la suite des réponses.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors, je réponds à Mme MAQUOI sur la subvention au Festival Onde et Cybèle. Je rappelle que j'ai pris d'abord la précaution puisque j'avais échangé avec vous à ce sujet de téléphoner à l'Adjoint de Mme HIDALGO en charge de la culture, M. JULLIARD, ainsi qu'à M. Noël CORBIN, alors Directeur des affaires culturelles de la ville, et que l'un comme l'autre m'ont garanti la qualité de ce festival, la qualité des intervenants, que ce soit effectivement, quand ils sont dans la formation Rhizomes, ou quand ils sont dans la formation des Cybèle. Je rappelle également que ce festival, quand il était dans le 10^e arrondissement aux Bouffes du Nord sous forme de La Voix est Libre, bénéficiait également d'une subvention de la Mairie du 10^e arrondissement et l'entrée était tout aussi payante. Je rappelle également que cette municipalité subventionne par exemple, la Bellevilloise chaque année, qui pratique régulièrement des entrées, des tarifs payants à son entrée et je rappelle que pratiquement toutes les mairies d'arrondissement de Paris subventionnent des actions culturelles qui régulièrement pratiquent des entrées payantes et pour cause, puisque c'est l'une des seules façons pour les artistes et les structures qui portent ces festivals d'être rémunérés, de rentrer dans leurs frais, de parvenir éventuellement à louer du matériel, etc.

On ne peut pas toujours demander la gratuité, même si cette municipalité, quant à elle pour beaucoup de choses et c'est volontaire, essaie d'offrir des spectacles, des expositions comme c'est le cas au Pavillon Carré de Baudouin. Pavillon Carré de Baudouin, je rappelle que c'est nous qui payons le

personnel et donc, c'est sur les budgets de la Mairie du 20^e et de la ville de Paris et que dans beaucoup de cas comme le Festival par exemple Et 20 l'été, etc., c'est la Mairie du 20^e qui prend tout en charge. Au Cirque Électrique, évidemment, ce n'est pas le cas et ça ne peut pas être le cas. Mais je rappelle également que le Cirque Électrique qui est une structure que M. BARGETON et moi-même avons installé quand M. BARGETON était mon adjoint à la culture dans la précédente mandature, en lien bien sûr avec la ville de Paris et les choix de l'équipe de Bertrand DELANOË, nous avons soutenu les arts circassiens, le Cirque Électrique et le fait d'aider Onde et Cybèle est également une façon d'aider le Cirque Électrique, puisque ce festival attire des chanteurs et des chanteuses qu'on entend rarement ailleurs comme par exemple Brigitte FONTAINE qui est très appréciée de beaucoup de nos habitants et qui est une personnalité qui se produit rarement, enfin qui se produit dans vraiment des circonstances très particulières. C'est son choix. Voilà pourquoi j'ai décidé que nous soutiendrions effectivement ce festival.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DDCT 88: Subventions fonds du maire (14 524 euros) à 5 associations (20^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

Mme EL AARAJE

Oui, merci Madame la Maire. Juste revenir quand même sur les choses qui ont été évoquées tout à l'heure au préalable et qui m'ont, pour ma part, fortement déplu. Je pense que déjà, il est quand même bon de rappeler que nul ne nous obligeait à siéger un dimanche, puisque M. GASSAMA expliquait que c'était le choix d'un certain nombre d'élus, des 23 que nous sommes, de ne pas siéger au dernier conseil d'arrondissement convoqué mardi dernier, qui nous a conduit a siégé aujourd'hui. Je me permets quand même de lui rappeler que le règlement intérieur de notre assemblé stipule que le conseil d'arrondissement doit être reconvoqué dans les 3 jours francs au minimum. Donc qui dit minimum signifie qu'il aurait pu être convoqué un autre jour, évitant par la même de faire travailler un certain nombre d'agents le dimanche.

Ensuite, Madame la Maire, puisque vous m'avez répondu là-dessus, j'aimerais quand même vous dire qu'effectivement, un certain nombre de concertations ont sans doute lieu avec des élus ad hominem, pour autant, je n'ai pas le souvenir d'avoir eu un séminaire de majorité sur les questions de budget. Et je clorai mon propos pour en pas être plus longue là-dessus.

Ensuite, moi pour ma part, je tiens quand même à dire que je suis profondément choquée par le ton que vous avez employé tout à l'heure et je suis extrêmement surprise que vous ne soyez pas en capacité de garder votre calme quand on est dans un lieu de débat qui est celui de notre maison commune. Et qu'un certain nombre d'élus que nous sommes, ont le droit d'exprimer leur désaccord avec un certain nombre de positions qui sont les vôtres, mais je pense ne pas avoir été la seule à être choquée. Les personnes qui sont dans cette assemblée, qui ont eu l'occasion d'assister à vos éclats de voix en sont aussi témoins. Et pour ma part, je suis profondément choquée par la façon que vous avez eu d'interpeller M. HOCQUARD et je trouve ça proprement inadmissible, et je tenais à vous le dire

Ensuite, sur ma demande d'intervention sur la DDCT 88. Donc, j'ai un certain nombre d'interrogations. Les fonds du Maire proviennent, de ce que j'en ai compris, des quêtes qui sont faites pendant les mariages, des dons spontanés, ainsi que des droits de tournage et mise à disposition de locaux municipaux. Donc jusque-là, je pense qu'on est tous d'accord. Moi, pour ma part donc j'ai vu que sur cette délibération dans le 20^e, 14 524 euros constituaient cette année les fonds du Maire. Dans la délibération telle qu'elle est rédigée, il n'y a pas d'explicitation de la répartition en fait qui est faite entre les quêtes, les dons spontanés et les droits de tournage et mise à disposition de locaux municipaux. Ayant eu l'occasion d'officier un certain nombre de mariage depuis mon élection en 2014, j'étais pour ma part un peu surprise par ce montant que je trouvais un petit peu bas par rapport à ce que je pouvais voir pendant les mariages, notamment les mariages du samedi qui donnent lieu à des dons assez importants. Donc, je voulais savoir est-ce qu'on pouvait savoir comment c'était fléché. J'ai fait un calcul à la louche en reprenant le nombre de mariages qu'il y a eu sur les 12 derniers mois, et j'ai divisé très grossièrement, en considérant que ces 14 254 euros étaient issus uniquement des quêtes de mariage. Donc, j'ai fait un calcul à la louche et en moyenne, cela donnerait lieu à moins de 18 euros de don par mariage. Donc, je voulais savoir voilà. Comment est-ce que c'était organisé ?

Je me suis aussi renseignée sur les autres arrondissements, savoir un petit peu comment est-ce que ces fonds du Maire étaient établis. Donc, tous ces chiffres que j'ai pu glaner ici et là sont sourcés, puisque dans le 10°, le 14°, le 3°, on se situe aux alentours entre 32 000 et 35 000 euros. Dans le 19°, on est aux alentours de 27 000 euros et dans le 2° aux alentours de 28 000 euros à peu de chose près. Donc d'où mon étonnement sur le fait que nous, nous n'ayons que 14 524 euros.

Partant de là, est-ce qu'on ne pourrait pas justement se poser la question de comment est-ce qu'on pourrait accroître ces fonds du Maire, en augmentant d'une part la quête qui est faite pendant les mariages, est-ce qu'on ne pourrait pas discuter au préalable des associations, par exemple en fléchant, je dirais des grandes thématiques pour pouvoir permettre aux élus quand ils font les mariages, quand ils officient, d'expliquer un petit peu plus à quoi servent ces fonds du Maire en disant par exemple, on a, je n'en sais rien, des associations qui sont fléchées dès le début sur une thématique précise et ça permettrait de mieux l'expliquer. Par ailleurs, est-ce qu'il ne serait pas envisageable d'avoir pourquoi pas un partenariat avec la mission cinéma pour augmenter les tournages qui seraient faits sur un certain nombre de locaux ? Ou peut-être que ça existe déjà. Est-ce que vous pourriez nous éclairer là-dessus ?

Enfin, on avait eu le débat, il y a de cela quelque temps, c'était en tout début de mandature, sur la façon justement dont se faisait la quête et sur la question de la transparence, donc on en a discuté juste avant, puisque jusqu'à maintenant, donc la quête se fait pendant le mariage et au final, donc tout est mis dans l'urne qui est ensuite amenée au niveau des services. Est-ce qu'il serait envisageable d'avoir une procédure qui soit un peu plus claire sur cette quête, notamment par un système pourquoi pas, je n'en sais rien, une compilation qui serait faite, une comptabilité qui serait faite à la fin de la journée de mariage par à la fois l'élu qui officie au mariage et les agents, pour permettre d'avoir une traçabilité en fait de l'entièreté des dons qui sont faits pendant cette quête.

Voilà, je vous remercie.

Mme CALANDRA

Mme EL ARAAJE... Oui, Monsieur GUERRIEN.

M. GUERRIEN

Merci. Afin de regrouper la réponse. Merci, bonjour! Bien entendu, je rejoins, je pense que c'est le cas de tout le monde, un peu une volonté ou le souci de transparence qui a été exposé par Lamia EL AARAJE. Je voudrais souligner aussi un paradoxe apparent et puis faire une proposition peut-être pour l'évolution sur ces fonds. Le paradoxe c'est que d'un côté, on en a déià largement discuté. On aura encore l'occasion de le faire, on a quelque part une baisse des subventions de l'État qui sont accordées à la vie associative ou à la vie de l'arrondissement. Donc une baisse de ce que peut être le pot commun d'entraide, à travers, on en a déjà les contrats aidés mais il y a d'autres aussi tout un discours un petit peu de rigueur et d'économie qui donne une approche comptable de la vie dans nos quartiers qui nous inquiète un petit peu. Et en même temps, effectivement, pour bien préciser la procédure que tous les adjoints ou ceux qui ont officié dans les mariages connaissent aujourd'hui. On a cette scène un petit peu dans notre temps, un peu étonnante dans laquelle tout d'un coup, on fait une sorte de quête et il y a d'ailleurs souvent un peu de surprise dans la salle et il serait important qu'on puisse bien expliquer quel est l'objet de cette quête sur des dons en espèces dans la salle, et surtout ce que ça traduit c'est que, et c'est là le paradoxe, le pot commun diminue puis on sollicite de plus en plus les individus qui vont apporter un petit peu de leurs poches, etc. Et on n'est pas tous égaux dans la capacité d'intervenir, et il y a d'ailleurs parfois dans notre arrondissement un peu de gêne dans la salle. Certaines personnes étant vraiment un petit peu à l'euro près. Donc, je pense que c'est important qu'on ait ce débat et d'en discuter.

La pratique elle-même, elle apporte son lot aussi de clientélisme, alors ce n'est pas l'objet du débat maintenant mais je pense qu'il faudra qu'on l'ait un petit peu à la manière de ce qu'était le débat sur la réserve parlementaire. Finalement, on a ces fonds et puis bon, on ne sait pas très bien comment les expliquer et les justifier. Pour moi, ils appartiennent un petit peu à un autre temps, et puis ça ne va pas s'arranger puisque l'approche comptable et les ressources de la ville étant parfois un petit peu de plus en plus contraintes, finalement, la procédure par exemple dans la Mairie du 20^e arrondissement

concernant ce qui était une mise à disposition de salle pour la vie de l'arrondissement évolue, puisque désormais, cette réservation deviendra payante. Donc là aussi, on va dans le même sens, ce sont finalement les associations, les acteurs qui vont devoir remettre un petit peu au pot, donc il y a chaque fois un petit moins au pot commun. Par contre, on demande aux individus, aux associations, finalement, de payer, de contribuer, donc c'est ce que l'on retire d'un côté qu'elles doivent payer elles-mêmes quelque part. Je caricature un petit peu mais il y a une dynamique quand même de ce type qui est à l'œuvre et qu'on est bien obligé de voir. Alors qu'à l'inverse, puisqu'on inventait les mérites de l'activité économique de la création d'emploi, etc., on ne voit pas très bien où la ville ou comment dans sa politique finalement, elle essaie de prendre sa part de ce grand dynamisme économique qui est promu par la ville. Donc là, moi je me pose un petit peu la question de quelle est la contrepartie, sans parler d'opération financière, économique juteuse, je prendrai à tout hasard l'exemple de l'implantation d'une grande surface Carrefour, avenue Gambetta, ici dans le 20^e arrondissement. Projet qui était promu au départ par une multinationale qui s'appelle Cargill, où là il y a quand même de l'agent. Donc, est-ce que c'est vraiment aux habitants, aux associations de mettre à chaque fois un petit peu plus pour compenser la perte ? C'est une question que je me pose.

Et puis, parce que j'étais un peu long et il y a encore un nombre de points à délibérer à l'ordre du jour, pour l'avenir de la dotation du Maire, Lamia EL AARAJE a bien souligné l'inégalité qu'il y a entre les différents arrondissements dans les dotations qui sont données, et là on a quelque part une double peine, c'est-à-dire baisse des subventions pour les associations et puis un peu comme à la manière des caisses des écoles, un arrondissement dans lequel le revenu est plus faible que dans d'autres arrondissements, et donc des ressources aussi plus faibles au niveau de la Mairie. Donc, il y a sans aucun, à ma connaissance, système de péréquation à l'intérieur de la ville. Donc, dans ce cadre-là, je crois que ce n'est pas le lieu aujourd'hui, mais il est vraiment temps qu'on ait une réflexion sur ce que sont ces collectes de fonds, les dotations de la Maire, plus de transparence mais aussi les principes qui les guident, et bien les expliquer aux citoyens parce que ça reste un petit peu étonnant de voir circuler du cash comme ça dans les salles, alors que les gens sont dans un évènement festif, enfin il y a quelque chose qui ne colle pas avec notre époque. Merci.

M. GLEIZES

Oui, merci Madame la Maire. Pour compléter l'intervention de Lamia EL AARAJE, je voudrais préciser que sur le 2^e arrondissement, il n'y a pas de quête et qu'en fait, c'est uniquement les locations qui permettent, enfin qui expliquent l'enveloppe de la Maire. Et aussi, je voudrais m'associer donc à sa critique des propos de Madame la Maire, vis-à-vis de M. HOCQUARD sur petit Beria, je pense que dans cette instance, dans nos instances républicaines, si on peut éviter donc de faire ces références et historiques totalement inappropriées et assez diffamatoires, donc ça serait une bonne chose pour la sérénité de nos débats.

Mme SIMONNET

Je voulais dire que je me retrouvais pleinement dans l'intervention de M. GUERRIEN, parce que je pense effectivement à la fois qu'il y a quelque chose qui n'est pas très simple à gérer, de devoir faire une quête à l'issue des mariages. C'est vrai que c'est toujours quelque chose qui nous interroge. Beaucoup d'élus ont été interrogés par cela durant les précédentes mandatures et de tout groupe confondu. Qu'en aucun cas, nous n'avons à insister encore plus sur l'enjeu de cette quête et de ce qui peut être fait avec de l'argent, puisque je ne me retrouvais pas du tout dans l'intervention précédente qui visait quelque part à dire qu'il fallait mieux expliciter ce qu'on pouvait faire avec cet argent pour inciter les gens à donner, or nos politiques publiques non pas à reposer sur la charité, fût-elle laïque et républicaine, mais sur l'impôt progressif.

Et par conséquent, je ne suis aussi pas du tout favorable à ce que les élus mettent le petit doigt dans l'accompagnement de la caisse, le contrôle de la caisse finale. Enfin je veux dire non, ne jouez pas à ça. Vous avez des fonctionnaires qui sont habilités, qui ont la charge, donc normalement, je suis persuadée que le secrétaire général fait ça de manière plurielle et correcte, et je pense qu'il n'y a pas de, en tout cas, je n'ai pas eu vent de problématique de ce côté-là. J'entends tout à fait moi, c'est intéressant les différences financières que vous évoquez sur les différents arrondissements. Là il y a quand même quelque chose à interroger et à creuser pour certes comprendre, mais surtout ne fléchons pas à telle association, parce que les associations, elles doivent être financées par des subventions de fonctionnement ou des conventions triennales. Elle doit arrêter d'être soumise à des

marchés d'appel d'offre ou des mises en concurrence, ce n'est pas pour qu'elle soit demain en plus soumise à la bonne générosité de nos concitoyens lors des quêtes de mariage et de parrainage républicain. Donc, je pense que vraiment, sur cette histoire-là, on est surtout sur un héritage d'un autre temps, où on sait pertinemment que ces quêtes-là se faisaient en parallèle avec ce qui se faisait en dehors de la sphère publique.

Mme CALANDRA

Bien! Mesdames et messieurs, alors je vais répondre très simplement à toutes ces questions. Premièrement, la quête réalisée lors des mariages qui est réalisée très majoritairement dans les arrondissements parisiens, à l'exception me semble-t-il du 2°, est effectivement une survivance ancienne de coutumes anciennes. Je n'en suis pas l'initiatrice, j'ai trouvé ça en devenant Maire du 20° arrondissement, comme par exemple, je me suis retrouvée présidente de la caisse des écoles, c'est une particularité parisienne, je le rappelle, d'être présidente de la caisse des écoles quand on est Maire d'arrondissement. Ce n'est pas le cas, ça ne se passe pas tout à fait comme ça sur le reste du territoire français. Je ne sais pas d'ailleurs si mes collègues sur le reste du territoire poursuivent des quêtes lors des mariages. Il se trouve que j'ai trouvé cette coutume qui permet d'abonder les fonds du Maire, qui sont appelés comme ca. C'est une coutume ancienne.

Alors, je vais être extrêmement claire. Il y a des élus qui le font sans aucun problème et qui expliquent lors des mariages, c'est mon cas, pourquoi ils font cette quête et à quoi sert cet argent. M. GUERRIEN, je ne comprends pas très bien le fait que circule du cash. Ce cash comme vous dites, il est prélevé dans une boîte scellée qui est dans les mains d'un fonctionnaire et qui est recueillie par les fonctionnaires comme l'a dit Mme SIMONNET, je rappelle que nos fonctionnaires sont responsables sur leurs deniers propres, quand ils ont une responsabilité de régie, une responsabilité financière, le fonctionnaire de la Mairie du 20° comme le fonctionnaire de la Mairie du 10°, 19°, etc., prend la caisse et va la remettre au directeur général des services et au service comptable surtout de la Mairie.

Moi je suis très claire sur ce sujet. Si vous voulez supprimer la caisse, si ce conseil municipal vote majoritairement de supprimer, pardon la quête, lors des mariages, je voterai avec vous. Peu me chaut. Franchement, c'est une survivance, à quoi sert la quête? Et vous le savez parfaitement Mme Lamia EL AARAJE, vous dites si j'ai bien compris, vous procédez à des mariages comme vous l'avez dit vous-même. J'ai expliqué à cette majorité de 2008 à 2014 à plusieurs reprises, à quoi servait la quête puisque je vous ai donné régulièrement dans ce conseil entre autres la liste des associations qui en bénéficiaient. Et j'ai expliqué à plusieurs reprises depuis 2014, à quoi servait la quête. J'ai donné la liste des associations, nous avons donné, et je rappelle qu'il y a une inspection générale des services de la ville de Paris, qui récemment a rendu un rapport sur le fonctionnement des mairies d'arrondissement et qui a enquêté, qui a donc interviewé tous les maires d'arrondissement, les directeurs de services, etc. sur ces sujets, les locations des salles notamment. Et à aucun moment, évidemment, cette inspection générale n'a trouvé de chose anormale ou choquante ou scandaleuse ou illégale, puisque je vois qu'il a de fines allusions qui sont faites sur notre quête et son emploi. Je rappelle que l'inspection générale des services a émis des réserves sur le fait d'allouer gratuitement nos salles à des réunions associatives. Et je me suis opposée avec un certain nombre de maires d'arrondissement, à cette conclusion, en expliquant que la démocratie locale dans notre arrondissement et dans d'autres arrondissements, étant donné le coût d'une salle à Paris et étant donné qu'à Paris, contrairement aux municipalités de banlieues et de provinces, nous ne disposons pas de salles municipales extérieures à la Mairie qui sont souvent ce qu'on appelle les salles des fêtes, les salles de comité des fêtes, etc. qui sont souvent gratuites ou très peu chères. À Paris, le prix du mètre carré en location comme en possession est extrêmement élevé. Donc, nous n'avons pas ce type de salle. J'ai dit d'ailleurs à plusieurs reprises que moi je souhaitais voir se créer ce type de salle dans Paris, qu'on pourrait prêter à des associations ou même à des particuliers pour qu'ils fassent des fêtes de mariage, de baptême, etc. comme ça se fait en province, mais nous n'en disposons pas.

Donc, je rappelle que la vie de nombreuses associations, à l'exclusion évidemment des partis politiques, à qui aucune salle n'est prêtée dans cette Mairie. Mais la vie de très nombreuses associations et chacun d'entre vous est parfaitement informé de cela, puisque régulièrement, vous demandez des salles ou parfois – et c'est pour ça M. GUERRIEN que nous avons repris en main le système d'attribution des salles – parfois, vous donnez des salles sans vérifier qu'elles sont disponibles et qu'il n'y a pas eu d'autres engagements sur ces salles, et surtout sans vérifier. C'est le

plus problématique. Le budget d'heures supplémentaires de nos agents municipaux et si vous voulez, le fait qu'on puisse, que la salle soit attribuée, ça emporte un certain nombre, par exemple le budget fluide, le budget fonctionnement de cette Mairie dépend évidemment de l'amplitude d'ouverture des salles.

Je rappelle également que depuis les attentats, la ville de Paris exige des associations et des gens qui tiennent des réunions qu'il y ait des listes d'invités, qu'il y ait un filtrage à l'entrée, qu'il y ait des mesures de sécurité. Donc tout ça fait que le fait que les salles soient gratuites peut aider le monde associatif. Dans cette Mairie, et vous êtes très contradictoire dans vos demandes, parce que vous dites à la fois, Mme EL AARAJE, pourquoi est-ce que notre budget est si bas? Oui, nous louons probablement moins nos salles, moyennant finances que d'autres mairies d'arrondissement, et notamment pourquoi ? Parce que nous avons moins de salles disponibles, parce que nos salles sont régulièrement occupées par des évènements gratuits, des évènements de la vie municipale, de concertation, il y a de très nombreuses concertations dans nos salles. D'ailleurs, à ce propos, vous vous êtes dits à plusieurs choqués de ce que je convoque ce conseil municipal un dimanche. Je rappelle d'abord, ce n'est pas de mon fait et de ma responsabilité puisque s'il y a eu absence de quorum au dernier conseil municipal, ce n'est quand même pas moi qui l'ai décidé. Mais surtout, je n'avais pas d'autre choix que de convoquer un dimanche, étant donné que précisément la semaine prochaine, nous avons des salles, et celle-ci en particulier puisqu'il n'y a que cette salle qui peut accueillir le conseil municipal dans cette formation, cette salle est régulièrement occupée. Et je rappelle également, au passage, que la Maire d'arrondissement que je suis prend des engagements et comme vous tous d'ailleurs, de réunion, etc. Mais moi je suis aussi régulièrement convoquée par l'hôtel de ville à des réunions dont on me dit que je ne peux pas être absente, si vous voulez. C'est compliqué pour moi de gérer un agenda, une irruption de réunion comme ça. Mais c'est surtout compliqué pour la Mairie, parce que cette salle, elle est presque tout le temps occupée, notamment le soir à titre gratuit.

Alors, si vous voulez connaître le détail des montants alors, c'est très simple, je peux le fournir à tout le monde, y compris à la presse, au public, il n'y a rien de caché. Je vais fournir alors 2016-2017, je vais vous faire la grâce de la lecture de tous les montants, mais je peux dire qu'en 2016, pour 722 mariages, il y a eu un montant des quêtes de 12 648,75 euros, le montant moyen par mariage était de 20,21 euros. En 2017, année en cours, nous en sommes actuellement à 660 mariages, le montant des quêtes aujourd'hui, puisque l'année n'est pas achevée, de 8 718,60 euros et le montant moyen par mariage effectivement est de 13,21 euros. Alors Mme EL AARAJE, je vous réponds que ça dépend des mariages, peut-être aussi que ça dépend, je ne sais pas, de l'enthousiasme de l'élu puisque certains d'entre vous montre des réticences, que je peux comprendre. Ce n'est pas très agréable forcément de dire à des gens. Écoutez. Moi j'arrive à le faire, parce que j'explique pourquoi, à quoi ca sert. Et après, je vais revenir sur l'objet. Alors, en janvier par exemple, le montant moyen pour les 48 mariages a été de 4,58 euros. En février, pour 37 mariages, le montant moyen de 17,99 euros. En mars, pour 57 mariages, montant moyen 17,62 euros. En avril, 6,50 euros. Alors, si vous voulez Mme EL AARAJE, moi je peux attribuer élu par élu, dire les montants qui sont faits, mais ce serait rendre responsable les élus de la générosité du public, ce que je ne crois pas. Mais encore une fois, je vous le redis. Si vous souhaitez qu'on mette fin à la quête pour les mariages, alors là vraiment, je le laisse à l'appréciation de l'assemblée, ça ne me pose pas de problème. Je dis simplement que ça veut dire que la Mairie aura une ressource en moins pour des associations.

Pour les locations de salles, nos salles sont beaucoup moins demandées en location et surtout, encore une fois, je rappelle que cette Mairie, volontairement, c'est un choix politique, pratique la gratuité de ses salles pour beaucoup de mouvements, d'associations. Donc, nous avons une location en avril 2017 à hauteur de 329,60 euros. Le directeur général des services applique un barème qui a été voté par le conseil de Paris au nombre de mètre carré, etc. Pour les encaissements de tournage pour l'année 2017 en cours, en février, nous avons eu 700 euros, en mai 2 000 euros, en juillet 1 000 euros, en octobre 4 000 euros pour un total de 7 700 euros. Pour ce qui est des tournages. D'abord, notre Mairie est moins demandée que d'autres. Il se trouve que les mairies du 3^e, etc. sont plus demandées parce que ça dépend de la taille des salles, de leur décorum, mais ça dépend de ce que veut le réalisateur, mais aussi ça dépend de la disponibilité. Il y a des mairies qui ont des salles beaucoup plus disponibles que les nôtres. Les nôtres, et vous pouvez vous en féliciter, mesdames et messieurs les élus, en raison de l'activité intense de cette équipe municipale, que je constate moi, il y a énormément de salles attribuées. C'est pourquoi, et ce n'est pas dans un désir de contrôle ou de centralisation, M. GUERRIEN, c'est qu'on arrivait, on aboutissait à ne plus pouvoir maîtriser

notamment le budget des heures supplémentaires des ALG. Moi j'ai demandé à ce que maintenant, ça passe par mon cabinet *stricto sensu*, non pas pour brimer des gens, parce que des gens qui avaient des salles pourront continuer à les avoir, c'est pour qu'on contrôle mieux parce que parfois, il y a des élus qui promettent la même salle plusieurs fois. Donc après, ça fait des drames avec les associations parce qu'évidemment, elles envoient des cartons d'invitation. Ça nous est arrivé à plusieurs reprises. Elles préviennent des intervenants, etc. et on se retrouve avec une difficulté sur les salles. Il nous est arrivé plusieurs problèmes de ce type. C'est tout.

Moi maintenant, encore une fois, je le redis, si vous voulez mettre fin à la quête des mariages, ça ne me pose pas de problème. Je rappelle quand même, une dernière chose, l'utilisation des fonds du Maire qui est strictement réglementé, n'est en aucun cas une subvention. Je l'ai dit à plusieurs reprises dans ce conseil, c'est ce qu'on appelle un « one-shot », c'est une aide à une association, en général, nous choisissons. Alors, comment est-ce que je procède ? C'est très simple, sur la liste, c'est compliqué de se mettre d'accord au préalable, parce que je consulte tous les chargés de mission de la Mairie pour leur demander de m'identifier les associations en difficulté provisoire. En général, c'est comme ça qu'on a aidé une année, là c'était un acteur culturel de théâtre de l'Ogresse, que je ne connais pas. Je ne connais pas les gens du théâtre de l'Ogresse, enfin je les connais de réputation. C'est des gens biens. On les a aidés une année puisqu'ils étaient en difficulté. Qui est-ce gu'on a aidé encore ? On a aidé Télé Bocal cette année, on a aidé la Main de l'autre, Davout Relais, Veni Verdi, les Hauts de Belleville. Veni Verdi, par exemple, était une association en plein croissance qui va très bien mais qui avait un problème provisoire de croissance, justement de trésorerie et de subvention. On les a aidés pour qu'ils puissent passer ce cap. Les propositions viennent de vous et des chargés de mission. Donc moi, je ne prétends pas décider à moi toute seule. Encore une fois, si vous voulez vous priver de cette ressource, parce que vous considérez qu'elle est assise sur une survivance du passé obsolète, aucun problème si cette assemblée le vote, je voterai avec elle. Mme MAQUOI.

Mme MAQUOI

Merci Madame la Maire. Je vais être très brève. Est-ce que c'est possible de communiquer aux élus la procédure pour les réservations de salle maintenant? Je l'avais demandée il y a 15 jours ou 3 semaines à votre directeur de cabinet, simplement qu'on sache quel est le circuit, quelles sont les choses pour qu'on puisse continuer à travailler. Merci.

M. GUERRIEN

Juste une réaction très courte. Donc d'une part, pour que ce soit bien clair, et que ce soit mis au compte-rendu, il ne s'agit pas de mettre en cause ni la probité, ni votre approche de ces questions sur ce sujet-là, la probité des agents, évidemment. Juste une petite remarque s'il s'agit de l'association Télé Bocal, il y a une erreur dans la délibération, au projet de délibération, non exposer le motif, pardon, qui vous a été distribué puisqu'il est marqué 4 000 euros à l'association Bocal. Moi, je n'avais pas compris que c'était l'association Télé Bocal.

Mme CALANDRA

Oui, je vous remercie. C'est une erreur de transcription. Alors, sur la procédure de réservation des salles, elle a été transmise à vos assistants et assistantes, et aux chargés de mission. Elle va vous être transmise très rapidement. Donc, ils sont informés de la nouvelle procédure.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DPA 53 : « Paris fait Paris » - Présentation du bilan des délibérations globales adoptées en 2015 et 2016, portant sur les opérations d'équipements publics. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

M. BAUDRIER

Merci Madame la Maire. Je me permets d'insister cette délibération. Donc, nous avons fait le choix de ne plus présenter lors des conseils d'arrondissement et au conseil de Paris les délibérations pour chacun des avenants au projet de grands équipements publics parisiens puisque ça encombrait nos conseils et pour des délibérations techniques sur lesquelles peu de gens s'inscrivaient. Donc, il y a une communication globale qui est présentée sur l'avant chaque année dans toutes les commissions et dans tous les conseils d'arrondissement pour présenter l'ensemble des projets. Il y a 21 projets, grands projets qui sont présentés dans le cadre de cette délibération, dont deux concernant le $20^{\rm e}$. Donc, la piscine Serpollet et l'ensemble constitué par l'école et la crèche du boulevard Davout, donc des investissements majeurs pour le GPRU, NPNRU de la porte de Bagnolet, porte de Montreuil pour ce qui est de la piscine et pour du GPRU Saint-Blaise. Donc l'élément déclencheur même du GPRU Saint-Blaise pour l'école et la crèche, boulevard Davout.

Donc ces projets avancent bien, comme l'ensemble d'ailleurs des 21 projets qui sont présentés. Je rappelle qu'il y a la ville de Paris qui investit beaucoup, donc qui investit énormément dans ces équipements publics en priorité dans les quartiers populaires de l'Est, du Nord et du Sud parisien. Donc, ces projets avancent bien. Et nous avons eu une petite inquiétude pour ce qui est de la piscine Serpollet puisque la direction régionale des affaires culturelles a trouvé un mur, l'enceinte de tiers sous cette piscine. Donc on a eu un petit moment de tension cet été avec le préfet, mais il a finalement arrêté de nous mettre des bâtons dans les roues, ce qui permet à la piscine de poursuivre son calendrier, elle est très attendue dans le quartier Python Duvernois, et donc pour être livrée en 2019 comme prévu. Donc, c'était un des deux grands investissements de piscine à l'échelle de Paris, comme celle du 14^e arrondissement, qui fait aussi l'objet de cette délibération.

Et l'école, crèche Davout, nous vous avons pris un peu de retard, du fait des problèmes de libération de terrain, mais ce projet avance néanmoins, a pris 2 à 3 mois de retard mais avance bien. Et donc d'ailleurs, il serait temps je pense, maintenant que nous sommes à peu près sécurisés d'organiser des réunions publiques de présentation de ces projets à la population, puisqu'elles sont très attendues. Donc Paris maintient ses investissements à un niveau important dans les équipements publics, en priorité les quartiers populaires. Et une nouveauté de cette année dont je souhaitais vous parler, c'est que nous avons fait le choix d'organiser maintenant, de façon systématique des visites d'architecture de ces équipements publics, et y compris, pas une fois seulement qu'ils sont livrés, mais pendant les chantiers avec les architectes pour permettre à tous les habitantes et les habitants de voir comment sont conçus les chantiers et la technique, tout ce qui est fait, éventuellement, d'ailleurs, de faire évoluer, de moduler des choses au passage.

Donc il y aura des visites de ces chantiers d'école et crèche Davout, organisés en partenariat avec le CAUE, le conseil pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement de Paris organisé pour les habitants du 20°. Donc, ils pourront suivre ces chantiers tout au long du processus. Pour l'instant, nous avons fait visiter un certain nombre de chantiers dans Paris. Toutes les visites sont absolument systématiquement remplies, donc nous allons arriver, nous sommes pour cette année à une trentaine de visites, mais je pense que nous allons dépasser très rapidement, approcher la centaine à l'échelle parisienne. Donc, il y a un très grand succès, et aussi je remercie les agents de la ville qui suivent ces chantiers, les chefs de projet de la DPA et tous les architectes qui se prêtent avec je crois joie et bonheur au jeu de partager en fait leur travail avec les futurs usagères et usagers.

Mme CALANDRA

Je vous remercie M. BAUDRIER. Vous êtes un peu taquin vis-à-vis du préfet, il n'a pas fait que nous mettre des bâtons dans les roues. Je vous rappelle qu'il est contraint par la loi, il ne fait que respecter la loi qui est sur le patrimoine, la loi de l'archéologie préventive et la loi sur le patrimoine. Mais nous avons eu très peur effectivement d'un retard de chantier. Il se trouve pour que X raisons que finalement ça ne sera pas le cas. Et c'est pourquoi nous n'avions pas pu programmer jusqu'à présent une réunion publique, puisque nous attendions la décision définitive de la direction du patrimoine et de l'architecture. Et c'est chose faite. Donc on va programmer effectivement ces réunions et ces visites de chantier comme on l'avait fait par exemple sur la résidence étudiante de la rue de Ménilmontant ou sur le boulevard Davout, les immeubles de logement de Paris Habitat. Ce sont des très bonnes choses.

2017 DU 236: Dénomination passage Hypatie d'Alexandrie (20^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

M. VON GASTROW

Oui, Madame la Maire, effectivement cette délibération nous amène à voyager dans le temps et dans l'espace, puisqu'elle nous amène en Égypte à la période que l'on dénomme actuellement, maintenant, l'Antiquité tardive, plus exactement à la fin du IV^e siècle et au début du V^e siècle après Jésus-Christ. Et à honorer une personnalité de cette période que je connaissais effectivement, enfin je connaissais par mes lectures bien sûr, puisqu'elle a inspiré des écrivains et des cinéastes. Il s'agit d'une femme philosophe.

Mme CALANDRA

Vous faites très jeune pour votre âge.

M. VON GASTROW

Peut-être que j'avais eu d'autres vies mais bon, passons-la. Mais elle a inspiré effectivement beaucoup d'écrivains et de cinéastes, parce que cette philosophe est mathématicienne, non seulement, marquait son temps par ses études mais aussi par le fait qu'elle a été en butte aux fanatiques, qui à l'époque étaient chrétiens, et donc forcément, cela a amené beaucoup d'écrivains et cinéastes par la suite, à reprendre cette figure qui, malheureusement comme souvent pour les figures de l'antiquité, ne nous est pas connue directement par ses écrits mais en fait, par des mentions d'un de ses élèves qui lui-même a été évêque. Comme quoi effectivement tous les chrétiens n'étaient pas fanatiques, comme quoi effectivement dans une religion, il y a des fanatiques et d'autres qui heureusement ne le sont pas.

Ce que je note simplement, c'est que quand on regarde le plan de situation, certes, Hypatie d'Alexandrie est en bon voisinage puisqu'elle est entre Melina Mercouri et Frantz Fanon, mais on lui a réservé vraiment un espace très restreint dans son passage, et je pense qu'il aurait été peut-être mieux de lui fournir dans les parcelles non dénommées, le passage qui est cadastré FL20 de l'autre côté du jardin de Vitaly où elle aurait eu un peu plus d'espace. Alors, le problème c'est qu'actuellement, on donne les noms à des voies mais on a tendance à découper un peu trop, si bien que je ne sais pas si pour la population, on n'y perd pas un peu de lisibilité et ce qui est dommage quand on veut rendre hommage à de telles personnalités. Ce qui montre d'ailleurs qu'on a le droit effectivement dans le $20^{\rm e}$ arrondissement à rendre hommage à des personnalités qui n'ont pas été dans notre arrondissement, mais qui ont laissé leurs traces dans le patrimoine de l'humanité.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Et je crois me souvenir d'ailleurs que c'était le fruit d'une conversation avec M. Mohamed GASSAMA, il me semble, qui m'avait parlé d'Hypatie d'Alexandrie dont il était fan. Et je le remercie de cette excellente suggestion.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DU 240 Dénomination place Henri Malberg (20^e). Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

Mme PRIMET

Alors, nous sommes très fiers et très émus de voter cette délibération aujourd'hui, qui va donner le nom d'Henri Malberg à la place des Grandes Rigoles, dans son arrondissement, où il a vécu toute sa vie et qu'il aimait profondément. Je ne vais pas vous faire la biographie d'Henri Malberg. Tout son parcours est dans les considérants, et nous en avons déjà parlé ici, mais je souhaite vous dire quelques mots de l'homme que nous connaissons nous au groupe communiste le mieux, c'est-à-dire l'inlassable militant communiste. Comme l'indique le titre de son livre *Incorrigiblement communiste*, Henri n'a jamais baissé les bras et ce malgré les dures épreuves qu'il a dû traverser dans sa vie. Il incarnait parfaitement les valeurs que nous portons, qui font que nous sommes là, que nous menons

des combats, sa volonté de changer ce monde d'injustice sociale, basé sur le profit, l'accumulation du capital et l'exploitation humaine, et dépasser le capitalisme pour construire une société meilleure pour le peuple.

Henri a été de toutes les luttes, anticoloniale, anti-impérialisme, pacifiste, sociale mais également féministe, contre le racisme et contre l'homophobie dont il a été l'un des tous premiers élus à défiler aux marches des fiertés. Il a compté pour des générations de communistes du 20^e et de Paris, son esprit combatif était contagieux, il était soucieux de chacun et de tous, il avait une grande écoute, il savait transmettre et partager son expérience, ses analyses. Mais il savait aussi, quand il le fallait, se remettre en question pour nous permettre d'avancer. Henri a consacré sa vie aux autres, à la défense des classes populaires, aux grands combats du siècle, aux réflexions et aux actions des forces d'émancipation dans son parti, le parti communiste français auquel il tenait comme la prunelle de ses yeux. La passion de la chose politique, la combativité souriante et l'optimiste révolutionnaire ont toujours été sa marque, le message dont nous nous souviendrons.

Dans ses derniers instants, il disait que son seul regret était de ne pas voir ce qui allait se passer après. Il peut compter sur nous pour continuer son combat. Nous ferons en sorte que les jeunes générations puissent enfin vivre dans ce monde d'égalité et de fraternité pour lequel il s'est tant battu et pour lequel nous nous battons encore. C'est une perte immense pour nous, il va tant nous manquer. Nous honorerons sa mémoire chaque année lors de notre traditionnel bal du 13 juillet, jour de sa mort, dans ces moments festifs et fraternels qui ont lieu tous les ans sur cette nouvelle place Henri Malberg. Je pense qu'il en serait fier et heureux. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Bien. Oui, on peut l'applaudir. Moi, je voulais dire aussi que c'est un moment émouvant parce que même si on a eu des désaccords, j'ai siégé dans ce conseil au côté d'Henri Malberg, de Pierre Mansat et Catherine Gegout notamment, et que c'est vrai que ça me rappelle des souvenirs assez émouvants de notre première mandature qui était loin d'être aussi évidente à l'époque.

Donc, c'est effectivement un bel hommage et c'est vrai que ça fait partie de la mémoire, enfin c'est ces enfants du $20^{\rm e}$ arrondissement qui ont vécu des choses absolument épouvantables pendant la seconde guerre mondiale notamment, et qui font aussi que cette mémoire et cette histoire, je dirais, irrigue toutes les rues, tous les pâtés de maison de nos quartiers, et reste très présente, y compris chez nos plus jeunes, comme on l'a vu hier d'ailleurs à la cérémonie du 11 novembre, où nous avions les enfants de l'école Métra et je suis heureuse qu'il y ait une relève jeune et très intéressée pour transmettre une mémoire vivante de ce qui s'est passé dans le $20^{\rm e}$ arrondissement et des acteurs qui y ont vécu.

Voilà, donc ce sera une joie pour moi d'inaugurer la place Henri Malberg. Et je voulais associer une autre élue de cet arrondissement qui n'est plus élue dans ce conseil, Catherine VIEU-CHARIER à qui je sais que cela fera très plaisir et qui est quelqu'un que j'apprécie énormément.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DEVE 94 : Approbation du principe de la création d'un crématorium et de ses équipements complémentaires. Approbation du principe de la DSP portant sur l'exploitation des crématoriums parisiens. Mme Marinette BACHE rapporteure.

Mme CALANDRA

Avant de laisser la parole à M. HOCQUARD, je voulais dire que c'est évidemment un sujet un peu austère qui peut paraître un peu triste, mais quand même, c'est extrêmement important pour la vie de nos habitants, parce que la vie de nos habitants, ça comporte aussi la mort et qu'il ne faut pas avoir peur d'aborder ces sujets. C'est ce que fait d'ailleurs Mme BACHE en tant que présidente de la société funéraire de la ville de Paris. Et pour y avoir siégé, moi à ce conseil d'administration, ce sont des sujets très importants qui touchent à la vie intime de nos concitoyens, et il se trouve qu'il y a de plus en plus de nos habitants qui souhaitent pratiquer l'incinération et que malheureusement, la demande a fait exploser la fréquentation du crématorium du Père Lachaise. Et donc, je demande

vraiment à ce conseil de prendre la mesure de la situation. Il faut vraiment qu'on puisse offrir à nos concitoyens la possibilité dans leur fin de vie d'être apaisé sur les conditions dans lesquelles ils vont être soit enterrés, soit incinérés, etc.

Voilà, M. HOCQUARD.

M. HOCQUARD

Oui, merci Madame la Maire. J'interviens évidemment sur cette délibération puisque, avec Marinette BACHE, étant au conseil d'administration de la société des pompes funèbres. Ça me permet de souligner que nous avons effectivement maintenant acté qu'il y aurait un deuxième crématorium et funérarium dans Paris intra-muros. La pratique qui est la pratique de l'incinération, c'est une pratique qui s'est beaucoup développée de ce point de vue-là et qui demande à ce qu'il puisse y avoir dans Paris, et non pas à l'extérieur de Paris, une augmentation de la capacité que nous pouvons avoir dans ce domaine.

Et puis la deuxième chose, c'est aussi parce que de plus en plus d'enterrements, de deuils funéraires aujourd'hui le sont dans un cadre qui n'est plus un cadre religieux, on peut s'en féliciter d'ailleurs. Et qu'il y a donc besoin d'avoir des espaces, des endroits qui sont des endroits qui puissent être de ce point de vue-là, des endroits laïcs, des endroits neutres qui permettent aux familles de faire le deuil, de pouvoir se recueillir et de pouvoir faire le travail nécessaire que chacun a besoin de faire dans ces cas-là.

Je voudrais aussi souligner, puisque le funérarium et crématorium du Père Lachaise se trouvent dans notre arrondissement, qu'il n'est pas là question que nous ayons un nouveau crématorium et funérarium dans le $20^{\rm e}$ arrondissement, mais qu'il y ait donc une solidarité au niveau des arrondissements parisiens, de manière à ce qu'il puisse y avoir un deuxième endroit de ce point de vue-là, mais qui aura un impact nécessairement sur notre arrondissement puisque le funérarium du Père Lachaise et le crématorium sont effectivement saturés et trop souvent des familles parisiennes sont obligées d'aller en banlieue, des fois assez loin. La société des pompes funèbres de Paris a acquis un crématorium à Champigny et aussi un dans le coin de Provins dans le 77. Il faudra vous imaginer que ce n'est pas très pratique quand on est à Paris que de se retrouver à être obligé d'aller à Champigny ou dans le 77, pour trouver par ailleurs un funérarium et des crématoriums de sociétés qui sont des sociétés de services publics. Parce qu'il y a aussi beaucoup de choses relèvent du privé. Je ne vais pas rentrer dans le détail là-dessus.

Donc, voilà ce que je voulais souligner à travers cette délibération qui me permet, parce que ce n'est pas souvent qu'on a des interventions, des débats sur ce qui se passe dans notre arrondissement, en l'occurrence le crématorium et funérarium du Père Lachaise, mais ça me permet de souligner le travail qui est fait à cet endroit-là, et ça permet aussi de souligner le fait qu'à Paris, pour des questions qui sont les questions de dignité au moment de la mort, nous travaillons aussi à cet endroit pour rendre ce service aux Parisiens.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. GLEIZES.

M. HOCQUARD

Oui, excusez-moi, je permets de couper pour dire juste que je porte la procuration de Marinette BACHE qui ne votera pas du coup la délibération. Je me permets de vous le souligner, puisqu'elle est présidente de la société, j'ai oublié de préciser.

Mme CALANDRA

Elle ne participe pas au vote...

M. HOCQUARD

Pardon, elle ne participe pas au vote, excusez-moi, mais que ça soit au procès-verbal.

M. GLEIZES

Je vais expliquer pourquoi. Donc, les écologistes sont tout à fait heureux qu'enfin un deuxième crématorium soit construit à Paris, puisque c'est un manque, je ne vais pas insister là-dessus, mais ils sont inquiets sur le contenu de cette délégation de service public qui risque à terme donc d'entrainer la disparition de la SEM actuelle pour donner le marché à des entreprises privées.

Contrairement à ce qui était fait pour la Tour Eiffel où on a construit donc ce qu'on appelle des DSP inhouse, maison, on construit donc une SPL pour s'assurer d'une continuité du service public gérée par les anciens gérants. Dans le cas du marché qui est ici, il y a une mise en concurrence, et il est fort probable qu'un des deux acteurs leaders du marché prennent le marché du deuxième crématorium, et donc ça modifierait le contenu de la gestion de ces crématoriums aujourd'hui à Paris.

M. VON GASTROW

Oui, alors, comme c'est vrai que, enfin je viens en complément de ce que vient de dire mon collègue Jérôme GLEIZES, parce que moi-même travaillant dans les finances publiques, je fais attention à ne pas utiliser trop souvent des abréviations sans les développer et la SPL, c'est une Société Publique Locale, un dispositif assez récent qui permet de faire un partenariat public-public et qui est effectivement d'un emploi pas encore très répandu, même si par exemple au niveau culturel, il est utilisé pour le Carreau du Temple, et donc, comme ce dispositif existe, c'est vrai que c'est dommage qu'on n'y recourt pas davantage.

Mme CALANDRA

La vice-présidente de la fédération des EPL que je suis, fédération qui a développé le principe de la SPL ne peut que, comment dirai-je, acquiescer. Vous pouvez juste couper votre micro M. VON GASTROW, excusez-moi, puisqu'après on s'entend mal.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DEVE 170 : Ici, demain, ensemble pour le climat : Projet de Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure.

Vœux rattachés au projet de délibération 2017 DEVE 170 :

- V20.2017.233 : Vœu pour une déclinaison opérationnelle du Plan Climat au niveau de la mairie du 20^e arrondissement assorti de moyens dédiés, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste du 20^e.
- V20.2017.234 : Vœu relatif à la prise en compte du phénomène d'îlots de chaleur dans les projets urbains et à la préservation des îlots de fraicheur, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste du 20°.
- > V20.2017.235 : Vœu relatif au soutien à l'éducation à l'environnement, déposé par Florence Herrero et les élu-e-s du Groupe écologiste du 20e.
- V20.2017.236 : Vœu relatif à la création d'une Canopée Solaire et à la transformation du périphérique déposé par le groupe des écologistes du 20e arrondissement.
- V20.2017.237 : Vœu pour le soutien aux initiatives citoyennes permettant de relever le défi du Climat, déposé par le groupe des écologistes du 20^e arrondissement.
- > V20.2017.238 : Vœu relatif à la promotion de menus végétariens dans les cantines scolaires, déposé par le groupe écologiste du 20e.
- V20.2017.239 : Vœu pour le soutien aux applications innovantes, déposé par le groupe des écologistes du 20^e arrondissement.

Mme CALANDRA

Alors, écoutez, je propose de donner d'abord la parole à la personne qui présente les vœux, de façon groupée. Ensuite, je donne la parole aux différents intervenants qui souhaitent s'inscrire, et puis ensuite, on passera au vote. Alors, M. GLEIZES.

M. GLEIZES

Merci Madame la Maire. Oui, pour les écologistes, cette délibération est sans doute une des plus importantes de l'année, tant au niveau du conseil de Paris que du niveau d'arrondissement. Je viendrais en plus, plus tard, sur la question des vœux, notamment qui concernent le 20° arrondissement. Et nous allons aussi déposer donc d'autres vœux au niveau du conseil de Paris. Donc, nous avons déposé une trentaine pour améliorer le Plan Climat.

La situation est très mauvaise actuellement. Actuellement, vous avez la convention des parties, la COP 23 à Bonn, qui suit donc celle de Paris, il y a 2 ans, qui s'organise à Bonn, puisque normalement, c'est Fidji qui ait la responsabilité. Et comme les îles Fidji ne peuvent l'organiser chez eux, donc ça se passe en Allemagne.

Les dernières informations sont très inquiétantes puisque les gaz à effet de serre ont recommencé à augmenter, que toutes les prévisions font que maintenant, l'objectif de Paris devient de moins en moins atteignable de 1,5 et suivi de 2, donc même situation. Donc, par rapport à cette situation, une seule solution, la neutralité carbone, et ça c'est la grande avancée de ce Plan Climat, ce qui se donne comme objectif donc d'ici 2050 d'avoir la neutralité carbone. Ça veut dire quoi la neutralité carbone ? Ça veut dire que la métropole de Paris s'engage donc d'ici 2050 à arrêter d'émettre du CO2. On ne parle pas des autres gaz à effet de serre qui sont concernés mais l'objectif de Paris donc c'est d'arrêter d'émettre du CO2 d'ici 2050.

Il faut savoir qu'aujourd'hui aussi, les dernières statistiques sur la quantité de CO2 dans l'atmosphère est encore en hausse. On est à 402 ppm partie par million. Pour se donner un ordre de grandeur, il faut revenir plusieurs millions en arrière du temps du Pliocène pour avoir ce même taux. C'était la même concentration de CO2 dans l'atmosphère. À cette époque, les mers étaient 3-4 m, 10 m plus haut. Donc, on était dans une situation vraiment tout à fait différente. Donc, le risque aujourd'hui, c'est que la même concentration entraîne les mêmes conséquences en termes de montée des eaux et en termes de réchauffement de la température. On parle aujourd'hui d'Anthropocène, ça veut dire qu'on considère que les êtres humains sont devenus des acteurs géologiques. Ça veut dire qu'autrefois donc, c'était les lois de la nature qui faisait qu'on passait d'une ère géologique à une autre. Aujourd'hui, les êtres humains sont devenus un acteur, c'est-à-dire que c'est un acteur géologique, c'est-à-dire que leur action a modifié la géologie de notre planète. Il modifie la planète. Et la planète bien sûr réagit donc à cette action humaine et c'est pour ça que cette neutralité carbone devient une nécessité, c'est-à-dire qu'on doit réparer les dégâts que l'on a provoqués depuis la première révolution industrielle.

On augmente l'effet de serre, ce qui provoque des dérèglements climatiques. Alors, à bien distinguer dérèglement climatique et réchauffement climatique, parce que souvent, on confond un peu les deux. De fait, il y a une augmentation du réchauffement climatique, une augmentation moyenne de la température mais en même temps, on a les dérèglements climatiques, c'est-à-dire qu'on a des variations à la fois à la baisse et à la hausse très importantes. On voit très bien actuellement donc en Russie, on était à moins 40 degrés Celsius, ce qui est largement en deçà de ça. Et que donc par contre, à un autre endroit donc on est beaucoup plus haut par rapport à la moyenne des années précédentes. C'est ça le problème du climat, c'est qu'on n'a pas affaire à des effets linéaires, mais on a affaire à des effets thermodynamiques avec des éléments de rupture, qui font qu'on peut avoir des renversements brutaux, y compris des refroidissements, notamment par exemple si le Gulf Stream se mettait à disparaître.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, la dernière étude un peu sérieuse qui a été faite, qui a été publiée dans la revue *Nature*, dit qu'aujourd'hui, la probabilité de n'avoir que plus 2 degrés est 5 %. Tous les autres scénarios sont à largement plus de 2 degrés. Et que donc on rentre dans une zone d'incertitude et

que plus on est dans des hypothèses de 2, 3, 4 degrés, plus on est dans une zone d'incertitude, c'està-dire que les modèles sont incapables d'anticiper les conséquences de cela.

Donc aujourd'hui, il faut arrêter d'émettre les CO2 et c'est l'objectif que s'est donné la ville de Paris. C'est une bonne chose. Il faut arrêter, donc il faut stopper la hausse de la confrontation du CO2. Aussi une autre analogie, de comprendre ce que signifie donc arrêter d'émettre des CO2, c'est-à-dire enclencher la décrue. Parce qu'il va falloir plusieurs décennies avant de commencer à ce que le CO2 commence à diminuer. Par exemple, si je prends un verre d'eau comme celui-là, aujourd'hui donc l'eau continue à monter, monter, monter, et que même si on arrête de boire, elle ne va pas diminuer tout de suite. Or, aujourd'hui, il faut qu'on diminue pour que ça n'ait pas un impact sur l'augmentation de la température. C'est ça la situation à laquelle aujourd'hui, on est confronté.

Alors, parmi les bonnes mesures liées à cela, c'est que la ville de Paris a listé tous les types de gaz à effet de serre qui sont émis dans la ville, et notamment le « zéro émission », elle se le donne comme objectif intra-muros. Donc, la logique par rapport à ça, le transport représente 21,7 % de ces émissions, le logement 33,3 %, le tertiaire 35 %. Sur le cas du transport donc la réponse de Paris est tout à fait juste et appropriée. C'est-à-dire que si on veut arrêter d'émettre, donc on arrête les moteurs thermiques et les moteurs diesel. Donc 2025, fin des moteurs diesel, 2030 fin des moteurs thermiques. C'est la seule manière d'arrêter d'émettre.

Alors, les objectifs sont ambitieux mais nous avons des inquiétudes, d'où les vœux en arrondissement et les vœux en conseil de Paris. Parce que dans ce Plan Climat, malheureusement donc souvent, on est très dans le performatif et pas dans le prescriptif, en dehors de la question des moteurs et d'autres sujets comme l'alimentation. C'est-à-dire qu'on se donne des objectifs, c'est très bien. Il faut les avoirs les objectifs mais il faut se donner le plan d'action qui permet de les atteindre. Malheureusement donc, sur pas mal de sujets, on a des inquiétudes. Je vais lire quelques éléments d'inquiétude à partir du rapport.

Sur la question du logement, il est écrit, page 7 dans le Plan Climat : D'ici 2050, plus d'un million de logements et plus de 50 millions de mètres carrés de commerce, bureau, hôtel, équipements publics devront avoir bénéficié d'une rénovation thermique. La première étape consiste à réduire de plus d'un tiers les consommations énergétiques d'ici 2030. Page 10, il est écrit : D'ici 2030, 30 000 logements sociaux et 300 écoles auront été rénovés et plus de 50 000 logements en copropriété accompagnés de leur démarche de travaux. On voit mal comment en 30 ans, entre 2020 et 2050, on va réussir à multiplier par 12,5, ce qui aurait été fait en 13 ans entre 2007 et 2020. Donc 2007, date du premier Plan Climat. Sachant que déjà certains immeubles, je reviendrai plus tard donc sur les délibérations qui sont proposées ici, ont été rénovés plusieurs fois. Donc, on voit qu'il y a une difficulté après de passer au plan d'action. Par rapport à la question de DLH sur les objectifs donc, c'est une intervention qui viendra plus tard.

Autre difficulté sur la question de l'urbanisme. La partie est très faible dans ce Plan Climat, c'est-à-dire que beaucoup de choses sont conditionnelles et peu de choses sont au niveau du contenu. Donc, ce qui pose un vrai problème d'efficacité pour l'autorité publique, c'est qu'il faut avoir des éléments concrets d'agir tout de suite, parce que comme je vous l'ai dit tout à l'heure donc les effets prennent du temps à se mettre en place et que si on ne commence pas tout de suite, après ça sera trop tard. Je vais vous citer quelques exemples par rapport à ça, de florilège de propositions. À terme, la ville de Paris pourra publier un bilan annuel de projet et construction réalisée sur les trois volets : technique, financier, environnemental pendant tout la durée de l'opération. Plus loin, un éco-gestionnaire pourra être mis en place par zone de rénovation concertée, il pourra notamment contribuer à la végétalisation du quartier, veiller sur les personnes sensibles en période de canicule, assurer le prêt entre habitants, etc. Plus loin aussi donc, sur cette question d'urbanisme, sinon c'est renvoyé aux calendes grecques, ce que je disais. D'ici 2025, ces opérations feront l'objet d'une première évaluation en vue de consolider et généraliser une approche de neutralité carbone dans les opérations d'aménagement et donc non urbain.

Donc, si vous notez la différence par rapport à la question du transport où dès 2025 et dès 2030, on se donne les objectifs, là c'est à partir de 2025 qu'on va commencer à s'intéresser à la question de l'urbanisme. Ce qui pose un vrai problème parce qu'on a des grandes opérations comme la ZAC Bercy-Charenton. Un autre élément aussi, mais ça les écologistes le mettent souvent en avant, c'est la question de ce qu'on appelle le paradoxe de l'équation de Kaya et l'effet rebond. Il faut savoir que

les objectifs que l'on doit vouloir atteindre, doivent tenir compte de la baisse de l'intensité énergétique et d'éviter tout effet rebond. Alors, je vais expliquer rapidement ce que c'est que l'effet rebond. C'est que dans le Plan Climat, il est indiqué qu'on pense que la population parisienne va augmenter de 200 000 habitants. Ces 200 000 habitants de fait, vont entraîner une augmentation de la pression sur l'environnement, plus de consommation. Or, les objectifs qu'on s'impose doivent entraîner une diminution des consommations en volume. Donc, ça veut dire que les nouveaux ne doivent pas consommer plus que ce que les autres donc vont consommer en moins. Et ça c'est la difficulté qui est souvent peu prise en compte de cet effet rebond. Ça veut dire qu'au final, on améliore l'efficacité de certaines technologies mais à la fin en volume, on consomme beaucoup plus.

D'autres éléments très inquiétants dans ce rapport, c'est sur les îlots de fraicheur. Dans ce Plan Climat, c'est sans doute la plus grande aberration qui est écrite, les îlots de fraicheur sont en fait des îlots frais, et que donc on considère que les espaces climatisés deviennent des îlots de fraicheur. Or, d'un point de vue écologique, d'un point de vue même urbanistique, un îlot de fraicheur, c'est un îlot qui génère de la fraicheur par sa végétalisation, mais pas parce qu'on va mettre une climatisation. Et là, on est vraiment, totalement dans le contreproductif donc d'Illich, c'est-à-dire qu'on va produire quelque chose qui va générer encore plus de consommations énergétiques. Puisqu'un îlot climatisé, forcément, il faut utiliser de l'énergie pour faire la climatisation. Or on sait qu'aujourd'hui, les pics de consommation d'énergie sont en été et pas en hiver, parce que la climatisation entraine des surcoûts de consommation. Donc là, on est dans une aberration totale qu'il faut à tout prix modifier, mais ça, ça sera au niveau du conseil de Paris que nous ferons les modifications par rapport à ça.

Donc je reviens aux vœux qui découlent un peu de ce que je viens de dire. Je suis un peu long, désolé. Donc, le premier vœu c'est, pour une déclinaison opérationnelle du Plan Climat au niveau de la Mairie du $20^{\rm e}$ arrondissement, ce vœu s'inspire d'une expérience qui a été montée dans le $10^{\rm e}$ arrondissement, et notamment, un CICA est organisé sur cette question du Plan climat, parce que le CICA c'est l'outil qui permet de mettre autour de la table tous les acteurs associatifs et pas qu'associatifs, dans le cadre du $10^{\rm e}$ arrondissement vous avez aussi les deux gares, de permettre à réfléchir comment concrètement on obtient cette neutralité carbone puisque, qu'on parle de neutralité carbone pour la ville de Paris, ce n'est pas que l'administration. C'est tout Paris. Donc, c'est aussi les autres acteurs de la ville qui doivent participer donc à cette neutralité carbone.

Deuxième vœu, il sera présenté par Florence HERRERO sur l'éducation à l'environnement. Troisième vœu sur la création d'une canopée solaire et la transformation du périphérique. Il reprend des choses qui ont été votées en arrondissement, et il pose aussi une question de cohérence. À partir du moment où on veut supprimer les moteurs thermiques à Paris intra-muros, il va de soi que ceux qui tournent autour de Paris, le périphérique, soient aussi concernés par cette transformation. Paris n'est pas une île, et donc on n'émettra peut-être plus de gaz à effet de serre dans Paris, mais on va les faire sur sa frontière qui est le périphérique. Donc, il y a une question de cohérence, et donc là, on demande à ce qu'il y ait une même réflexion qui soit faite entre, alors dans un premier temps donc la canopée solaire, c'est-à-dire on permet de produire de l'électricité solaire, donc de l'énergie renouvelable. Et dans un deuxième temps, on passe à la transformation du périphérique.

Troisième vœu, vœu de soutien aux initiatives citoyennes. Donc, j'ai apporté des amendements par rapport à celui qui a été mis, qui a été envoyé à tous les élus. Donc, j'ai supprimé la partie sur la Porte de Montreuil qui a entrainé une confusion sur les initiatives citoyennes, il y a plein d'initiatives citoyennes aujourd'hui, notamment par exemple sur Notre Dame de Ménilmontant où des chrétiens croyants veulent utiliser cette église-là pour mettre des panneaux solaires. Donc, les initiatives citoyennes c'est toutes les initiatives citoyennes qui existent sur l'arrondissement.

Quatrième vœu relatif à la promotion de menus végétariens. Donc ça, je n'ai pas trop insisté dans mon intervention, mais c'est un des éléments les plus importants du Plan Climat, c'est le fait qu'il faut à tout prix modifier donc notre consommation, à titre indicatif, l'alimentation représente 4 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre, et l'intra-muros tout seul ne fait que 6 millions de tonnes. Pour montrer l'impact de l'alimentation sur l'émission de gaz à effet de serre. Donc il faut à tout prix que nous modifions notre mode alimentaire et c'est une proposition qui va dans ce sens.

Il me reste donc le vœu pour le soutien aux applications innovantes. Je crois que j'ai expliqué tous les vœux. Le soutien aux applications innovantes, c'est un peu une déclinaison d'initiatives citoyennes, saut que là, ils s'intéressent plutôt aux acteurs privés et publics pour qu'ils participent aussi donc à

cette question de la production d'énergie sur Paris. Puisque dans les objectifs, je ne l'ai pas cité mais d'ici 2050, l'objectif est de 100 % d'énergies renouvelables sur Paris consommées. Donc, ça veut dire qu'il doit être aussi produit. Merci de votre attention.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne donc la parole à Mme Colette STEPHAN.

Mme STEPHAN

Madame la Maire, mes chers collègues. Le nouveau Plan Climat Air Énergie sera présenté au prochain conseil de Paris. Ce plan de la ville de Paris dont je rappelle la position de tête en matière de transition énergétique vise à réaffirmer et à amplifier son ambition dans la lutte contre le dérèglement climatique, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, en accélérant la transition écologique du territoire vers des pratiques plus vertueuses, essentielles au moment où le gouvernement renonce à la sortie du diesel en 2025. Élaboré en concertation avec les Parisiens, il concerne la mobilité, le tri des déchets, les modes de consommation, la végétalisation du milieu urbain. Il fait appel à des techniques innovantes, tant dans les modes de financement que dans les comportements et l'exploitation des technologies. Tous les secteurs d'activités sont invités à y contribuer : commerce, artisanal, culture, tourisme, sport, évènementiel, santé, enseignement, recherche, immobilier. Dans ce dernier domaine, les bailleurs sociaux sont des acteurs de pointe. Associés à l'élaboration de ce nouveau Plan Climat Air Énergie, ils sont appelés à construire, réhabiliter, rénover en réduisant l'impact environnemental et en élargissant leur préoccupation en s'orientant aussi vers une pensée plus globale et durable, notamment en sensibilisant les occupants des immeubles.

Le 20^e compte environ 30 000 logements sociaux et enregistre 13 000 demandes annuelles. Ma délégation m'amène à constater la vétusté d'une part importante de ce patrimoine construit dans les années 30 ou dans l'urgence de l'après-guerre. Je note aussi l'effort important réalisé par les bailleurs sociaux pour sa maintenance et son développement. La réhabilitation de cet habitat est fondamentale pour y améliorer le confort et surtout, en abaisser la consommation énergétique et donc les charges. Les baisses budgétaires annoncées apporteront un mauvais coup à ce mouvement, en le freinant sévèrement dans son élan. La présence sur le terrain, notamment lors des représentations des projets de réhabilitation aux habitants, permet d'être attentif aux méthodes et aux matériaux employés à la végétalisation des espaces, au développement de la convivialité et enfin au résultat induit qui doit aussi bénéficier au locataire. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme Florence HERRERO.

Mme HERRERO

Madame la Maire, chers collègues. Je vais essayer d'être brève et synthétique concernant un sujet qui est pourtant vaste et très complexe, à savoir celui de l'éducation de nos générations présentes et futures à travers l'éducation à l'environnement et au développement durable. Je pense qu'il est nécessaire de préciser qu'il s'agit là d'une éducation à une citoyenneté responsable et durable des générations présentes, des générations de nos enfants dans les écoles, que ce soit des premier et second degrés qui, aujourd'hui, se trouvent face à une réalité dont ils ont parfaitement conscience, une réalité qui est pour eux, la plupart du temps violente, à savoir celle du réchauffement climatique, celle de la pollution, celle du manque de solidarité. Demain, nous allons malheureusement faire remonter chacun dans nos mémoires les évènements qui ont eu lieu il y a 2 ans, et nos enfants interrogent cette réalité de notre 21^e siècle. Or, il se trouve que si l'on pose le constat présent de l'état de l'éducation à l'environnement et au développement durable, il est pour le moins préoccupant, voire affligeant.

Alors, en ce qui concerne la formation des différents éducateurs, que ce soit les enseignants ou que ce soit les animateurs de la ville de Paris, elle est quasiment nulle, en tout cas, ce qui concerne le rectorat donc, il s'agirait des deux ESPE, Molitor et Batignolles. Pour interroger depuis environ 5 ans les stagiaires qui fréquentent nos écoles, le constat est celui-là, il n'existe pas d'enseignement à l'EEDD dans nos deux ESPE. Or, l'éducation à l'environnement et au développement durable est

inscrite dans les programmes de l'Éducation nationale depuis 2004. Or, la plupart du temps, il est laissé au libre arbitre d'enseignants particulièrement concernés et engagés dans ces thématiques, alors je parle d'enseignement mais pas seulement, je parle de l'ensemble des éducateurs qui gèrent à la fois le scolaire et périscolaire sur le territoire parisien.

Paris fait partie du C40. Le C40 pour notre public, ce sont l'ensemble des villes qui se sont engagées dans un programme de lutte contre le réchauffement climatique de par le monde. Donc, il me semble que nous faisons preuve, notamment au niveau politique d'une malhonnêteté intellectuelle vis-à-vis des générations futures, en n'incluant quasiment jamais dans le débat, je ne parle pas du débat public parce que dans le débat public justement, ces questions concernant la jeunesse et l'éducation de cette jeunesse a une autre conscience planétaire et systématiquement présente, mais au niveau politique, moi je le déplore en tout cas, je la trouve particulièrement absente. Alors, je pense qu'il serait temps que la ville de Paris prenne les choses en main. Il se trouve que la ville de Paris jusqu'en 2014-2015, avait mis en œuvre un dispositif qui s'appelait, parce qu'on peut en parler désormais, hélas au passé, l'Agenda 21 des écoles parisiennes. Donc, très rapidement, il a été impulsé en 2008 par l'ancien CRDP, le Centre Régional de Documentation Pédagogique qui est actuellement le Canopé en partenariat étroit avec le rectorat et la ville de Paris et qui permettait aux écoles et aux différents établissements et aux différentes structures parisiennes de développer d'année en année des projets autour de l'EEDD en fidélisant d'abord les pionniers, ceux qui n'avaient pas attendu après ce dispositif pour déjà s'engager et engager les jeunes dans ce genre d'action, et ensuite, donc ces pionniers drainant dans leur sillage de nouvelles équipes. Donc on était parti avec environ 500 participants entre tous les partenaires que je viens de citer, donc Éducation nationale et ville de Paris, 500 élèves. Et en 2010, donc 2 ans plus tard, on était parvenu à 4 300 élèves parisiens qui ont bénéficié de dispositif. Or, du jour au lendemain, il a été supprimé laissant la plupart des acteurs totalement désemparés. Il y a des structures telle que Paris Nature qui ont disparues, il y a évidemment et maintenant très peu de structures qui offrent une possibilité de formation au niveau initial et au niveau continu pour l'ensemble des acteurs. Donc il est absolument vital, en tout cas urgent et essentiel, de remettre en œuvre une dynamique de l'éducation à l'environnement au développement durable dans la ville de Paris.

Et je voulais aussi donc poser le constat, alors cette fois positif, par rapport à la demande des différents acteurs puisque si nous, en tant qu'élus, lorsque nous participons au CE et au CA des divers établissements scolaires, nous posons la question de l'éducation au développement durable, nous prenons conscience qu'il y a énormément d'enseignants, d'animateurs qui sont parties prenantes et qui souhaitent faire évoluer leurs actions et les apprentissages dans ce domaine, mais qui ne trouvent la plupart du temps pas assez d'outils mis à leur disposition par le rectorat et par la ville. Alors, donc comme je vous le disais tout à l'heure, nous sommes face à des générations qui sont maintenant ultra connectées, ultra conscientes des enjeux pour leur planète, pour l'humanité, pour le 21^e siècle, donc il est temps que nous, adultes, nous politiques, nous mettions en œuvre des actions qui permettent d'accompagner ces générations futures dans la prise de réflexion et dans les actions qu'ils souhaitent mener pour une autre existence sur cette planète.

Alors, nous, dans le 20° arrondissement, nous avons déjà mis en œuvre depuis plusieurs années différentes actions et dans ce domaine, je pourrais dire que le 20° arrondissement est un arrondissement pionnier. Là je souhaiterais juste donner l'illustration de cette situation qui est quand même, il faut le souligner, positive à savoir que l'ESPER qui est une association qui essaie de promouvoir l'ESS au niveau des différents établissements scolaires du second degré. L'ESPER étant l'éducation sociale et solidaire partenaire de l'école de la République, l'ESPER va rentrer à Paris, alors qu'ils œuvrent au niveau national par le 20° arrondissement, et il y a déjà 5 établissement du second degré, collèges et lycées, qui se sont inscrits dans le dispositif et qui vont recevoir, qui ont déjà commencé à recevoir des représentants de cette association et notamment Frédéric TISLER de l'ESPER, qui est le correspondant académique de cette association, qui va rencontrer donc chaque responsable de collège et de lycée qui souhaiterait promouvoir l'éducation au développement durable à travers une action au niveau de la création d'association dans le domaine de l'ESS.

Je vais m'arrêter là. Je voudrais conclure par ces mots de Nelson MANDELA, à savoir que l'éducation est l'arme la plus puissante pour faire changer le monde. Donc j'espère que nous voterons à l'unanimité ce vœu pour continuer d'accompagner les générations futures sur le chemin d'une humanité plus responsable, plus unie, plus solidaire. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. BAUDRIER.

M. BAUDRIER

Oui, je veux aussi insister, comme plusieurs des intervenants et intervenantes sur l'aspect majeur de cette délibération, le Plan Climat dont le groupe communiste Front de gauche du 20e arrondissement comme au conseil de Paris partage l'essentiel du contenu et de l'ambition et l'ambition est grande et c'est important que nous posions cet acte fort de viser la neutralité carbone. Donc, je ne reviendrai pas sur tout le contexte international qu'a très bien développé Jérôme GLEIZES, et tous les enjeux que nous partageons, je l'espère tous autour de cette table. Le groupe communiste Front de gauche a déposé 23 amendements à cette délibération. Je ne détaillerai également pas non plus, que nous n'avons pas souhaité déposer dans le cadre du conseil d'arrondissement, quelques éléments saillants. C'est vrai que nous savons qu'il y a des nuances sur la question de l'énergie et surtout sur son caractère public, développement d'un service public qui me semble en tout cas dans le rapport tel qu'il est présenté actuellement que la conception du modèle énergétique parisien et français, se vit peut-être de facon un peu trop décentralisée et en lien avec les opérateurs privés et pas assez avec un service public national qui nous semble une garantie indispensable pour assurer une transition énergétique de bonne qualité. Nous avons aussi les interventions sur tout l'aspect de l'alimentation, où pour nous il est important de développer des halles alimentaires qui développent les circuits courts et réduisant les emballages et qui a besoin d'intervention en public, et y compris de la ville de Paris dans ce domaine.

Nous développons aussi un certain nombre d'amendements sur la question des moyens et des actes justement prescriptifs forts de financement, en écho avec ce que rappelait Colette STEPHAN. Comment appliquer un Plan Climat avec des bailleurs sociaux qui se voient amputés de dizaines, voire de centaines de millions d'euros de moyens par le gouvernement suite à la baisse des APL. Pour un Plan Climat, il faut aussi des moyens pour investir dans le domaine des déplacements pour le transport public, pour le fret ferroviaire, pour les aménagements cyclables. Nous faisons des propositions concrètes que nous souhaitons voir reprises par l'exécutif parisien.

Et enfin, sur la question du transport aérien qui correspond à un tiers. Il faut savoir que si on prend Paris en tant que département, puisque nous sommes à la fois ville et département, les Parisiens sont les plus grands producteurs de CO2, par rapport à tous les autres départements français. Et de très loin parce que les Parisiens utilisent de façon très importante le transport aérien. Ce qui se voit d'ailleurs dans le bilan carbone de Paris, puisque plus du tiers de la consommation de CO2 des parisiens correspond à leurs déplacements en avion. Donc, nous déposons un amendement important de point de vue pour un engagement vers une réduction du transport aérien, évidemment pas long courrier mais au niveau national et dans l'Europe proche, qui nous semble essentiel autant à des enjeux très forts, autant que celui par exemple de l'alimentation carnée qui est largement développée dans le cadre du Plan Climat.

Enfin, sur les vœux des écologistes donc qui ont déposé un certain nombre de vœux, nous voterons pour l'essentiel. Il y en a deux où dans l'attente d'échange dans le cadre et de calage dans le cadre du conseil de Paris sur la question des îlots de chaleur et des régimes végétariens, nous ne participerons pas au vote, mais sans vision négative mais dans l'attente de calage au sein de la majorité du conseil de Paris lors de notre prochaine séance. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Bien, je vous remercie. Loin de moi l'intention de vouloir brimer les débats, je rappelle juste que j'ai comme inscrits Mme MAQUOI, Mme CARIME-JALIME, Mme EL AARAJE, M. MARTIN, Mme SIMONNET, M. BLANDIN et M. GUERRIEN et Mme De MASSOL et moi-même dirons également un mot. Donc voilà, c'était tout. C'est vrai, on peut se poser la question. Mme MAQUOI.

Mme MAQUOI

Alors, donc justement une parole collective au nom du groupe socialiste et apparentés qui sera complétée par Lamia EL AARAJE sur un des vœux, simplement pour donner les positions de vote du

groupe socialiste sur les vœux présentés par les écologistes. Donc, nous sommes effectivement favorables à une déclinaison locale et un travail inter-délégation pour la mise en œuvre du Plan Climat, ce qui justement permettra de faire apparaître cette question-là essentielle au 20° arrondissement. Favorables aussi à la couverture solaire du périphérique et des transformations du périphérique. C'est une dimension pour nous essentielle pour améliorer la vie des habitants et des habitants qui vivent entre les maréchaux et le périphérique, et qui sont confrontés à des phénomènes de pollution de manière directe.

Merci à Florence HERRERO pour son explication sur l'éducation au développement durable, c'est original dans notre arrondissement d'avoir cette délégation. Je partage avec elle l'importance aussi et le fait que ce sera un des éléments essentiels pour atteindre les objectifs du Plan Climat. Je crois qu'il n'y aura par la suite des amendements qui seront proposés, notamment pour clarifier ce qui est des rôles de la ville de Paris et ce qui est des rôles du rectorat et que nous n'ayons pas à nous y suppléer, mais au contraire, que nous puissions fortement les encourager à y prendre toute leur part, et ainsi amender, ce sera donc une position favorable du groupe socialiste. C'est également une position favorable sur le vœu sur les îlots de fraicheur. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie, notamment de votre concision. Mme CARIME-JALIME.

Mme CARIME-JALIME

Merci Madame la Maire. Chers collègues donc je serai très brève. Alors, les accords de Paris donc comme l'a dit M. GLEIZES, donc la COP 21, certes, ont été un succès pour la France mais il n'en demeure pas moins que beaucoup d'efforts restent encore à faire. En effet, il y a quelques jours, s'ouvrait à Bonn la COP 23. La trajectoire d'augmentation de la température a seulement 2 degrés malheureusement bien loin d'être atteinte. Alors, en ce qui concerne la délibération, il s'agit d'un Plan de Climat véritablement ambitieux. Notons donc qu'il y a 500 mesures, je vous invite donc mes chers collègues à voter pour cette délibération.

En ce qui concerne les 7 vœux. Le groupe démocrate progressiste et écologiste votera l'ensemble de ces 7 vœux rattachés à la délibération Plan Climat, qui correspondent également à nos attentes. Cependant, juste une petite remarque à propos des Agendas 21. Ceux-ci datent de 1992, et ont fait l'objet d'un bilan mitigé dans un rapport de la Cour des comptes. En revanche, depuis 2015, ont été mis en place 17 objectifs de développement durable, également nommés objectifs mondiaux. Je vous invite donc à regarder la nouvelle feuille de route sur le développement durable qui pourrait donner des idées nouvelles en matière d'éducation au développement durable. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Mme EL AARAJE.

Mme EL AARAJE

Merci. Juste pour compléter donc le propos de Nathalie MAQUOI sur la position du groupe socialiste et apparentés. Moi j'aimerais juste évoquer ensemble le vœu relatif à la promotion des menus végétariens dans les cantines scolaires. Sur le principe, ce n'est pas un vœu qui nous pose problème en soi. Si ce n'est acceptation d'un amendement que je vais commencer par expliquer. Juste pour donner quelques éléments et je vais être extrêmement rapide. Pour un enfant de 4 ans, l'apport quotidien de protéines animales doit être de 50 g par jour. Normalement, le poisson doit être servi deux fois par semaine pour donner aux enfants l'ensemble des éléments nutritifs dont ils ont besoin notamment en vue de leur croissance cérébrale puisque jusqu'à un certain âge, les enfants sont en pleine croissance et ils ont besoin d'apports complets.

Donc on a eu des discussions sur cette question de protéine végétale versus protéine animale, quand même juste pour donner des éléments un petit peu scientifique pour expliquer notre position. Il existe aujourd'hui donc 22 acides aminés importants pour le développement des individus. Je ne rentrerai pas dans le détail. Mais parmi ces 22 acides aminés, 9 sont des acides aminés essentiels qui se trouvent exclusivement dans les protéines animales à l'exception d'une protéine végétale qui est le

soja. Et donc, les enfants particulièrement ont besoin d'apport de protéines animales, et ce de façon quotidienne. Ça signifie deux choses : soit on est en capacité de garantir que les menus végétariens qui seront servis comporteront à chaque fois du soja pour garantir l'intégralité des apports protéiniques nécessaires au développement et à la croissance des enfants ; soit nous, de notre côté, on partira donc c'est l'amendement qu'on propose ; soit on s'abstiendra sur ce vœu.

Je permets quand même juste de rappeler pourquoi est-ce qu'on a cette position-là. C'est qu'aussi, on est dans le 20^e dans un arrondissement à la sociologie assez particulière. 15 % des enfants, il me semble, de l'arrondissement, si je ne me trompe pas sur les chiffres, sont sur le tarif minimal en termes de facturation à la caisse des écoles. Ce qui signifie que concrètement aussi que derrière, il y a des enjeux en termes de repas que peuvent avoir les enfants issus de familles défavorisées, et que souvent, le repas servi à la cantine est le seul repas équilibré et chaud dans la journée. Donc, je pense que si on n'est pas en capacité de garantir que ces enfants-là, le jour où le repas végétarien est servi, si ce n'est pas du soja, le soir auront des protéines animales qui leur seront servies donc de la viande ou du soja, pour être sûr qu'ils aient les apports nutritifs dont ils ont besoin de façon quotidienne, il me semble que c'est une forme d'inégalité qu'on créerait via l'adoption de ce vœu en l'état. Donc, je ne sais pas si c'est possible d'avoir cet amendement-là, auquel cas si cet amendement est adopté, nous serions favorables à ce vœu, le cas échéant nous abstiendrons.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Mme SIMONNET.

Mme SIMONNET

Mes chers collègues, je pense vraiment qu'il faudra qu'on retravaille le règlement intérieur parce que même si je comprends bien qu'aujourd'hui, le contexte est particulier, mais je pense qu'on y gagne tous à essayer de contenir à nos interventions à au maximum 5 minutes et puis essayer de faire en sorte que tant qu'à faire, si possible dans les groupes, on soit un peu en cohérence. Oui, c'est moi qui dit ça, parce qu'il y a à un moment donné, c'est un truc de dingue, bien sûr. Et tant que la règle, elle ne sera pas appliquée, je ne vois pas en quoi je me l'appliquerai. Mais on doit faire le temps de votre groupe, et de l'ensemble des élus, et puis on comparera et vous verrez. Et justement, ce que vous voyez, regardez au conseil de Paris, vous râlez souvent sur le fait que à moi toute seule, j'occupe autant de temps de parole qu'un groupe, et pourtant il y a un règlement intérieur qui limite à 5 minutes par intervention et par délibération.

Donc sur cette question du Plan Climat, sur cette question du Plan Climat, j'aurai plusieurs choses à dire. Évidemment que l'objectif, ne plus émettre de CO2, est non seulement nécessaire mais il est urgentissime. Mais je suis assez d'accord avec un certain nombre d'expressions qu'a pu développer notre collègue Jérôme GLEIZES sur le fait qu'il n'y avait pas le plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre, et que bien souvent, on était sur de l'incantatoire, du général et pas précis. Et en même temps, là où on est précis, je pense qu'on n'est pas au cœur du problème.

Prenons l'objectif 2025 sortir du diesel, 2030 sortir des moteurs thermiques. Si c'est pour rentrer dans le mythe du « tout voiture individuelle électrique ». Mais écoutez mes chers collègues, ça ne marchera pas non plus, parce que la production de voitures individuelles électriques est un véritable problème écologique, d'abord parce que ça produit du CO2 à la construire, et puis en plus, vous avez les batteries au lithium dont on ne sait que faire, et en plus, toutes nos ressources naturelles sont limitées et qui plus est pour le lithium. Donc, on est là dans un cercle vicieux et je vous rappellerai que le, je ne sais plus le terme exact, mais enfin bon, quand votre voiture roule, même si elle est électrique, elle dégage des particules fines, ne serait-ce qu'avec le frottement sur la voie publique. Donc, c'est un véritable problème lors des freinages, tout à fait, lors des freinages et c'est accéléré donc c'est un véritable problème écologique qui n'est donc pas résolu, même si évidemment, les émissions de gaz ne sont pas les mêmes avec une voiture à essence qu'avec une voiture électrique. Mais on est toujours dans cette problématique-là.

Donc, je le dis et nous le redisons au niveau du groupe Place au Peuple, il faut repenser à l'aménagement du territoire pour réduire les distances subies domicile-travail. Le problème de la pollution des grandes métropoles, ce n'est pas d'abord et avant tout, un problème de voiture, c'est caricatural pour vous, peut-être de dire ça, mais c'est d'abord et avant tout, un problème de

spéculation immobilière. Un problème d'aménagement du territoire totalement néolibéral, qui fait qu'on spécialise des zones et qu'on cantonne la classe ouvrière le plus loin des centres villes, et qu'on spécialise d'autres zones où elles doivent aller travailler et on fait des cœurs urbains, des zones d'attractivité pour les classes moyennes, les classes supérieures.

Tant qu'on n'aura pas repensé autrement l'aménagement du territoire, non seulement pour sortir de cette logique de l'hyper métropolisation qui pollue, sans pour autant tomber dans l'étalement urbain mais qui, généralement d'ailleurs, est l'autre face de la même pièce, mais qu'on repensera à un aménagement qui rééquilibre des petites et des moyennes métropoles, on sera toujours dans ce même problème. Ça c'est la première chose. Deuxièmement, je trouve que nous ne sommes pas du tout assez ambitieux sur la production d'énergie renouvelable et que je trouve dans ce plan, il n'y a pas suffisamment, on n'a pas le sentiment qu'il y a, enfin moi en tout cas, je ne dispose pas de rapport qui nous permet de dire, en termes d'énergie renouvelable, voilà ce qu'on est capable d'ambitionner, y compris en zone urbaine. On sait qu'on a la possibilité aussi sur la géothermie. Est-ce qu'on le développe suffisamment? Alors qu'il y a eu des rapports, mais pas assez. Je pense qu'il y a un certain nombre de choses qui ne sont pas assez étudiées en termes de production énergétique, renouvelable. Ensuite, sur la question de la sobriété énergétique, ce qui est extrêmement important. On le sait la sobriété énergétique, elle est d'abord liée en ville urbaine à la guestion de la rénovation du bâti. Or, aujourd'hui, on sait pertinemment que dans le recours à l'emprunt, nous ne sommes pas si ambitieux que cela dans la rénovation thermique. Si on assumait de se donner les mêmes capacités d'emprunt que des grandes villes comme Lille ou Marseille, mais cette fois-ci, pour l'impératif de la rénovation thermique, on pourrait atteindre des objectifs de sobriété énergétique beaucoup plus importants et conséquents.

J'aimerais savoir aussi quelle anticipation va être faite de la réforme sur les APL, puisqu'il a été énoncé à d'autres conseils que les bailleurs sociaux, type Paris Habitat, estimaient que la réduction des loyers imposée par le gouvernement MACRON, pour accompagner la baisse les APL, allait les amener à renoncer à environ 1 000 réhabilitations thermiques par an, ce qui est extrêmement conséquent. Donc, comment est-ce qu'on peut afficher un Plan Climat qui ne tient pas compte de cela, ou alors qu'on est en recours à l'emprunt qui permet d'y répondre et d'anticiper ce que suggèrerai évidemment.

Autre chose, sur la question des îlots de fraicheur, je ne reviens pas sur la distinction forte et essentielle avec les îlots climatisés. Je rappelle qu'on a quand même eu pas mal de projets ces dernières années où nous nous sommes opposés sur le fait que des projets urbains se faisaient sur les espaces verts pas assez nombreux, or la question des îlots de fraicheur, elle est aussi étroitement liée à notre capacité, pas simplement de végétaliser les toitures et le bâti, mais surtout à préserver des espaces verts. Il y a une bataille qui a toujours été importante dans le $20^{\rm e}$ arrondissement de préserver et d'amplifier, elle doit être augmentée, et là-dessus ce n'est pas tant sur le $20^{\rm e}$ mais je pense à d'autres projets sur le $11^{\rm e}$ et sur le $18^{\rm e}$, qu'on aurait bien mieux fait d'abandonner, comme le demandait un certain nombre de collectifs citoyens de l'association plutôt que de réduire les espaces verts.

Autre chose. Comment est-ce qu'on peut afficher un Plan Climat et engager la ville dans des projets aussi anti-écologiques que les Jeux olympiques ? Je vous le dis. Il y a hypocrisie totale. On s'engage sur le Plan Climat et en même temps, on fait la gabegie. Alors, les Jeux olympiques, vous allez voir au niveau, enfin je suis ravie de l'intervention de Jacques BAUDRIER fort pertinente sur la question des aéroports, pas de souci, on se reverra la prochaine fois au collectif contre Notre Dame des Landes, mais vraiment sur les Jeux olympiques, en termes de pollution, c'est d'abord et avant tout une catastrophe écologique de ce point de vue-là. Mais c'est aussi une catastrophe écologique du point de vue des grosses infrastructures qui sont prévues. C'est aussi une catastrophe écologique du point de vue des arbitrages qui sont donnés. Je vous rappelle là dernièrement, la bataille d'un certain nombre d'élus franciliens contre le report de la ligne 16 sous prétexte de la priorité des infrastructures pour les Jeux olympiques. Le report de la prolongation de la ligne 1 par exemple, pour vous donner d'autres éléments. Donc, les Jeux olympiques sont anti-écologiques, mais il y a aussi d'autres projets comme EuropaCity. Alors, vous allez me dire, on est très loin du conseil d'arrondissement du 20e. Pas du tout. Parce que si on veut une alimentation saine et bio, à la fois dans toutes nos cantines, à la fois dans tous nos EHPAD, à la fois le plus possible dans nos assiettes, il faudrait qu'il y ait une agriculture paysanne, en circuit court, bio et si possible donc, à l'échelle francilienne. Donc à la fois que l'agriculture sur la région Île-de-France ne soit pas uniquement des grands groupes céréaliers et surtout quand il y a des terres agricoles et bien qu'on les préserve. Or, EuropaCity se fait totalement à l'encontre des terres agricoles. Ces problématiques-là, elles font partie de l'éducation à la citoyenneté, à l'écologie.

Faire de l'éducation à la citoyenneté, à l'écologie dans les écoles en même temps qu'on leur fait la promotion des Jeux olympiques, c'est le comble de l'hypocrisie. Faire de la citoyenneté à l'école en même temps qu'aux parents, on leur dit : Vive le Linky, alors que le Linky ne va pas contribuer à la sobriété énergétique mais est au contraire totalement anti-écologique, je n'ai pas le temps de développer, c'est de l'hypocrisie. Donc, je pense qu'il faut de la cohérence et pas simplement du greenwashing. Or, je trouve que trop souvent, on est dans le cumul de ce qui se fait aujourd'hui, en termes d'innovation dans les politiques locales pour faire écolo, mais on ne s'attaque pas à la racine du problème, et là-dessus pour le groupe Place au Peuple, c'est toujours à la racine du problème qu'il faut prendre les choses selon nous, c'est-à-dire repenser notre mode de développement à la fois parce que nos ressources sont finies et qu'il faut les préserver, et à la fois parce que c'est bien le mode de développement complètement productiviste et y compris dans l'aménagement du territoire qui crée justement, non seulement le réchauffement mais le dérèglement climatique.

Donc, pour l'instant, sur ce Plan Climat, on trouve qu'il y a quand même énormément de choses à améliorer, voilà qui ne va pas en deçà. Il y a beaucoup aussi d'hypocrisie, je n'ai pas parlé de la publicité parce qu'on aura une délibération sur le règlement local de publicité mais là aussi, il y a une énorme hypocrisie de vouloir réduire nos dépenses énergétiques d'un côté, et en même temps vouloir mettre aux normes le règlement local de publicité avec le développement des panneaux publicitaires numériques, alors qu'ils sont énergivores. Vous le voyez la liste est longue. Je vous en remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. Renaud MARTIN, puis alors j'ai Monsieur...

Mme SIMONNET

C'est pour ça qu'on s'abstient sur...

Mme CALANDRA

D'accord, pardon. OK. Alors M. Renaud MARTIN, puis j'ai M. BLANDIN, M. GUERRIEN et M. EPARA EPARA. M. MARTIN.

M. MARTIN

Bien, je vais essayer de faire le plus court possible. D'abord pour dire que, évidemment, on se réjouit de voir cette délibération passée dans notre conseil, et pour souligner aussi à la fois l'ambition et l'absolue nécessité des objectifs qui sont ceux que se donne la ville de Paris, à savoir la neutralité carbone et le 100 % énergies renouvelables en 2050. Ce sont des objectifs très ambitieux mais ils sont absolument nécessaires. Ils sont très ambitieux et en même temps, je voudrais souligner quelque chose, c'est qu'ils sont aussi quelque part crédibles. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas d'aujourd'hui que la ville de Paris s'intéresse à la question climatique. Bien avant que les obligations légales imposent aux collectivités territoriales de s'y intéresser, la ville de Paris a, en 2004, fait son bilan carbone, elle a voté à l'unanimité en 2007 son premier Plan Climat. Celui-ci a été renouvelé en 2012 et actualisé en 2015.

On a donc une certaine expertise, une certaine pratique de la lutte contre le réchauffement climatique à Paris, qui fait que nous pouvons avancer plus loin, aller plus fort et être sans doute dans le monde parmi les villes et les métropoles leaders dans la lutte contre le réchauffement climatique. Parce qu'on dit : il n'y a pas de mode d'emploi, il n'y a pas de etc. Moi je ne vais pas faire le panégyrique de ce qu'a fait le Plan Climat, simplement citer quelques réalisations quand même, parce que ça permet de montrer que les choses se passent et depuis 2007, 36 200 logements sociaux qui ont été renouvelés et qui ont occasionné une économie moyenne pour les foyers qui en ont bénéficié de 360 euros par an. C'est 240 écoles qui sont aujourd'hui rénovées thermiquement, c'est un éclairage public qui consomme 23 % d'énergie en moins, et 37 % d'alimentation dite durable dans la restauration scolaire en 2016 à Paris. Ce qui fait de Paris le premier acteur public de produits bios en France.

Je ne vais pas m'étendre sur ce que le Plan Climat a permis de réaliser, d'ores et déjà parce que précisément, si nous développons un nouveau Plan Climat, c'est parce qu'il faut continuer et amplifier cette politique. Mais la ville de Paris a déjà engagé cette lutte, elle est engagée dans des conditions sur lesquelles je vais revenir mais elle est engagée. Je souligne une chose qui est passée un peu à la trappe, c'est que pour la première fois, il y a dans ce Plan Climat un volet air, un volet qualité de l'air. Ce qui permet désormais de ne plus opposer les polluants entre eux, j'allais dire, c'est-à-dire les polluants gaz à effet de serre, et ceux des polluants à effet sanitaire, mais bien d'avoir une approche globale sur cette question. Et là aussi ce n'est pas d'aujourd'hui que la ville de Paris prend en compte les polluants sanitaires dans sa politique, notamment des déplacements.

Alors, j'ai l'air comme ça de faire un pas générique et de me réjouir comme le ravi de la crèche. Je suis comme vous extrêmement inquiet sur la situation internationale par rapport au réchauffement climatique. Et que je dois dire que, effectivement, comme l'a dit Jérôme GLEIZES, tous les signaux sont au rouge par rapport à l'évolution même du climat et par rapport à l'absence de réelle modification des trajectoires malgré les engagements pris dans les accords de Paris, de modification des trajectoires, des modes de développement de l'ensemble des pays.

Il faut reconnaître tout de même que l'accord de Paris est rien de moins quand même qu'un évènement civilisationnel qui a amené un certain, enfin l'ensemble des pays signataires a considéré que mis bout à bout, additionner les uns avec les autres, l'ensemble des projets de développement de la planète ne pouvait pas être littéralement soutenable par notre seul planète. Et que comme nous n'avons pas une deuxième planète de rechange pour soutenir cela, il fallait réviser l'ensemble des perspectives de développement et les uns et les autres. Et c'est pourquoi nous sommes en réalité au cœur d'un enjeu qui dépasse largement la ville de Paris, qui dépasse largement la nation ou le continent européen, c'est bien un enjeu géostratégique majeur du siècle qui vient. Et le fait même que les États-Unis d'Amérique ce soient retirés des accords de Paris, ce bras d'honneur lancé à l'ensemble des autres populations, a de quoi effectivement nous inquiéter sur les risques que nous encourons face à ce péril climatique de repli sur soi de chacune des nations, et évidemment de guerre de tous contre tous, quand viendront et se multiplieront les effets délétères du réchauffement climatique.

Et c'est pourquoi, au-delà et contre plutôt le « Hidalgo-bashing » qui se donne quand même beaucoup en ce moment dans cette ville, moi je veux souligner l'importance que joue Paris, y compris au niveau international, y compris par la présidence d'Annie HIDALGO du C40 que *M magazine* cette semaine essaie de dénigrer un peu en disant qu'elle regarde un peu au-dessus de ce qui correspond aux intérêts des Parisiens. Non ! Il est essentiel que Paris, en tant que capitale du pays où les accords de Paris se sont effectivement signés, il est essentiel que nous soyons aussi leaders dans la coopération des territoires et des agglomérations de l'ensemble des pays de la planète, de façon à renforcer quand les États sont défaillants, la mobilisation citoyenne, la mobilisation des collectivités locales, que nous le fassions avec la ville de New York, que nous le fassions avec l'État de Californie ou la ville de San Francisco, c'est un élément essentiel de la politique parisienne et qui vient renforcer la détermination du gouvernement et de Nicolas HULOT à défendre les accords de Paris sur le plan international.

Mme CALANDRA

Merci beaucoup M. MARTIN. M. BLANDIN.

M. BLANDIN

Je vais essayer d'être bref mais je ne voulais pas intervenir, mais quand même là je vais être obligé. Le mouvement écologique, je le connais depuis longtemps puisque j'ai été dans les fondateurs de génération écologie il y a très longtemps. J'avais quitté le MRG pour ce beau mouvement. Moi je voudrais vous mettre tous en garde sur nos contradictions. Et la chose qui fait que l'on pointe du doigt à un moment donné, c'est eux qui sont fautifs, c'est le diesel, c'est ceci, c'est cela. Comme l'a dit Jacques BAUDRIER tout à l'heure effectivement, on pointe les véhicules diesel mais malheureusement, certaines personnes sont obligées de se déplacer. Alors, je pense que si on leur donnait des véhicules aujourd'hui, ils les prendraient bien rapidement. Mais ce qui est malheureux c'est qu'en fait, on les pointe du doigt. Jacques BAUDRIER l'a dit tout à l'heure, effectivement, les trois

aéroports polluent certainement plus que tous les propriétaires de véhicule. Oui, mais effectivement, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on interdit le tourisme ?

Danielle SIMONNET l'a dit aussi, l'olympisme, le nombre de personnes qui vont venir. Est-ce que c'est d'être faux-cul? Mais moi je vous invite franchement à penser effectivement que c'est un bon geste, on est tous d'accord. Notre planète, on ne va pas la casser parce qu'on a des enfants, on a des familles, on a tout ça. Mais à force de vouloir bien faire est-ce qu'on n'est pas en train de dégouter certaines personnes de ce vouloir bien faire? Il y a 5 minutes, nous venons de voter un vœu sur les crématoriums. Vous savez combien dépense une crémation en énergie? 1 500 litres de gasoil. Mais il faut faire circuler les voitures pour... Alors, est-ce qu'on ne pourrait pas inviter les gens à leur dire, écoutez, c'est peut-être une autre solution qu'il faut trouver. Alors, je ne sais pas si on peut le faire par le bois, si on peut le faire ailleurs.

Et puis, au jour d'aujourd'hui, comme on le disait tout à l'heure, sur la construction. Moi je me rappelle, on me l'a souvent dit, à l'heure actuelle, on est en train de démolir des logements sociaux en province. Et nous, nous en construisons. Est-ce que nous, les politiques, on ne pourrait pas enfin dire : il faut arrêter cette émigration sur Paris. Non pas que je suis contre mais il y a peut-être d'autre chose à faire. On critique ce gouvernement et peut-être pouvons-nous leur dire : écoutez, maintenant c'est les entreprises qu'il faudra qu'on déplace en province. Et je pense que les gens seraient très contents d'avoir des petits jardins. Mais c'est peut-être ça le sens de la politique que nous devons mener.

Enfin, moi c'est pour dire que c'est un beau geste, nous devons le faire, mais peut-être avant de mettre le doigt sur quelque chose et avant de dire : ce n'est pas ça, il faudrait peut-être qu'on attende parce qu'on permanence, on s'aperçoit de quoi ? Qu'on s'est gourés et que ce n'était pas ça. Donc ce sont des essais, on est très content de faire ces essais, j'espère qu'ils iront bien plus loin mais ne nous disons pas, c'est ça qu'il faut faire, parce qu'on reviendra forcément dessus. Et comme le disait Danielle SIMONNET tout à l'heure, elle avait entièrement raison, on est en train de polluer une partie de l'Amérique du Sud. Pourquoi ? Parce qu'on a besoin de silicium. Et que ces piles de batteries, et personne ne nous dit au jour d'aujourd'hui, il y a un moteur qui n'est quand même pas trop mauvais. C'est le moteur à hydrogène, parce que ça, on sait le renouveler. Voilà, j'en ai fini.

Mme CALANDRA

Merci M. BLANDIN, M. GUERRIEN.

M. GUERRIEN

Oui, merci. Rapidement, j'essaie en tout cas mais quelques précisions avant de mettre au vote le Plan Climat et les différents vœux associés. Ceci étant, je crois que c'est bien de prendre un petit peu le temps d'en avoir discuté puisque c'est un évènement aux enjeux multiples et essentiels, évidemment. Je reviens plus particulièrement sur le vœu présenté, défendu, rédigé, l'excellent vœu de ma collègue Florence HERRERO dont je suis cosignataire, pour dire d'une part que, bien souvent, on parle de mesures techniques quand on parle de Plan Climat et c'est vrai que là, on aborde une autre dimension puisque ce sont aussi les hommes qui œuvrent beaucoup, et Florence HERRERO l'a bien expliqué. La mise en œuvre et la lutte contre le changement climatique et à la préservation de toutes les formes de vie. Donc il y a un rôle essentiel au-delà des objectifs chiffrés qui sont nécessaire à ce que les uns et les autres s'y investissent et évidemment, dans ce cadre-là, l'EEDD donc l'éducation à l'environnement au développement durable sont fondamentaux.

Comme l'a dit tout à l'heure Nathalie MAQUOI, nous avons retravaillé un petit peu par rapport à ce vœu, par rapport à la version qui a été distribuée. Donc pour la bonne information de tous, voici l'objet des amendements que nous proposons, qui ont été apportés à partir desquels le groupe socialiste et apparentés votera ce vœu. Donc il s'agit d'exprimer la volonté que la ville et ses écoles se fixent d'objectifs ambitieux en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, tout en proposant quelques aménagements pour proposer les modalités opérationnelles plus réalistes et mieux définir, comme l'a dit Mme MAQUOI, la répartition ou l'investissement relatif entre la ville et le rectorat. Donc, dans la version proposée au vote sur ces amendements, on supprime l'engagement financier de la seule ville de Paris telle que c'était formulé dans la première version du vœu. Et puis, on précise que la nature du partenariat avec l'Académie de Paris, sous la forme d'une mission, donc il s'agit de missionner en fait un groupe d'élus pour travailler avec le rectorat, donc je vous relis la

forme : que la ville de Paris missionne un groupe d'élus pour rencontrer l'Académie de Paris, afin de travailler à l'élaboration d'un plan de formation aux enseignants et personnels scolaires sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Et enfin préciser que les premières actions dès la rentrée 2018 évoquées dans la première rédaction du vœu, prennent la forme d'expérimentation dans deux arrondissements pilotes, ce qui est apparu plus réaliste après discussion, afin d'assurer une montée en puissance progressive mais solide de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans nos écoles. Donc voici la nature des trois amendements qui sont proposés avant le vote de ce vœu. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. EPARA EPARA.

M. EPARA EPARA

Merci Madame la Maire. Je crois que je vais être celui qui va être vraiment très court, parce que j'ai réagi parce que Mme SIMONNET nous parlait d'hypocrisie entre le Plan Climat et les JO 2024. Non, juste rappeler que toutes les infrastructures seront aux normes environnementales, et qu'elles seront décarbonées. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie de votre brièveté. M. PERIFAN.

M. PERIFAN

Merci Madame la Maire, chers collègues. Vu l'heure avancée, je vais essayer d'avoir l'humilité de penser que si j'avais fait une intervention d'une heure sur le Plan Climat, ça n'aurait pas apporté beaucoup plus au débat. Je voudrais simplement remercier Thierry BLANDIN, et le bon sens a encore de l'avenir devant lui, bien sûr. Ce que vous disiez sur les crémations est très juste et je dirais à M. HOCQUARD et je n'ai pas très bien compris tout à l'heure lorsqu'il parlait que la crémation était un moyen formidable et que d'oublier les pratiques religieuses était une bonne chose. Je n'ai pas vu le rapport mais ce n'est pas grave, mais au moins, les pratiques religieuses de nos ainés avaient le mérite de ne pas polluer la planète. Quand on va dans la terre et qu'on se décompose, on utilise moins de gasoil que, effectivement, quand on a une crémation.

Dernier point pour Danielle SIMONNET. Danielle SIMONNET, vous avez raison, vous avez totalement raison, je pense, et on en parle depuis déjà des mois, voire des années : il faut qu'on revoie le mode d'expression des élus dans ce conseil municipal. La meilleure preuve en est que la moitié des élus ne sont plus là et que l'autre moitié, moi le premier, pendant les interventions de mes collègues passons notre temps sur nos téléphones portables ou nos ordinateurs. Je pense et je suis même convaincu que le fait de limiter à 3 voire 4 minutes chaque intervention, nous obligerait à être plus précis, que ça ne nuirait nullement au débat démocratique auquel nous sommes tous attachés, et ça nous permettrait en fait de nous écouter les uns et les autres, de ne pas s'épuiser dans des débats qui durent, qui durent et qui durent. Et très franchement, on pourrait tous se retrouver, et je pense sur ce sujet, pour peut-être faire une petite réunion, peut-être des différents groupes pour mettre en pratique ces bons usages en fait de la parole publique. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie M. PERIFAN. Moi je redis, je l'avais dit en début de mandature que s'il y a un souhait de ce conseil de réguler la durée de temps de parole comme au conseil de Paris, je suis pour également. Très rapidement, je donne la parole à Mme De MASSOL et je dirai ensuite un tout petit mot sur la caisse des écoles notamment.

Mme De MASSOL

Oui, un tout petit mot à propos du vœu concernant les initiatives citoyennes. Dans les considérants, vous parlez de l'église Notre Dame de la Croix, c'est tout à fait une excellente idée puisque moi j'ai reçu le responsable de la paroisse, justement pour regarder d'une façon opérationnelle, comment est-

ce qu'on allait pouvoir monter ce projet de panneaux solaire sur le toit de l'église. Je pense qu'il aurait peut-être été intelligent de parler aussi de la Mairie du 20° arrondissement. Frédérique CALANDRA a proposé que le toit de la Mairie puisse servir de toit expérimental pour l'installation aussi de panneaux solaires. Je pense qu'on pourrait lier les deux dans ce vœu, à de très nombreuses reprises et depuis déjà de nombreuses années.

Ensuite, concernant le vœu sur l'îlot de chaleur et en particulier donc les îlots de fraicheur. C'est vrai qu'il y a un certain nombre de choses dans la rédaction qui peuvent poser des questions techniques. Je pense que vous verrez ça au moment des discussions au conseil de Paris. Il y a en particulier quelque chose qui me semble vraiment important, c'est que quand on dit que les îlots de chaleur actuels doivent être préservés. On sait tout à fait que les îlots de fraicheur actuels vont peut-être être amenés à disparaître parce qu'il y a des grands projets d'aménagement. Je pense en particulier à celui de la Porte de Vincennes sur laquelle des bâtiments vont être construits sur les talus du périphérique qui sont des îlots de fraicheur. Là aussi plutôt que de cibler uniquement les îlots de fraicheur en tant que tel, il faudrait peut-être élargir ça en parlant de leur rôle et de leur rôle sur un territoire et sur un territoire de zone d'aménagement pour qu'il y ait une compensation qui soit faite quand effectivement on doit, dans le cadre d'aménagements importants comme ceux des GPRU ou celui de l'ANRU, déplacer ces îlots de fraicheur.

Donc il y a aussi peut-être, vous parlez d'exigence d'atténuation du phénomène d'ilot de chaleur, il serait important peut-être aussi de parler de prévention de l'atténuation, pas seulement, on fait les choses un peu en amont au lieu d'attendre que les dommages soit faits. Mais bon, je ne vais pas rentrer plus dans les détails puisque de toute façon, comme Frédérique CALANDRA vous l'a dit, ce sont des vœux que nous allons tous voter avec plaisir parce que la délibération du Plan Climat est vraiment une étape fondamentale du travail de notre majorité. Et donc, ça sera bien volontiers que nous voterons tous ces vœux.

Mme CALANDRA

Bien. Mes chers collègues, je vous remercie pour la qualité des échanges. Je voulais dire plusieurs choses. On a tous dit autour de cette table des choses qu'il convient de retenir, des choses importantes. Alors, d'abord M. GLEIZES, Mme HERRERO et d'autres l'ont dit aussi, je partage totalement vos inquiétudes et votre constat sur la nécessité, l'urgence qu'il y a à travailler vraiment, et à mettre en œuvre absolument tous les outils et mesures qui permettent de réduire le bilan carbone, bien sûr, à notre niveau de la ville de Paris, c'est ce dont nous sommes responsables. Et puis, d'aider comme l'a dit M. MARTIN, l'actuel gouvernement comme tous les autres gouvernements qui suivront, à travailler et comme le précédent à travailler sur les enjeux fondamentaux pour notre planète. Je ne cite que par exemple la question des réfugiés climatiques qui augmentent d'année en année et qui est un véritable cauchemar, d'abord pour ces pauvres gens et ensuite, aussi pour les terres qui les accueillent, qui sont souvent des terres proches et pauvres également. Donc, il y a urgence effectivement.

Alors, M. BLANDIN, vous avez raison de dire qu'il ne faut pas stigmatiser les gens, notamment sur le diesel puisque pendant des années, les gouvernements de droite comme de gauche ont mené des politiques fiscales favorables au diesel en France, à l'inverse de tout ce qui se faisait ailleurs en Europe. On ne peut pas reprocher aux Françaises et aux Français d'avoir acheté des voitures diesel, étant donné que tout les y poussait. C'est notre responsabilité collective de citoyens français, on n'a pas dû se battre suffisamment auprès de nos gouvernants, des politiques. Et ceci c'est une faute collective de la France. Nous aurions dû faire l'inverse et je soutiens moi depuis le début, la politique de dédieselisation qui est mise en œuvre par Anne HIDALGO. Et M. MARTIN a raison de rappeler qu'il faut être solidaire de la Maire de Paris qui en prend plein la figure en ce moment sur ses engagements. Et moi, je suis d'accord totalement, alors vraiment à 100 % avec cette politique. Vous avez raison de dire qu'il ne faut pas stigmatiser les gens, il faut les convaincre, il faut changer. Mme HERRERO a raison de dire que ce n'est par l'éducation et la mobilisation, notamment de nos concitoyens et dès le plus jeune âge qu'il faut, et je ne parle pas d'enrégimentement, je parle de conviction, je parle de culture, d'information.

Et je donne aussi raison à Mme SIMONNET, une fois n'est pas coutume, sur les questions qu'elle pose. Moi je me pose les mêmes questions. Par exemple, comme membre du bureau de la Métropole, moi je me pose les questions de l'aménagement du territoire, vous avez raison. Il y a une élue que je cite souvent parce que, ce qu'elle avait dit à l'époque m'avait frappée, Mireille FERRI qui disait :

Attention, il faut maintenir la densification dans la zone dense pour conserver des terres agricoles, et c'est compatible avec l'objectif en développement durable, d'avoir des productions agricoles bios, proches, locales le plus proche possible de nos centres de consommation. Donc, si on veut mettre fin à l'urbanisme en raquette dans la banlieue, l'urbanisme par résidence qui est très consommateur d'espace, et qui est énergivore qui couvre de grande surface du territoire. Vous avez raison, il faut à la fois que la densification, mais vous avez raison que ça, ça doit être l'objet d'un débat public avec nos concitoyens. Parce que comme le dit M. BLANDIN, si on stigmatise les gens qui veulent un pavillon en Seine-et-Marne par exemple, avec un petit jardin, ça ne sera pas non plus bien compris, il faut faire comprendre les enjeux pour nos enfants, pour les générations futures, et même pour nos générations.

Donc, il faut et là, un accord des Parisiens, des Parisiennes, un accord de nos amis de la banlieue, enfin nos amis des citoyens et un accord national, parce que c'est des sujets hyper complexes. Quand vous dites : On densifie trop dans Paris. Peut-être probablement, en même temps, vous dites en même temps, il faut loger les gens. Alors, je suis d'accord avec vous sur le fait que, dans le cadre de la Métropole parisienne, il y a urgence à définir des plans d'urbanisation, c'est ce que le PMHH par exemple peut faire, cohérents avec nos objectifs. C'est-à-dire de dire tout ce qui est les 7 millions de la Métropole et déjà de la zone dense, à ce moment-là, là on peut densifier tout en faisant attention, que ce ne soit pas tout dans l'hyper centre. Mais vous avez raison de dire aussi que, évidemment, absolument, il faut que ça s'accompagne d'une politique des transports en commun et d'une politique de l'emploi qui décentralisent. Il faut que les gens puissent trouver des emplois à proximité de chez eux, et qu'on déspécialise les zones. Je suis totalement d'accord avec vous là-dessus. Il faut arrêter, mais ça c'est une pensée des années 60. La pensée par zone spécialisée, les zones de logement d'un côté, les zones d'emploi de l'autre, vous avez raison qu'il faut fabriquer de la ville, et c'est ce que nous essayons de faire. C'est pourquoi par exemple, dans le 20^e arrondissement, nous avons travaillé sur l'axe de l'innovation, entre autres choses, pour créer et essayer de créer des emplois dans des zones qui étaient monocolores logement, etc. Tout ça est très complexe, tout ça nécessite des débats, tout ça nécessite des ajustements permanents des politiques.

Je dis aussi que sur la question électrique, nucléaire, énergie thermique, etc., il faut qu'on aille vers des mix d'énergie qui, progressivement, font baisser la part du nucléaire, font baisser la part des énergies fossiles qui dégagent le plus de carbone. Mais on sait très bien que ce n'est pas en un claquement de doigt parce que tout notre dispositif industriel a été organisé dizaine d'années par dizaine d'années autour de cela. Et là où M. BAUDRIER a raison c'est de dire : Attention, derrière il y a des emplois, il y a des gens qui vivent. On ne peut pas les foutre au chômage du jour au lendemain. Donc, tout ça c'est des préparations très longues, très lourdes parce que c'est notre modèle industriel. Par exemple, vous savez très bien que la ville de Paris a beaucoup de mal à s'équiper en machine de nettoyage des rues, de nettoiement de l'espace public non diesel, parce que tout simplement, il n'y a quasiment pas de chaine de production. Il y a très peu de production en France dans le monde externe.

Tous ces sujets étant liés et très complexes et parfois, comme le dit M. BLANDIN, rentrent en contradiction et j'en finis sur le vœu. Moi je vais voter ces 7 vœux et je remercie le groupe EELV qui a proposé entre autres le vœu sur la Caisse des écoles, d'avoir bien voulu accepter nos amendements et mes amendements. Pourquoi je vais voter ce vœu ? Même si je pense, alors je vous le dis, il peut y avoir une contradiction, une première contradiction entre le fait de vouloir proposer des repas alternatifs, de quelque nature qu'ils soient, mais en l'occurrence végétarien, et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Attention, parce que les enfants, comme on le sait, ils décident sur place, on ne sait pas à l'avance combien d'enfants vont prendre telle option, combien vont prendre telle autre, il y a un gros risque de gaspillage alimentaire, premièrement. Et deuxièmement, comme l'a dit, je ne sais plus qui parlait des barèmes, Mme EL AARAJE, il y a une question de coût. On sait très bien qu'un repas alternatif à chaque repas, ce n'est pas possible pour nous financièrement dans l'optique que nous avons de maintenir des tarifs bas, notamment pour les trois premières catégories. Donc, c'est très contradictoire et compliqué. Pour autant, je reprends à mon compte l'objectif de baisser la consommation de viande, parce que si nos enfants, je pense, ont besoin pas toujours, enfin, on sait qu'il y a des pays dans lesquels des enfants sont élevés uniquement avec des protéines végétales, et pour autant, en Inde par exemple, ils ne sont pas forcément carencés, etc. parce qu'il y a des compléments et tout. Je le dis juste pragmatiquement. Oui, j'ai entendu ce que vous avez dit Mme EL AARAJE. Non mais je pense que les deux fonctionnent, on peut avoir des supplémentations, si vous voulez, qui compensent certaine forme de carence, mais moi ce que j'observe d'abord, c'est que nos contemporains ne sont pas forcément prêts culturellement, intellectuellement. On ne va pas passer par la contrainte vis-à-vis des parents, voire des enfants, il faut les convaincre, il faut les éduquer, il faut leur parler. Il faut parler de la consommation de viande. Je ne veux pas interdire aux Français de consommer de la viande. Par contre, je vais leur parler de ce que coûte en pollution l'élevage de la viande dans le monde et en France en particulier. Même si, attention aussi, autre objectif, je le rappelle parce que je travaille très souvent avec les coordinations paysannes agricoles, etc. sur ces questions d'approvisionnement, je rappelle que l'élevage fabrique aussi nos paysages et que certains types d'élevages respectueux des animaux, et respectueux de l'environnement, malgré tout, dessinent des paysages et créent des emplois qui peuvent se défendre.

En tout cas, je vous remercie tous, parce que c'est un débat très intéressant. Moi je vais adopter les 7 vœux. Ce que je voudrais simplement, c'est qu'on poursuive, non M. GLEIZES, s'il vous plaît, on a été très... J'aurais souhaité que vous répondiez, je rappelle... je ne vous ai pas vu alors, excusez-moi mais dans ce cas-là, n'hésitez pas à le signaler à mon cabinet, je ne peux pas tout voir. Mais juste, je voudrais vous dire que ce qu'il faut, c'est qu'on propose des chemins, des chemins volontaristes mais des chemins qui fonctionnent et qui trouvent une majorité de la population. Parce que tant que ceci n'est pas porté par une majorité de la population, ça n'a pas de chance d'aboutir.

Je redis que moi j'ai dit à plusieurs reprises que la Mairie du 20^e était volontaire pour disposer des panneaux photovoltaïques ou des films photovoltaïques à l'essai. J'ai redis aussi que nous étions d'accord aussi pour la RIVP sur les techniques de construction, les techniques de construction en filière sèche, les techniques de construction en filière bois, etc. Moi je suis volontaire, j'en parle régulièrement, on en a parlé au bureau de la Métropole également donc, et je fais des interventions régulières sur ces sujets. Je vous le dis là-dessus, je pense que nous allons tous dans le même sens, mais après, on a parfois des divergences sur le rythme et sur les outils à mettre en place. Je vous remercie de la qualité de ce débat, et moi pour ma part, je voterai effectivement ces 7 vœux.

Alors, M. GLEIZES, très rapidement s'il vous plaît sur les amendements.

M. GLEIZES

Sur l'amendement donc, sur les menus végétariens qui contiennent du soja, ça ne me gêne pas. Sachant que dans les amendements portés par Madame la Maire donc, on fait une étude d'analyse du premier repas végétarien. Donc, ça permettra déjà de voir si le repas est équilibré. Donc, moi je veux bien le rajouter sachant que pour répondre quand même à ce débat, en Asie ce qui est très important dans le régime alimentaire c'est le lait de soja. Ça permet d'équilibrer les choses. Donc, le soja ne se mange pas forcément en steak, il peut se boire aussi le lait de soja. Donc, c'est un des éléments alternatifs sur les cultures alimentaires mais ça c'est des choix plutôt culturels. Donc moi, ça ne me gêne pas de leur ajouter si Madame la Maire est d'accord avec ça, soit on l'étudie, soit on le rajoute, moi ça m'est égal.

Par rapport, sur les amendements oraux de Florence De MASSOL, aucun problème pour rajouter l'histoire des panneaux solaires sur la Mairie du 20^e. Après, sur les îlots, je n'ai pas compris tes amendements, donc là c'est plus difficile de modifier.

Mme CALANDRA

Ce n'était pas vraiment des amendements. Je pense que c'était un sujet mais on pourrait revenir mais bon, je ne suis pas sûre qu'on va... juste sur le lait de soja et les steaks de soja. Le premier retour que j'ai moi de mes équipes de la caisse des écoles, c'est que le steak de soja est très diversement apprécié par les enfants. Il y en a qui à l'évidence sont habitués à en manger et aiment ça. Moi personnellement, j'aime bien donc, je n'ai pas de problème. Il y a beaucoup d'enfants qui n'aiment pas ça, qui n'en mangent pas. Vous avez raison de dire aussi que c'est culturel, ça dépend de ce que les parents donnent à la maison mais voilà bien le problème. C'est que moi je ne peux pas, si vous voulez, devancer la culture familiale. D'ailleurs, je dirais sur l'incinération, M. HOCQUARD, oui, il y a des incinérations laïques, enfin de personnes mais il y a aussi des incinérations par souci religieux, enfin les hindouistes par exemple pratiquent l'incinération pour des raisons religieuses précisément.

Donc, comme vous le voyez et nous le savons, le monde est complexe. Et si vous voulez, moi je ne peux pas imposer aux familles et imposer aux enfants. Alors on a mis un repas végétarien par semaine parce qu'on sait qu'avec un repas végétarien par semaine, il n'y a pas de problème de

complémentation puisqu'on sait que les parents vont faire autre chose à la maison ou pas. Mais encore une fois, je rappelle aussi que le lait que nous buvons, le lait de vache, il y a des enzymes dans les intestins des enfants, voire des adultes, qui sont présentes dans nos sociétés qui n'existent pas en Asie. On sait par exemple que les Japonais sont très intolérants au lait de vache. Eux, en revanche en sont habitués et ont beaucoup plus de facilité avec la nourriture qui est pratiquée en Asie, notamment végétarienne à base de soja, etc. ou le lait de riz. Ce n'est pas des choses qui vont se faire, si vous voulez, juste parce que des politiques l'ont voté. Vous voyez ce que je veux dire ?

Donc il faut qu'on soit dans une démarche extrêmement pédagogique, pragmatique et pas sectaire et respectueuse aussi des individus parce que la nourriture d'un enfant, c'est quand même quelque chose qui est très *touchy*, mais pour autant ça ne nous empêche pas d'être dans le volontarisme. Par exemple le fait de refuser de prendre, d'acheter des viandes d'élevage en batterie, le fait de refuser d'acheter des viandes qui n'aient pas été élevées dans des conditions minimales de respect de l'animal, etc., c'est une piste. Le fait aussi de travailler sur la création d'une filière d'approvisionnement bio en Île-de France-ou en tout cas en Normandie, dans l'Oise, etc. pas loin c'est une piste, le fait d'avoir des livraisons dans les caisses des écoles, mais tout ça, moi je ne peux pas le faire toute seule. Et je rappelle que j'ai proposé à la ville de Paris aussi que toutes les caisses des écoles au moins fusionnent un certain nombre de leurs marchés pour pouvoir avoir un impact en termes d'échelle sur ces achats et que pour l'instant, le moins qu'on puisse dire c'est qu'on a rencontré un succès modéré chez nos collègues, donc voilà.

Alors, en tout cas, je vous remercie et donc je vais appeler au vote. Alors, on va d'abord voter les vœux. Est-ce qu'il y a des souhaits de vote différencié selon les vœux ou pas ? Oui ? Il y a des souhaits de vote différencié sur les vœux ou si vous les votez, c'est tous en bloc ou rejeté ? Alors, pardon ? Il y en a. Alors donc, on va les voter un par un.

Après consultation des membres, les vœux sont adoptés.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DASES 35 : Locaux 136 boulevard Davout (20°) - Fixation du loyer pour la prise à bail des locaux avec l'association « PLUS LOIN ». Mme Virginie DASPET rapporteure.

M. BAUDRIER

Je voulais intervenir sur cette délibération puisque c'est l'aboutissement d'un long travail avec l'association « PLUS LOIN », avec le responsable que j'ai rencontré pas plus tard qu'hier. Donc vraiment, on a tout lieu de se satisfaire de ce grand local dans cet immeuble, le 68 boulevard Davout qui a été sélectionné pour l'Équerre d'argent parmi un des cinq projets architecturaux, deux logements à l'échelle de l'ensemble du pays qui puisse avoir donc le Goncourt de l'architecture français. Donc voilà, c'est une grande fierté et bien entendu, le projet de piscine comme nous l'avons dit précédemment avant ce... et il sera donc bientôt présenté, et ainsi que l'ensemble du projet d'aménagement du secteur Python Duvernois, ainsi que le projet du Tep Davout pour que l'association « PLUS LOIN » puisse continuer sur un grand terrain comme il en a été convenu. Donc, l'engagement du local est tenu. Et bien entendu, il y aura tout un travail à réaliser sur le toit de la piscine puisque le projet architectural de la piscine offrira aussi des espaces qui pourraient être utilisés pour les acteurs associatifs. Donc on voit bien que même s'il y a eu un peu de tension au départ avec l'évolution du Tep, nous allons être sur du positif et les échanges que j'ai pu avoir avec les associations « PLUS LOIN » vont dans ce sens.

Mme DASPET

Je vais être très rapide simplement pour reparler et en profiter pour reparler également de « PLUS LOIN » association que nous connaissons tous bien ici. L'implantation dans ce nouveau local va leur permettre de répondre au « projet social » que nous leur avons fixé à travers les différents comités de pilotage, c'est-à-dire de continuer de travailler avec les jeunes de Saint-Blaise, de la bande Davout mais aussi de se rapprocher de Python Duvernois, ce qui sera plus facile avec cette implantation-là.

Juste un mot pour souligner le montage très particulier à cette opération qui a permis à la ville, via une VEFA dans le cadre d'une opération privée, puisqu'il s'agit de la RIVP, d'acquérir ce local pour qu'il

soit ensuite loué à prix très modique à l'association plus loin. Saluer le travail des deux adjointes successives à la jeunesse, et aussi M. EPARA EPARA pour les sports depuis donc Nathalie MAQUOI, en son temps jusqu'en 2014 et Charlotte LAURENT depuis, puisque nous avons passé quand même quelques heures de réunion et quelques visites, y compris avec Jacques BAUDRIER pour arriver à ce que ce projet aboutisse. Et simplement en profiter, comme je le ferai régulièrement pour rappeler que l'association « PLUS LOIN » a déjà perdu un emploi aidé cet été, et que deux autres de ces emplois aidés sont menacés dans les mois à venir et qu'il faudra donc être très vigilant sur ce sujet. Merci.

Mme CALANDRA

Et moi pour ma part, je vais remercier, comme présidente, la RIVP qui a fait un effort notamment en termes de loyer et de date de livraison de travail de qualitatif sur cet immeuble, et puis les architectes, et toutes les personnes à l'hôtel de ville, comme ici, qui ont travaillé sur ce dossier, effectivement, ça a été compliqué et c'est loin d'être fini.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DDCT 146 : Subventions (275 500 euros) à 84 associations pour le financement de 93 projets sur les quartiers politique de la ville parisiens et avenant à une convention avec une association - Troisième enveloppe 2017. Mme Virginie DASPET rapporteure.

Mme DASPET

Alors, je vais également essayer d'être très rapide comme sur les suivantes. C'est ce qu'on appelle la troisième enveloppe, c'est-à-dire la dernière enveloppe Politique de la ville de l'année, celle qui permet traditionnellement de compenser pour certaines associations qui n'ont pas réussi à trouver de direction porteuse pour leur projet, de compenser par des fonds DDCT et permettre le maintien de ces projets ou leur création. Et justement parlant de création, généralement, cette troisième enveloppe permet de favoriser l'émergence de nouveaux projets d'implantation de nouvelles associations. Ce qui va être très limité cette année. Et je vais vous en donner l'explication, ça se voit de toute façon en montant des subventions accordées à certaines assos, et encore une fois, la politique nationale va rejoindre la politique de l'arrondissement, puisque le désengagement de l'État fait que nous avons dû consacrer deux grosses enveloppes à des associations, une que vous connaissez bien, enfin ce n'est pas une association, c'est le poste d'animateur médiateur dans le quartier des Amandiers. Le FIPD, nous ayant appris au mois de septembre que la subvention baissait de 7 000 euros, forcément, nous avons été obligés de compenser tout simplement parce qu'il s'agissait de payer le salaire d'une personne qui avait, dont nous espérions en tous les cas qu'elle soit là jusqu'au mois de décembre. Nous savons d'ores et déjà que pour 2018, le FIPD ne subventionnera plus du tout ce poste. Donc, ca sera moins 20 000 euros, nous avons mis cette année 7 000 euros supplémentaire en qualité d'élus de Paris, mais il nous reste donc 13 000 euros à trouver, sinon ce poste va disparaître. Alors, je peux vous dire que Colombe BROSSEL est sur le sujet, qu'elle a rencontré et l'animateur médiateur et l'association porteuse, le centre social La 20e chaise, l'association porteuse du poste. Mais vous voyez que forcément, quand on met 7 000 euros sur ce type de projet, ça empêche de pousser d'autres émergences.

Même constat sur une nouvelle association à laquelle nous avons demandé de s'installer dans le 20^e Compagnons Bâtisseurs, qui intervient sur Python Duvernois, qui est une association qui favorise l'autoformation et l'autoréparation pour un meilleur entretien des logements. C'est une asso dont on a favorisé l'émergence dans le cadre, bien évidemment, du NPNRU sauf que l'ANRU ne pouvait pas financer cette année, nous le savions. Je suis beaucoup plus inquiète sur l'année prochaine puisqu'on nous a annoncé de très gros crédits ANRU, en attendant ce qui est dans le projet de loi de finances, c'est 15 millions d'euros pour toute la France en 2018. Donc autant vous dire que je suis très dubitative sur le financement qui aurait pu être accordé à cette association, et même inquiétude du côté de la DRIHL. Simplement pour mettre en lumière deux sujets dont nous reparlerons. J'espère que nous n'en reparlerons pas mais dont je crains que nous reparlions en 2018. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DDCT 147: Subventions (290 107 euros) à 57 associations porteuses de 67 postes d'adultes relais. Mme Virginie DASPET rapporteure.

Mme DASPET

Encore une fois, simplement pour montrer l'investissement de la ville qui attribue à des associations porteuses d'adultes relais ce qu'on appelle un cofinancement, ce n'est pas le cas de 100 % des associations, mais pour ce qui est du 20°, je pense qu'on doit frôler les 80 % d'associations qui disposent de postes d'adultes relais. C'est environ 4 700 euros par poste. Comme vous le voyez, on passe cette fois-ci 67 postes, je crois qu'il y en a plus d'une trentaine qui concerne le 20° arrondissement, et simplement vous alerter puisque c'est notre seul moyen d'agir aujourd'hui par rapport à la disparition des contrats aidés, et vous montrer au vu de... je ne vais pas faire l'énumération des associations mais vous les connaissez tous, ce sont vraiment celles qui sont structurantes de nos territoires, simplement vous dire que ce sont les derniers contrats aidé que nous avons, et que nous sommes aussi très inquiets et très vigilants sur le fait que ceux-ci ne soient pas les prochains à disparaître, sinon je ne vois pas très bien ce que nous pourrons faire à ce moment.

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DLH 183 : Réalisation 52 rue Stendhal 55-57 rue des Prairies (20^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie de 49 logements par Batigère Île-de-France. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure.

2017 DLH 202 : Réalisation 39, rue des Amandiers (20^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie par la RIVP. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure.

2017 DLH 245 : Réalisation 1-7, rue Duris, 2-8, passage Duris, 33-37, rue des Amandiers et 2-8, et 16, rue Jacques Prévert (20^e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie par la RIVP. Mme Kathy CARIME-JALIME rapporteure.

2017 DLH 188 : Réalisation 1-5, rue de la Croix Saint-Simon (20^e) d'une opération de construction neuve de 16 logements sociaux PLS par hsf. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

M. GLEIZES

Merci Madame la Maire. Donc là, nous passons aux travaux pratiques de l'application du Plan Climat puisque nous avons quatre délibérations qui concernent donc une construction et trois réhabilitations thermiques. Nous avons quelques doutes et inquiétudes sur la construction qui est proposée, notamment sur la capacité que la réalisation permet d'atteindre donc l'objectif du Plan Climat, non pas de celui qu'on a voté là mais de celui de 2007, renouvelé en 2014, des 50 kW par an, parce qu'il y a déjà donc un poste chauffage qui est prévu, qui est déjà à 40 kW minimum. Donc on se demande comment on arrive à faire le différentiel. Donc on avait des questions par rapport à ça. Ces questions, on les a transmises au cabinet de M. Ian BROSSAT, parce que je pense qu'ici, ça va être compliqué d'avoir les réponses en si peu de temps.

Les trois autres délibérations sont des rénovations thermiques. Nous avons demandé et nous demanderons donc un report de ces votes. Donc on ne peut pas le faire en conseil d'arrondissement, donc nous le ferons en conseil de Paris. Voilà pourquoi nous sommes inquiets sur ces trois délibérations. Tout d'abord donc, l'usage de polystyrène dans toutes ces chaussées 3 ou chaussées 2 sur 3. Il faut savoir quand même que le polystyrène, si on le prend uniquement dans tout le cycle de vie du produit du polystyrène, le polystyrène au départ, c'est du pétrole. Donc, c'est à partir des déchets du pétrole qu'on fait du polystyrène. Donc, on voit mal comment, on va continuer, on va obtenir d'arriver donc à la neutralité carbone si on utilise des matériaux qui utilisent du pétrole. Donc,

ça c'est la première remarque. Donc on sait que cette neutralité carbone est pour 2050 mais quand même il faut commencer à le faire tout de suite.

Mais le plus inquiétant c'est par rapport aux objectifs de rénovation thermique, nous sommes dans des objectifs très mauvais. Le premier, donc le DLH 183 qui concerne le 52 rue de Stendhal, donc un objectif de 180 kW. Le DLH 202, lui a un objectif donc c'est le pire, je crois, de 200. Et le troisième donc c'est le meilleur, un objectif de 149. Théoriquement, je rappelle que dans le Plan Climat qu'on avait voté, l'objectif sur la rénovation thermique c'est d'aller vers le 80. Alors après, il peut y avoir des dérogations en fonction des âges mais nous avons un bâtiment qui a été celui de BATIGERE qui est le pire, qui était fait en 85. Et notamment, ce qui nous a surpris, c'est qu'il y a deux scénarios qui ont été étudiés, et BATIGERE a été écarté, le scénario de la chaufferie collective n'a pas été retenu pour des raisons techniques et financières.

Les chiffres qui sont proposés en termes de gains énergétiques nous semblent assez étonnants en faisant du tout électrique par rapport à l'usage de chauffage à gaz. Donc, on est assez surpris làdessus. L'autre élément qui est aussi inquiétant, c'est un peu un détournement. Alors, je rappelle qu'il y a plusieurs niveaux de classement des rénovations thermiques, et donc là, nous, on vise notamment la catégorie B. Là, on est sur la catégorie D ou sur la catégorie C. Donc on est assez loin de l'objectif. Donc c'est assez inquiétant si on veut atteindre nos objectifs. L'autre élément aussi qui est discutable, c'est l'application de loi Molle qui permet aux bailleurs de pouvoir considérer que la moitié des gains financiers dus à la réduction des dépenses de chauffage entraine une hausse du loyer.

Sur les trois, il y en a deux qui appliquent la loi Molle et un seul qui ne l'applique pas. Donc, je n'ai plus le chiffre en détail sur lequel c'est. C'est gênant quand bailleur se donne un objectif de diminuer de 400 à 200. Donc lui, il va faire payer donc l'économie sur les 100 kW. Mais on pourrait se dire, pourquoi il ne va pas plus loin et qu'il ne va pas jusqu'à 80 ou jusqu'à 100 ? Donc, il y a une sorte de détournement, c'est-à-dire que ça permet bien sûr de financer une partie de la rénovation, mais l'objectif n'est pas uniquement d'être à l'équilibre financier. L'objectif c'est aussi d'aller au maximum de la rénovation thermique. Donc, nous avons besoin d'avoir des réponses complémentaires, donc j'espère que le cabinet de lan BROSSAT pourra nous dire où il y a deux immeubles RIVP, donc peut-être que Madame la Maire pourra nous donner des détails sur ces deux bâtiments RIVP qui sont concernés par ces délibérations.

Mme De MASSOL

Oui, merci pour ces précisions concernant ces trois délibérations. À propos des objectifs que les bailleurs sociaux ont de mises en œuvre du Plan Climat, c'est vrai que c'est un des éléments dont nous avions parlé lors de la réunion de l'exécutif avec Célia BLAUEL, où elle nous a présenté le Plan Climat en disant qu'il fallait à la fois commencer à réfléchir à des innovations non seulement sur les objectifs mais aussi sur les mises en œuvre, mais aussi sur les matériaux employés, et je pense que peut-être que cet objectif d'innovation sur les mises en œuvre et sur les matériaux employés pourrait être intégré à votre vœu sur les innovations à mettre dans le nouveau Plan Climat. Donc, je vous invite à y réfléchir, à y travailler et peut-être à enrichir le vœu que vous avez proposé à ce même conseil tout à l'heure.

Concernant la loi Molle, je pense qu'il y a plusieurs choses là-dessus. La première c'est qu'effectivement, ça permet aussi aux bailleurs sociaux d'avoir des moyens financiers pour mettre en œuvre ces travaux qui sont extrêmement coûteux. L'autre chose est là peut-être effectivement qu'on peut réfléchir sur le 50 % - 80 %. Quand on propose aux locataires de faire des travaux de cette importance dans leurs logements, et qu'on leur demande une sorte de participation financière ou plutôt on leur demande de partager avec leur bailleur les gains qui vont apparaître dans la diminution de leurs charges. C'est une incitation qui les rend acteurs de la démarche. Et je pense que tout ce qui peut inciter les habitants du 20^e arrondissement et de tout Paris et bien plus largement à être acteur de la mise en œuvre du Plan Climat et des questions d'économie d'énergie, est quelque chose qu'il faut continuer à solliciter.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors, M. GLEIZES, vous, vous allez... abstention, d'accord. Je vous consulte sur ces trois délibérations qu'on peut voter de façon groupée, je pense.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2017 DAE 297: Budget Participatif 2016: Mise en œuvre du projet « Plus de commerces dans les quartiers populaires » - Subvention (524.000 euros) et convention avec Paris Habitat - OPH. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

M. GASSAMA

Oui, je voulais intervenir sur cette délibération, déjà pour saluer le formidable élan citoyen des habitants du $20^{\rm e}$ qui ont une nouvelle fois permis à notre arrondissement d'être sur le podium des budgets participatifs. Je voulais souligner cela et montrer que par ce genre d'action, on voit bien que les habitants, en leur faisant confiance, on peut vraiment monter des projets très intéressants pour l'arrondissement et notamment pour nos quartiers populaires. Et à l'image de cette délibération, on réfléchit sur les stratégies d'implantation de commerce dans ces quartiers populaires. Et donc qui dit implantation de commerce dans ces quartiers populaires. Et donc qui dit implantation de commerce dans ces quartiers, c'est aussi avoir plus d'attractivité, c'est créer du lien entre les habitants, c'est avoir des quartiers qui s'embellissent aussi parce que quand on a des commerces, bien sûr, ne pas avoir de la mono-activité mais ça permet d'avoir de l'animation comme on l'a par exemple sur la rue des Pyrénées, sur la rue, d'autres rues comme la rue de Belleville. Et donc, je voulais souligner vraiment cette délibération et saluer cet élan citoyen dont ont fait preuve les habitants du $20^{\rm e}$.

Je voulais terminer par une chose. Effectivement, quand du commerce s'installe dans nos quartiers, c'est aussi de l'emploi qui se crée. Certes, c'est de l'emploi au début peut-être individuel mais je sais que les entrepreneurs, les commerçants ont cette volonté de développer leur activité et donc c'est de l'emploi local aussi qui peut se créer. Donc voilà, on voit bien que dans un projet de ce type-là, ça touche beaucoup d'aspects de la vie de nos habitants et de la vie de nos quartiers. Et je pense qu'il faut continuer ainsi.

Je voulais terminer en saluant le conseil de quartier TPSF hier, qui avait organisé un nettoyage participatif avec des jeunes de Jeunesse Feu Vert. Ça a créé un enthousiasme assez vraiment intéressant pour les habitants, beaucoup de gens nous disaient : oui, c'est très bien ce que vous faites. Donc, on va continuer sur l'éducation justement au développement durable et on le fait beaucoup avec les écoles et la propreté, la réduction des déchets, et c'est un enjeu effectivement capital. Voilà sur une délibération, on peut toucher beaucoup de choses, et je pense qu'il faut qu'on continue ainsi et on soutient donc ce contrat de mandature où les budgets participatifs sont un point important.

Mme DASPET

Je remercie beaucoup M. GASSAMA d'aborder ce sujet, puisque je ne l'attendais pas sur ce sujet-là mais je suis très satisfaite de voir qu'il s'intéresse à cette question des commerces dans les quartiers populaires via le budget participatif. Je voudrais souligner une autre opération, enfin une autre enveloppe de ce budget participatif qui était mise en œuvre récemment, tout à fait dans le même sens, non pas de l'implantation mais de la rénovation et de la qualité de l'accueil que peuvent proposer les commerçants dans les quartiers populaires, puisqu'il y a eu cet appel à projets dit « Coup de pouce » auquel les commerçants pouvaient répondre pour obtenir jusqu'à 10 000 euros, de manière à pouvoir, qui rénover un store, qui mettre un accès PMR, etc.

Et je voudrais aussi souligner le changement de culture et de méthode dans le travail des directions de l'hôtel de ville, des services, puisque moi j'ai eu la chance, malheureusement seule, de participer à une visite de terrain avec la DAE, et on a pu à ce moment-là faire notamment une visite très poussée du quartier Fougères, et une visite aussi assez poussée de Belleville, du Haut Belleville. Et je crois, vraiment de mémoire, c'est la première fois que ce type de marches exploratoires mais internes qui permettent de trouver des applications concrètes au budget participatif votées par les habitants et soutenues par les habitants, vraiment de mémoire d'élu depuis 2008, c'est la première fois que ça se

passe de cette façon. On a plus l'habitude de travailler avec la DU ou d'autres directions. Et je voudrais vraiment saluer l'investissement de la DAE qui, par ces visites et par un vrai travail de repérage avec aussi le GIE commerces, permet de mettre en application la politique de la Maire de Paris, c'est-à-dire près d'un tiers du budget participatif consacré aux quartiers populaires.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DDCT 158: Mise en œuvre du projet « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires! » voté au Budget Participatif parisien 2016: autorisation de financement 2017 pour la rénovation et l'aménagement de deux locaux associatifs (41 047 euros). Mme Florence de MASSOL rapporteure.

Mme DASPET

Alors, le pendant immédiat de ce qu'on vient d'évoquer sur les commerces, mais là il s'agit des associations et des répartitions des budgets donc du budget participatif voté par les habitants. On a déjà passé d'autres délibérations mais là, il s'agit de deux assos qu'on connait bien, puisque ce sont l'AJE et Khiasma. Je ne vais pas rentrer dans les détails, c'est de la rénovation de locaux, et pour l'AJE, c'est refaire toute la devanture, le rideau de fer, etc., ça paraît tout bête. Mais simplement, ce sont deux locaux nouveaux ou très récents sur les quartiers des Ports du 20^e, l'un Fougères et l'autre boulevard Mortier, c'est-à-dire la première et seule association qu'on arrive à installer proche du secteur Le Vau. Voilà, je laisse la parole à M. SAMAKE.

M. SAMAKE

Merci. Je voudrais donc ici, à travers cette délibération, saluer le travail et l'engagement de la ville de Paris, qui a fait des quartiers populaires sa priorité et qui le prouve encore une fois par les actes à travers cette délibération. Je ne voudrais pas intervenir en particulier sur le processus qui a été engagé mais surtout souligner le fait qu'elle a contribué à une très forte mobilisation de tous les acteurs impliqués à savoir les habitants, le tissu associatif, et aussi les mairies d'arrondissement comme ça a été dit auparavant. Ça permet donc une forte mobilisation, y compris chez nous aussi dans le $20^{\rm e}$ arrondissement.

À travers cette délibération, il est donc proposé de financer deux projets de rénovation et d'aménagement de deux locaux associatifs, comme ça a été dit auparavant par Virginie DASPET, à savoir Khiasma et AJE. Deux mots, juste pour Khiasma et AJE. Khiasma intervient dans le champ artistique et culturel, et permet chaque année l'accès des habitants du 20^e arrondissement aux pratiques artistiques. Le projet concerné en plus permettra la mutualisation avec la Maison des Fougères. AJE, qui est très bien connu aussi, qui intervient dans le champ de l'accompagnement à la scolarité, de l'orientation et l'insertion professionnelle qui est aussi installée dans le quartier Le Vau. Donc, j'invite aussi à voter cette délibération.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme De MASSOL.

Mme De MASSOL

Oui, mes chers collègues, je suis très heureuse que vous réagissiez de façon si positive à ces deux délibérations, donc celle sur les commerces et aussi celle sur les associations, puisqu'effectivement, c'est le fruit d'un travail vraiment engagé de la part de la Mairie du $20^{\rm e}$ arrondissement. D'ailleurs, un nouveau site du budget participatif a commencé puisque bientôt les habitants et les habitantes de Paris vont être invités à venir déposer de nouveaux projets. Ils seront ensuite examinés par les directions techniques et opérationnelles, et il va y avoir un moment extrêmement important au moment du vote au mois de septembre 2018, et je vous invite vraiment à y participer à venir tenir des urnes, à rencontrer les habitants. C'est un moment de démocratie participative particulièrement heureux, et je vous invite à vous y associer.

Concernant le projet « Coup de pouce commerces », juste quelques petites précisions. Le dépôt des candidatures était ouvert jusqu'au 2 novembre, il est donc maintenant terminé. Il y a plusieurs dizaines de candidatures qui vont être examinés. Donc, ce projet a permis de relever un réel besoin de la part des commerçants, et ensuite, le jury qui sera désigné entre le 15 novembre et le 15 janvier 2018 va pouvoir choisir et les premières rénovations seront mises en œuvre dès le deuxième trimestre 2018. Ce projet-là concernait un seul local dans le 20° arrondissement, celui qui est sur la Place Henri-Matisse, un bâtiment Paris Habitat qui avait un porche inutilisé qui va donc être transformé en commerce avec aussi une dimension numérique juste à côté.

Concernant les investissements pour les locaux des associations, il y aura l'association La Lucarne, l'association Stratagème, l'association Revivre et l'association La 20^e Chaise qui sont concernées par ce projet. Et je pense que là aussi, effectivement, c'est un élément important de la vie associative de notre arrondissement.

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DFPE 28 : Réalisation d'une crèche collective de 68 places dans le lot E2 du secteur d'aménagement Paul Meurice à Paris (20°) - convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/ELOGIE-SIEMP. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

M. BAUDRIER

Oui, c'était pour souligner une crèche de 68 berceaux c'est important. Dans ce quartier, dans le cadre du grand projet urbain de la Porte des Lilas, et avec cette crèche, après toutes les délibérations que nous avons votées, pour dire que dans tout le nord de l'arrondissement, a priori, en 2020 quand elle sera construite 2021, l'ensemble des enfants pourront avoir accès à une place en crèche. Donc, ce qui est à l'échelle de la situation qu'on avait pu connaître en 2001 où à l'époque, c'était peut-être un tiers des enfants dans le secteur qui pouvaient avoir accès à une place en crèche. C'est un projet majeur et un progrès majeur et massif. Donc voilà, pour souligner la dernière grande crèche du nord de l'arrondissement que nous allons construire. Après, à moins qu'il y ait une recrudescence très importante de la natalité, il n'y aura tout simplement plus de besoin. Donc c'est bien pour insister sur le fait que Paris investit dans ces équipements publics de façon très importante, à tel point qu'atteindre un objectif que nous n'avions pas rêvé, il y a 10 ou 15 ans. Et que les projets urbains, les grands projets urbains qui sont situés entre les Maréchaux et les périphériques sont les lieux privilégiés, donc les quartiers populaires, des investissements publics, la création d'équipements publics. Donc, c'était pour me féliciter de ce point important.

Mme CALANDRA

Voilà. Pour une maire très libérale, je crois effectivement, est assez divertissant. M. GLEIZES.

M. GLEIZES

Oui, nous réjouissons bien sûr d'une crèche mais nous aimerions savoir sur quelle parcelle exacte elle se trouve puisque le secteur est quand même relativement assez pollué, et que donc c'est bien d'avoir des crèches dans des quartiers populaires, mais encore faut-il que ça soit sur des zones qui ne soient pas polluées. Sinon, c'est totalement contreproductif. Donc, on a posé la question en amont sur... et on n'avait pas eu de réponse encore sur quel niveau donc, quelle parcelle se trouvait la crèche puisque la zone est relativement assez grande sur le plan.

Mme CALANDRA

Mais la zone a été dépolluée, et je rappelle que comme la direction, je cherche le mot. Comme nous n'obtenons nos autorisations d'ouverture des crèches que quand nous avons l'agrément du gouvernement, mais je cherche... merci, l'ARS, les sigles... Nous avons les agréments de l'ARS pour ouvrir. Je vous rassure que sur la question des pollutions, comme on l'a vu par exemple à Malte-Brun,

où il a été découvert des pollutions après construction dans la zone notamment de biberonnerie qui a donc été fermée, nous prenons les mesures nécessaires, en lien d'ailleurs avec toutes les autorités sanitaires, avec la DFPE, etc. Effectivement, il y a eu des terrains qui étaient historiquement pollués dans le $20^{\rm e}$ comme partout à Paris ou en Île de France, comme souvent, et nous prenons des mesures de dépollution, notamment à cet endroit-là.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DAC 847 : Conventions avec le collège Robert Doisneau et le conservatoire municipal d'arrondissement du 20^{ème} relative à un atelier de pratique chorégraphique. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

Mme MAQUOI

Merci Madame la Maire. Alors, cette délibération va me permettre de pouvoir revenir sur le plan de sensibilisation musicale dans les écoles du 20°, d'autant plus important que dans son intervention au dernier conseil de Paris, Nathalie FANFANT avait en tout cas pointé du doigt la démarche engagée de réforme, donc ce qui va permettre de donner quelques éléments aux élus du 20°, comme je l'avais fait au conseil de Paris. Donc, la délibération concerne une première convention signée avec un collège, le collège Doisneau qui va permettre à tous les élèves de 6° d'avoir une heure de pratique de danse, dispensée par une professeure du conservatoire, en lien avec le projet pédagogique de l'établissement. Et ensuite, ça va permettre à tous les élèves de SEGPA quels que soient les niveaux, 6°, 5°, 4°, 3°, là aussi d'avoir une pratique en danse.

Ça me permet de dire que le conservatoire, ce n'est pas que de la musique. Et que l'enseignement spécialisé, il existe aussi en danse et en théâtre, et que l'enseignement spécialisé sur la question du corps, de l'expression et de la création, puisque c'est la spécialité de notre conservatoire, ce sont des projets à dimension de création et c'est partir de là, est assez essentiel. Pourquoi est-ce que ça va avec la réforme du conservatoire et le plan de sensibilisation musicale? Dans le 20° , il concerne effectivement les élèves en CP et en CE1. Pour vous donner une idée, on a aujourd'hui 1 886 enfants dans 32 écoles, pour 50 heures, 35 projets, 93 classes, qui donc peuvent avoir le choix entre trois propositions, soit des propositions de découverte d'instruments, soit des propositions de venir soutenir un projet créé par le professeur de la ville de Paris en musique dans l'école, soit une possible formule de parcours de spectateurs.

Vient compléter à ça, les interventions du conservatoire sur le temps périscolaire et sur les TAP en musique, en danse et en théâtre. Et par rapport à ça, et je voudrais remercier vraiment aussi Alexandre LE BARS avec qui nous partageons tout ca sur la dimension aux affaires scolaires, nous avons divisé par zones géographiques le 20^e arrondissement pour pouvoir ensuite créer une continuité sur l'apprentissage de la musique de la danse et du théâtre sur les collèges. Ainsi, vous avez 400 élèves dans 20 écoles qui sont dans la pratique vocale de la voix, et plutôt dans la pratique d'ensemble vocaux. Vous avez aussi des pratiques instrumentales. Ça représente 33 ateliers, 231 élèves, qui sont regroupés par ensemble, je vous donnerai juste un exemple. Par exemple les écoles le Vert et la Mare sont autour de la pratique du jazz, donc avec de la basse, des percussions, de la guitare, du sax et de la batterie. Et ensuite, au collège, au collège Jean-Baptiste Clément sur la pause méridienne où on sait que c'est un temps pour les enfants qui est parfois difficile dans le collèges quand elle est longue, quand il peut se passer des choses, donc nous ouvrons des ateliers qui sont animés par les professeurs de conservatoire, qui permettent aux élèves qui ont commencé une pratique instrumentale dans les temps périscolaires en primaire de pouvoir la poursuivre au collège, et à des élèves qui arrivent au collège et qui n'ont pas eu de pratique instrumentale de se joindre à eux. Et c'est pour ça que vous avez un jazz-band au collège Jean-Baptiste Clément par exemple.

Donc pour le parcours danse à Robert Doisneau. Ça fait déjà plusieurs années qu'au 103 rue des Amandiers, nous avons d'ailleurs soutenu cette démarche-là, l'association Danse en Seine faisait de la pratique de la danse auprès des élèves et de leur famille. Les liens se sont faits ensuite avec le conservatoire pour pouvoir poursuivre cette démarche-là, accompagnée aujourd'hui par le Regard du Cygne qui est notre équipement, enfin ce n'est pas un équipement mais en tout cas notre scène culturelle en danse qui accueille de la résidence et qui diffuse du spectacle donc qui permet de compléter, c'est-à-dire que les élèves ne font pas simplement de la pratique, ils peuvent aussi voir et

ils peuvent rentrer dans de la création artistique en direct avec des artistes. Donc, au 103 Amandiers, nous avons à la fois de la danse, des percussions et aussi un dispositif d'innovation pédagogique autour de tablettes qui permet de créer en live de la musique sur de la danse. Et l'idée est de poursuivre avec ces mêmes partenaires, c'est-à-dire Danse en Seine, Regard du Cygne et le conservatoire, au collège Robert Doisneau. Pour vous dire, on est en train de développer le même système avec le collège Jean Perrin, où il y aura un dispositif autour du théâtre. L'objectif c'est vraiment de valoriser les collèges publics du 20°, et j'insiste bien sur le nom public, qu'il puisse y avoir une pratique culturelle qu'on puisse donner de l'air aussi, de l'air à la fois dans les cours sur les temps périscolaires et venir compléter, parce que l'offre de la ville est très forte en direction des écoles maternelles élémentaires et nous, notre rôle est de venir compléter là où elle est un petit moins, c'est-à-dire à destination des collèges. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DFA 86 : Signature d'une concession de services provisoire relative à l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local, supportant de la publicité à titre accessoire. M. Renaud MARTIN rapporteur.

2017 DU 244 : Règlement local de la publicité - Objectifs et Modalités de la concertation. M. Renaud MARTIN rapporteur.

M. GLEIZES

Merci Madame la Maire. Donc, nous revenons en conseil d'arrondissement pour ce marché des mobiliers urbains, puisqu'il a été donc annulé par le conseil d'État, suite à une plainte d'un concurrent de Decaux qui avait eu ce marché. Nous avions prévenu donc à cette époque, qu'il y avait un risque juridique sur ce marché. Et malheureusement, l'histoire nous a donné raison et le conseil d'État nous a donné raison. Parce que les arguments qui ont été évoqués concernaient le non-respect du règlement local de publicité.

Là, nous avons un nouveau problème. C'est que cette délibération s'appuie sur une décision du Conseil d'État du 14 février 2017, Société de Manutention Portuaire d'Aquitaine et transport maritime de Bordeaux, qui a permis une dérogation pour avoir un avenant, un long avenant puisqu'ici on vous propose un avenant de 18 mois. L'addition du conseil d'État donc Bordeaux avait été prise pour permettre de décharger les bateaux sur une durée un peu plus longue que se permettaient les avenants classiques. Là, on s'applique sur cette décision pour prolonger l'avenant de 18 mois. 18 mois c'est beaucoup trop. Donc, c'est pour ça que nous votons contre cette délibération, et nous pensons que même il y a un risque qu'elle soit annulée à nouveau au tribunal administratif et au conseil d'État.

Ensuite, nous avons à faire à une révision de circonstance du règlement local de publicité. Alors, je précise que même si le règlement local de publicité est modifié, ça ne va pas affecter le marché présent du MUI, puisque de toute façon, la procédure est lancée. Et que donc, ça s'applique avec le règlement local de publicité actuel. Donc là, on fait une révision pour dans au minimum 2 ans. Donc, c'est une révision de circonstance induite par la décision du conseil d'État, et nous nous y opposons car nous rappelons que quelques arguments qui sont évoqués dont les attendus sont faux, puisque donc, une Mairie peut avoir un règlement local de publicité beaucoup plus restrictif que la loi ne le permet et que le code de l'environnement le permet. Donc, rien n'interdit d'avoir des règles beaucoup plus exigeantes et d'ailleurs, Grenoble l'a montré puisque Grenoble interdit la publicité. Donc déjà, c'est une première remarque par rapport à ce qui dit qu'il y a une obligation de modifier le RLP, c'est uniquement une conséquence de la décision. Pourquoi on veut le modifier? Parce qu'on veut introduire de la publicité numérique. Et donc là-dessus, nous sommes tout à fait opposés à ça, donc c'est marqué la possibilité d'introduire les technologies les mieux adaptées comme les écrans numériques pour permettre la diffusion de messages d'information. Donc, c'est quoi des écrans numériques? Ce sont des écrans lumineux et donc bien sûr, nous sommes très loin des objectifs d'un

Plan Climat qui respecte une trajectoire zéro carbone si on commence à mettre des écrans numériques partout. Alors, que l'on veuille réguler les écrans numériques, c'est une chose. Il y a aujourd'hui trop d'écrans numériques dans les espaces privés. Malheureusement, le RLP ne peut pas s'attaquer à ça, mais qu'on rajoute des écrans numériques dans l'espace public à déjà ce qui existe dans l'espace privé, c'est rajouter de la pollution lumineuse à de la pollution lumineuse.

Donc à un moment, il faut savoir ce que l'on veut. Est-ce qu'on veut un Plan Climat qui permet une trajectoire de neutralité carbone ou est-ce qu'on le veut ou est-ce qu'on ne le veut pas ? Donc tout à l'heure, M. BLANDIN avait parlé de la contradiction qui peut y avoir vis-à-vis du crématorium. Dans le cahier des charges qui est de la DSP d'ailleurs, il y a des éléments par rapport à ça, de justement pour respecter le Plan Climat. Aujourd'hui, toute DSP doit respecter le Plan Climat. Je rappellerai aussi par rapport à ce qui a été dit précédemment, que le Plan Climat est de même niveau juridique qu'un plan local d'urbanisme. Donc, on peut faire une opposition à partir du Plan Climat. Je rappellerai aussi que le Plan Climat va se décliner aussi après l'échelle métropole. Et qu'actuellement, c'est un débat au niveau de la métropole. Donc, il y a une sorte de lien entre ce qui se fait au niveau de Paris et ce qui se fait au niveau de la métropole, puisque le Plan Climat de métropole, c'est un peu l'ensemble des plans climats des villes faisant partie de la métropole. Donc voilà pourquoi nous allons voter contre, pour être cohérents avec nos votes précédents. J'espère que tout le monde sera cohérent avec ses votes précédents et votera contre ces deux délibérations. Merci de votre attention.

Mme CALANDRA

Alors, M. MARTIN qui rapporte.

M. MARTIN

Cher Jérôme GLEIZES, je crains de vous décevoir, parce que je ne pense pas que nous voterons contre ces deux délibérations, et pour les raisons suivantes. La première concernant le renouvellement, enfin la prolongation du contrat qui lie la ville de Paris avec Jean-Claude DECAUX et qui fait suite effectivement, comme vous l'avez souligné à la décision du conseil d'État qui a donné raison à Pierre CHANEL dans sa protestation de l'attribution de ce marché et donc, qui a cassé le marché qui n'a pas pu être signé entre la ville et Jean-Claude DECAUX. Sur cette délibération, l'enjeu, il est relativement simple, mais Julien BARGETON l'a dit à peu près aussi abruptement que ce que je vais dire maintenant, il est d'une redevance annuelle de 24 millions d'euros par an. Et donc, si de fait, nous coupions d'un coup cette manne financière, quel que soit ce qu'on pense de la publicité parce qu'on ne va pas rentrer dans un débat sur la publicité, parce qu'il s'avérerait qu'on serait sans doute tout à fait d'accord. Donc, quel que soit ce qu'on pense de la publicité, on aurait là quelque chose qui serait insoutenable tout simplement pour les finances de la ville.

Deuxièmement, par rapport...

Mme CALANDRA

M. MARTIN, excusez-moi. Je suis désolée, j'ai oublié de donner la parole à Mme SIMONNET. Après, bon. Allez-y M. MARTIN, développez, pardonnez-moi!

M. MARTIN

Par ailleurs, concernant la révision du règlement local de publicité, vous dites que c'est uniquement pour y introduire la publicité numérique, que cette action est faite. C'est effectivement une des motivations qui est indiquée dans la délibération, mais c'est aussi parce que le précédent règlement publicitaire était assis sur une règlementation qui a évolué, et donc nous avions un règlement de publicité qui n'était pas conforme à la loi Grenelle II qui donne de nouvelles façons de procéder, de nouvelles instances de concertation qui sont élargies par rapport au reste, et de nouveaux contenus, c'est-à-dire que des objets qui n'entraient pas dans le règlement de publicité vont pouvoir y entrer. Donc, il y aura la concertation sur ce règlement de publicité et il y aura évidemment tous les débats possibles concernant les nuisances introduites par les panneaux lumineux, leur nombre, etc. qui pourront être déterminés dans cette concertation.

Donc, moi je veux bien que l'on refuse et que l'on ne souhaite pas revoir le règlement local de publicité, sauf que si l'intention effectivement est avérée de mettre, d'introduire ces nouvelles technologies dans la publicité, de fait, il faudra regarder la cohérence de cela avec le Plan Climat mais de l'autre côté, ça veut dire aussi que vous aurez moins de véhicules qui viendront changer les affiches quand il s'agit des affiches puisque tout ça sera centralisé, etc. et que donc les choses sont à regarder de près. Et plutôt qu'avoir un règlement publicitaire assis sur une législation obsolète, profitons-en pour parler de la publicité dans la ville.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme SIMONNET.

Mme SIMONNET

Bien! Écoutez, si, il faut avoir un débat sur la publicité, parce que c'est le cœur du débat. Quelle place voulons-nous faire ou pas à la publicité dans la ville ? Et comment on caractérise l'impact de la publicité dans la ville ? Est-ce qu'on veut à tout prix une ville dite intelligente, innovante et on estime que la publicité, ca fait partie des intelligences et des innovations qu'il faut développer et promouvoir ? Ou, et je donne cet exemple-là pour voir un petit peu la novlangue souvent, à l'heure actuelle, à l'œuvre, ou est-ce qu'en fait, le fond du problème, c'est qu'on veut de la pub parce qu'on veut récupérer 40 millions d'euros par an, par ce biais-là ? Alors qu'on peut caractériser, en tout cas nous, notre groupe caractérise de la pub comme un envahissement publicitaire qui conditionne et réduit le citoyen à un consommateur, qui l'a conditionné à vouloir acheter tout et n'importe quoi, peu importe comment c'est fabriqué, que ce conditionnement-là, en plus, véhicule l'idéologie dominante et bien souvent dans cette idéologie dominante, des valeurs totalement aliénantes des principes rétrogrades. C'est souvent le véhicule d'ailleurs la publicité soit du sexisme, soit de discrimination raciale, de plein de choses comme ça. Mais surtout voilà, c'est totalement une aberration écologique, non seulement dans ce qu'elle est énergivore mais surtout dans ce qu'elle pousse les comportements individuels à consommer n'importe quoi et n'importe comment quand, au contraire, la conscience de nos ressources finies devrait nous amener à décroître certaines consommations et à repenser les choses.

Donc oui, la guestion de la réduction de l'envahissement publicitaire dans l'espace public procède d'une conception politique émancipatrice. Et le levier de municipalité là-dessus pour nous, est extrêmement important. C'est pour ça que nous admirons l'expérience du Grenoble en la matière, comme nous admirons l'expérience que São Paulo a pu faire fut un temps, même si après, une autre majorité a défait ce que vous avez fait. Oui, c'est bien São Paulo, qui avait assumé d'être une ville sans pub. Maintenant ce RLP, pourquoi est-ce qu'on votera contre ? Parce que précisément, quel devrait-être l'objectif du RLP? La révision du RLP qui, je ne reprends pas les éléments techniques, iuridiques qui ont été donnés, qui rendent, qui montrent bien qu'il n'y a aucune obligation de la faire. mais une révision du programme du règlement local de publicité pourrait se fixer comme objectif de réduire l'envahissement publicitaire. Or, l'objectif de cette révision, vu comment c'est rédigé, n'est pas du tout de réduire l'envahissement publicitaire. L'objectif, il est quoi ? Il est par exemple, face aux pubs, au développement des pubs numériques, encadrer cela pour que ça rapporte de l'argent. On voit bien la logique, alors que c'est totalement énergivore et que jusqu'à présent, on aurait dû les interdire. Je ne reviens pas sur le débat de tout à l'heure. Sur les grands équipements sportifs, on sait que la loi et la future loi olympique va encore plus encore encourager cela mais de la même manière, ça a déjà été autorisé dans le cadre de l'Euro 2016 et étendu aux prochains Jeux olympiques, que là on voit bien que c'est juste une normalisation du RLP en vue des JO de Paris 2024. Qu'ensuite sur les monuments historiques, le sujet est abordé. Là encore, j'imagine mal que la révision du règlement local de publicité ça soit pour que tout d'un coup, la ville fasse enfin volte-face et arrête de nous imposer ces grands panneaux publicitaires sur les monuments historiques, c'est normal dès qu'on parle de religion, je rappe un peu, qu'on nous impose sur les devantures des églises en travaux, voilà, qui font partie du patrimoine de la ville.

Revenons maintenant sur la redevance annuelle de 40 millions d'euros par an. Mais écoutez, moi il y a plein de fois, quand je vais vous exprimer que sous prétexte de baisse des dotations de l'État, on privatise des services, si on les lègue au privé, je n'arrête pas de vous expliquer qu'en fait, on perd de l'argent en faisant ça. Et à chaque fois, je donne l'exemple des parkings municipaux qui sont gérés par Vinci. Combien Vinci se fait de bénéfice par an ? Je suis allée à la bibliothèque du conseil de Paris pour aller justement voir dans les comptes de résultat. Et les comptes de résultat de Vinci, qu'est-ce

qu'ils disent sur les partis municipaux ? 40 millions de bénéfice qui se mettent dans la poche. Vous voulez récupérer de l'argent ? Municipalisez ! Et c'est tout à fait possible sans passer par la publicité. Et en plus, on effacerait toutes ces publicités de Vinci qui nous inondent partout. Donc voilà.

J'en profite Madame la Maire pour vous interpeller sur un panneau publicitaire au 6 rue de la Chine. Je comprendrai tout à fait que vous n'ayez pas forcément la réponse là maintenant à brûle-pourpoint, mais si ultérieurement par un courrier, votre cabinet pouvait me tenir informée, car j'ai été sollicitée mais oralement, sur un problème d'un panneau au 6 rue de la Chine, donc, rattaché à une école visiblement. Donc on aimerait savoir qui a pris la décision de mettre ce panneau. Pourquoi ? Comment ? L'école est juste à côté donc, il ne devrait pas être là. Il faudrait pouvoir le retirer. Je pense qu'une mobilisation va s'organiser contre ce panneau. Donc, si l'équipe municipale peut en prendre conscience anticipée, ou bien au moins nous donner son avis à ce sujet, je vous en remercie.

Mme CALANDRA

Bien! Pour information, ce panneau était installé, je crois, il me semble, avant même que je ne sois élue Maire en 2008. M. GLEIZES.

M. GLEIZES

Non, ne vous inquiétez pas, on ne va pas faire un débat sur la publicité ici. Je vais uniquement argumenter, compléter sur les éléments juridiques par rapport à ce qu'a dit M. MARTIN, parce que malheureusement, je ne voudrais pas être un oiseau de mauvaise augure. Dommage qu'il ne soit pas là M. BARGETON mais quand je lui avais dit cela vis-à-vis de la première délibération, il s'était moqué. Résultat donc, on risque de perdre 24 millions. J'ai tout à fait conscience, je sais que c'est le marché qui rapporte le plus d'argent à la ville des concessions, et que donc il y a un risque énorme et je ne suis pas sûr qu'on ait pris là aussi toutes les mesures de perte. Donc, c'était uniquement une remarque par rapport à ça.

Je continue sur la question du RLP. S'il y avait eu une faille juridique dans le règlement local de publicité, le conseil d'État aurait donné raison à l'avocat de la Mairie de Paris qui a tout justement dit qu'il y avait un problème de cohérence avec le changement de la loi. Donc, comme le conseil d'État qui est quand même l'instance supérieure juridique en termes de droit sur ces questions-là, on peut penser quand même que les arguments évoqués par le conseil d'État sont toujours d'actualité. Et tout justement, le conseil d'État a dit : on peut avoir un autre règlement local de publicité qui est moins avantageux que celui qui est à la ville de Paris. Et Renaud, le Renaud, d'il y a pas très longtemps, qui était donc avec Denis BAUPIN, quand on a mené la bataille contre la publicité sur règlement local de publicité qui a été une bataille très importante, qui a été menée par Denis BAUPIN et Jacques BOUTAUD, il y a 10 ans, qui permet d'être un règlement très restrictif par rapport à la publicité. Donc aujourd'hui, on va reculer par rapport à ça et en votant ce vœu, on fait le démantèlement de ce qui a été fait il y a 10 ans. Donc ça c'est la réalité. Il faut arrêter de mentir aux gens aussi.

M. MARTIN

La question n'est pas de mentir aux gens, la question est de rappeler certains faits et notamment celui-ci, Mme SIMONNET, c'est-à-dire que le contrat qui a été cassé avec Jean-Claude DECAUX constituait une diminution du nombre et une diminution de la surface publicitaire dans Paris. Donc, la volonté de la ville de Paris n'est pas de multiplier la surface publicitaire, etc. Elle est autre. Ça a été le cas dans le renouvellement du marché publicitaire, qui s'appelait à l'époque les MUPI, qui était lié à Jean-Claude DECAUX où on a diminué de plus de 20 % le nombre de panneaux publicitaires dans la ville. Donc, on est naturellement plutôt, et évidemment d'accord, sur une volonté de faire décroître et décroître aussi l'addiction des finances publiques à ce type de revenu. Sauf que c'est comme toute drogue, le sevrage est un peu difficile. Il vaut mieux ne pas le faire de façon trop brutale. Parce que je ne veux pas rappeler quelle situation financière à laquelle Grenoble fait face. Et je pense que la part de publicité n'est pas un élément déterminant là-dedans. Mais il n'empêche que Grenoble est amené à fermer un certain nombre d'équipements publics tels que les bibliothèques qui ne rend pas les choses tout à fait simple.

Donc, l'idée est quand même, pour revenir à la centralité de la chose, c'est que de fait, il s'agit de prolonger un contrat existant, alors que le contrat qui avait été envisagé était moindre en nombre de surfaces et de panneaux que celui qui avait été... Là, on demande de le prolonger dans l'urgence. De fait, je ne suis pas juriste et je ne pourrai pas moi, mettre ma main à couper sur ce que dira le conseil d'État de cette prolongation de 18 ou 20 mois. Mais j'entends votre inquiétude et elle m'inquiète d'autant plus, mais je pense que la meilleure façon de faire pour le moment, c'est de voter ça. Deuxièmement, je m'étonne un peu que le lancement d'une concertation sur le règlement local de publicité, justement, nous nous sommes battus et tu as raison de le rappeler Jérôme, nous nous sommes battus pour qu'il soit le plus restrictif possible. On se battra pour qu'il soit le plus restrictif possible dans les débats qui vont avoir lieu sous des formes nouvelles grâce à la loi Grenelle II.

Mme PRIMET

Juste une petite explication de vote. Nous, on votera pour cette délibération, étant donné que pour nous, elle n'apporte pas énormément de changement par rapport au règlement antérieur. Mais par contre, on portera et on ne les a pas encore, c'est pour ça qu'on n'a pas pu les présenter ici, on portera en conseil de Paris deux amendements. L'un concernant les contenus et pour qu'il y ait une réglementation beaucoup plus dure pour toutes les publicités à caractère sexiste, donc un encadrement, donc on porterait un amendement là-dessus. Et un amendement concernant le « naming » dont vous savez que nous le combattons à Paris.

Mme CALANDRA

Je vous remercie de votre concision.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2017 DVD 28 : Aménagement des 7 places parisiennes. Convention d'études avec la RATP. M. Renaud MARTIN rapporteur.

Mme EL AARAJE

Oui, merci. C'était juste pour pouvoir poser la question sur où en est-on des travaux du coup qui sont prévus sur le réaménagement de la place Gambetta? Les premières orientations avaient été amorcées en lien avec les attentes qui ont été évoquées lors de la grande concertation. Il y a un budget qui est fléché, les travaux ont commencé à Nation, donc je voulais savoir où on en était côté place Gambetta? Merci.

M. MARTIN

Alors, juste un point d'information donc sur la place Gambette. De fait, le travail de co-construction continue avec les habitants et le collectif qui est installé sur la place, qui a rendu dernièrement un rapport, une carte sensible et puis des éléments liés au travail qu'ils ont pu engager avec les citoyens. Concernant le calendrier des travaux et contrairement, si vous voulez, aux autres places parisiennes, nous avons, nous une contrainte extrêmement forte par rapport à ce processus à la fois de conception et de co-conception avec la population, c'est qu'il est extrêmement difficile avant que les terminus de bus aient été rapatriés dans la rue du Japon, de s'approprier de façon même provisoire l'espace public, comme ça a pu être le cas par exemple à Nation, nous ne pouvons pas avoir exactement la même démarche.

Donc, évidemment, le projet suit son chemin, un avant-projet va être adopté très rapidement. Je pense qu'une réunion publique devrait avoir lieu si ce n'est à la fin de l'année et au début de l'année prochaine, de façon à ce que nous puissions faire le point et les travaux sont toujours prévus dans l'année 2018, deuxième semestre 2018 sans doute, et étalés jusqu'en 2019, toute l'année 2019. Voilà ce que je pouvais vous répondre.

Mme CALANDRA

En tout cas, pour avoir mené de nombreuses réunions de concertation avec M. MARTIN et Mme De MASSOL et les habitants du quartier, ils sont avertis, eux ils savent, et notamment le conseil

de quartier Gambetta que malheureusement, tant que la question du déplacement des terminus de bus, c'est-à-dire déjà pour commencer avec les questions de l'édicule de la RATP au bout du Square Gambetta, puis la question malheureusement aussi, parce que ça nous posait problème de la suppression des places des deux roues motorisées, rue du Japon, qui doivent être recréées dans le quartier, dont je sais que M. MARTIN et la DVD, la STV 20^e, ils travaillent d'arrache-pied. Puis le déplacement des terminus de bus avec la particularité qui est une des lignes de bus qui normalement ne sera plus en terminus à Gambetta, excusez-moi Mme EL AARAJE mais vous avez posé la question, je me permets de vous répondre. Et donc, tant qu'on n'aura pas réglé tous ces problèmes-là, nous ne pourrons pas disposer de l'espace dégagé pour les nouveaux aménagements.

Je rappelle également que, contrairement à ce qu'a dit M. Renaud MARTIN, à la place de la Nation sur laquelle le nombre de fil de voitures fait que quand on les réduit quasiment de moitié, ça n'impacte quasiment pas la circulation tellement elle est énorme, il n'en va pas du tout de même place Gambetta et que donc les travaux vont impacter très fortement la vie du quartier et la vie du 20^e, c'est pourquoi chez nous, il y aura probablement une gestion des travaux très compliquée.

Dernier point, nous sommes en échange actuellement avec la ville. Nous avons demandé, parce que pour l'instant, les services nous ont renvoyé une dernière version qui n'était pas du tout celle sur laquelle nous avions topé avec eux, et une version très appauvrie notamment en termes qualitatif de traitement de l'espace public de ce que nous avons demandé et aussi en particulier, pour la piste cyclable dont j'appelle l'attention de tous les élus dans la salle, sur le fait que nous avons demandé un traitement de piste cyclable qualitatif séparé de la circulation et aménagé de façon à ce que vraiment les cyclistes puissent bien circuler. Et là pour le moment, le retour qu'on a eu à notre grande surprise, car ce n'est pas ce qui était convenu dans les concertations, ce que nous avons présenté à la population, le retour n'est pas satisfaisant. Donc, nous avons émis des demandes de revenir au plan préalable présenté aux habitants.

Mais je sais que les contraintes budgétaires et les problématiques de gestion de l'argent public se posent à tous les niveaux et pas seulement au niveau gouvernemental.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DAE 08 : Marché aux puces de la Porte de Montreuil (20°) - Règlement. M. Weiming SHI rapporteur.

2017 DAE 186 : Marché aux puces de la Porte de Montreuil (20^e) - Attribution de délégation de service public. M. Weiming SHI rapporteur.

M. GLEIZES

Merci Madame la Maire. Je vais expliquer pourquoi le groupe Écologiste va s'abstenir sur ces deux délibérations pour ne pas paralyser cette délibération si nous avions voté contre. Nous sommes très surpris par l'attribution du marché. Il y a eu un rapport qui a été fait par l'inspection générale de la ville de Paris en avril 2013, et donc là, nous sommes en train de prolonger ce marché à la société SEMACO, qui a ce marché depuis plus de 10 ans, et on est prêt à le prolonger pour 5 ans. Nous sommes très surpris puisque depuis que la société a pris le marché, le chiffre d'affaires déclaré est resté stable, la redevance a diminué d'année en année, malgré le fait qu'il y a une augmentation du prix du mètre carré qui a été votée par ce conseil il y a à peu près un an, qui était augmentée de 25 %.

Je rappellerai donc dans ce qui est indiqué dans le rapport de l'inspection de la ville de Paris. Les visites sur le site ne laissent pas percevoir des places disponibles. Puisque l'argumentaire qui est souvent invoqué par le concessionnaire, c'est que donc qu'il y a des places vides et que donc il ne peut pas percevoir de l'argent puisque les places ne sont pas occupées. Or, la visite sur ce marché montre bien qu'il n'y a pas de variation de la disponibilité. Je rappellerai que la rémunération ne se fait pas sur le chiffre d'affaires des commerçants, mais se fait sur le chiffre d'affaires sur l'occupation du mètre carré. Donc, on ne comprend pas comment mécaniquement ce chiffre d'affaires devrait être modifié, puisqu'il est pratiquement établi à l'avance par le nombre de commerçants, le nombre de mètres carrés occupés, donc voilà. Donc, il y a beaucoup d'inquiétudes par rapport à ça. J'en ai déjà discuté donc avec le représentant, le concessionnaire, M. BENSIDOUN avec la représentante de la

DAE. Et ça reste toujours mystérieux. Je vais quand même vous illustrer par quelques chiffres. Donc en 2008, la ville recevait une redevance de 400 000 euros et maintenant donc il est prévu de recevoir pour 2018, c'est à peu près 120 000 euros, je ne trouve plus les chiffres mais c'est à peu près ça. Donc, ça a été divisé pratiquement par trois. Je dirai aussi que normalement donc, selon le règlement intérieur de ce marché, l'article 53-3, donc la Mairie du 20^e arrondissement participe aux réunions de marché, est censée être au courant de la situation sur ce marché, que les commerçants ont émis pas mal de critiques vis-à-vis de ça.

L'attribution du marché, donc ce qui a été dit en commission d'appel d'offre, il est dit : les propositions de redevance des deux candidats sont similaires. Donc on aurait pu profiter de l'occasion de changer d'opérateur sur ce marché, dommage que M. BARGETON ne soit pas là, les adeptes de la concurrence, c'est quand même bien de faire changer de concessionnaire, et que donc l'appel d'offre nous indiquait que les deux, donc pour la ville, on ne perd pas d'argent, les besoins de redevances des deux candidats sont similaires. Là, on a choisi de reconduire le sortant. Tout ça est très surprenant. Je vois aussi que le rapport d'inspection de la ville de 2013 avait demandé de modifier le règlement. Le règlement ne sera modifié que cette fois-ci, alors qu'il aurait dû être fait dans la foulée, sachant que le marché a déjà été reconduit en 2014 pour un contrat beaucoup plus court, puisque donc on pensait que les travaux d'aménagement de la Porte de Montreuil allaient se faire beaucoup plus rapidement. Finalement, ça va prendre plus de temps. Et aujourd'hui, on revient un peu dans un régime non dérogatoire. Donc c'était 18 mois de mémoire en 2014, et que là, on va repasser sur des conventions de 5 ans qui étaient les conventions passées.

Beaucoup de questions sur ce marché et surtout sur la... oui, je vais finir aussi par... excusez-moi! Mais puisque j'ai les chiffres sous les yeux. En 2008, il y avait 313 commerçants abonnés ; en 2016, 265, voilà, sachant que les autres places sont des volants et que pour information, pour ceux qui ne savent pas donc l'économie de ce marché, l'abonné ne paie qu'une fois par marché, le volant paie deux fois, le matin et l'après-midi. Donc normalement, s'il y a plus de volants que d'abonnés, ça devrait augmenter l'argent reçu par le concessionnaire. Donc là aussi, ça baisse. Tout ça est mystérieux et donc pour le marché de 2017, ce qu'on a reçu, par rapport à ce qui était prévu pour 2015, ces derniers chiffres nous sont donnés donc, le produit d'exploitation constaté a été de 835 000 euros et de -120 000 euros par rapport au prévisionnel et là par la magie de l'appel d'offre, la société SEMACO est prête à faire ce qu'elle n'a pas pu faire pendant 3 ans. Ce qui reste toujours mystérieux. D'où l'abstention.

Mme CALANDRA

Alors, il y a beaucoup d'éléments complexes sur ce marché aux puces de la Porte de Montreuil. D'abord, on n'a pas souhaité, dans l'évolution du règlement, procéder à des changements majeurs parce que nous attendons évidemment les travaux pour le réaménagement de la Porte de Montreuil, et donc de la parcelle des puces. Parcelle des puces, ça va être ce grand triangle qui aujourd'hui est un parking immonde, soyons clairs, à ciel ouvert, qui est le lieu de tous les mauvais usages, où l'accès n'est pas respecté, où des gens stationnent quasiment à l'année. Et d'ailleurs, je suis en train de prendre des mesures avec la police, parce qu'on est obligé d'en passer par là. Ce parking à ciel ouvert va être profondément transformé, quand nous aurons procédé à l'aménagement de la Porte de Montreuil, j'espère que ça deviendra un vrai lieu, non seulement de conditions correctes pour les marchands, de s'installer pendant les 3 jours où il y a les puces, mais aussi pour les 4 jours où ils ne viendront pas là, un lieu où il se passera d'autre choses et notamment un lieu sur le réemploi, l'économie circulaire avec, si possible, intégration de la recyclerie, etc.

Avant que nous ne travaillons sur ces sujets-là, donc pour le moment, nous sommes bien en peine, c'est très compliqué d'être dans le règlement de ce marché, puisque probablement, en cours de réalisation de ce nouveau contrat de marché, il sera appelé à se transformer en profondeur. La deuxième chose, concernant le choix de M. BENSIDOUN que je connais depuis longtemps, je dois dire qu'il parvient à travailler en bonne harmonie avec la ville de Paris et avec les services, notamment la DPE mais aussi avec la police de façon à gérer un marché qui est extrêmement compliqué, extrêmement délicat, qui nous a causé beaucoup de soucis par le passé. C'est probablement pour ça que la DAE, et Mme POLSKI ont souhaité, mais moi-même aussi, je dois le dire, qu'il poursuive parce qu'il connaît personnellement et individuellement chacun des forains. Or, ce marché n'est pas comme un marché alimentaire classique, c'est un marché très délicat à gérer, avec beaucoup de tensions des forains entre eux, beaucoup de tensions des sédentaires avec les volants, des tensions des forains

avec les sauvettes, des tensions du marché avec le voisinage. Bref, pour toutes ces raisons, l'expérience de M. BENSIDOUN est assez précieuse, parce que par le passé, on a frôlé parfois la catastrophe.

Une chose aussi importante à signaler, c'est que M. BENSIDOUN, comme la ville Paris et comme la préfecture de police, doit mettre beaucoup d'argent dans la régulation, le nettoyage, l'encadrement et la sécurité du marché. Il faut savoir que le concessionnaire a dépensé beaucoup plus d'argent que par le passé, que lors de l'écriture des premiers contrats, notamment on frais de sécurité privée, de gardiennage pour la régulation puisqu'il fut une époque, je ne vous le rappelle pas si lointaine, entre 2009 et 2012, où les gens en venaient aux mains très violemment à la Porte de Montreuil. Je rappelle comme je l'ai dit à plusieurs reprises que les forains ont failli, pour dire les choses très clairement, s'en prendre physiquement aux sauvettes, aux marchés sauvages, et donc M. BENSIDOUN a accepté à notre demande et avec la DPE, etc. de consentir à de très gros investissements en matière de sécurité, de nettoyage, etc. Et donc voilà, ca pèse aussi sur sa gestion, comme ca pèse sur celle de la ville de Paris et celle de la préfecture de police qui met aussi des moyens chaque week-end. Sinon, comme vous le savez, ça dégénère très vite. Actuellement, je suis saisie régulièrement par des habitants sur le boulevard de Ménilmontant parce que ca va très mal. En ce moment, il y a un retour très intense des sauvettes qui désorganisent l'espace public de facon très importante, et je suis alertée multi-quotidiennement par les riverains qui protestent et demandent des mesures. Tout ça forcément a un coût sur ce marché, je le dis à terme, il est appelé à se transformer à muter profondément. Donc, de toute façon, nous devons revoir le règlement de la concession en profondeur mais même l'objectif. Et je rappelle qu'un des objectifs est de faire diminuer à terme le nombre de volants et de ne plus travailler, de revenir aux origines du marché aux puces avec des sédentaires.

Le problème c'est que trop souvent, et ça désorganise le marché, ça rend difficile sa gestion, nous avons des sédentaires qui sous-louent leurs parcelles à des volants, que M. BENSIDOUN connaît pour la plupart, mais peut-être pas toujours, et qui sont beaucoup plus difficiles à encadrer. Je rappelle aussi que ce marché aux puces n'en est plus un. Ce n'est plus un marché de brocantes ou de recyclage, c'est un marché de neuf de basse qualité, de neuf d'importation ou souvent de contrefaçon même. C'est un marché qui pose de nombreux problèmes, y compris eu égard à la loi et aux règlements divers. Donc, nous, notre objectif c'est dans le cadre de la refonte totale du réaménagement de la Porte de Montreuil, de transformer en profondeur ce marché qui, je l'espère, redeviendra un véritable marché aux puces au sens du recyclage, du réemploi de l'économie circulaire.

Et j'aimerais beaucoup, si on trouve le moyen dans le futur bâtiment que nous allons construire, d'y mettre à la fois la recyclerie, d'y mettre un Repair Café par exemple, d'y mettre d'ailleurs plusieurs cafés, d'y mettre des structures, des petits restaurants, des choses comme ça pour en faire un lieu sympa où les gens ont envie d'y aller, qui rende service aux commerçants, où les commerçants se sentent mieux. Parce qu'aujourd'hui, je ne trouve pas que ce soit un lieu très sympathique et très agréable. Et où on mette fin surtout aux dérégulations permanentes qui ont lieu à cet endroit. Et comme vous l'avez compris, il n'y aura plus de parking très rapidement. Et d'ailleurs, nous allons même, en l'état actuel des choses, avec Renaud MARTIN et la préfecture de police, nous sommes en train de travailler à ce que ce lieu ne soit plus un parking, car comme vous le savez, quand on a des parkings aux Portes de Paris, il y a plus de voitures qui viennent, il y a plus de pollution, plus de problématiques. Et ce parking est devenu absolument ingérable. D'ailleurs, il y avait un paiement à l'entrée qui n'existe plus. On ne peut plus gérer la porte d'entrée, elle est cassée en permanence, elle saute. Il y a des gens qui la font sauter en permanence donc, c'est devenu très problématique.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2017 DAE 300 : Convention portant sur l'organisation d'un événement festif mensuel boulevard de Belleville (11^e /20^e) "La rue passe à table". M. Weiming SHI rapporteur.

M. GUERRIEN

Oui, bonjour, merci, rebonjour. « La rue passe à table », c'est l'idée d'organiser régulièrement deux fois par semaine un lieu de rencontre et de restauration sur l'espace public sur le boulevard de Belleville, opération qui existe déjà depuis un certain temps sous une autre forme. Il s'agit là de donner la concession à la SARL Cordialement, un nom ma foi sympathique. Alors, bien sûr, je trouve

le concept intéressant, celui d'utiliser la ville et son espace public pour des lieux de rencontre et des moments festifs, si possible populaires. Ceci étant, le diable se cache dans les détails donc, j'ai regardé avec attention à l'exposé des motifs et la convention. D'abord, cette délibération n'est pas sans lien avec les débats précédents qu'on a eus concernant les ressources de la ville, l'utilisation de la ville aussi comme espace disons commercial. Et puis, ça attire l'attention sur le recours justement ou l'importance qui est donné au terme commercial. D'ailleurs, l'exposé de motifs commence comme ca « les animations commerciales sur l'espace public sont des moments privilégiés de rencontre, d'échange et de convivialité ». Donc, je me suis posé un petit peu la question de savoir est-ce que c'était finalement une opération intéressante, juteuse pour la ville sur le plan économique d'une part ? Et d'autre part, qu'en tirent les habitants ou quelles sont les garanties que cet évènement soit bien un moment festif et populaire ? Or, on parle ici en fait d'une redevance que je trouve assez faible, au regard des montants qu'on a évoqués, à savoir 1 500 euros par mois pour 200 m² pour un espace qui est utilisé de 18 h à 22 h 30 sur des stands de restauration. Donc, sur deux évènements, ça fait 750 euros qui sont payés pour l'organisation d'évènement par l'organisateur. Tant mieux pour lui, j'ai envie de dire. Mais j'espère que les prix qui seront pratiqués, en conséquence, seront faibles pour les Parisiennes et les Parisiens, et peut-être d'autres venus de plus loin, qui viendront sur cet évènement festif et convivial. Or, la convention ne donne aucune garantie à ce niveau-là. On ne sait pas du tout quel type de tarifs seront pratiqués. Donc, je pense que c'est peut-être une vigilance toute particulière à avoir, il n'y a aucun plafond qui est apporté. Et puis, par ailleurs, je vois que la SARL Cordialement a convaincu sur les volets écologiques et économie sociale et solidaire de ce projet. C'est une des raisons pour lesquelles elle a été retenue. Là aussi je m'en réjouis, on a déjà eu plusieurs fois le débat dans cette assemblée, il y a de très bons traiteurs ou prestataires culinaires issus de l'économie sociale et solidaire, y compris du 20^e. J'espère qu'ils auront toutes leurs places. Je n'ai aucune raison de douter que ces volets-là soient respectés et très convaincants dans le dossier mais c'est vrai que là on n'a ni le dossier, ni les annexes qui sont annoncées dans la convention qui nous a été transmise. Donc, c'est vrai que ce serait bien de veiller, peut-être de les transférer aux élus.

C'est deux vigilances un petit peu particulières. Le volet solidaire, ESS écologique d'une part, et la tarification qui sera pratiquée pour s'assurer que cet évènement « La rue passe à table » soit vraiment convivial et populaire, comme j'espère qu'il le sera et que la réappropriation de la rue rime avec convivialité et solidarité écologique plus qu'avec uniquement opération commerciale et le risque un petit peu de gentrification. Voilà, je vous remercie.

Mme SIMONNET

J'attire quand même votre attention sur le fait qu'il y a des commerçants qui commencent de plus en plus à être mécontents de l'impact sur leur propre activité du développement de ces animations de rue commerciale, puisque pour eux, ils ne sont pas dans les mêmes contraintes économiques et estiment cela être une concurrence déloyale. Donc, je pense qu'il y a une réflexion à avoir. Alors, pour l'instant, c'est surtout des organisations de commerçants, restaurants sur le côté 11^e qui protestent sur les concurrences déloyales à ma connaissance et pas côté 20^e, mais avec des arguments qui sont valables pour les deux.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors, je rappelle premièrement que le terre-plein sur lequel se déroule l'évènement, même si j'ai été la première à recevoir « La rue passe à table » avant M. VAUGLIN, puisqu'ils ont dû rencontrer à la fois la Maire du 20^e et le Maire du 11^e, et que moi j'avais soutenu cette organisation et ce projet avec enthousiasme et qui n'a absolument pas décru. Je rappelle que le terre-plein central est au 11^e arrondissement. Donc, c'est le « Final Cut » si j'ose dire, c'est le Maire du 11^e qui l'a pris et non pas moi.

La deuxième chose, je rappelle que pour ma part en tout cas, alors à moins que ça n'est échappé à ma vigilance, je n'ai reçu aucun courrier de protestation des commerçants locaux, et pour cause puisque j'avais demandé explicitement à La rue passe à table, et c'est vraiment contenu je crois dans l'esprit du projet, eux-mêmes étaient convenus que c'était indispensable d'aller, de faire le tour de tous les commerçants du quartier, d'aller les voir et de les inviter à participer. Et c'est le cas puisqu'il y a plusieurs commerçants du quartier, notamment un commerçant qui, un restaurant sur le boulevard, juste en face de l'évènement qui fait de la cuisine, si je ne dis pas de bêtise, martiniquaise, enfin traiteur antillais, qui est d'ailleurs excellent. Je vous encourage à y aller et aller goûter ce qu'il fait.

Et ce commerçant participe, il y a d'autres commerçants, je crois du quartier, il y a bien sûr Cuisine mode d'emploi. Il y a Ô Divin par exemple. Et les glaces roulées Ice Roll, ce sont des commerçants du quartier.

Juste une chose aussi, M. GUERRIEN, parce que vous m'avez posé une question. Sur la question de la redevance qui est demandée, elle prend en compte le fait que nous avons demandé à La rue passe à table de limiter le coût de leurs prestations du repas à 10 euros maximum. Donc évidemment, c'est compris contenu dans le projet, ce n'est pas de l'économie traditionnelle, c'est de l'économie sociale et solidaire parce qu'ils font travailler beaucoup de gens de l'ESS. Mais je rappelle d'ailleurs que j'en ai parlé aux dames du CIP 20, mais que pour le moment, elles m'ont dit qu'elles ne souhaitaient pas y participer parce qu'elles doivent déjà stabiliser leur organisation dans leur restaurant, mais encore une fois, les personnes qui organisent La rue passe à table sont très ouvertes à prendre des commerçants du quartier. Au contraire, c'est même l'esprit de ce qu'ils font. Et encore une fois, je rappelle la barquette est limitée à 10 euros. C'est volontairement un prix bas.

Je rappelle aussi que la concurrence avec les restaurateurs environnants est quand même limitée dans la mesure où on n'est pas à l'intérieur, ce n'est pas chauffé comme un restaurant classique, c'est que ça se passe quand même sur l'espace public, sur des tables qu'on partage. Ce n'est pas tout à fait le même modèle de restauration. Et comme ils ne servent pas d'alcool, puisque c'est dans le règlement, il est interdit de servir de l'alcool, puisqu'on est sur l'espace public, les personnes très fréquemment finissent leurs repas dans les restaurants pour aller boire un verre. Donc, moi j'ai plutôt le sentiment, les retours que j'en ai, c'est que ça contribue au contraire à animer les restaurants et les traiteurs du coin. Donc moi en tout cas, je n'ai pas de retour du côté des restaurateurs du 20° négatif. Je le dis. Côté 11°, ça arrive peut-être mais là pour l'instant, je n'ai pas eu ce retour.

Et je rappelle également que l'un des objectifs de cet évènement était d'occuper l'espace public de façon positive. Ce n'est pas une animation commerciale, c'est une animation tout court. C'est quelque chose qui a été porté très fortement par Anne HIDALGO et Olivia POLSKI et moi j'y souscris. Ils ont d'ailleurs, il y a eu des tentatives dans le 18^e arrondissement également, il y a le même type de projet qui est en cours. Je n'ai pas eu de retour dessus mais en tout cas, voilà. Et encore, alors sur les annexes, normalement, elles doivent être dans ODS mais si elles n'y sont pas là pour le coup, il faut interroger le cabinet de la Maire de Paris ou de Mme POLSKI, parce que là je vous avoue que je n'y suis pour rien.

Je vous consulte sur cette délibération. Oui M. GUERRIEN rapidement.

M. GUERRIEN

D'abord, merci pour ces précisions. Juste donc concernant la tarification à 10 euros, je me souviens bien que c'était le cas dans le cadre du Food Market, est-ce qu'on ne peut pas le faire préciser dans la convention ? Enfin, je sais que maintenant, on a les gardiens, Mme SIMONNET s'est convertie à l'économie de marché, elle va peut-être dire que c'est de la concurrence déloyale avec les restaurants à côté. Non mais plaisanterie à part. Est-ce qu'on ne peut pas mettre les 10 euros dans la convention ? Comme ça, on en a la garantie.

Mme CALANDRA

Écoutez, je pense que c'est un accord collectif des commerçants. Sincèrement, encore une fois, ce n'est pas moi qui ai négocié cette convention, c'est Mme POLSKI. Écrivez à son cabinet, moi j'ai donné mon accord. Au départ, c'était les personnes qui ont fondé Food Market, je les ai reçus, je les ai soutenus auprès de Mme POLSKI, de M. VAUGLIN, fortement soutenus parce qu'il y avait quelques résistances au départ, notamment un petit peu côté 11^e arrondissement. Et puis il y avait des problèmes de branchement électrique, donc il fallait les trucs habituels. On a fini par résoudre tous les problèmes, lever tous les obstacles. J'ai d'ailleurs eu grand plaisir à voir que Mme POLSKI et M. VAUGLIN avaient inauguré à grand bruit La rue passe à table, mais voilà, je suis très contente moi de cet évènement sur lequel j'ai des retours très positifs et les 10 euros, oui, la limitation à 10 euros est dans l'appel d'offre. Donc, par nature, c'est dans l'appel d'offre. Bien ! Merci. Alors maintenant, je vous propose de voter cette délibération.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2017 DAE 177 : Subventions (271.200 euros), conventions et adhésion (3.150 euros) pour le soutien de dix-neuf initiatives pour le réemploi et l'économie circulaire. M. VON GASTROW, M. LE BORGNE rapporteurs.

2017 DAE 303 : Subvention (124.000 euros) et convention avec l'entreprise solidaire d'utilité sociale Kelbongoo (19^e). M. VON GASTROW, M. LE BORGNE rapporteurs.

M. VON GASTROW

Ça tombe bien Madame la Maire, parce que justement, c'est ce que j'allais dire de manière liminaire à mon propos. Donc effectivement, je comprends que la concentration à ce moment de la séance comme à faiblir. Nous sommes sur le sujet quand même de l'économie sociale et solidaire, c'est bien, on est dans la logique de ce qui précède. Alors, je ne vais pas vous faire tous les détails de ces délibérations. Seulement, bien sûr, un peu pointer les organismes du 20^e arrondissement que cela concerne, dont j'ai déjà parlé auparavant dans d'autres séances, notamment Extra-muros qui est dans le domaine de la menuiserie, rue de Ménilmontant, et qui permet aux habitantes et aux habitants de pouvoir avoir des ateliers où ils réparent des objets en bois ou peuvent même en fabriquer. Donc qui aura une subvention de 15 000 euros pour continuer son développement.

Donc ça, c'est effectivement quelque chose de très positif. Veni Verdi qu'il n'y a plus besoin de présenter, qui aura ses 15 000 euros de subvention, et bien sûr Kelbongoo et ses paniers repas qui aura donc le niveau de subvention que vous venez de mentionner. Tout cela, effectivement, s'inscrivant dans une logique où la ville est très présente dans ce développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, et notamment d'ailleurs, actuellement, au mois de novembre, nous sommes en plein dans le mois de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. Et d'ailleurs, les évènements à venir, je ne vais pas non plus tous vous les décrire puisqu'il y a une publication qui en a été fait. Donc bien sûr, il y aura Lulu dans ma rue qui fera un moment convivial.

Alors, c'est dommage qu'il ne l'ait pas fait le dimanche parce qu'on en aurait bien besoin maintenant après ce conseil assez long, mais ça sera en fait que mercredi entre 18 h et 20 h. Il y aura bien sûr d'autres moments comme la balade solidaire que nous allons faire pour mettre aussi en évidence certains lieux, notamment dans les Hauts de Belleville. L'inauguration de la ressource de Belleville, donc ça, ça interviendra de mémoire, je crois que ça sera le 25 novembre. Il y a encore d'autres évènements, je ne vais pas tout vous détailler, puisqu'une ample communication en a été faite. Mais ce que je tiens quand même à pointer c'est qu'en fait, on est vraiment toujours dans une mise en lumière et dans une impulsion de toutes les initiatives de l'économie sociale et solidaire pour aider à leur lancement, pour aider également à leur pérennisation.

Et dernier point puisqu'on parlait du boulevard de Ménilmontant, à la différence d'autre édition, il n'y aura pas de marché solidaire. Alors c'est vrai que déjà les évènements que nous allons commémorer de 2015 l'avaient empêché à cette époque-là, et avaient amené qu'il y ait un marché solidaire au mois de juin. Personnellement, et je crois que vous serez sans doute du même avis, je pense que peut-être le mois de juin serait plutôt meilleur pour un tel marché solidaire et on essaiera d'en convaincre nos collègues du 11^e arrondissement puisque, effectivement, comme vous l'avez dit cette partie du boulevard, c'est eux qui en ont la responsabilité. Simplement, vous encouragez à voter cette délibération et donc à souhaiter tout le mieux que l'on peut souhaiter pour le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale dans notre arrondissement.

M. LE BORGNE

Oui, merci Madame la Maire, chers collègues. Très rapidement, je voulais me féliciter de la création d'un véritable écosystème de l'économie circulaire et du réemploi désormais dans le 20^e arrondissement, avec au travers les deux subventions qui sont concernées aujourd'hui, vers Extramuros et Veni Verdi. Pour souligner aussi que le réseau Envie donc va développer un atelier fin 2018 et outre l'action de la Maire, je remercie en cela Madame l'Adjointe à l'ESS et l'économie circulaire, Mme GUHL. Ce sont véritablement de beaux outils industriels qui favorisent le réemploi et l'économie circulaire qui sont en train d'émerger dans le 20^e arrondissement, outre Emmaüs Coup de Main aussi, la recyclerie Porte de Montreuil, la ressource de Belleville et l'ensemble de ces associations qui

participe à cet écosystème. Nous aurons plusieurs dizaines d'emplois qui seront concernés par cette thématique porteuse de sens, porteuse d'avenir, qui nous permet effectivement de moins ponctionner nos ressources, et en même temps, de développer du making à Paris d'un outil industriel véritablement, en employant souvent des gens durablement éloignés de l'emploi.

Et je m'associe à Stéphane pour vous souhaiter la bienvenue sur tous les évènements bien sûr du mois de l'ESS et de l'innovation sociale qui se déroule à partir de maintenant pour visiter des structures qui, à côté des acteurs institutionnels et des associations, des entreprises classiques, participent à l'animation de quartier, à la création de valeur économique aussi. Je souligne notamment l'apport d'une association comme Le Carillon, qui est apparue il y a peu de temps au 20° arrondissement et qui s'efforce de créer du bien sociaux entre les habitants et sans domicile fixe, notamment basé sur la fourniture du service par les commerçants à titre gratuit, qui permet aussi d'instaurer un véritable dialogue avec des gens qui sont très souvent invisibles, et qui organisera un évènement dès la semaine prochaine sur notre arrondissement. Voilà, je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. La parole est à Mme PRIMET, puis M. GUERRIEN.

Mme PRIMET

Donc moi je serai brève. Juste pour dire que nous sommes vraiment satisfaits de la délibération concernant la subvention à Kelbongoo. Nous soutenons cette entreprise qui se soucie à la fois de la situation des producteurs agricoles, avec un modèle de redistribution des bénéfices beaucoup plus avantageux pour les producteurs mais également de l'impact sur l'environnement et sur l'emploi. Le projet de Kelbongoo est bénéfique pour tous, producteurs et consommateurs, parce qu'il répond à la fois aux enjeux environnementaux de santé publique et puis de qualité de vie. Il permet également la démocratisation de l'accès et une alimentation de qualité puisqu'il propose des prix accessibles et cherche à s'installer prioritairement dans les quartiers populaires, comme à Saint-Blaise ou Borrégo.

En effet, si nous voulons que l'accès à une alimentation de qualité soit réellement approprié par toutes et tous, c'est aussi d'une démarche proactive d'éducation populaire dont nous avons besoin, des relais sur ces sujets qui soient directement dans les quartiers au quotidien, et qui proposent une vraie alternative. Nous saluons donc le lancement de l'association Les tambouilles qui va pleinement pouvoir s'impliquer dans ce rôle en développant les activités proposées de ferme, d'atelier cuisine en lien avec les partenaires sociaux comme le centre social Soleil Blaise. Vous le savez le projet de halle alimentaire est soutenu depuis 2014 par les élus communistes. Kelbongoo s'inscrit complètement dans les valeurs que nous portions sur le sujet de l'alimentation. Nous sommes donc ravis de voir ce projet aboutir. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. GUERRIEN.

M. GUERRIEN

Oui, moi aussi assez rapidement au nom de mon groupe. Mais c'est vrai que sur Kelbongoo et cette subvention de 124 000 euros, on peut quand même que s'en réjouir. Ça fait quelques années d'ailleurs que l'ensemble de ce conseil d'arrondissement, et la Mairie du 20^e, soutient le développement de cette entreprise. D'ailleurs, l'inscription à l'ordre du jour ici dans le 20^e en témoigne puisque finalement, la subvention va intervenir pour des travaux sur les locaux de Montreuil et dans les nouveaux locaux de Kelbongoo dans le 10^e. Donc, pour la première fois, ils sortent du 20^e, on peut s'en réjouir. On n'est pas directement concerné par ces fonds-là si ce n'est que peut-être c'est une délibération un petit peu altruiste, et nous pouvons être, nous le 20^e, les élus, ses habitants, les témoins, les ambassadeurs, les soutiens de la réussite de Kelbongoo comme modèle alternatif, comme l'a bien exposé Raphaëlle PRIMET, tant sur le plan social que sur le plan environnemental.

Donc là, au-delà des mots, Kelbongoo, les autres initiatives de ce type et son modèle économique, c'est le Plan Climat en acte, et c'est important et je suis fier, je sais que chacun d'entre nous s'emploiera à le présenter et le changement d'échelle auquel ils sont en train d'opérer montre bien

que sur nombre de produits, il existe des modèles qui sont alternatifs, viables, de grand échelle, économiques, populaires, solidaires, écologistes, pour notre alimentation, notamment face aux actes prédateurs des grandes surfaces et des grands groupes tels qu'on les connaît déjà, on a déjà débattu, qui sont en train de s'installer partout dans Paris. Kelbongoo et son modèle économique démontrent qu'il y a de la place pour d'autres modèles, et je crois que c'est ça qu'on doit s'enorgueillir de défendre tous ensemble au sein de cette majorité et nous tous dans le 20^e arrondissement. Merci et donc longue vie à Kelbongoo.

Mme CALANDRA

Bien. Écoutez, devant ce concert de louanges effectivement, la vérité m'oblige juste à dire M. GUERRIEN qu'ils ont quand même commencé dans le 18^e arrondissement avant de venir dans le 20^e. Effectivement, maintenant, ils se développent ailleurs, ils ont déjà deux implantations dans le 20^e arrondissement. Et au-delà du travail qu'on a fait collectivement avec des élus, moi je veux aussi remercier les bailleurs sociaux Paris Habitat et la RIVP qui ont fait des efforts assez important sur leurs locaux et sur les prix demandés pour que Kelbongoo puisse s'implanter. Je veux remercier aussi mon cabinet, ça a commencé avec Layth Tabet, ça s'est poursuivi avec Assad, qui n'ont pas ménagé leurs heures de travail pour tous les ajustements, tous les choix, toutes les difficultés techniques, etc. et le soutien.

Je rappelle aussi que si nous avons aujourd'hui une offre qui revient plus diversifiée, une offre dans l'économie sociale et solidaire, en matière alimentaire, si nous avons une offre par exemple de vente au détail qui travaille sur les emballages, etc., l'offre en matière de produits d'entretien, produits ménagers, tout ce qui est pour la maison, etc., demeure encore extrêmement peu présente. C'est-à-dire que j'entends ce que vous dites sur la grande distribution mais pour l'instant, à ma connaissance, Kelbongoo par exemple ne vend pas de papier toilette, ne vend pas de lessive. Et donc, pour le moment, la grande distribution a encore un peu de beaux jours devant elle. Enfin, je dis ça, je ne dis rien mais la vie étant ce qu'elle est, c'est encore un peu compliqué de demander aux Parisiens, alors j'ai noté d'ailleurs et c'est très bien, je fais partie de ces personnes qui fabriquent eux-mêmes leurs produits d'entretien, de façon à ce qu'ils soient bio, biodégradables, moins agressifs pour la santé et tout ça, enfin on n'est pas encore une majorité.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

Mme CALANDRA

Nous avons terminé donc l'ordre du jour des délibérations portant inscription. Aux termes habituels de notre règlement, je vous consulte sur les délibérations fort nombreuses sur lesquelles il n'y a pas eu d'inscription.

2017 DDCT 155 : Subventions (231 574 euro) à treize associations et deux bailleurs sociaux RIVP et Paris Habitat. Mme Virginie DASPET rapporteure.

2017 DEVE 144 : Cession à titre gratuit de 3 équipements ludiques, provenant de deux squares du 14^e arrondissement, à la brigade de Sapeurs Pompiers, 47 rue Saint-Fargeau (20^e) – Convention de don. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2017 DEVE 167: Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation d'abris à moineaux et insectes dans les copropriétés et chez les bailleurs sociaux / Budget participatif 2016 "+ de nature en ville". Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2017 DFPE 60 : Subvention (74.623 euros) et avenant n°1 avec l'association Les Apaches des Vignoles (20^e) pour la crèche parentale (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2017 DFPE 63 : Subvention (179.215 euros) et avenant n°1 avec l'association Le Repaire des Lutins (20°) pour sa crèche parentale (20°). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

- 2017 DFPE 98: Subventions (3 728 841 euros), avenants n°1 et convention pluriannuelle d'objectifs à l'association Crescendo (11e) pour ses 18 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 115 : Subvention (158 159 euros) et avenant n° 1 avec l'association A.J.H.I.R (Aide aux Jeunes Handicapés pour une Insertion Réussie) (11^e) pour la halte garderie (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 116 : Subventions (1 892 049 euros) et avenants n°1 avec l'association ENFANT PRÉSENT (20°) pour ses cinq établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 133 : Subventions (6 801 290 euros) avenants et conventions à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (20^e) pour ses 20 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 144 : Subvention (59 811 euros) et avenant N° 1 avec l'association Archipélia (20^e) pour le multi-accueil (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 145 : Subventions (412 013 euros) et avenants n° 1 avec l'association « ESTRELIA» (20^e) pour ses 3 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 148 : Subvention (116 033 euros) et avenant n° 1 avec l'association LE RELAIS MÉNILMONTANT (20^e) pour la crèche collective Le Petit Relais (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 162: Subventions et avenants n° 1 (675 554 euros) avec l'association Groupe d'œuvres Sociales de Belleville (G.O.S.B) (20^e) pour ses trois établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.
- 2017 DFPE 180: Subventions (69.250 euros) à neuf associations, dont huit avec convention, pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et l'école (2^e, 3^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e). Mme KELLER, M. LE BARS rapporteurs.
- 2017 DFPE 181: Subventions (28.000 euros) et conventions avec onze associations concernant le projet Paris Collèges Familles visant à rapprocher les familles et les équipes éducatives des collèges. Mme KELLER, M. LE BARS rapporteurs.
- 2017 DJS 136 : Aides Paris Jeunes Vacances Mise en œuvre du dispositif pour l'année 2018. Mme Charlotte LAURENT rapporteure.
- 2017 DJS 253 : Subventions (30.000 euros) et 6 conventions avec 6 associations de Jeunesse $(14^e, 19^e, 20^e)$. Mme Charlotte LAURENT rapporteure.
- 2017 DJS 257: Subvention (2.000 euros) et convention avec l'association Les Petits Débrouillards Île-de-France (14°). Mme Charlotte LAURENT rapporteure.
- 2017 DPSP 04 : Subventions (81 930 euros) et conventions à 18 associations dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2017. Mme Charlotte LAURENT rapporteure.
- 2017 DASCO 73: Subvention (15.900 euros) à 38 collèges parisiens dans le cadre du fonctionnement de « l'Action collégiens ». M. Alexandre LE BARS rapporteur.
- 2017 DASCO 130 : Ressort des écoles publiques de Paris pour l'année scolaire 2018 2019. M. Alexandre LE BARS rapporteur.

2017 DASCO 133 : Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (212 452 euros), subventions d'équipement (130 972 euros) et subventions pour travaux (4 356 euros). M. Alexandre LE BARS rapporteur.

2017 DAC 843: Subventions (5.500 euros) à deux structures du 20^e dans le cadre de la Politique de la ville. Mme MAQUOI, Mme DASPET rapporteures.

2017 DVD 27: Aménagement des 7 places parisiennes (4°, 5°, 8°, 11°, 12°, 13°, 19° et 20°). Communication du bilan annuel du projet. M. Renaud MARTIN rapporteur.

2017 DU 78 : Secteur Paul Meurice (20°) - Protocole foncier relatif à la vente du lot E à PBA. Protocole d'intention Ville de Paris/PBA/ELOGIE-SIEMP pour la réalisation du programme de logement social et de crèche. Mme Hélène VICQ rapporteure.

2017 DU 186 : Comptes rendus financiers des opérations d'aménagement arrêtés au 31 décembre 2016. Mme Hélène VICQ rapporteure.

Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement :

2017 DASCO 56-G : Divers collèges- Dotations (703 750 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs.

2017 DASCO 60-G : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (93 037 euros), subventions d'équipement et d'investissement (583 153 euros), et subventions pour travaux (56 140 euros).

2017 DASES 82-G: Subvention (400 000 euros) et convention avec Paris Habitat pour des travaux rue des Rigoles (20°).

2017 DASES 88-G: Subventions (672 000 euros) à 46 associations et conventions avec chacune d'entre elles pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

2017 DASES 149-G : Subventions (774 606 euro) et conventions avec 14 associations pour le déploiement des dispositifs de remobilisation sociale en vue d'une insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

2017 DASES 275-G: Subvention (5.000 euros) à l'association Pôle de Santé des Envierges (20°).

2017 DASES 298-G Subvention d'investissement (30 000 euros) et convention avec l'association le relais Ménilmontant pour l'équipement de leur nouveau local situé au 70 rue des Rigoles (20°).

2017 DASES 359-G : Subventions (98.054 euros) relatives au fonctionnement de 5 Bagageries parisiennes (1^{er} , $5^{\`{e}me}$, $15^{\`{e}me}$, $19^{\`{e}me}$ et $20^{\`{e}me}$ arrondissements). Conventions annuelles.

2017 DASES 403-G: PPIE. Appel à projet « Dynamiques professionnelles » – 70.959, 62 euros.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2. Vœux

Mme CALANDRA

À présent, notre ordre du jour appelle l'examen de quatre vœux déposés dans les temps, plus deux vœux d'urgence ainsi qu'un vœu de l'exécutif.

- V20.2017.283 : Vœu déposé à l'initiative de Virginie Daspet, Hamidou Samaké, Frédéric Hocquard et les élu-e-s des groupes socialistes et apparentés, communistes et écologistes, concernant la situation de l'association Strataj'm La Maison des jeux.
- V20.2017.284 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés pour les associations d'intérêt social et solidaire, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP.
- V20.2017.285 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés dans les établissements d'enseignement secondaire, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP.
- V20.2017.286 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés dans les structures politique de la ville et Jeunesse, sur proposition de Raphaëlle Primet, Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow, et Frédéric Hocquard pour les groupes Communistes, socialistes et GEP.
- V20.2017.287 : Vœu relatif à la suppression des contrats aidés, sur proposition de Laurent SOREL et du groupe « Place au peuple ! ».

M. SAMAKE

Merci Madame la Maire. Il a déjà été beaucoup questions, ce matin, de contrats aidés mais on va encore en parler par rapport aux vœux qui ont été déposés. Les contrats aidés, comme on a déjà dit, sont des régulateurs très importants du marché du travail depuis 30 ans. Et malgré tous les défauts qu'on peut leur dire, qu'on peut leur faire, ils ont permis de soutenir les centaines de milliers de personnes en difficulté et de leur donner une utilité économique et sociale. Ça, on peut en discuter mais c'est un fait.

Pour les personnes concernées, un emploi aidé d'abord est une remise en selle indispensable et très souvent une chance. Je pense qu'il faudra aussi regarder la réalité de l'arrondissement. Parce que nous avons une situation particulière en matière d'emploi, qui fait d'ailleurs qu'il y a un nombre important, 150, de contrats aidés qui sont impactés par la mesure de suppression annoncée par le gouvernement. Au-delà du nombre qui est important pour un arrondissement déjà en difficulté, je voudrais ici attirer l'attention sur le fait que derrière les chiffres, il y a des hommes et des femmes, souvent jeunes, souvent sans diplôme mais qui, grâce à ces contrats aidés, assurent des missions, ont une activité, travail, apprennent, rendent service et cela dans des domaines très variés comme l'éducation, l'insertion, les sports, la santé, les associations.

Je voudrais vous dire que la suppression des contrats aidés serait dans l'ensemble une double peine. La première peine ça serait le fait qu'il n'y a pas d'emploi et d'activité pour les personnes concernées, ce qui est très souvent constitue des drames personnels pour les personnes concernées, aussi pour les familles. La seconde peine c'est aussi le fait qu'il n'y a pas de service rendu aux nombreux usagers qui bénéficient de leurs activités. Au niveau de l'arrondissement, je voudrais revenir sur un fait qui est le fait que pour 20 % du public qui vient en mission locale, les contrats aidés sont un accélérateur de parcours ou un stabilisateur de parcours dans l'accès à l'emploi.

Pour en venir à Strataj'm, qui travaille pour l'insertion des jeunes des quartiers populaires, en leur proposant un véritable parcours de formation, qui leur permet de devenir les animateurs reconnus dans le jeu, je voudrais dire que Strataj'm, ça concerne trois contrats aidés qui vont être supprimés. Et au final, pour une structure comme Strataj'm, cela met en jeu la survie de l'association. Je voudrais donc finir par dire qu'à l'instar d'autres arrondissements voisins, il me semble important et urgent que nous défendions avec fermeté les contrats aidés qui participent de facto à la vitalité de nos quartiers et aussi à la vie de nos citoyens. Merci.

Mme CALANDRA

M. EPARA

Oui, Madame la Maire. Je ne vais pas revenir sur l'importance globale des emplois aidés dans un arrondissement comme le nôtre. Juste rappeler que la diminution du nombre d'emplois aidés dans le $20^{\rm e}$ arrondissement est une catastrophe pour le sport amateur en particulier. Je prendrai l'exemple tout simple pour illustrer ce que je vous dis là. C'est que j'étais interpellé, et vous le savez, par les parents d'enfants qui n'ont pas pu bénéficier du dispositif PSV pendant les vacances passées, parce que les personnes qui assuraient ces missions dans les associations n'ont pas vu leur emploi aidé reconduit. Donc voilà, une fois de plus, j'appelle notre conseil à se tenir les emplois aidés, parce que c'est très important et que nous le voyons avec nos enfants dans le $20^{\rm e}$ arrondissement. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Mme Charlotte LAURENT, puis M. GASSAMA.

Mme LAURENT

Je vous remercie Madame la Maire. Ce que je vais faire c'est que pour essayer de concentrer les choses, je voudrais en fait intervenir sur le vœu Strataj'm à titre d'une explication de vote du groupe communiste, pour expliquer pourquoi nous allons voter ce vœu. Et dans la mesure où ça concerne une association et qui plus est une association de jeunesse, je vais tâcher de regrouper mes interventions qui m'éviteront ensuite par la suite de faire aussi une intervention sur les structures politiques de la ville et de la jeunesse, et sur les associations d'intérêt social et solidaire. Comme ça, je regroupe sur les associations. Et nous voterons évidemment tous les vœux sur les contrats aidés.

Pour ce qui est des associations et des structures sociales, les associations agissent effectivement dans l'intérêt des plus démunis, en leur apportant non seulement un accompagnement social, une écoute, une orientation, mais recréent également les conditions de réinsertion et de lutte contre l'isolement grâce à leurs actions pour favoriser le lien social. Je vais bien sûr plus facilement parler de la jeunesse puisque c'est le sujet que je suis quotidiennement en Mairie. Depuis le début de mon mandat, je ne cesse de constater à quel point l'intervention des associations à nos côtés est complémentaire à l'action publique que nous menons, qui plus est les associations qui émergent les associations de jeunesse qui sont là touchées, sont des jeunes qui s'engagent dans des associations qui décident de monter des associations. Nous soutenons cette émergence, nous encourageons d'ailleurs nos jeunes à s'engager dans des associations. Pourquoi ? Aussi parce que nous pensons que c'est une première preuve d'engagement citoyen.

Nous-mêmes, en tant qu'élus, comme je le disais, soutenons ces associations, et ensuite, leur développement. Puisque le fait que nous subventionnions ces associations, puisque toutes les associations qui sont touchées sont des associations que nous connaissons bien, que nous avons reçues, soutenues, aider à développer. Le fait que nous les soutenions est bien une preuve que nous reconnaissons l'utilité de leur travail et que nous savons qu'elles sont utiles à nos populations. Mais nous savons aussi que ces associations ont, à un moment donné, besoin de structurer, afin de pérenniser leurs actions puisque leurs actions ne peuvent éternellement reposer seul sur le bénévolat. Et d'ailleurs, heureusement que nous avons autant de bénévoles dans notre arrondissement qui s'investissent.

Et tout ceci, comme je le dis, ne peut pas être fait sur la seule base du bénévolat. Pour réaliser ces objectifs, soyons lucides, les villes ne peuvent agir seules. Nous savons que nous avons également besoin des soutiens régionaux, des soutiens de l'État. À notre sens, la question n'est donc pas ici de savoir si nous pensons que le dispositif des contrats aidés est le meilleur dispositif qui existe pour pérenniser l'emploi. La question est de savoir si nous souhaitons nous, en tant qu'élus locaux, défendre des associations que nous avons toujours soutenues et donc être cohérents avec la politique que nous menons depuis plusieurs années. Et c'est par ce souci de cohérence, parce que nous pensons que ces associations sont utiles que nous nous devons, en tant qu'élus locaux, de dire que ces pertes de contrats aidés sont une tragédie, non seulement humaine pour les personnes qui se trouvent derrière ces emplois, mais une tragédie pour le tissu associatif de notre arrondissement,

qui d'ailleurs, aura sans doute par voie de conséquence de nous empêcher nous-mêmes, élus locaux, d'exercer notre mandat correctement, puisque la ville ne pourra pas pallier de manière durable et tout le temps, aux pertes sèches financières qui nous sont imposées par l'État. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie de votre remarquable concision. Je donne la parole à M. GASSAMA.

M. GASSAMA

Oui, merci Madame la Maire. Je vais donner donc une explication de vote sur l'ensemble des vœux qui ont été proposés sur ces questions-là. Donc on sait très bien le travail que Strataj'm fait dans l'arrondissement, nous donc, nous voterons favorablement pour ce vœu Strataj'm. Nous ne prendrons pas part au vote des vœux contrats aidés, et nous voterons contre le vœu présenté par M. SOREL. Voilà pour être très concis.

Mme CALANDRA

Merci beaucoup. Y a-t-il une demande de parole ? Mme DASPET.

Non mais attendez, ça ce vœu sera discuté peut-être... non, remarquez oui, c'est le même sujet. Effectivement, je vais donner la parole à M. SOREL. Dans quel ordre ? Vous souhaitez prendre la parole ? D'accord. Donc, M. SOREL puisque vous avez été cité, allez-y! Ensuite, M. GUERRIEN.

M. SOREL

Ça permettra de clarifier peut-être les raisons pour lesquelles certains vont voter contre. Non mais il est très tard donc, on va aller à l'essentiel. On a déjà eu ce débat en partie. La dernière fois, on avait voté les vœux déposés par un certain nombre de nos collègues de groupe, en défense des contrats aidés. Malheureusement, on avait constaté que notre vœu qui amenait un élément supplémentaire, c'est-à-dire, là qui posait la question de la titularisation, peu de nos collègues malheureusement l'avaient voté. Le but de ce vœu c'est évidemment de clarifier en partie le débat, avec cette difficulté qui est que, après 6 heures 20 de conseil d'arrondissement, ce n'est pas forcément très simple d'aller justement clarifier le débat. Donc, sur la situation, évidemment, notre arrondissement est un arrondissement populaire donc qui est particulièrement touché avec un tissu associatif qui sera touché de plein fouet. Après, comment le dire ? Disons qu'il y a une responsabilité du gouvernement qui est importante dans l'histoire, mais je voudrais aussi dire qu'ici, on n'est ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat, et qu'il s'agit de discuter c'est dans quelle mesure nous, en tant que conseiller d'arrondissement, dans quelle mesure la ville peut réagir à cette suppression.

Il est évident que si on se contente d'être spectateur du désastre, si on se contente ici d'être le bureau des pleurs, on n'avancera pas, on n'aidera pas ni les associations, ni les habitants, ni les agents qui sont aujourd'hui touchés de plein fouet par ces suppressions. Il faut trouver le moyen de démontrer d'une certaine manière notre utilité en tant qu'élu. L'utilité de la ville, on ne va pas simplement répondre aux associations, écoutez, on a fait remonter vos difficultés, Bercy ne veut pas donc il n'y aura pas. La ville de Paris est la ville de Paris et a la possibilité en tout cas de réagir d'une autre manière. Ou alors, ce serait désespérer de la politique. Et il ne faudra pas s'étonner que les habitants dans 3 ans, ne votent pas, parce qu'ils se disent : ma foi, si l'essentiel est décidé à Bercy, à quoi ça sert de voter aux élections municipales ? Puisque finalement, quand on fait remonter un certain nombre de choses, ce qu'il nous est répondu c'est : on ne peut rien faire.

Donc évidemment, nous, notre positionnement, c'est justement un positionnement contre cet état de fait qui désespère de la politique. On pense que la ville de Paris est en mesure de faire plus que ce qu'elle fait aujourd'hui. Concrètement, déjà constater une chose sur la situation. Certes, on est tous pour la défense des contrats aidés. Ne pas oublier une chose, c'est que pour un certain nombre d'associations, ce sont des contrats aidés et elles les utilisent comme un pis-aller. Ça veut dire parce qu'elles n'ont pas le choix et elles n'ont pas le choix, pourquoi ? Parce qu'il y a des baisses de subventions, parce qu'elles sont prises à la gorge. Cette situation-là, il ne faut pas l'oublier. On est en train de défendre des contrats qui sont des contrats qui entretiennent les gens dans des situations de précarité et que ce n'est pas la solution forcément idéale pour les associations. Il y a une réflexion à

avoir sur les subventions d'exploitation par exemple, sur le fait que les associations aujourd'hui, un certain nombre d'entre elles passent l'essentiel de leur temps à courir après les subventions et que ce que font les gens qui sont parfois payés en contrat aidé, c'est non pas intervenir sur le terrain mais c'est passer leur temps à remplir des dossiers pour demander des subventions à telle ou telle collectivité locale ou à l'État ou à tel ou tel service de l'État. Là on voit bien qu'on marche sur la tête. Ce n'est pas possible de fonctionner comme ça, et on ne peut pas simplement dire : on défend les contrats aidés et basta. Donc ça, c'est un premier élément.

Le deuxième élément c'est qu'il y a eu une nouveauté depuis la dernière fois où on en a discuté. C'est qu'il y a eu une mobilisation, c'est qu'il y a des associations, c'est qu'il y a des agents, il y a des syndicats qui se sont mobilisés, qui sont descendus dans la rue, pas plus tard que vendredi dernier. Et qu'il y a un certain nombre de choses qui ont été remontées de ces associations. Le CAC par exemple, ou des syndicats de la ville, Collectif des associations citoyennes pour celles et ceux qui ne le savent pas. Quel est leur diagnostic? Je vais aller vite. Je vais aller à l'essentiel ici. Sur le diagnostic, c'est que les syndicats, ils ont interpellé la ville à plusieurs reprises pour être reçus, pour demander à ce qu'il y ait une clarification sur le devenir des agents qui sont touchés aujourd'hui par la suppression des contrats aidés. Ce qui est répondu aujourd'hui par la ville, quand elle répond, c'est que, effectivement, la ville regardera les situations individuelles. Mais allons à l'essentiel ici. Quand on parle de regarder les situations individuelles, on parle de quoi ? De montrer l'adresse, de donner l'adresse du Pôle Emploi ? Si c'est ça, en termes d'accompagnement individuel, c'est un peu moyen.

Par contre, ce que demandent les syndicats, et c'est à ça qu'il faudra que les gens répondent. Tout le monde ici, c'est à un moment donné, qu'est-ce qu'on fait des agents qui perdent leurs emplois ? Est-ce qu'on leur dit, à un moment donné, est-ce que la question de la titularisation, pour ceux qui occupent ce qu'on appelle des emplois répondant à des besoins permanents, qu'est-ce qu'on fait par rapport à ça ? Ces gens-là, quand ils sont après accueillis par exemple au logement, quand ils sont à l'accueil des mairies, quand ils sont à l'accueil des gymnases par exemple, ils répondent à des besoins permanents. Est-ce qu'ils peuvent être titularisés ? Normalement, ils le devraient. Est-ce que pour un certain nombre d'entre eux, la ville propose des CDD avec la possibilité de formation ? Ça c'est des questions très concrètes qui montrent que la ville ne se désintéresse pas de manière concrète du devenir de ces agents.

Et autre chose sur la question des associations, il y a un effort de diagnostic qui est fait par la ville effectivement par rapport à un certain nombre d'associations. Les problèmes sont remontés, OK, ça c'est clair, mais à un moment donné, pour les grandes associations, elles discutent directement avec l'État. Pour les petites associations, elles ont l'impression, à un moment donné, de ne pas avoir accès à l'ensemble de l'information. Et je pense qu'il y a une demande qui est faite sur le terrain, et qui doit être remontée ici. C'est qu'à un moment donné, que tout le monde soit mis autour de la table, que les associations, les écoles, que les syndicats, tout le monde soit autour de la table, et qu'à un moment donné, quand la ville va voir l'État, parce que c'est ce qu'elle fait effectivement à juste titre pour faire remonter un certain nombre de problèmes, qu'elle le fasse en toute transparence et que tout le monde soit au courant. Et qu'à un moment donné, personne n'ait l'impression de ne pas avoir toutes les informations, parce que ce qui se passe sur le terrain parfois c'est le chacun pour soi. C'est les associations effectivement qui se battent entre elles pour avoir les miettes. Et ça, ce n'est pas une solution, évidemment. Donc, soyons très concrets quand on propose des solutions, quand on veut faire un diagnostic. Et que par rapport à ça, je terminerai sur un dernier élément. Aujourd'hui, la ville elle doit d'une certaine manière démontrer qu'en tant que ville de Paris, elle ne se contente pas de faire remonter les pleurs à l'État. On a la ville doit prendre ses responsabilités et agir. C'est ce que demandent les syndicats. C'est ce que demande un certain nombre d'associations et c'est ce que nous demandons nous. Et c'est pour ça qu'on a déposé notre vœu pour clarifier le débat, et on espère qu'un certain nombre de collègues qui n'ont pas voté la dernière fois notre vœu, le voteront cette fois, parce que pour donner aux associations, aux agents, aux syndicats qui aujourd'hui sont dans l'expectative, un signe clair que désormais la ville ne se contentera pas simplement de les soutenir mais essaiera de faire pour changer les choses.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme LAURENT, alors brièvement, et puis ensuite je vais donner la parole à Mme De MASSOL.

Mme LAURENT

Simplement pour spécifier que le groupe communiste, tout comme il l'a fait au dernier conseil d'arrondissement, votera également en faveur du groupe Place au Peuple, puisque nous vous rejoignons tout à fait sur la question de la titularisation des agents, et nous sommes tout à fait d'accord sur le fait que dès lors qu'il s'agit de missions de service public qui viennent recouvrir des emplois qui devraient être des emplois pérennes, il convient de réfléchir à des solutions de pérennisation de ces emplois et voilà. Donc apporter cette précision simplement. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

M. GUERRIEN, désolée, je vous avais oublié.

M. GUERRIEN

Pas de problème. On fatigue tous un peu. Donc, je vais essayer de ne pas être trop long et c'est vrai que beaucoup d'encre a coulé et qu'on a déjà eu un long débat le 22 septembre ici, et depuis, sur la place publique et dans cette enceinte, ceci étant, ça vaut le coup comme de prendre encore un peu le temps d'exposer les points de vue. Je vois qu'ils évoluent, que le débat est riche aussi, que le problème n'est pas forcément simple. Mais bien sûr, dire qu'au nom de mon groupe, nous voterons pour tous les vœux de soutien aux emplois aidés qui sont proposés aujourd'hui, donc y compris le vœu qui vient d'être exposé brièvement par M. SOREL que nous voterons également en plus de ceux que nous avions voté, que nous avons signés bien évidemment.

Aussi pour dire qu'au-delà des chiffres, c'est vrai qu'on a parlé dans le 20^e arrondissement, ça a déjà été dit par M. SAMAKE je crois, de plus de 80 associations ou écoles concernées, plus de 120 emplois, évidemment, ce sont aussi 120 personnes qui potentiellement se retrouvent dans une difficulté. Et puis pendant ces semaines qui sont écoulées, ces échanges, on a été voir les associations, on a discuté entre nous, les uns et les autres, les élus avec les associatifs, les habitants, etc. Franchement, on a entendu ici des propos parfois disant que ce n'était pas une vie, que certains ne servaient à rien, etc., nous on n'a pas trouvé un comme ça. Alors, il y en a peut-être ailleurs, ces décisions qui sont prises au niveau national concernent peut-être des...

Mme CALANDRA

Qui a dit qu'ils ne servaient à rien ? Où ? Quand ?

M. GUERRIEN

Alors, je peux reprendre peut-être les...

Il y a des associations, je vous le dis, qui ne font pas du bon travail. C'est un extrait du compte-rendu du 22 septembre. Il y a des associations, je vous le dis, qui ne font pas du bon travail. Elles sont très minoritaires mais il y en a, elles sont subventionnées parfois largement, etc. donc tout un chacun peut peut-être reprendre...

Mme CALANDRA

Ce qui ne veut pas dire ne servent à rien. Faire du mauvais travail n'est pas du tout le même.

M. GUERRIEN

D'accord. Je reprends le verbatim et les propos précis. J'en ai assez long, comme ça si vous voulez mais bon, je pense qu'on ne va peut-être pas refaire ce débat-là maintenant.

Partant de là, puisque certains ne font pas du bon travail, nous, on a essayé de les trouver. C'est vrai qu'on ne les a pas trouvés. Derrière, il y a des gens. Ces gens pour l'instant, nous on n'a pas trouvé d'emploi qui soit inutile et nous semble important, qu'on puisse les définir, les soutenir, réaffirmer clairement notre soutien à toutes ces associations et aussi aux écoles. Alors, là aussi peut-être par souci de temps, je ne vais pas la lire ici, mais Florence HERRERO qui a dû partir, m'avait demandé de dire la motion qui a été votée par le conseil d'administration des collèges et lycée Maurice-Ravel du

20^e arrondissement concernant la suppression de deux emplois. Je vous la ferai passer, je vous le propose peut-être en format écrit pour ne pas être trop long mais on a effectivement là aussi une motion votée à l'unanimité.

Les exemples de ce type se démultiplient dans tous les sens. Alors, bien sûr, il n'y a pas de baguette magique. Si tout le monde pouvait créer des emplois par une décision, comme ça a été bien dit à l'instant, tout le monde y serait favorable. Néanmoins ce qui est demandé, et c'est l'objet de ces vœux - et c'est pour ça qu'on vous demande de les voter parce qu'au-delà des positions, pour, contre, nuance, etc. sur les emplois aidés, ce qu'on se propose de faire ici, c'est de bien affirmer que les élus du 20^e arrondissement, leur majorité, j'espère peut-être à l'unanimité parce qu'évidemment c'est toujours plus fort, soutiennent les associations, les contrats et les emplois aidés, et on sait de quoi on parle, puisqu'on les connaît pratiquement un par un, chacun d'entre eux, et on sait l'utilité qui est la leur, s'adresser à nos homologues élus de la nation, ceux qui votent le budget, tant qu'il en est encore temps, pour qu'ils reviennent sur une décision parce que ca peut être... il est encore temps de le faire pour qu'un moratoire soit pris pour qu'on puisse travailler. Ce n'est pas autre chose qui est demandé dans ces vœux-là, et c'est les raisons pour lesquelles j'espère que tout un chacun ici prendra cet acte de soutien en votant et en envoyant un message très clair aujourd'hui en Mairie du 20e arrondissement. Je sais que ca a été fait, y compris par des maires dans d'autres arrondissements de l'Est parisien qui sont adressés au président de la République en ce sens. Je ne doute pas que le conseil de Paris, i'en suis certain derrière sa Maire et l'ensemble de son exécutif ira dans cette direction-là. Et il est important qu'en tant qu'élu, au moins, c'est au moins ce qu'on peut faire là, c'est prendre des positions très claires. Et plus on sera nombreux et plus on pèsera pour revenir sur des décisions inconsidérées prises peut-être par des gens qui n'ont jamais géré d'exécutif local ou de contact direct avec les associations qui ne se rendent peut-être pas compte des conséquences mais il est peut-être temps que nous, on les éclaire de ce côté-là. Voilà, je vous remercie.

Mme CALANDRA

Mme De MASSOL.

Mme De MASSOL

Oui, mes chers collègues, je vais juste vous faire un petit peu de lecture pour vous rappeler le vœu qui avait été proposé le 12 septembre 2017 par l'exécutif municipal, et que nous avons retiré puisque chacun des groupes de la majorité a souhaité faire son propre vœu. Je vais vous lire uniquement la dernière partie. « Sur proposition des élus de la majorité municipale, le conseil du $20^{\rm e}$ arrondissement tient à réaffirmer son soutien et à souligner le rôle essentiel des associations qui contribuent à l'animation, la réussite, la cohésion sociale et à la qualité de vie dans nos quartiers. Il émet par ailleurs le vœu que la Maire de Paris interpelle le gouvernement sur : qu'il prononce un moratoire en 2017 sur la baisse des contrats aidés, le non renouvellement des postes d'adulte relais et la baisse des crédits alloués aux dispositifs politiques de la ville, afin qu'un travail à une concertation puisse s'entamer avec les collectivités locales et les acteurs des territoires sur l'évaluation de l'efficacité de ces dispositifs sur leur avenir et leur éventuelle évolution avant toute décision. »

Autre élément qu'on demandait dans ce vœu « Obtenir de l'État un bilan des renouvellements des contrats aidés arrivant à échéance, au deuxième semestre 2017, et que toute structure le nécessitant soit accompagnée par l'État pour éviter toute perte sèche de contrat aidé en 2017. » Donc, je rejoins là M. SOREL quand il parle en particulier des difficultés des associations pour arriver à aller à la pêche aux subventions un petit peu partout. Qu'en tout état de cause, les personnes les plus fragiles, allocataires du RSA, seniors, travailleurs en situation de handicap, habitants des quartiers populaires, voient tous leurs contrats renouvelés et en fin de compte, toujours ce que demande le vœu de la majorité municipale pour que la Maire de Paris interpelle le gouvernement, travailler ensemble à ce que les missions de service public prioritaire, tel que par exemple les AVS, aujourd'hui principalement occupés par des contrats aidés, soient sortis de ces dispositifs et fassent l'objet de filière d'emploi pérenne. Donc voilà le vœu qui avait été présenté en septembre, et qui a dû être retiré puisque les groupes de la majorité n'ont pas réussi à se mettre d'accord dessus.

Mme MAQUOI

Merci. Au départ, je ne voulais pas intervenir dans ce débat mais je vous avoue qu'à l'écoute, j'étais un peu étonnée Mme De MASSOL de votre lecture d'un vœu qui, pour moi, n'existe pas puisqu'il n'a pas été présenté, à moins qu'il a été présenté mais pour moi, ce que j'avais suivi en septembre c'est qu'il avait été même retiré sans discussion. Donc en fait, qu'est-ce que vous nous proposez là ? De le voter ? De faire quoi exactement ? Parce que j'avoue que ce n'est pas très clair là comme intervention dans le débat. Simplement ce qui est dit, et ce qui est une suite où à un moment donné le conseil a pris d'abord une première position généraliste au mois de septembre. Ici, ce qui est simplement exprimé dans la majorité, c'est de revenir poser des actes concrets.

Moi j'ai bien entendu les positions qui ont été dites par le nouveau groupe auquel vous appartenait. Donc il y avait un soutien à Strataj'm mais pas sur la suite, donc voilà, je pense que ça clarifie effectivement dans la droite ligne des choses. Après, on était tout à fait en capacité de le lire. Effectivement, il faut toujours être deux pour trouver un compromis, mais du coup, je ne suis pas sure que ce soit utile de continuer à s'arquebouter et de refaire des lectures publiques qui ne partagent pas non seulement juste quelques élus, juste 23 élus qui ne partagent pas cette analyse-là. Donc il faut peut-être proposer autre chose. Merci.

Mme DASPET

Merci. Je suis un petit peu perturbée par le déroulement de cette fin de conseil d'arrondissement. Je n'avais pas compris qu'on passait tous les vœux en bloc. Pourquoi pas en tous les cas, puisque les thématiques sont les mêmes, ils tournent autour des contrats aidés. C'est pour ça que je ne suis pas intervenue avant, et que j'ai levé la main en cours de déroulé. J'avoue que venant d'entendre Florence De MASSOL, j'avais exactement la même réaction que Nathalie MAQUOI qui est pourtant très loin de moi. Dans la série des originalités, c'est tout de même la première fois que j'assiste à une lecture publique d'un vœu de l'exécutif avec lequel l'exécutif n'était pas d'accord, et qui avait été présenté puis retiré du précédent conseil. Je crois que si on commence à s'amuser à ça, on peut durer encore beaucoup plus longtemps que la septième heure de conseil que nous sommes en train d'approcher, mais on peut tous jouer à ça, et surtout je ne vois pas l'intérêt surtout d'une lecture partielle.

Pour en revenir à l'essentiel des différents vœux qui ont été proposés par les trois groupes de la majorité, je regrette un peu qu'on ne soit pas plus intervenu sur les contrats qui concernent les collèges. Je pense que tous les élus ici ont été interpellés par nos différents collèges, notamment ceux de REP et REP+ qui sont de plus en plus inquiets, et qui au fur et à mesure des semaines et des luttes qui sont menées, notamment par les parents d'élèves, les électeurs de notre arrondissement, commencent à récupérer qui un bout d'AVS, qui un bout de etc. Sauf qu'il est tout de même dommage que tout ceci ne soit pas un petit peu plus encadré et un petit peu porté par les élus que nous sommes et par la Maire d'arrondissement pour dire les choses de manière beaucoup plus claire et son adjoint que je n'ai pas entendu sur ce sujet, ce que je regrette. Alors, je ne suis pas du tout une spécialiste de l'éducation, mais je sais en tous les cas pour être interpellée quasi-quotidiennement sur ces sujets-là que nous avons un gros souci.

Je vais en revenir à la politique de la ville, les associations d'insertion, les associations sociales. On a un petit peu divisé les choses à travers ces vœux. Je veux quand même reprendre les chiffrages globaux parce qu'on dit ici 21, ici 3 emplois aidés, etc. 150 postes sur cet arrondissement, 20 sont déjà tombés, un ou deux ont été rattrapés, beaucoup vont tomber en mois de décembre, et beaucoup vont tomber entre janvier et mars. Simplement, que faisons-nous derrière? Comment ces associations vont pouvoir continuer à travailler? Si un vœu spécifique a été déposé sur l'association Strataj'm, il ne faut pas le lire qu'au détriment des autres, c'est simplement parce qu'elle illustre parfaitement les résultats de cette politique, c'est-à-dire une association très structurante qui est à la fois présente sur les portes du 20^e en animant la cabane Davout, quartier la Tour du Pin. Un pari très risqué qu'on leur avait demandé de porter il y a quelques années. Qu'elle intervient aussi à travers la Maison des jeux du côté de Belleville-Amandiers. Donc c'est vraiment un acteur plus que reconnu et plus que fondamental dans notre arrondissement. C'est aussi surtout une association qui a démontré son savoir-faire pour porter des contrats aidés, pour le coup, qui étaient plutôt à chaque fois des jeunes, qui ont été amenés à des formations, à une véritable insertion, puisqu'ils ont tous intégré des emplois pérennes par la suite. Et là les trois contrats dont on parle sont en fait, j'allais dire, ceux qui

sont encore en cours, puisque bien d'autres ont été formés précédemment. Et comme me dit très justement la principale animatrice de cette association, elle est en train de payer la facture des entreprises qui elles, n'ont pas fait ce travail de formation et d'insertion. Et c'est tout de même complètement paradoxal que des associations où on ne fait quand même pas beaucoup d'argent, où on n'est pas là pour ça, où c'est un travail sans horaire qui ressemble souvent plus à du bénévolat, vu les salaires des dirigeants de ce type de structure, et vu le temps passé, ce soient eux qui subissent de plein fouet ces coupes-là.

Alors, je ne vais pas reprendre en détail tous les vœux. Je voudrais juste aussi réagir aux positions de vote que nous a données M. GASSAMA, donc le président du nouveau groupe qui nous était présenté aujourd'hui. Je ne comprends pas comment sur des considérants et des attendus et des demandes identiques, on peut voter pour le vœu Strataj'm, de soutien à Strataj'm, ce dont je me réjouis et ne pas voter les autres. Parce que si cette logique, enfin je ne comprends pas à part tomber dans une forme de clientélisme peut-être parce que c'est un petit peu plus individualisé ou personnalisé. Donc, je vous propose M. GASSAMA c'est qu'au cours des prochains conseils d'arrondissement, on reprenne les mêmes attendus et qu'on dépose un vœu par association, voire un vœu par contrat aidé. Comme ça, vous serez amené à les voter. Parce que vraiment, tout ce qui est écrit dans ces vœux est totalement similaire. Donc, j'avoue que je ne comprends pas la logique politique que vous défendez devant nous aujourd'hui.

Mme CALANDRA

M. VON GASTROW, il est déjà tard s'il vous plaît, de façon brève. Oui, pardon, M. HOCQUARD d'abord. M. HOCQUARD avait demandé la parole, puis M. VAN GASTROW et Mme SIMONNET.

M. HOCQUARD

Non mais quelques mots sur la discussion qu'on a là. On a déjà eu en début de conseil, c'était ce matin les explications sur ça, donc on ne va pas refaire l'ensemble de la discussion et l'ensemble des choses, y compris dans les explications de ce qui s'est passé dans le dernier conseil d'arrondissement la dernière fois. Moi je me satisfais plutôt que les positions évoluent. Je vois que M. GASSAMA, alors évidemment, c'est à géométrie variable. Mais vous savez, les vœux ont été déclinés au niveau des différents groupes, de manière à ce qu'ils soient déposés ensemble. Vous l'aviez certainement remarqué, donc il y a une cohérence dans l'ensemble de ces vœux-là. Mais comme vous avez déjà été interpellé, j'ai vu que vous vous êtes réinscrits, vous allez pouvoir nous expliquer la subtile dialectique qui consiste à voter un des vœux et à s'abstenir sur les autres.

Et sur le reste, moi je me satisfais qu'il y ait une majorité claire dans cet arrondissement. Ce qui n'était pas le cas la dernière fois parce que le vœu auquel vous faites référence Mme De MASSOL, il aurait pu par ailleurs, s'il était si formidable que ça, être déposé par votre groupe à ce conseil d'arrondissement, on aurait bien vu quel sort lui aurait été réservé. Mais la dernière fois, ce n'est pas du tout ça qui s'est passé, puisqu'il y avait quatre vœux différents, justement sur la question des emplois aidés, sur la défense des emplois aidés, que le vœu dit de l'exécutif n'est pas présenté de l'exécutif, a été retiré et que la Maire d'arrondissement en l'occurrence Mme CALANDRA s'est abstenue. Et Madame la Maire d'arrondissement n'avait même pas de position. Alors que pourtant il y en avait des positions sur la question des emplois aidés là-dessus puisque c'était des positions différentes qui étaient déposées par les uns et par les autres.

Donc moi je me satisfais plutôt qu'avec le débat, les choses avancent, que si on peut rassembler plus largement un front dans cet arrondissement sur cette question, tant mieux. Ça prouve que la majorité, qui s'est dégagé des 23 élus qui justement se positionnent sur cette question de défense des emplois aidés, avance peut-être commence à convaincre des gens M. GASSAMA, en tout cas sur une partie de ce que nous racontons, et tant mieux parce que c'est ça qui est en jeu aujourd'hui. Ce qui est en jeu aujourd'hui, et je ne reprendrai pas ce qu'a dit M. GUERRIEN, c'est que justement, nous soyons en mesure aujourd'hui de montrer un front uni sur la défense des emplois aidés. Ce qui se passe par ailleurs dans les autres arrondissements. Nous n'avons malheureusement pas la chance que dans notre arrondissement, la Maire de l'arrondissement ait écrit au président de la République. Il faut traverser le boulevard de Charonne pour avoir cette chance-là, et qu'on ait ce type de chose.

Dernière chose sur le vœu, j'aurai une nuance par contre, je le dis mais je l'aurai expliqué avec le vœu de la France insoumise qui pose un débat qui est un débat supplémentaire, qui est sur la titularisation,

même si je dois reconnaître que je le trouve nuancé contrairement à d'autres vœux qui avaient été présentés sur cette question-là, nuancé sur la question de la titularisation au niveau de l'hôtel de ville là-dessus, nous nous abstiendrons sur ce vœu-là car nous pensons qu'effectivement, on ne doit pas renvoyer les emplois aidés simplement à Pôle Emploi, je ne crois pas que ce soit ce qui est fait par l'hôtel de ville aujourd'hui, ni par l'adjoint aux ressources humaines qui soit fait aujourd'hui là-dessus, mais nous souhaitons que ce débat-là soit renvoyé à une discussion entre l'exécutif de l'hôtel de ville et les salariés.

Donc on s'abstiendra là-dessus mais ça ne remet pas en cause le soutien que nous pouvons avoir avec le front uni, Madame La Maire. Vous avez parlé justement de la question de l'union de la gauche, comme quoi vous seriez un grand défenseur de l'union de la gauche depuis votre tendre jeunesse. On voit le résultat ici, le résultat du soutien de la gauche que vous pouvez avoir dans votre Mairie, dans le $20^{\rm e}$ arrondissement au bout de quelques mois ou quelques années à la tête de cet arrondissement. Nous en sommes très loin, mais nous par contre, nous continuons justement à rassembler l'ensemble des forces de gauche et de progrès pour la défense des intérêts des habitants et notamment donc des emplois aidés.

Mme CALANDRA

M. VON GASTROW, puis Mme SIMONNET, puis M. MARTIN. M. VON GASTROW

M. VON GASTROW

Oui, alors, à ce niveau de la discussion, moi ce que je retiens effectivement, c'est que notre débat avance depuis la séance du 12 septembre, qu'il y a des choses importantes quand même qui sont dites, qui ressortent. C'est qu'effectivement, il ne faut pas être dans l'approche comptable d'une manière systématique quand on parle de choses qui touchent à l'humain, et mon collègue Hamidou SAMAKE l'a très justement dit, je me rappelle qu'il l'avait déjà dit le 12 septembre. Et donc là, les vœux en discussion sont maintenant une précision, vraiment la concrétisation de choses que nous avions déjà pointées le 12 septembre. Bien sûr, nous aurions pu aller encore plus loin, et faire une quarantaine, voire plus de vœux si nous avions fait association par association. Vous voyez que quand même, vu le nombre de vœux qui sont déposés en discussion, en fait les thèmes sont recoupés. Alors effectivement, ça ne permet pas au groupe DPE de pouvoir faire son choix association par association, mais je crois que là, à ce niveau, c'est un combat plus général que nous menons. Et donc, je rappelle au nom de mon groupe, du groupe Écologiste de la Mairie, des élus écologistes de la Mairie du 20e que nous allons voter l'ensemble des vœux qui sont proposés sur cette question, y compris celui proposé par M. SOREL, parce que là aussi, nous constatons qu'il y a eu une évolution par rapport au 12 septembre et nous la saluons parce que c'est important qu'au-delà de nos orientations politiques respectives, nous puissions œuvrer à la défense de l'intérêt général.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme SIMONNET.

Mme SIMONNET

Bien! À cette heure tardive, la prochaine fois, ça serait sympa d'ailleurs quand on a des réunions qui se prolongent, merci pour le café de la part des huissiers, mais qu'on ait des pauses, il est extrêmement tard. La forme, le fond. La forme, excusez-moi, je ne comprends plus rien. Donc, si je comprends bien en fait, au conseil d'arrondissement, il y avait un vœu de l'exécutif qui a été finalement possible et compatible avec les positions des différents groupes de la majorité mais ça n'a pas atterri pour je ne sais quoi. Donc en fait, on a annulé un conseil d'arrondissement pour rien. Alors, je ne comprends pas plus rien. Mais franchement, refaites-vous des réunions de majorité pour travailler ces choses-là, et qu'aucune thématique ne soit prise en otage pour ça. Et parlons vraiment du fond. Le fond et les actions concrètes qu'on peut faire sur le fond. Puisque quand même, sur la clarification, si c'est exactement ça, il y a quand même un truc que je ne comprends pas, c'est qu'il y a un vœu de l'exécutif qui est compatible a priori avec certains vœux défendus par des groupes, mais il y a néanmoins un nouveau groupe qui lui, par contre, votera contre ces vœux. Donc il y a quand même un truc que je ne comprends pas. Mais M. GASSAMA nous expliquera en quoi il aurait pu voter

le vœu de l'exécutif qui nous a été élu là, mais qui n'a jamais été présenté, mais ne peut pas voter les autres vœux. L'autre, on comprend bien mais les autres, c'est plus compliqué.

Mme CALANDRA

Je crois que le groupe DPE a dit LPPV Mme SIMONNET.

Mme SIMONNET

Donc, c'est un petit peu compliqué. Bien ! Revenons sur le fond. On assiste au plus grand plan social massif sans précédent qui a été mis en place par un gouvernement depuis des années. C'est d'abord cela : un plan social massif. Ce n'est pas un plan social qui tombe sur n'importe quel sujet, c'est un plan social qui va tuer un des piliers de notre démocratie. Parce que la vie associative, les lois 1901, c'est un des piliers de notre vie associative. Et quand on nous dit, c'est parce que c'est un coût exorbitant, écoutez, le CICE, ça coûte 20 milliards d'euros par an pour un nombre d'emplois complètement ridicule, alors que les contrats aidés qui sont comme me le rappelait tout à l'heure une militante associative des aides aux employeurs, c'est un coût bien moindre, et qui par ailleurs contribue à créer de l'intérêt général.

On est bien sûr tous d'accord que... enfin tous d'accord, non, mais ceux qui sont préoccupés véritablement de manière globale sur les contrats aidés, on sait pertinemment que ce coup de semonce contre la vie associative intervient après des années d'asphyxie du mouvement associatif et de baisse des subventions aux associations. Voilà la catastrophe à laquelle nous devons faire face, même si évidemment, sur le fond, nous ne sommes pas d'accord avec le principe même de ces contrats aidés. Nous sommes pour des emplois pérennes, nous sommes pour un soutien au mouvement associatif pour ces emplois pérennes, et non pas pour aider des associations qui viseraient à se suppléer à la démission de l'État, mais bien dans le respect de la liberté associative, et donc il faut aussi mettre cette bataille en lien avec le refus des marchés d'appel d'offres et de la mise en concurrence des associations, pour défendre ce pilier démocratique.

Maintenant, la situation elle est celle-là. Si on veut soutenir d'abord les associations, et soutenir la pérennité des personnes qui étaient en emploi dans ses contrats, qu'ils travaillent pour des associations ou qu'ils travaillent à la ville de Paris. Quelle résistance on mène ? Pourquoi on ne discute pas de cela alors ? Quelle résistance on mène ? Est-ce qu'on met une banderole sur le fronton de la municipalité ? Je propose qu'on en échange. Madame la Maire, écoutez-moi ! Êtes-vous d'accord pour mettre une banderole sur le fronton de la Mairie du 20°, pour défendre les contrats aidés et soutenir la vie associative ? Vous savez comme moi qu'en 2008, vous vous souvenez en 2008, pendant les neuf premiers mois où j'étais restée dans le groupe de socialiste avant que je quitte ce parti, grand bien m'en face d'ailleurs, je menais la bataille pour que les CICA se réunissent fréquemment, qu'il y ait un calendrier de réunion du CICA. Hélas, cette bataille, je l'ai perdu. Or, on voit bien aujourd'hui que pour la bataille, la convocation d'un CICA sur les contrats aidés, serait fort utile pour aider les associations concernées, à pouvoir mieux se structurer et organiser leur défense, qui est un véritable groupe de travail.

Je vois que Madame la Maire de Paris envoyait avec M. Ian BROSSAT un courrier à tous les résidents en logement social, et en loyer libre, concernant la politique du gouvernement sur les APL. Pourquoi ne ferions-nous pas Madame la Maire, pourquoi ne feriez-vous pas un courrier à l'ensemble des habitants pour les alerter sur le devenir de notre mouvement associatif dans le 20^e comme ailleurs, avec cette mesure inique prise à l'encontre des contrats aidés ? Je vous donne ces pistes-là qui peuvent aider au rapport de force, pour que d'emblée, nous ne pensions pas que la bataille est perdue, mais pour qu'on puisse concrètement y contribuer. Organisons des débats, mettons une banderole, faisons en sorte que les associations puissent se retrouver, donnons-leur accès aux salles en Mairie. En tout cas, je vous donne ces idées-là parce que si moi j'étais Maire à votre place, voilà ce que je ferais immédiatement. Et pas simplement un débat entre groupes à 17 h un dimanche, débat que personne, à mon avis, n'écoutera pas.

Ensuite, de manière plus pérenne, puisque nous sommes tous là convaincus, enfin, qu'il faut aider le mouvement associatif. On peut gagner cette bataille, on peut la perdre. Même si on la gagne, on sait que ces contrats aidés ne suffisent pas pour sauver un certain nombre d'associations et qu'il faut repenser le soutien aux associations. Et si on le perd c'est pire encore. La ville n'a-t-elle pas les

capacités financières de pouvoir y faire face ? Quelle aide la ville est-elle prête à mettre pour aider de façon plus pérenne le mouvement associatif. Et je rappelle également concernant les contrats aidés de la ville de Paris qui travaillent sur des emplois permanents, est-ce qu'enfin, on peut organiser des négociations avec les organisations syndicales pour titulariser tous celles et ceux qui peuvent l'être et qui sentent sur les emplois permanents, et CDIser avec accompagnement, formation ou CDD, ceux qui ne peuvent pas être en l'état titularisés. Voilà de manière précise et non pas moins, je ne sais plus ce que vous avez dit M. HOCQUARD mais notre position n'a pas été modifiée dans son sens, elle a été précisée d'un point de vue technique là-dessus, ça nous semble extrêmement important.

Et pour finir dans le bras de fer avec le gouvernement, il y a deux façons de mener le bras de fer. Soit on le mène dans les salons, avec l'opacité et on ne rend pas compte de ce qui se dit. Et du coup, il y peut y avoir toute l'ambiguïté et le flou, alors qu'est-ce qui se négocie, on accepte d'en sauver certains, et puis on lâche sur ci. Et en même temps, on négocie dans le cadre de la contractualisation des dotations de l'État, la ville, autre chose, parce que vous savez que c'est comme ça que c'est en train de se passer. M. Julien BARGETON, hélas, n'est plus là mais quand nous avons eu ce matin le débat budgétaire, il nous expliquait bien. Maintenant, ce ne sera plus des baisses de subventions aveugles, ce sera des conventions négociées entre l'État et l'ensemble des collectivités. Vous savez ce que ça veut dire ? Ça veut dire que c'est le coup d'état financier permanent de la même manière que la troïka vis-à-vis de la Grèce, vous aurez le gouvernement MACRON vis-à-vis des collectivités. Faites vos réformes structurelles, et à ce moment-là, vous aurez peut-être le petit bout de gras de la dotation sur ci ou sur ça. C'est comme ça que ça va se passer. Et donc, la négociation des contrats aidés, si on la laisse dans le petit cénacle opaque des négociations de salon, c'est mort parce que soit c'est mort sur ces contrats-là, soit c'est mort sur autre chose.

Donc il faut absolument de la transparence, de la mobilisation, du rapport de force. Et pour notre part, évidemment, nous contribuerons à voter l'ensemble des vœux qui sont présentés, malgré des insuffisances et des contradictions, mais soyons convaincus d'une chose, et pourtant vous savez, j'en fais des vœux. À chaque conseil d'arrondissement, nous faisons des vœux, et à chaque conseil de Paris, j'en fais en moyenne une quinzaine. Mais je le dis à chaque fois, à chaque collectif, mes vœux ne servent pas grand-chose, à part à faire en sorte que le débat s'installe dans le cadre institutionnel. Mais c'est dans la rue que la mobilisation du rapport de force doit avoir lieu. Donc, moi je n'ai pas pu aller vendredi à la mobilisation parce que j'étais sur d'autres tâches d'éducation populaire mais je veux dire, quand j'ai participé au Panthéon, je n'ai pas vu beaucoup d'entre vous. Il faut qu'on se rattrape, je n'ai pas vu beaucoup d'entre vous, M. Frédéric HOCQUARD, entendez-bien la précision que j'ai fait. Soyons donc en capacité d'être beaucoup plus nombreux avec nos écharpes d'élu aux prochaines mobilisations aux côtés des associations. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. MARTIN.

M. MARTIN

Je vais être évidemment court, parce qu'il est vraiment beaucoup trop tard pour discuter de tout ça, même si c'est assez intéressant. Et en plus, j'ai été devancé par Mme SIMONNET qui a parfaitement compris la situation dans laquelle nous nous trouvons parce qu'on nous demande un front uni sur la question des contrats aidés. Ce front uni, il était là le 12 septembre. Il était écrit, vous avez refusé...

Mme CALANDRA

S'il vous plaît! On n'interrompt pas l'orateur.

M. MARTIN

Vous avez refusé... je peux terminer la phrase ? C'est la méthode qu'on dénonçait tout à l'heure. Il s'agit de signer le papier avant 17 h, sinon on est exclu. Je vais terminer ma phrase simplement. C'est tout ce que je demande à M. HOCQUARD. Si c'est trop lui demander, je m'en excuse par avance, il aura toutes les compensations qu'il faut, mais il m'écoutera jusqu'au bout. Donc, vous avez refusé de contribuer à ce vœu de la majorité lors de la préparation du conseil d'arrondissement. Pourquoi ? Pour des opérations politiciennes qui consistaient à vouloir faire une opération main propre à qui et quoi,

etc. et de façon à effectivement... Et vous vous plaigniez aujourd'hui qu'il y ait une division dans cette majorité, parce que les nuances qui sont entre nous sont apparues comme ça magiquement. Il n'y a jamais eu de courants divers au sein de vos partis. Il n'y a jamais eu d'approches différentes. Donc, ce front uni sur les contrats aidés, nous l'avions, il était à portée de main, que disait-il ? Il disait que le gouvernement agissait avec trop de brutalité sur cette question. Effectivement qu'il agit avec trop de brutalité.

Et c'est pourquoi à la demande du groupe auquel j'appartenais encore, nous avons inscrit dans ce vœu la question du moratoire, de façon à ce qu'il soit mis un terme aux suppressions actuelles d'emplois aidés. Suppression qui d'ailleurs avait été budgétée par le précédent gouvernement, qui a eu évidemment la mauvaise action que de distribuer sur les quatre premiers mois l'essentiel du volant pour ne pas que l'on puisse évidemment renouveler ce qui arrive maintenant à échéance. Mais ça fait partie de la politique électorale que l'on connaît malheureusement trop. Et ce vœu donc disait non à la brutalité du gouvernement. Mais oui, on doit pouvoir revisiter les systèmes d'aide quand on arrive à des niveaux de 380 000 ou 400 000 emplois aidés dans ce pays, c'est qu'il y a quand même un problème au niveau du marché de l'emploi. Et oui, il y a une question aussi qui est prégnante, qui est celle de la formation et d'une formation qui aille plus directement aux chômeurs et aux personnes en recherche d'emploi, plutôt qu'aux salariés déjà intégrés dans les entreprises.

Voilà la réalité des choses. Simplement, parce que vous avez besoin de savoir évidemment, qui est plus à gauche que les autres, il vous fallait vous démarquer de façon, et vous avez créé, mais après tout, moi j'en suis plutôt content parce que les choses se déroulent plutôt bien. Vous avez créé artificiellement cette division au sein du conseil d'arrondissement, et les seuls qui pourraient éventuellement en pâtir, mais évidemment, nous sommes tous suffisamment intelligents pour ne pas verser dans cette caricature, ce serait les habitants et nous continuerons évidemment à travailler ensemble pour la réussite du mandat d'Anne HIDALGO.

Mme CALANDRA

Bien! Je vous remercie M. MARTIN. Moi je voulais dire un dernier mot avant que nous passions au vote. Non mais M. GLEIZES, votre groupe a pris plus que la parole, alors s'il vous plaît, rapidement, parce qu'effectivement, à terme je vais souscrire à ce qu'ont proposé Mme SIMONNET et M. PERIFAN, à savoir qu'on régule les débats, et notamment leur durée.

M. GLEIZES

Donc Madame la Maire, je ne m'étais pas inscrit sur ce débat. Je n'ai pas parlé depuis au moins une heure.

Mme CALANDRA

C'est une blague. C'est une blague, M. GLEIZES. Allez, accélérez!

M. GLEIZES

Un peu d'humour, ça fait du bien quand même. Donc, je n'ai pas parlé sur les emplois. Je voulais revenir quand même sur des éléments puisqu'on est sur des éléments factuels, malheureusement, le problème de ce débat, c'est qu'ils sont surtout retranscrits de manière écrite. Donc c'est pour ça que le fait qu'il y ait peu de personne à la scène n'est pas très important, parce qu'après, on peut relire les comptes rendus. Et donc, il ne faut pas réécrire l'histoire.

Tout d'abord, je vais commencer par le report du conseil d'arrondissement. Le report du conseil d'arrondissement ne portait pas uniquement sur la question des emplois aidés. Vous lirez le courrier qui a été distribué mardi dernier par les 23 signataires, ça va bien au-delà de la question des emplois aidés. C'est une question de méthode. Je ne vais pas rajouter par rapport à ça. Sur la question des emplois aidés, c'est moi qui avais rédigé donc le premier vœu par rapport à ça. Ensuite, donc le parti communiste a aussi déposé un vœu. Après, il y a eu un vœu d'urgence du parti socialiste. Après, il y a eu un vœu de l'exécutif qui n'a jamais été déposé. Le vœu exécutif, il a été fait suite aux réactions qu'il y avait eu en amont. C'est ça qui s'est passé dans les faits. Donc il ne faut pas réécrire l'histoire,

M. Renaud MARTIN. Et il y a donc un mois, tu étais avec moi encore, et on avait déposé le vœu donc au nom du groupe écologiste.

Donc ça ne sert à rien de vouloir jouer la zizanie chez les autres. Alors maintenant, les autres c'est un peu compliqué, ça a changé, une reconfiguration. Les socialistes, ils font ce qu'ils veulent. Les écologistes font ce qu'ils veulent, mais on ne va pas faire de la zizanie chez les autres, et interpréter ce que font les autres. On prend les faits tels qu'ils sont. Les faits tels qu'ils sont c'est qu'il y a trois vœux qui ont été présentés, un vœu qui a été présenté par les écologistes, un vœu qui a été présenté par les socialistes et les trois ont été votés. Et je m'arrêterai ici, je vous laisse la parole.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors, puisque nous en sommes aux faits tels qu'ils sont également, je vais me permettre de dire un petit mot sur les faits. Sur les faits, vous savez très bien que les réunions de notre conseil sont préparées par des réunions de l'exécutif. Mme SIMONNET a d'ailleurs appelé à ce que nous les ayons mais nous les avons Mme SIMONNET. Encore faut-il que tout le monde vienne, mais nous avons eu une réunion de l'exécutif comme à chaque fois. C'est pour ça que je suis toujours un peu étonnée qu'on me parle le problème de gouvernance avant la préparation du conseil du 12 septembre. À l'occasion de cette réunion de l'exécutif effectivement, avec d'autres élus, j'ai proposé un texte dont Mme De MASSOL a rappelé l'existence ainsi que M. Renaud MARTIN, qui reprenait notamment un terme important qui était dans le vœu déposé par le groupe des verts, à savoir le terme moratoire.

Donc M. HOCQUARD, vous avez raison, les positions évoluent, notamment la vôtre, puisqu'à l'époque, dans cette réunion de l'exécutif, vous vous étiez opposé extrêmement vigoureusement au terme moratoire, mais avec vraiment la dernière des vigueurs, il semblait que ce terme était insupportable à vos oreilles. Aujourd'hui, vous vous apprêtez à voter des vœux qui le contiennent. Donc, puisqu'on parle des faits, on va parler de tous les faits. Moi, qu'est-ce que nous avons voulu dire lors de cette réunion d'exécutif ? Effectivement, nous n'avons pas été en mesure de présenter ce vœu, dont acte. C'est dommage, parce que je pense qu'il nous aurait permis de travailler. Le sujet dont il est question, comme je l'ai dit à l'époque, est très complexe. M. GUERRIEN, non seulement je n'ai jamais dit qu'il y a des associations qui ne servaient à rien ou pire, j'aurais dit que des emplois aidés ne servaient à rien, c'est totalement faux. J'ai dit que moi je souhaitais depuis longtemps, et pour être moi-même une salariée du monde associatif, car comme certains le disent aujourd'hui, on veut des élus de la société civile mais avant d'être élu, on a tous été de la société civile. En tout cas, moi je l'ai été et j'ai été cadre dans différentes associations. Un comité de bassin d'emploi, une ONG qui s'appelait la Fondation France Libertés, Fondation Danielle-Mitterrand, et également, j'ai travaillé pour un groupe proche de la RATP qui s'occupait précisément d'emplois aidés. Qu'est-ce que i'ai constaté durant toutes ces années pour avoir travaillé dans ces structures ? Que l'un des diagnostics de Mme SIMONNET, mais on est plusieurs à le poser, est vrai. Il y a un certain nombre de ces emplois aidés, c'est l'aberration, qui passe plus de temps à faire de l'administratif de la recherche de subventions, notamment très souvent, les emplois tremplins où les adultes relais dans certaines associations passent plus de temps à rechercher des soutiens pour l'association, à faire de l'administratif qu'à travailler à l'objet de l'association.

Pourquoi est-ce que dans notre vœu, nous avons appelé, demandé au gouvernement de procéder à une évaluation et un bilan? Pas parce que nous sommes dans la suspicion vis-à-vis du travail des associations, c'est parce que nous constatons que depuis 30 ans dans ce pays, plus de 30 ans, il y a des emplois aidés qui ont porté des noms successifs. Tous les gouvernements ont porté des dispositifs différents. Ces dispositifs, nous demandons une évaluation de ces dispositifs dans le temps, et comme le dit M. Renaud MARTIN, très judicieusement, quand vous avez des centaines de milliers d'emplois qui sont des emplois non pérennes, des emplois aidés, ça pose quand même une question sur l'emploi, notamment dans le milieu associatif. Et quand on sait que massivement, la formation dans ce pays ne va pas à ceux à qui elle devrait aller, ça pose une question. Entre nous, soit dit, je me permets d'apporter la précision suivante à la demande du directeur général des services, dans la ville de Paris et dans la Mairie du 20^e arrondissement, les emplois aidés que nous avons font l'objet de formations. Et j'en veux pour preuve que les trois emplois aidés par exemple, du service d'État civil de cette Mairie sont d'excellente tenue, ce sont des gens qui travaillent très bien. Et moi je serais vraiment très favorable, je le dis mais je sais que c'est difficile et compliqué, je ne

demande pas l'impossible à la ville de Paris, moi je serais très favorable à leur pérennisation et à leur titularisation. Mais je vis dans le monde réel, et je ne veux pas faire exploser non plus les impôts des Parisiens. Moi je vais dire aussi un certain nombre de choses sur les associations. Il y a des associations dont je pense, ou alors il y a des types d'emploi, et c'était contenu dans le vœu que nous proposions comme les AVS. Les AVS remplissent un rôle dans les écoles, qui fait que pour ma part, je pense qu'il faudrait créer une filière emploi pérenne, une filière métier avec des formations. Oui, ça coûte cher mais c'est de l'argent bien investi. Je pense que la mission des AVS auprès des enfants porteurs de handicap nécessite une forme de pérennisation.

Je ne dirai pas ça forcément de tous les emplois aidés dans tous les domaines, notamment pas dans le secteur marchand, ça c'est sûr, et ça dépend des domaines. Pourquoi donc je demandais tout simplement avec d'autres élus une analyse, un bilan d'une situation complexe multiforme qui entraîne des conséquences économiques lourdes mais surtout des conséquences pour les personnes dans ces emplois. Et oui, effectivement, je suis d'accord Mme SIMONNET aussi avec vous sur le fait qu'il ne faut pas se contenter d'aller jouer les pleureuses. Moi je vais me battre, contrairement à ce que vous semblez penser. Je vais me battre pour défendre les emplois aidés de nos associations. Je vais me battre, je vais demander, je ne suis pas d'accord tout à fait avec le gouvernement sur ce qui se fait. Simplement, je voudrais qu'on profite de cette occasion pour avoir un vrai regard, un regard de fond sur cette question des emplois aidés en France. Nous sommes le pays d'Europe qui recourt le plus massivement aux emplois aidés depuis très longtemps. Pourquoi ? Ça pose une question. Mais nous sommes aussi le pays d'Europe qui, probablement, a une des politiques les plus favorables aux associations. Ce qui est plutôt une bonne chose. Et je tiens à ce que ça demeure.

Mais est-ce qu'il y a une partie de ces emplois qui ne pourrait pas être pérennisée à l'occasion de ce débat ? Est-ce qu'il y a une partie de ces emplois qui ne pourrait pas faire l'objet d'un autre type de financement ? Voilà, c'est ça qu'on pose. On ne demande pas. Enfin, il est hors de question de dire qu'on veut la suppression des emplois aidés ou je ne sais quoi. Vous voyez, il n'y a pas comme je ne sais plus, qui avait dit le monopole du cœur, enfin ce n'est pas dans ces termes-là que ça se pose. Il faut des analyses de fond. Vous voyez bien que ça fait 30 ans que ça dure et que ça pose question quand même. Et il y a effectivement des processus à l'œuvre, notamment en matière de formation. Je rappelle qu'il y a beaucoup d'emplois aidés dans les associations, comme dans la fonction publique, et je ne parle pas du secteur marchand qui devrait être en formation et qui ne le sont pas. Ça aussi, ça pose une question. Donc, ce sont des dispositifs de pis-aller et qui, à mon avis, ne doivent pas continuer comme ça.

Et moi je demande sur la formation, j'ai déjà sous le précédent gouvernement, j'avais rencontré des gens chargés des rapports au gouvernement sur la formation, notamment dans le cadre de la création de Cuisine mode d'emploi et i'avais dit ce que je pensais des budgets de formation de ce pays, et notamment du fait que pour moi, ils étaient massivement détournés de leurs fonctions originelles. Alors, je souhaiterais terminer sur une chose, pourquoi nous allons... moi je ne voterai pas, je ne participerai pas au vote sur la majorité des vœux à part celui sur Strataj'm, parce que Strataj'm, je sais de quoi on parle, je connais l'association, je l'ai beaucoup soutenue, y compris sur la précédente mandature. On a travaillé avec eux dans beaucoup de quartiers, etc. je connais leur travail, et je les trouve très bien. Mais encore une fois, et comme le disait Bertrand DELANOE, le conseil municipal, ce n'est pas le lieu des débats nationaux, et pense qu'il ne faut pas détourner un conseil municipal de ce qu'il doit être. Bertrand DELANOE le rappelait à chaque séance du conseil de Paris, je le rappellerai également. Moi je ne participe pas à des débats qui d'abord ont déjà eu lieu le 12 septembre, qui auront surement lieu dans le futur mais surtout je considère qu'un conseil municipal, ca doit travailler sur le contrat municipal au service des habitants du 20e arrondissement. Nous parlons d'où nous sommes, et je ne suis pas députée, je ne suis pas sénateur, je ne suis pas membre du gouvernement, donc je pense que ces débats sont un détournement de l'objet de notre conseil.

Après consultation des membres, les vœux sont adoptés.

V20.2017.288 : Vœu du groupe Démocrates, Progressistes et Écologistes du 20^e arrondissement portant sur la restitution à la Ville de Paris du stade Henry Paté.

Mme De MASSOL

Oui, chers collègues, je vais être extrêmement rapide et je vous propose, puisque vous avez tous eu ce vœu sur la table, de me concentrer sur les propositions que nous faisons à l'exécutif. Et j'aimerais bien, peut-être qu'on va comme ça réussir à finir avant qu'il fasse totalement nuit. Donc, nous vous proposons que le conseil du $20^{\rm e}$ arrondissement émette le vœu que la ville de Paris prenne contact avec l'armée et en particulier à la Caserne Mortier, afin de s'assurer du bon respect du permis de construire à titre précaire, et de la réversibilité totale des travaux actuellement engagés, afin de pouvoir redonner à ce stade, donc le stade Paté, sa vocation sportive sans destruction d'équipements. Et puis, nous demandons que la ville de Paris obtienne à court terme du ministère des Armées, la session du stade Paté à la ville pour un euro symbolique en échange de la parcelle Guébriant, comme il s'était déjà engagé il y a déjà plusieurs années, et que des activités sportives ouvertes aux habitants du $20^{\rm e}$ puissent de nouveau y avoir lieu. Donc, je pense que tout le monde dans cette salle connaît l'historique de cette parcelle du stade Paté, donc je ne vais pas vous la décrire, et je vous invite à voter favorablement à ce vœu.

Mme CALANDRA

M. VON GASTROW. Très rapidement.

M. VON GASTROW

Oui, alors très rapidement en fait, moi stade, j'entends aussi, parce que là c'est aussi avec une actualité qui a été aussi répandue au niveau national par le magazine *So Foot*, j'entends aussi terrain de jeu, et j'entends le problème de style de terrain de jeu. Je rappelle qu'il y a toujours une question importante pendante, c'est-à-dire que le terrain de jeu, il faut éviter au maximum de faire des terrains de jeu synthétiques. C'est vraiment une question de santé publique et voilà. C'est vraiment, l'occasion m'en est donnée, et je crois que je vais la saisir mais voilà. Je ne vais pas encombrer plus le débat mais c'est un truc important.

Mme CALANDRA

Oui, éteignez votre micro. Oui, parce que là ce n'est vraiment pas le sujet. Alors, M. BAUDRIER.

M. BAUDRIER

Oui, nous voterons, c'est un dossier que nous connaissons bien, nous voterons ce vœu. Et je crois qu'il pourrait encore être renforcé pour demander de travailler avec la SNI dans le cadre de son projet d'aménagement pour qu'il y ait un accès au stade Henry Paté qui soit voilà, pour permettre sa pleine utilisation puisqu'au-delà du côté armée, il y a l'aspect du projet de construction de logements de la SNI où il faut qu'il y ait un passage qui soit impacté. Et ce stade, il est à côté de chez nous, entre la rue Saint-Fargeau, l'avenue Gambetta et le boulevard Mortier, au milieu de l'îlot aussi, oui, il y a un stade.

Mme CALANDRA

Mme SIMONNET, je vais répondre à vos... allez-y M. BAUDRIER.

M. BAUDRIER

Donc, je pense qu'on pourrait être, et qu'il y a une interpellation parce que je pense qu'il y avait déjà du ministère de la Défense aussi directement, du ministre de la Défense, parce que là, quels que soient les avis qu'on peut avoir sur les Jeux olympiques, se retrouver avec une situation d'un stade comme ça d'une ville comme Paris qui organise les JO, où ça fait X années que ça dure et que l'armée ne tienne pas compte des demandes des riverains, voilà, ça suffit et c'est l'exprimer de façon encore plus vive. Moi je propose de renforcer ce vœu, qu'on prenne contact avec le ministre de la

Défense, avec l'armée et de travailler avec la SNI de façon opérationnelle à un projet qui permet l'accès depuis l'avenue Gambetta, puisqu'il permettrait de fait que le stade soit utilisé à terme.

Mme CALANDRA

Bien alors, Mme SIMONNET, il s'agit d'une parcelle, alors un stade, attention, ce n'est pas un stade de grand jeu type ce que nous avons près du périphérique. C'est une petite parcelle, si vous voulez, il y a une partie espace vert un peu non travaillée, un peu sauvage. Et il y a une petite piste de course d'entrainement de footing, si vous voulez. Donc, il ne s'agit pas d'un stade au sens classique du terme

Pour autant, alors d'abord, cette parcelle a une particularité, elle est extrêmement enclavée entre des séries, des résidences, des résidences parfois sociales, parfois privées, des copropriétés privées et elle jouxte le domaine de la DGSE, donc qu'on appelle familièrement, notamment dans le Canard enchaîné, la piscine. C'est-à-dire ce qui est la DGSE, les terrains qui sont proches de la piscine Vallerey. Cette parcelle appartient à l'armée, à la DGSE. Nous, nous sommes propriétaires d'une autre parcelle qui s'appelle la parcelle Guébriant qui est le long de la rue Guébriant entre le périphérique, si vous voulez, la DGSE de l'autre côté du boulevard Mortier, et cette parcelle est prêtée à la DGSE pour y mettre les voitures de ses personnels. C'est une sorte de parking à ciel ouvert, un petit peu comme on souhaiterait ne plus en avoir mais c'est très ancien, c'est une situation ancienne.

Ce que nous souhaitons, nous y travaillons depuis 2008, puisque j'ai eu de nombreuses réunions avec la DGSE et avec l'armée. Mais je dirais qu'on progresse au rythme de l'armée, enfin j'espère qu'ils ne progressent pas sur le terrain au même rythme, et en tout cas-là, sur l'administratif ce n'est plus mesuré. Nous souhaitons un échange de parcelle à terme, nous souhaiterions donner la parcelle Guébriant en échange de la parcelle Paté pour pouvoir le conserver à la fois comme espace vert pour pouvoir préserver aussi les riverains d'une construction dans un quartier déjà très dense, et pour pouvoir avoir un petit terrain de sport pour les scolaires, parce qu'on ne peut pas y mettre des clubs, des fédé et tout ça. Vu l'enclavement et vu la taille, on voudrait en faire un terrain pour les scolaires pour pouvoir, si vous voulez, traiter notamment les écoles qui sont du côté plutôt Tourelles, Gambetta etc. C'est-à-dire que les écoles côté périph, Foncin et tout, ont des terrains plutôt généreux. C'est plutôt les écoles de l'autre côté qui sont très démunis parce qu'on est dans des territoires très denses.

Le problème est le suivant. Je vais être extrêmement transparente, puisque je viens de recevoir la DGSE et que la DGSE, à notre demande, va informer les riverains, donc c'est des choses qui faisaient rarement avant, mais nous leur avant demander d'être le plus transparent possible. Attention, il y a des questions de sécurité quand même pour leur personnel et pour eux, mais autant que faire se peut, ils vont distribuer dans les boîtes aux lettres des riverains, une information qui explique qu'à titre provisoire, un permis de construire précaire, un permis de construire provisoire a été déposé à la Préfecture de Paris. Préfecture de région pour demander la construction d'un réfectoire provisoire qui doit être démonté, je crois fin 2018, parce qu'actuellement, ils ont un réfectoire qui date des années 60-70, ce qui est complètement obsolète, qui n'est plus assez grand pour recevoir leur personnel qui n'est plus aux normes, etc. Ils vont donc construire un réfectoire provisoire, et ensuite construire un réfectoire définitif dans leur enceinte, dans leur parcelle, c'est-à-dire à l'intérieur des murs sur l'avenue Gambetta, non loin des bâtiments de la SNI. Ce que nous leur demandons nous, c'est de respecter évidemment le côté provisoire, de faire attention à leurs voisins, et à terme de démonter ce réfectoire provisoire pour revenir à un espace vert avec un petit terrain, comme je l'ai dit, de sport pour les scolaires, et surtout de faire un échange. Alors, pourquoi ces choses sont longues ? Parce que comme vous le savez, l'armée doit passer évidemment par l'administration des domaines, par l'État, etc., c'est lourd. Et il faut qu'il y ait à un moment donné des décisions d'ordre juridique qui soient prises entre la ville de Paris et l'État.

Voilà, nous en sommes là. Je ne vous cache pas que je commence à fatiguer parce que ça fait des années que je porte ce dossier auprès de la ville de Paris, et la ville de Paris m'a soutenue, nous a soutenus, ce n'est pas la question. La question c'est qu'à chaque fois, on change d'interlocuteur dans l'armée, et à chaque vois il faut recommencer les réunions avec de nouveaux interlocuteurs. Donc, c'est un peu épuisant mais cela dit, on a progressé, notamment cette fois-ci encore une fois, ils ont pris l'habitude de commencer à informer leurs voisins, essayer d'être un peu plus aimable vis-à-vis des riverains, à notre demande, et donc on progresse. Pour l'instant, les choses vont dans le bon sens, d'où ce vœu aussi pour motiver les troupes, si j'ose dire. Donc, c'est pour ça que je vous demande de le voter, c'est parce que nous avons été saisi par des riverains, tout simplement, il y a

certain nombre d'entre nous qui sont en contact des riverains, notamment Mme De MASSOL, et qui a été saisie par des habitants du coin qu'elle connaît bien. Et par le conseil de quartier, TPSF et aussi je crois dans le conseil de quartier Gambetta, nous avons des gens qui portent cette thématique. Donc, si vous en êtes d'accord, je vous consulte. Alors, M. BAUDRIER, vous avez raison, il faut ménager un accès par l'avenue Gambetta, c'est-à-dire avec la SNI. Parce que le problème c'est que l'accès ne peut pas être sur le côté Mortier. Et donc, c'est l'un des problèmes, c'est pour ça que ce dossier est compliqué. Mais on devrait pouvoir y arriver si l'accès ne concerne que des personnels DGSE et des scolaires. Parce que quand il y a des scolaires, on a la garantie d'un encadrement et d'une vérification des personnes qui vont sur le terrain.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

V20.2017.289: Vœu de l'Exécutif portant sur les bâtiments industriels de la Villa Riberolle.

Mme CALANDRA

C'est un vœu que j'ai souhaité déposer pour notre ensemble, pour l'exécutif, puisque j'ai été alertée par un courrier d'une entreprise qui s'appelle Deliveroo, enfin le représentant, le conseil si j'ose dire d'une entreprise Deliveroo et qui souhaite visiblement acheter le bâtiment, je crois qu'il s'agit si j'ai bien compris du bâtiment dans lequel se tenait Télé Bocal, qui est donc Villa Riberolle et il souhaite dans ce bâtiment, qui a un caractère patrimonial et un caractère de charme qui n'aura échappé à personne. Nos formations ont toutes eu des réunions dans ces locaux. Il ne vous a pas échappé qu'imaginer qu'il y ait une entreprise dont l'objectif est de louer très cher des mètres carrés à des restaurateurs qui fabriqueraient sur place, puis ensuite livrer dans le 20° et tout le Nord-Est parisien, pose problème. Oui, on me dit qu'ils veulent louer pas acheter, excusez-moi, c'est effectivement, ils veulent signer un bail avec le propriétaire.

Donc quelle est la difficulté ? Vous l'imaginez tout à fait, vous connaissez la Villa Riberolle aussi bien que moi. Est-ce que vous voyez une seconde les livraisons que ça va impliquer pour de la fabrication quotidienne de repas ? Et dans l'autre sens, les livraisons que ça va impliquer pour la sortie de ces repas vers le Nord-Est parisien. Inutile de dire que je ne suis pas du tout favorable, évidemment, à ce projet. J'imagine, je n'ai pas eu le temps de mobiliser les habitants sur place, mais je devine assez facilement leurs sentiments. Donc, si vous voulez, et puis en plus, alors là pour le coup, c'est un projet qui viendrait en concurrence directe. Alors, ce serait des restaurateurs d'après ce que j'ai compris mais le courrier était très succinct, qui travailleraient dans ce bâtiment, mais qui viendraient impacter directement le travail de nos restaurateurs. Donc à ce titre aussi de défense du petit commerce, je n'y suis pas très favorable.

Donc, y a-t-il des demandes d'intervention? M. HOCQUARD, Mme GUHL.

M. HOCQUARD

Deux chose, la première, nous, on soutiendra le vœu donc, ce n'était pas ça le sujet de la discussion mais par rapport à ce que vous dites, ce n'est pas simplement la question des allers et venues, et tutti quanti. Je crois que c'est aussi le fait que ce soit Deliveroo, je me permets de le faire remarquer, qui pose aussi, sur un problème. Ce n'est pas le type d'emploi ou le type de structure commerciale qu'on souhaite voir se développer et s'implanter sur Paris, c'est-à-dire avec des contrats d'une grande précarité. Et la deuxième chose, c'était la question que je vous avais posée tout à l'heure. C'était sur le statut du vœu. J'entends bien que vous le déposez mais l'exécutif ne s'étant pas réuni, c'est pour savoir, quand c'est un vœu de l'exécutif, c'est en fait vous qui le déposez, c'est un vœu qui est issu, là il n'y a pas de réunion de l'exécutif, c'était juste pour avoir une précision là-dessus, parce que nous, on aurait souhaité dans ce cadre-là que ça soit un vœu qui puisse être déposé et signé, et apparaissant comme étant signé par les groupes, enfin pour ce qui nous concerne en tout cas, vont le soutenir.

Mme CALANDRA

Alors, avant de donner la parole à Mme GUHL, je vais vous répondre tout de suite. Je rappelle qu'il y a eu une réunion de l'exécutif lundi dernier, qui a été dument convoquée à l'heure et à la place habituelle, et j'avais proposé, je l'ai dit que dans cette réunion, que la gouvernance, puisque vous

voulez en parler, soit discutée. Par ailleurs, ce vœu a été proposé à vous tous et à tous les groupes, et je redis qu'ici, nous décalquons exactement ce qui se passe au conseil de Paris et oui, c'est un vœu de l'exécutif. Oui, effectivement, il y a des élus qui sont venus dans cette réunion, qui ont participé au débat, et qui ont souhaité que ce vœu soit un vœu de l'exécutif. Et je suis d'accord avec vous M. HOCQUARD, évidemment, l'entreprise Deliveroo, il ne m'a pas échappé la mobilisation de ses livreurs, les conditions dans lesquelles ils travaillent. Bien entendu, la nature de l'entreprise participe, c'est bien ce que je disais, puisqu'en plus, ce sont des gens qui vont créer une concurrence féroce avec des petits artisans et commerçants du $20^{\rm e}$ arrondissement. Et donc, nous n'y sommes pas favorables.

Mme GUHL et ensuite Mme SIMONNET.

Mme GUHL

Oui, alors trois éléments sur ce vœu. Le premier, vœu présenté par l'exécutif municipal, moi j'avoue que même après votre explication, ça reste un mystère. Pour moi, l'exécutif municipal est composé d'un certain nombre de groupes qui, en fait, donnent leur accord à ce qu'un vœu soit déposé. On a toujours fonctionné de cette manière-là. Donc on a l'accord ou on n'a pas l'accord pour qu'il soit appelé vœu de l'exécutif. En tout cas, moi j'ai toujours compris que c'était ainsi qu'étaient définis ce qu'étaient des vœux de l'exécutif. Donc si aujourd'hui, on change et qu'on décide qu'il en est autrement, il va juste falloir qu'on se mette d'accord, mais ça n'est pas la première fois qu'on a un vœu sur table qui s'appelle vœu de l'exécutif alors même que l'ensemble des groupes ne l'ont pas formellement validé. Ça c'est le premier point. Donc, pour nous, il ne s'agit pas d'un vœu de l'exécutif municipal tant qu'il n'a pas été validé par tous les groupes qui font partie de l'exécutif municipal. Je dis validé au moins en amont pour être présenté en tant que tel.

Mme CALANDRA

Ce n'est pas le cas à l'hôtel de ville, Mme GUHL. En conseil de Paris, il y a des vœux qui sont déposés par l'exécutif et que par exemple, votre groupe ne soutient pas.

Mme GUHL

Oui, mais depuis 2014, nous avons toujours fonctionné dans le 20^e de cette manière-là. Donc, si on change les règles, disons-le nous, et comme ça, on saura ce qui est appelé un vœu de l'exécutif sera un vœu présenté, enfin je ne sais pas, par la Maire ou par la Maire et un groupe ou... enfin qu'on se mette d'accord, mais en tout cas, jusqu'à présent, un vœu de l'exécutif était un vœu qui était validé par l'ensemble des groupes qui composaient l'exécutif en amont. Ça n'est pas le cas aujourd'hui. Sur le fond de ce vœu, Madame la Maire et chers collègues, bien sûr que nous ne soutenons en rien Deliveroo, et nous ne souhaitons absolument pas que Deliveroo s'installe, ni au 12 villa Riberolle, ni ailleurs, d'ailleurs dans le 20^e arrondissement, parce que c'est non seulement un problème de logistique, de bruit, de déplacements, mais c'est surtout un problème de concurrence vis-à-vis de l'ensemble de la restauration et de la petite restauration de notre arrondissement qui se verraient à mon avis fort démunies, dès lors que Deliveroo se sera installé.

Et au-delà de ça, c'est aussi le modèle Deliveroo. Je rappelle simplement qu'au dernier conseil de Paris, le modèle Deliveroo a été condamné d'ailleurs en conseil de Paris et par l'exécutif pour dire que nous ne soutenons pas un tel système social et un tel système d'organisation. En lieu et place de ce type de système, nous soutenons des coopératives alternatives qui sont en train de se monter, qui sont pour l'instant ce qu'elles sont, et certes, pas suffisamment puissante, mais en tout cas, le conseil de Paris a émis le vœu que nous continuons à soutenir les alternatives et non pas ce système dominant.

Troisième point, Madame la Maire, et là je prends en compte la remarque qui vient d'être faite, c'est qu'il ne s'agit plus d'achat mais de location. Dans ce cas, merci de nous dire comment on réécrit ou comment vous réécrivez ce vœu. Le conseil du 20^e émet le vœu que la ville de Paris puisse aller jusqu'à la préemption du bien. S'il n'y a plus vente, il n'y a plus préemption. Donc quel est l'acte d'opposition que vous nous proposez ?

Mme CALANDRA

C'est effectivement compliqué. Alors, Mme SIMONNET.

Mme SIMONNET

Évidemment, comme nous sommes dans l'opposition, on n'interviendra pas sur la nature, vœu de l'exécutif ou pas dans ce débat-là. Non, évidemment, nous soutenons ce vœu mais en fait, c'est exactement la même question que je voulais poser à la fin, si ce n'est pas en vente et qu'il n'y a pas la possibilité de prendre soin, quels sont les leviers qu'il est possible d'agir ? Rappeler par ailleurs que c'est exactement il y a un an que, à mon initiative, j'avais présenté un vœu avec un collectif de livreurs à vélo, en faveur d'un engagement de la ville à réfléchir sur la création d'une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, que depuis vous avez des collectifs qui ont progressé dans l'élaboration, notamment la coopérative CoopCycle. Et ce n'est pas la peine de l'américaniser, je vous invite tous à dire CoopCycle, ce n'est pas la peine de lire « Coop Cycle » pour sa face plus innovant et plus moderne. Puis certains d'entre eux le disent mais justement, je leur ai suggéré d'appeler ça. Ils disent Coop Cycle, mais je leur ai dit justement qu'il valait mieux dire CoopCycle est très bien pour notre langue française et pour lutter la prédation en bande organisée qu'est l'ubérisation, on peut très bien utiliser nos mots à nous.

Mais c'est vrai que du coup, on aimerait bien voir dans cette rue, au contraire justement, ça sera un magnifique pied-de-nez, les futures coopératives de livreurs à vélo, qui seront capable de s'émanciper complètement du système mais voilà. Quelle possibilité de préempter il y a ? Quel contact avez-vous pu avoir avec les propriétaires des locaux ? Voilà la question. Mais évidemment, nous voterons pour ce vœu.

Mme CALANDRA

Avant de donner la parole à Mme GUHL, je voulais juste apporter une précision. Nous avons appris seulement vendredi soir que c'était une location et pas une vente. Jusque-là, moi je croyais puisque le courrier que nous avons reçu est extrêmement vaque, il ne rentrait pas dans ces détails. Donc, nous avons appris vendredi soir, en fouillant, je veux dire en cherchant les informations, qu'il s'agissait d'une location et pas d'une vente. Le problème c'est que nous avons très peu d'informations. Donc vous comprenez bien effectivement le vœu, en fait, ce n'est pas, on dit pouvant aller jusqu'à la préemption, nous, nous pensions qu'il y aurait vente, il n'y a pas vente. Le propriétaire conserve son bien et le loue à Deliveroo. Dans ce cas-là, c'est sur la question du permis de construire que va se jouer la bataille, et puis sur la question de l'accès parce que vous voyez bien que pour qu'il y ait des allers retours de livraison, il va y avoir à mon avis une question quand même d'accès d'autant que vous connaissez la nature de la voie, du sol, du sous-sol, etc. C'est des petits payés, c'est des sols très fragiles, enfin je pense. Je ne suis pas une spécialiste de la géologie de la Villa Riberolle mais je devine et connaissant assez bien celle d'autres endroits dans le 20^e que ça ne peut pas supporter, même si ce sont des livreurs, je vais regarder. Alors, Deliveroo, peut-être font-ils tout ? Je ne sais pas. Ils proposent peut-être d'être en vélo, etc. Je n'ai pas le projet. Mais une cuisine centrale, il y a forcément des approvisionnements au moins dans un sens. Ce qui rentre, rentre forcément au minimum avec des camionnettes. Donc, je ne vois pas comment le sol de la Villa Riberolle de la petite allée, et comment surtout les riverains peuvent supporter un manège pareil ? Je dirais même, moi je veux bien qu'on regarde avec l'actuel propriétaire mais ce que je comprends aussi, pardonnez-moi de la démarche du propriétaire, c'est qu'il cherche des gens qui vont lui donner beaucoup d'argent. Donc, je ne suis pas sure que les entreprises coopératives vont être en mesure de payer ce type de loyer.

Mais pour dire les choses clairement, comme on a eu l'information très récemment, on a fait ce vœu en urgence, parce que tout simplement, on souhaitait, c'est de ça dont on a discuté lundi matin et on souhaitait marquer un stop. Alors, oui, il faudra de toute façon réécrire, mais pour l'instant, je souhaite qu'il soit adopté, tant pis, même s'il est en partie inexacte. Au moins pour manifester auprès du propriétaire que la Mairie du $20^{\rm e}$ est loin de soutenir ces entreprises au sens général du terme. Mme GUHL et après, on va passer au vote.

Mme GUHL

Et moi, je voulais simplement répondre à Mme SIMONNET lorsqu'elle expliquait qu'elle avait demandé le soutien de CoopCycle, et simplement l'informer qu'en fait, CoopCycle va être... je sais très bien que c'était antérieur, j'avais bien suivi les débats. C'était l'année dernière et nous avons eu à nouveau ce débat en septembre au conseil de Paris, ça a été repris. Et en septembre, nous avions dit et redit à la réponse d'ailleurs d'un vœu des communistes que nous soutiendrons cette structure. Donc il y a bien deux vœux qui ont été adoptés. Je voulais simplement vous dire qu'ils étaient désormais hébergés à la Maison des Canaux dans le 19^e. Il n'est donc pas question, enfin à mon sens, pas opportun aujourd'hui de leur proposer de les héberger de manière même symbolique dans le 20^e mais non pas de manière symbolique, mais de manière tout à fait réelle et concrète, on a bien répondu à cette demande d'accompagnement et on les héberge dans le 19^e.

Mme MAQUOI

Juste par rapport à ce qu'on va voter, est-ce qu'on peut modifier la phrase du coup de fin, ou rajouter un considérant déjà ? Puisque j'entends qu'il soit important qu'il ait assez une manifestation. Donc par exemple, considérant aujourd'hui la promesse de location conclue ou en vue d'être conclue entre le propriétaire et l'entreprise Deliveroo. Et on émet le vœu à ce moment-là, le conseil d'arrondissement émet le vœu que cette promesse ne soit pas signée, réaffirme son opposition aux nuisances créées par l'activité que ce soit en danger, par exemple dans un quartier à proximité des écoles, enfin qu'on développe là-dessus l'argumentaire, ce qui permet de le rendre public, notamment par rapport au quartier. Puisqu'en termes de moyens légaux, parce qu'on ne va pas avoir 36 000 solutions par rapport au propriétaire, mais que du coup, tous ces points-là, plus accompagnés peut-être d'un courrier de votre part qui dirait qu'aucune facilité ne sera faite dans cette impasse compliquée en termes de voie, voire même de dire que, je ne sais pas s'il est possible déjà de mettre un truc qui monte et qui descend à l'entrée ou pas, mais en tout cas, ou de dire que tout sera étudié par la Mairie du 20^e en termes de voirie, la rendre la plus piétonne possible, voire une interdiction à l'entrée d'y rentrer. Et à mon avis, c'est ces choses-là qu'il faut esquisser en solution pour qu'ils comprennent qu'ils n'auront pas ça. En ce sens-là pour moi, ce sera possible pour nous de faire un vote positif.

Mme CALANDRA

Ce que je vous propose, étant donné qu'on vient d'apprendre que donc c'était... Alors, ils en sont, d'après ce que nous savons, mais encore une fois, pour l'instant, c'est très oral. Ils en sont au début des discussions. Ils n'ont rien conclu, ils en sont au début. Donc il s'agit plutôt d'une location. Je propose de réécrire effectivement, en fonction de cela, en disant par exemple que la Maire du 20^e et la Maire de Paris, je ne sais pas comment on peut dire, prennent contact avec le propriétaire pour manifester leur opposition à ce projet. Et je propose également que le caractère patrimonial, piétonnier et fragile de cette voie d'accès soit pris en compte, et que le caractère piétonnier soit renforcé. Vous voyez c'est un peu l'idée. On a déjà écrit en grande partie, si vous nous faites confiance, on finit, on enlève préemption, on finit là-dessus. L'idée c'est de saisir Mme HIDALGO et moi-même, c'est-à-dire évidemment les entourages pour qu'on prenne contact avec le propriétaire, et qu'on exprime notre vive désapprobation déjà dans un premier temps. Et bien sûr, on adresse la version définitive à tout le monde. Et nous alerterons, Mme De MASSOL alertera le conseil de quartier, nous alerterons les associations de riverains, etc.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

Mme CALANDRA

Donc, je vous remercie et bonne fin de week-end, on ne perd pas les bonnes habitudes.

Alors, je rappelle que pour la culture, à ceux à qui cela aurait échappé, le septième Salon de l'Inde du livre ouvrira ses portes le 18 novembre prochain pour trois jours dans cette même salle.

Et puis, il y a également la nouvelle saison de conférences des invitations aux arts et aux savoirs qui vient de commencer avec huit conférences par mois gratuites et sans réservation sur des sujets aussi variés que l'économie, l'utopie, l'architecture, l'histoire des arts, les musiques, la littérature, la philosophie dans l'auditorium du PCB comme d'habitude.

Toujours au Carré de Baudouin se poursuit la magnifique exposition de Dans la place.

Et je signale également que nous sommes dans le mois de l'ESS, mais ça je crois que je l'avais déjà annoncé la dernière fois.

Je signale que Mme HIDALGO a pris dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, a souhaité placer le sport comme une thématique centrale de cette journée et que le réseau d'aide aux victimes du 20^e a décidé de répondre à cette thématique en organisant un évènement le 25 novembre prochain de 10 h à 17 h au centre sport Louis Lumière.

Notre prochain conseil d'arrondissement aura lieu le mardi 28 novembre. Merci.